

Le Téméraire des Allemands

La perception de Charles le Téméraire dans l'espace allemand au XV^e siècle

Mémoire réalisé par
Julien Dubray

Promoteur
Gilles Lecuppre

Année académique 2016-2017
Master [120] en histoire à finalité approfondie

ANNÉE ACADÉMIQUE : HIST22MA

SESSION : Septembre 2017

NOM : Dubray

PRÉNOM : Julien

TITRE DU MÉMOIRE : Le Téméraire des Allemands. La perception de Charles le Téméraire dans l'espace allemand au XVe siècle

PROMOTEUR : Gilles Lecuppre

Résumé du mémoire en 12 lignes :

1. Nous chercherons dans ce travail à étudier la perception de Charles le Téméraire dans l'Empire à la fin 2. du XV^e siècle. Notre enquête se limitera aux régions de langue allemande. Pour ce faire, nous 3. emploierons des sources diplomatiques, ainsi que des sources littéraires, telles que les poèmes et les 4. <i>lieder</i> qui circulèrent du vivant du duc. Notre source principale consistera cependant en un corpus de 5. chroniques réalisées entre la mort de Charles en 1477 et les premières années du XVI^e siècle et 6. principalement issues de milieux urbains. Quatre principaux traits de caractère ressortiront de notre 7. enquête. Charles le Téméraire fut d'abord perçu comme un prince immensément riche et puissant. En 8. même temps, il était considéré comme une véritable menace pour l'Empire. Le duc apparaissait 9. également comme un prince tyrannique et cruel. Finalement, les sources insistent sur sa triste fin et 10. l'échec de son entreprise. Il fut abandonné par Dieu, qui lui préféra les Allemands. Nous concluons ce 11. travail en notant que les principales caractéristiques définissant la figure du duc de Bourgogne 12. apparaissent dès les premiers mois suivant sa mort.

Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la réussite de ce travail.

Merci tout particulièrement à Monsieur Gilles Lecuppre pour ses conseils et son aide au cours de ces deux ans.

Merci à mon père pour sa relecture attentive.

1. Table des matières

1. Table des matières.....	5
2. Introduction.....	7
2.1. Les ducs Valois de Bourgogne et la France.....	7
2.2. Charles le Téméraire et l'Empire.....	9
2.3. La perception de Charles le Téméraire dans l'Empire. Problématique et état de la question	11
3. Présentation des sources.....	15
3.1. Rapports et missives politiques.....	16
3.2. <i>Lieder</i> et poèmes.....	18
3.3. Sources narratives.....	20
3.3.1. Chroniques centrées sur les guerres de Bourgogne.....	24
3.3.2. Chroniques portant sur l'histoire générale d'une ville ou d'une région.....	27
3.3.3. Textes particuliers.....	31
4. Solicher kostlichait in dem lant vor nie gesehen wart. Charles le Téméraire, le plus riche prince d'Occident.....	35
4.1. L'entrevue de Trèves. Stupéfaction et agacement face aux magnificences bourguignonnes	36
4.1.1. Les festivités de la première semaine.....	37
4.1.2. L'agacement des princes allemands.....	40
4.2. Un souvenir persistant dans les chroniques.....	43
4.3. Le butin de Grandson.....	48
5. Un prince menaçant. Une soif de conquêtes tournée vers l'Empire.....	51
5.1. Un véritable fils de Mars. Le duc de Bourgogne, une figure belliqueuse.....	52
5.2. <i>Der ander Alexander</i> . Le conquérant macédonien comme modèle pour un duc avide de conquêtes.....	56
5.3. Un ennemi de l'Empire et de la nation allemande.....	60
5.3.1. L'ennemi <i>welsch</i>	61
5.3.2. Une menace pour la <i>Teutsche Nation</i>	63
5.4. <i>Der Türk im Occident</i> ? Considérations sur les thèses de Sieber-Lehmann.....	67
6. Un prince tyrannique.....	71
6.1. <i>Karle, der wütrich</i>	71
6.2. La tyrannie de Hagenbach. Une critique indirecte du duc.....	75
6.3. Un prince pécheur : orgueil et colère.....	76
6.3.1. <i>Darnoch hat er duch sin hochfart fur wore / Gedocht ein kunig zû werden</i> . La superbe du duc de Bourgogne.....	77
6.3.2. Colère et désir de vengeance.....	80
6.4. La cruauté et la ruse : la tyrannie du duc en guerre.....	84
6.4.1. La destruction de Liège.....	84
6.4.2. La prise de Grandson.....	87
7. Bei Nancy das blut. Le destin de Charles le Téméraire ou l'histoire d'un échec.....	91
7.1. <i>Er so schantlich geflohen was</i> . Le déshonneur du vaincu.....	94
7.2. Expliquer l'échec. Dieu abandonne le duc de Bourgogne.....	100

8. Conclusion.....109

9. Table des abréviations.....116

10. Bibliographie.....117

11. Annexes.....131

2. Introduction

2.1. Les ducs Valois de Bourgogne et la France

Le XV^e siècle a vu l'apogée et l'effondrement de l'une des dynasties les plus puissantes de son temps : les Valois de Bourgogne. En 1363, le roi Jean II le Bon concéda à son fils cadet, Philippe le Hardi (1363-1404), le duché de Bourgogne¹. Son mariage avec Marguerite de Male permit au fils de ce dernier, Jean sans Peur (1404-1419), d'hériter des comtés de Flandre et d'Artois, ainsi que du comté de Bourgogne. Mais le véritable essor de la maison des Valois de Bourgogne eut lieu sous le principat de Philippe le Bon (1419-1463). Le duc rassembla sous son autorité une série de principautés, plus tard présentées comme les « Pays-Bas Bourguignons ». En 1429, il prit possession du comté de Namur. Un an plus tard, succédant à Philippe de Saint-Pol, il devint duc de Brabant, de Lothier et de Limbourg. En 1433, il parvint à évincer Jacqueline de Bavière et acquit le titre de comte de Hainaut, Hollande et Zélande. Enfin, entre 1443 et 1444, Philippe le Bon s'empara du duché de Luxembourg. Cette expansion a placé les ducs de Bourgogne à la tête d'un ensemble territorial important avec d'une part, les Pays-Bas bourguignons, les « pays de par-deçà », d'autre part, les possessions méridionales avec la Bourgogne et la Franche-Comté, les « pays de par-delà ». Héritant des possessions de son père, Charles le Téméraire acheva l'expansion bourguignonne en se faisant nommer héritier du duc de Gueldre et en achetant les droits de Sigismond de Habsbourg sur une série de seigneuries en Alsace, dans le *Vorland* autrichien². Il mena ainsi l'expansion territoriale de la maison Valois de Bourgogne à son apogée. C'est pourtant sous son principat que sonna le glas de la puissance bourguignonne. Après plusieurs campagnes malheureuses à Neuss et face aux Suisses, le duc tomba finalement devant Nancy, le 6 janvier 1477. Il laissa pour seule héritière une fille unique, Marie de Bourgogne. Celle-ci connut de nombreuses difficultés pour imposer son autorité. D'une part, des troubles secouèrent les « pays de par-delà », la contraignant à accorder le Grand Privilège à ses différentes principautés. D'autre part, le roi de France Louis XI profita du désordre pour envahir les deux Bourgognes, la Picardie, le Boulonnais, l'Artois et le Hainaut. Elle finit par se marier à Maximilien d'Autriche. L'héritage bourguignon passa alors dans les mains de la maison de Habsbourg, alors en pleine expansion³.

1 Sont indiquées entre parenthèses les dates de principat en tant que duc de Bourgogne.

2 « Pays antérieur ». Il s'agit des possessions occidentales des Habsbourg.

3 Sur l'expansion territoriale des Valois de Bourgogne jusqu'au mariage de Marie et Maximilien, voir SCHNERB Bertrand, *L'Etat bourguignon*, 2^e éd., Paris, Perrin, 2005. Voir également les travaux de Richard Vaughan sur les ducs de Bourgogne : VAUGHAN Richard, *Philip the Bold. The Formation of the Burgundian State*, Londres, Longman, 1962 ; *ID.*, *John the Fearless. The Growth of Burgundian Power*, Londres, Longman, 1966 ; *ID.*, *Philip de Good. The Apogee of Burgundy*, Londres, Longman, 1970 et surtout *ID.*, *Charles the Bold. The Last Valois Duke*

Les Valois de Bourgogne étaient au départ une dynastie française, proche de la couronne. Le duc de Bourgogne avait le titre de pair de France et était, qui plus est, doyen des pairs. Philippe le Hardi était par ailleurs le fils du roi Jean II le Bon puis, à la mort de ce dernier, le frère du roi Charles V. Il survécut à son frère et demeura proche du pouvoir, en tant qu'oncle de Charles VI. Durant cette période, il était sans doute l'un des personnages les plus puissants du royaume. L'influence du duc sur le gouvernement royal diminua toutefois durant les dernières années de sa vie et des tensions apparurent entre Philippe le Hardi et Louis d'Orléans, qui gagnait alors progressivement en influence à la cour de Charles VI. Jean sans Peur fut quant à lui tout à fait évincé du gouvernement royal et le 23 novembre 1407, il fit assassiner Louis d'Orléans. Débute alors une guerre civile, aussi appelée guerre des Armagnacs et des Bourguignons, qui se conclut par le meurtre du duc Jean le 10 septembre 1419⁴. Sur le pont de Montereau, lors d'une rencontre avec le Dauphin, Jean sans Peur fut assassiné⁵. Philippe le Bon, son successeur, répliqua en s'alliant au roi d'Angleterre Henri V par le traité de Troyes en 1420. Cet accord faisait d'Henri V le successeur de Charles VI⁶. Finalement, l'alliance anglaise fut rompue avec le traité d'Arras en 1435. Philippe le Bon refusa toutefois de reconnaître Charles VII comme son souverain. Il obtint à Arras une « exemption personnelle de l'hommage dû au roi »⁷. Le duc était alors tout à fait écarté des affaires françaises. La situation sembla évoluer à l'avènement de Louis XI en 1461, avec qui le duc entretenait de bonnes relations⁸. Cela n'a toutefois pas duré. Sous Charles le Téméraire, la rupture fut complète. Hostile au roi de France, il ne parvint pas, au cours de son principat, à signer une paix durable avec Louis XI. Il tenta également par divers moyens de se délier totalement des liens féodaux qui le liaient à la Couronne et de lui-même devenir roi⁹.

of Burgundy, Londres, Longman, 1972. Une synthèse de ses travaux dans *ID.*, *Valois Burgundy*, Londres, Lane, 1975.

4 Sur la guerre civile voir SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*, Paris, Perrin, 2001.

5 *Ibid.*, p. 200-04. Vaughan conclut, grâce à une analyse détaillée de divers documents, que l'assassinat était sans doute prémédité. VAUGHAN Richard, *John the Fearless*, *op. cit.*, p. 274-86.

6 BONENFANT Paul, *Du meurtre de Montereau au traité de Troyes*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1958. Pour une analyse moderne du traité de 1420, voir CURRY Anne, « Two Kingdoms, One King: The Treaty of Troyes (1420) and the Creation of a Double Monarchy of England and France », dans RICHARDSON Glenn (dir.), *The Contending Kingdoms: France and England 1420–1700*, Aldershot, Ashgate, 2008, p. 26-40.

7 SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons*, *op. cit.*, p. 284-86.

8 PARAVICINI Werner, « Le temps retrouvé ? Philippe le Bon à Paris en 1461 », dans PARAVICINI Werner et SCHNERB Bertrand (dir.), *Paris, capitale des ducs de Bourgogne*, Ostfildern, Thorbecke, 2007, p. 400-69.

9 Pour les relations entre Charles le Téméraire et Louis XI, voir CAUCHIES Jean-Marie, *Louis XI et Charles le Hardi. De Péronne à Nancy (1468-1477) : le conflit*, Bruxelles, De Boeck, 1996. Le problème de la souveraineté de Charles le Téméraire est étudié dans PARAVICINI Werner, « 'Mon souverain seigneur' », dans JANSE Antheun et STEIN Robert (dir.), *op. cit.*, p. 27-48. La question de l'État bourguignon a fait débat. Les ducs de Bourgogne, écartés des affaires françaises, jouissaient sans aucun doute d'un certain degré d'autonomie. Pour certains, il faut désigner les principautés réunies sous leur autorité par le terme « État ». SCHNERB Bertrand, *L'Etat bourguignon*, *op. cit.* Pour d'autres, la situation est plus complexe. Jean-Marie Cauchies fait le point sur la question dans CAUCHIES Jean-Marie, « État bourguignon ou États bourguignons? De la singularité d'un pluriel », dans JANSE Antheun et STEIN Robert (dir.), *Power and Persuasion, Essays on the Art of State Building in Honour of W.P. Blockmans*, Thurnhout, Brepols, 2010, p. 49-58. Il désigne les principautés du duc par « États bourguignons ». Il

2.2. Charles le Téméraire et l'Empire

Parallèlement à cette mise à l'écart des affaires du royaume, les ducs de Bourgogne furent de plus en plus impliqués dans la politique de l'Empire¹⁰. L'acquisition progressive de ce que l'on nommera plus tard les « Pays-Bas bourguignons » fit des ducs de Bourgogne des princes d'Empire. Cela amena Philippe le Bon, puis surtout Charles le Téméraire, à prendre une part active aux affaires de l'Empire, principalement dans les zones situées près de leurs principautés¹¹. Dès le principat de Philippe, il fut question de faire accéder le duc de Bourgogne à la dignité de roi des Romains ou encore d'élever les principautés « de par deçà » en un royaume inféodé à l'Empire¹². Toutefois, le duc se montra très prudent et les négociations ne débouchent sur aucun accord¹³.

Sous Charles le Téméraire, les relations avec l'Empire s'intensifièrent. Le 9 mai 1469, le duc signa avec Sigismond de Habsbourg le traité de Saint-Omer. Le duc autrichien, dont la situation financière était précaire, se montrait également désireux d'obtenir l'appui du Bourguignon dans ses différends avec les villes helvétiques. Il lui céda ses droits sur les seigneuries situées dans la haute vallée du Rhin, en actuelle Alsace, mais se réservait toutefois le droit les racheter¹⁴. Ce serait à l'occasion de ces négociations que Sigismond aurait fait ressurgir l'idée de faire élire le duc de Bourgogne roi des Romains. Le Habsbourg évoqua également la possibilité d'unir les deux maisons par le mariage de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche¹⁵. Le duc entra durant cette période en négociation avec l'empereur Frédéric III en vue d'accéder à la dignité royale, négociations qui culminèrent lors de la rencontre de Trèves, entre le 30 septembre et le 25 novembre 1473. Durant cette rencontre, il fut question d'une couronne royale pour le duc, soit par

s'agit d'un « État » pluriel, c'est à dire d'un ensemble d'entités disparates réunies par un prince et les institutions qui lui sont liées. Finalement, Élodie Lecuppre-Desjardin propose l'appellation « Grande Principauté de Bourgogne ». LECUPPRE-DESJARDIN Élodie, *Le Royaume inachevé des ducs de Bourgogne (XIV^e-XV^e siècles)*, Paris, Bellin 2016 (Histoire). Elle considère notamment que la désignation « États bourguignons » limite « les réflexions liées aux problèmes de la dynamique d'ensemble, du sentiment communautaire, des rapports du centre et de la périphérie, de la légitimité, de la quête de souveraineté, de la pertinence de la notion de capital ». *Ibid.*, p. 15. Cette appellation fait ainsi figure de compromis.

10 Pour une brève présentation de la situation de l'Empire à la fin du Moyen Âge, voir MOEGLIN Jean-Marie, « Portrait politique de l'Empire à la fin du Moyen Âge à la lumière de quelques travaux récents », dans HAMESSE Jacqueline (dir.), *Bilan et perspectives des études médiévales (1993-1998). Euroconférence (Barcelone, 8-12 juin 1999). Actes du II^e Congrès Européen d'Études Médiévales*, Turnhout, Brepols, 2004, p. 105-158.

11 Pour les relations de Philippe le Bon et l'Empire, voir LACAZE Yvon, « Philippe le Bon et l'Empire : bilan d'un règne (Première partie) », dans *Francia*, n°9, 1981, p. 133-75 et *Id.*, « Philippe le Bon et l'Empire : bilan d'un règne (Deuxième partie) », dans *Francia*, n°10, 1982, p. 167-227.

12 Sur la question de l'érection des principautés du duc de Bourgogne en royaume, voir BONENFANT Paul, « Les projets d'érection des Pays-Bas en royaume du XV^e au XVIII^e siècle. Aperçu sur l'évolution de ce concept politique », dans *Revue de l'université de Bruxelles*, t. XLI, 1935-1936, p. 151-169.

13 LACAZE Yvon, « Philippe le Bon et l'Empire : bilan d'un règne (Première partie) », *op. cit.*, p. 166-75.

14 SCHNERB Bertrand, *l'État bourguignon*, *op. cit.*, p. 412-14.

15 EHM Petra, *Burgund und das Reich. Spätmittelalterliche Außenpolitik am Beispiel der Regierung Karls des Kühnen (1465-1477)*, Munich, Oldenbourg, 2002, p. 122-23.

l'érection de ses terres d'Empire en royaume, soit par son élection comme roi des Romains. Frédéric escomptait de son côté obtenir la main de Marie de Bourgogne pour son fils. La question du duché de Gueldre, récemment conquis par le duc, devait également être réglée. Après plusieurs semaines de négociations infructueuses, Frédéric finit par quitter Trèves en secret durant la nuit du 24 au 25 novembre. Pour Charles, ce fut un échec. Il a certes obtenu de l'empereur l'investiture du duché de Gueldre, mais il n'était toujours pas roi. Il s'est par ailleurs attiré l'animosité des princes d'Empire, notamment des prince-électeurs¹⁶.

Les relations de Charles le Téméraire avec « l'Empire » prirent alors une tournure plus conflictuelle. En 1474, afin d'étendre son influence en Rhénanie, le duc profita d'un conflit entre Robert du Palatinat, évêque de Cologne, et sa ville pour intervenir. Il décida de porter son action sur la petite ville de Neuss. Le 29 juillet 1474, le siège débuta. Il ne s'agit pas d'un événement anodin et l'entreprise ducale eut un large retentissement parmi les contemporains¹⁷. À la surprise générale, la ville, certes résolument soutenue par ses alliés, offrit une ferme résistance au duc. Pendant ce temps, l'empereur rassemblait une armée impériale afin de secourir Neuss. Le 23 mai 1475, après une escarmouche entre les armées ducales et impériales, débutèrent des négociations de paix. Celles-ci débouchèrent sur un accord et, après onze mois de siège, le 28 juin, l'armée du duc se retira¹⁸.

Le duc alors occupé à Neuss, les villes suisses en profitèrent pour attaquer la Bourgogne¹⁹. La présence bourguignonne en Alsace posait problème aux Suisses, particulièrement à Berne, dont cela gênait l'expansion. Au début des années 1470, Sigismond de Habsbourg s'est rapproché progressivement des Suisses et de certaines villes libres du sud-ouest de l'Empire (notamment

16 Sur l'entrevue de Trèves, voir VAUGHAN Richard, *Charls the Bold, op. cit.*, p. 138-55 ; EHM-SCHNOCKS Petra, *Burgund und das Reich, op. cit.*, p. 117-193. Sur les raisons de l'échec des négociations, voir en particulier *ID.*, « L'empereur ne doit pas être un non-allemand. Charles le Téméraire, Frédéric III et l'Empire », dans WEIß Stefan (dir.), *Regnum et Imperium. Die französisch-deutschen Beziehungen im 14. und 15. Jahrhundert / Les relations franco-allemandes au XIV^e et au XV^e siècle*, Munich, Oldenbourg, 2008, p. 235-48 (Pariser historische Studien. 83).

17 John Bartier notait déjà : « L'attention de l'Europe se concentrait sur la petite ville ». BARTIER John, *Charles le Téméraire*, Bruxelles, Dessart, 1944, p. 199.

18 Sur l'intervention de Charles dans le conflit de Cologne et le siège de Neuss qui s'ensuivit, voir LANGE Joseph, « *Pulchra Nussia. Die Belagerung der Stadt Neuss 1474/75* », dans *Neuss, Burgund und das Reich*, Neuss, Neuss Stadtarchiv, 1975, p. 9-190 (Schriftenreihe des Stadtarchivs Neuss. 6) ; pour un résumé récent, voir METZDORF Jeans, « *Bedrängnis, Angst und große Mühsal. Die Belagerung von Neuss durch Karl den Kühnen 1474/75* », dans WAGENER Olaf (dir.), « ... *wurfen hin in steine / grôze und niht kleine ...*. *Belagerungen und Belagerungsanlagen im Mittelalter*, Francfort, Lang, 2006, p. 167-88 (Beihefte zur Mediaevistik. 7) ; pour une explication de l'insistance du duc devant Neuss, voir CAUCHIES Jean-Marie, « Charles le Hardi à Neuss (1474/75). Folie militaire ou contrainte politique ? », dans *PCEEB*, n°36 1996, p. 105-16.

19 La Confédération helvétique consistait au départ en l'alliance de huit villes et cantons, à savoir les villes de Zurich, Berne, Lucerne, les cantons de Schwytz, d'Uri et de Glaris et la ville et canton de Zoug. Depuis près de deux siècles, elle était aux prises avec les Habsbourg, qui réclamaient la souveraineté sur cette région. Elle parvint finalement à prendre le dessus. Durant le principat de Charles le Téméraire, la Confédération helvétique, en particulier la ville de Berne, était en pleine expansion. Sur l'histoire de la Suisse au XV^e siècle, voir STETTLER Bernhard, *Die Eidgenossenschaft im 15. Jahrhundert. Die Suche nach einem gemeinsamen Nenner*, Zurich, Widmer-Dean, 2004.

Strasbourg et Bâle). Des traités d'alliance furent signés entre ces différents acteurs en 1474. Une révolte, probablement soutenue par certaines villes suisses, éclata ainsi contre Pierre de Hagenbach, qui gouverne la région au nom du duc. Il fut exécuté le 9 mai 1474. Plusieurs mois plus tard, en novembre, une armée composée de Suisses et d'hommes des villes d'Empire attaque Héricourt, en Bourgogne, afin de devancer une éventuelle réaction de Charles le Téméraire après l'exécution de son gouverneur. Plus tard, à l'été 1475, une coalition de Suisses et de contingents des villes libres lança une série de nouvelles attaques, dans le Vaud. Charles le Téméraire s'est alors retiré de Neuss et peut mener une campagne punitive contre les Suisses et leurs alliés. Il subit cependant une série de revers qui le menèrent à sa perte devant Nancy en 1477²⁰. En janvier 1476, il assiégeait Grandson et, le 2 mars, une armée helvétique vint secourir la ville. Le duc connut une première grande défaite. Si les pertes en hommes furent peu nombreuses, les Suisses récupérèrent un important butin²¹. Charles réunit alors une nouvelle armée en mai et s'attaqua à Morat. Le siège s'éternisait et le 22 juin, le duc essuya un nouveau revers face à une armée de la coalition venue secourir la ville. Cette fois, les pertes étaient lourdes et le duc ne s'en sortit que de justesse. Pendant ce temps, le roi René reprenait le contrôle de la Lorraine que Charles avait conquise en novembre 1475. Le 11 octobre 1476, le duc mit le siège devant Nancy. Au début du mois de janvier 1477, les Suisses et un contingent des villes impériales se dirigeaient vers la ville afin de la secourir. Les Bourguignons, inférieurs en nombre, furent vaincus et Charles le Téméraire perdit la vie dans la bataille, le 5 janvier 1477. Ainsi s'est close l'aventure bourguignonne²².

2.3. La perception de Charles le Téméraire dans l'Empire. Problématique et état de la question

Il apparaît ainsi que la politique ducale sous le principat de Charles le Téméraire était résolument tournée vers l'Empire²³. Que ce soit à Trèves, à Neuss ou durant ses guerres contre les

20 Sur les relations générales entre les Valois de Bourgogne et les Suisses, notamment au travers des chroniques suisses, voir ZAHND Urs Martin, « Burgund und die Eidgenossen : Nachbarn werden Gegner. Alltag und zeitgenössische Chronistik », dans PARAVICINI Werner (dir.), *La cour de Bourgogne et l'Europe. Le rayonnement et les limites d'un modèle culturel*, Ostfildern, Thorbecke, 2013, p. 697-719.

21 Voir DEUCHLER Florens, *Die Burgunderbeute. Inventar der Beutestücke aus den Schlachten von Grandson, Murten und Nancy. 1476/1477*, Berne, Stämpfli, 1963.

22 Un résumé des dites guerres de Bourgogne se trouve dans HIMMELSBASCH Gerrit, *Die Renaissance des Krieges. Kriegsmonographien und das Bild des Krieges in der spätmittelalterlichen Chronistik am Beispiel der Burgunderkriege*, Zurich, Chronos, 1999, p. 17-22 ; sur le gouvernement bourguignon en Alsace sous Hagenbach et le soulèvement contre les Bourguignons voir SIEBER-LEHMANN Claudius, *Spätmittelalterlicher Nationalismus. Die Burgunderkriege am Oberrhein und in der Eidgenossenschaft*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1995, p. 45-94.

23 Contre l'idée reçue que Charles était obsédé par la France et par sa rivalité avec Louis XI, Vaughan affirme : « [...] in the earlier years of his reign, as later, although the fantasy of the destruction of the French royal power kept recurring in his mind, his ambitions, his field of actions, his dreams of conquest, all were towards the Empire. »

Suisses, les entreprises ducalès marquèrent l'esprit de ses contemporains. Dans *Die Renaissance des Kriegeres*, Himmelsbach étudie la perception des guerres de Bourgogne dans les chroniques suisses²⁴. Selon lui, cette guerre fut l'objet d'une production monographique inhabituelle pour l'époque. Il apparaît en effet qu'un certain nombre de chroniques du XV^e siècle est exclusivement consacré aux guerres de Bourgogne. Weber et Sieber-Lehmann ont quant à eux étudié la figure de Charles le Téméraire dans certaines chroniques²⁵. Le premier n'en utilise qu'une seule. Il s'agit de la continuation de la chronique d'Augsbourg de Conrad Bollstatter²⁶. Il y découvre un Charles le Téméraire tyrannique, fasciné par la figure d'Alexandre le Grand et assoiffé de conquêtes. Sieber-Lehmann souligne de son côté l'étonnant parallèle entre l'image de Charles le Téméraire et le sultan Mehmet II, en s'appuyant sur les sources de Suisse et du Rhin-Supérieur. Ces travaux, dont nous reprendrons certains résultats, demeurent très localisés géographiquement. Il n'existe pas encore d'étude générale portant sur la perception de Charles le Téméraire dans l'Empire. Ce sera là l'objet de notre travail.

La désignation d'Empire se révèle d'emblée délicate. Celui-ci demeurerait un ensemble hétérogène à la fin du Moyen Âge. Charles le Téméraire n'était-il pas lui-même prince d'Empire ? Nous limiterons notre enquête à la partie germanophone de celui-ci. Ce choix se justifie par la montée en puissance, au XV^e siècle, d'un sentiment d'appartenance à une *teutsche nation*. Il faut en effet attendre cette période pour voir se répandre l'apposition de « nation allemande » à la notion d'Empire. Progressivement, l'idée d'une identité commune aux peuples de langue allemande s'installe²⁷. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'étudier l'impact d'une telle conception sur l'interprétation des guerres menées contre le duc de Bourgogne.

Pour notre enquête, nous nous appuierons sur trois types de sources. La correspondance diplomatique, une série de *lieder* contemporains au duc et des chroniques rédigées dans les premières décennies suivant sa mort. Nous emploierons également quelques images, issues des différentes chroniques, sans toutefois réaliser une analyse systématique de la représentation visuelle du duc de Bourgogne.

VAUGHAN Richard, *Charles the Bold*, op. cit., p. 42.

24 HIMMELSBACH Gerrit, op. cit. Les guerres de Bourgogne, en allemand, *Burgunderkriege*, désignent les différents conflits qui opposèrent Charles le Téméraire d'une part, les Suisses et leurs alliés d'autre part, entre 1474 et 1477. L'exécution de Hagenbach le 9 mai 1474 est traditionnellement considérée comme le déclencheur de ces guerres. Le siège de Neuss n'est pas compris dans ces conflits.

25 WEBER Dieter, « Karl der Kühne in der Meisterlin-Fortsetzung des Konrad Bollstatter (aus Cgm 213) », dans PARIGGER Harald (dir.), *Porta Ottoniana. Beiträge zur fränkischen und bayerischen Landesgeschichte*. Otto Meyer zum achtzigsten Geburtstag gewidmet, Bayreuth, Bücher GmbH, 1986, p. 138-59 et SIEBER-LEHMANN Claudius, *Spätmittelalterlicher Nationalismus. Die Burgunderkriege am Oberrhein und in der Eidgenossenschaft*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1995.

26 Pour la présentation des différentes chroniques citées ici, cf. chapitre 3, p. 20.

27 MORAW Peter, « Das Reich im mittelalterlichen Europa », dans SCHNEIDMÜLLER Bernd et WEINFURTER Stefan (dir.), *Heilig – Römisch – Deutsch. Das Reich im mittelalterlichen Europa*, Dresde, Sandstein, 2006, p. 440-50.

L'objectif de ce travail n'est pas de présenter une étude exhaustive de la perception du duc dans l'Empire. Il ne s'agit pas non plus d'une compilation des apparitions du duc de Bourgogne dans les sources choisies. Nous tenons plutôt à mettre en lumière les principaux traits définissant la figure de Charles le Téméraire dans les sources allemandes. Ces sources, diverses, ne seront pas traitées séparément. Bien entendu, la correspondance diplomatique ne peut être abordée comme une chronique officielle ou comme un *lied*. L'objectif demeure cependant de présenter la perception générale du duc. Nous montrerons, lorsque cela s'avérera pertinent, comment la correspondance diplomatique suggère déjà certaines caractéristiques propres au Charles des chroniques. Les *lieder* eurent également un impact important, que nous tâcherons de souligner. Il deviendra alors possible de dresser le portrait général de Charles le Téméraire dans l'espace allemand. Cela ne signifie pas pour autant que nous nous contenterons d'une lecture diagonale des textes ni de recueillir des « impressions générales » du duc de Bourgogne. Au contraire, notre attention se portera sur les détails, comme le vocabulaire employé ou l'articulation des différents éléments au sein d'un même texte. Il nous faudra également revenir à de nombreuses reprises sur le contexte culturel de la fin du Moyen Âge, afin de déchiffrer correctement ces textes. Les thèmes évoqués sont multiples. Notre travail s'articulera dès lors autour d'une analyse poussée des textes, accompagnée d'un recours systématique à l'historiographie.

De notre enquête ressortiront quatre grandes caractéristiques, qui nous semble définir la figure Charles le Téméraire dans l'espace allemand. Ayant été un ennemi de l'Empire, ou du moins de diverses composantes de celui-ci, un *Feindbild* du duc de Bourgogne s'est formé entre la fin de son principat et les premiers mois suivant sa mort²⁸. Il apparaît d'abord comme un prince puissant. Cette puissance est illustrée par sa richesse, qu'il déploie en diverses occasions. L'entrevue de Trêves occupe à cet égard une place particulière. Les Allemands purent y découvrir le duc de Bourgogne. Ce riche et puissant prince a plusieurs fois entrepris des actions militaires contre l'Empire. Il fut perçu comme un danger pour l'Empire ou pour les Suisses. Le souvenir de cette menace demeure prégnant plusieurs années après sa mort. Ce sera le second thème abordé. Cette menace était d'autant plus grande que le duc apparaît dans les textes comme un prince tyrannique. Ceux-ci tendent à lui attribuer, tant dans son comportement que dans ses actes, les attributs du tyran. Finalement, ce tyran a échoué dans ses entreprises. Il fut mis en fuite à plusieurs reprises et fut retrouvé mort après la bataille de Nancy. Le dernier chapitre s'attachera à montrer comment fut perçu ce prince en échec. Il ne faut bien sûr pas croire que ces thématiques apparaissent

28 *Feindbild* ou image de l'ennemi se définit comme la construction d'une image négative d'un groupe ou d'une personne considérés comme menaçants. Cette construction se fait ici via les *lieder* et les chroniques diffusés de façon plus ou moins large selon le cas. Pour une définition complète voir REISIGL Martin, « Feindbild », dans UEDING Gert (dir.), *Historisches Wörterbuch der Rhetorik*, vol. 10, 2012, p. 291-304.

distinctement dans les différentes sources. Au contraire, elles se mélangent, apparaissent implicitement. Les différents auteurs n'insistent pas sur les mêmes aspects. Un des enjeux de ce travail sera de démêler les différents traits de la figure de Charles le Téméraire, pour les présenter de façon structurée et cohérente au lecteur.

Il nous faudra également relativiser nos conclusions. Avant de présenter plus en détail les sources utilisées, notons d'emblée que les chroniques, notre source principale, sont à une écrasante majorité issues du milieu urbain²⁹. Par ailleurs, près de la moitié de nos chroniques proviennent du Rhin-Supérieur ou de Suisse. Il faut dire que ce sont les régions où Charles le Téméraire fut le plus actif militairement et donc où il laissa le souvenir le plus prégnant. Il n'est donc pas étonnant que les chroniques portant sur son action y soient plus nombreuses. Nos résultats refléteront par conséquent principalement la vision des villes, *a fortiori* de celles du sud-ouest de l'Empire.

L'historiographie ne manque pas lorsqu'il s'agit d'étudier la maison des Valois de Bourgogne et Charles le Téméraire³⁰. Citons d'abord les travaux de Vaughan, quelque peu anciens, mais toujours indispensables. Plusieurs historiens se sont spécialisés dans les questions bourguignonnes. Werner Paravicini a rédigé de nombreux ouvrages et articles à ce sujet, dont une biographie du duc. Bertrand Schnerb est pour sa part un très bon connaisseur des premiers ducs de Bourgogne et l'auteur de l'essentiel *l'Etat bourguignon*. Plus récemment, Élodie Lecuppre-Desjardin fait le point sur la dynastie des Valois de Bourgogne dans *Le royaume inachevé des ducs de Bourgogne*. Nous devons également mentionner les travaux de Jean-Marie Cauchies, qui fait par ailleurs le choix de nommer le duc de Bourgogne Charles *le Hardi*. Les travaux de Jean-Marie Moeglin pourront quant à eux nous éclairer sur la situation dans l'Empire à la fin du Moyen Âge. Pour étudier les relations du duc de Bourgogne avec l'Empire, nous disposons des travaux de Petra Ehm Schnocks. Elle s'est notamment intéressée de près à l'entrevue de Trèves. La question de la perception du duc dans l'Empire, si l'on excepte les travaux de Sieber-Lehmann, reste peu étudiée par les historiens. Cet auteur demeure cependant essentiel et nous reviendrons à plusieurs reprises sur ses travaux au cours de notre enquête.

Notons enfin que nos sources sont documentées de façon plus ou moins précise selon les cas. Certaines sont depuis longtemps l'objet de l'intérêt des historiens. Citons par exemple la chronique Diebold Schilling. D'autres ont à peine été étudiées, à l'instar de la chronique de Conrad Bollsatte. Cette dernière n'est pas éditée, ce qui explique sans doute le manque de travaux à son sujet.

29 À l'exception de celles de Ludwig von Eyb, Jakob Unrest et Albert de Bonstetten. Cela ne signifie pas que les chroniqueurs rédigent tous au service de leur ville, mais ils appartiennent souvent à une élite intellectuelle urbaine.

30 Pour les ouvrages que nous citerons ci-après, nous renvoyons le lecteur à notre bibliographie.

3. Présentation des sources

Afin de répondre à cette problématique, nous emploierons un panel de sources varié. Étant donné l'ampleur de notre sujet, nous avons fait le choix d'employer peu de sources inédites³¹. De nombreux corpus de sources d'archives ont été édités aux XIX^e et XX^e siècles, à l'instar des chroniques que nous avons recensées.

Nous utiliserons trois catégories de sources. La première d'entre elles comprend une série de documents que nous qualifierons de « rapports et missives politiques ». Charles le Téméraire fut mêlé à de nombreuses reprises aux affaires de l'Empire. Les acteurs politiques allemands ont discuté et échangé à propos de ces affaires et évoquent, dans leur correspondance, le duc de Bourgogne. L'entrevue de Trèves ou le siège de Neuss furent à cet égard l'objet de nombreuses lettres. À l'occasion de ces événements, les grands princes ont souvent envoyé des émissaires, chargés de leur faire des rapports détaillés de la situation. Ces rapports, lorsqu'ils sont conservés, nous offrent d'importantes informations sur la perception du duc. Dans ces documents, nous pouvons déjà retrouver une série de traits qui ont caractérisé par la suite la figure du duc de Bourgogne dans les sources littéraires. La seconde catégorie de sources consiste en une série de *lieder* et poèmes, souvent écrits à la suite des différentes batailles menées par le duc de Bourgogne. Encore une fois, limités dans notre recherche, nous nous bornerons principalement aux *lieder* recensés par Liliencron. Plus encore que dans les sources diplomatiques, les *lieder* dessinent le portrait d'un duc de Bourgogne déjà fort semblable à celui que nous retrouverons dans les chroniques. Nous devons également nous arrêter sur un poème présent dans le calendrier lunaire de 1475, dont la diffusion dans le Rhin-Supérieur et en Suisse fut prouvée par Sieber-Lehmann.

Enfin, les sources narratives, dont la plupart sont des chroniques, représenteront notre source principale. Nous avons recensé une série de textes rédigés entre 1477 et le début du XVI^e siècle. Grâce à eux, nous pourrions tenter de reconstituer le portrait de Charles le Téméraire. Des similitudes apparaissent clairement entre les différents textes, même les plus éloignés de l'Empire. Nous y découvrons ainsi une image relativement homogène du duc de Bourgogne, nous laissant appréhender la façon dont il était perçu par les Allemands. Plus que les autres sources, les chroniques, qui furent lues et diffusées, permettent de percevoir la figure de Charles le Téméraire dans l'Empire.

31 Seule une chronique n'est pas éditée, mais un manuscrit a été numérisé et est disponible en ligne.

3.1. Rapports et missives politiques

Charles le Téméraire est intervenu à plusieurs reprises dans l'Empire. Cela a pu susciter l'étonnement, comme à Trèves, ou l'inquiétude, comme à l'occasion du siège de Neuss et des guerres contre les Suisses et leurs alliés. Quoi qu'il en soit, les différents acteurs politiques ont échangé à propos du duc. Il peut s'agir, entre autres, des villes helvétiques ou des villes libres d'Empire, des princes d'Empire ou de la cour impériale. Ces différents acteurs communiquent et commentent les entreprises duciales. L'on notera par ailleurs l'existence d'un réseau de communication particulièrement développé entre les villes suisses et celles du Rhin-Supérieur³². Les rapports des ambassadeurs ou représentants des princes et des villes ont également leur importance³³. Ceux de notre corpus furent principalement rédigés à l'occasion de la rencontre de Trèves et du siège de Neuss. Ces sources nous offriront en premier lieu l'opinion des élites et des décideurs. Il fut difficile d'en tirer des informations. Si les sources littéraires dressent un portrait clair du duc de Bourgogne, la correspondance entre acteurs politiques se veut pragmatique. En lisant attentivement, il est toutefois possible de déceler quelques éléments ayant trait à la perception du duc de Bourgogne. Mieux, il s'avère que plusieurs de ces éléments se retrouvent également dans les chroniques. Il faut dire que plusieurs de ces chroniqueurs rédigeaient sur commande des autorités urbaines et ont eu accès à cette documentation, qu'ils utilisent comme source pour leurs textes. De nombreux répertoires de sources furent consultés au cours de ce travail. Nous ne les recenserons pas tous, mais nous contenterons de ceux pour lesquels nous avons pu tirer quelques documents pertinents.

Sur les affaires générales de l'Empire, les *Urkundliche Nachträge zur Österreichisch-Deutschen Geschichte im Zeitalter Kaiser Friedrich III.* contiennent une série de documents, principalement des missives, rédigés par divers acteurs politiques de l'Empire sous le règne de Frédéric III³⁴. L'éditeur cherche à offrir des documents permettant, entre autres, d'éclairer les relations entre l'empereur Frédéric et Mathias Corvin ou Charles le Téméraire³⁵. Les années 1473, 1474 et 1475, qui voient la rencontre de Trèves et le siège de Neuss, sont particulièrement bien documentées. La correspondance de l'électeur de Brandebourg Albert Achille représente

32 SIEBER-LEHMANN Claudius, *Spätmittelalterlicher Nationalismus*, op. cit., p. 27.

33 Au Moyen Âge, particulièrement au XV^e siècle, se développe l'habitude de gouverner par lettres. Loin d'exprimer le point de vue spontané des différents acteurs, ces lettres s'avèrent tout à fait formalisées. Les échanges entre ambassadeurs et princes s'inscrivent dans cette tradition. MOEGLIN Jean-Marie, « Du gouvernement par lettres. Conclusions », dans DUMÉZIL Bruno et VISSIÈRE Laurent (dir.), *Épistolaire politique I. Gouverner par les lettres*, Paris, PUPS, 2014, p. 253-264.

34 *Urkundliche Nachträge zur Österreichisch-Deutschen Geschichte im Zeitalter Kaiser Friedrich III.*, BACHMANN Adolf (éd.), Vienne, 1892 (Fontes Rerum Austriacarum. 2,46).

35 *Ibid.*, p. V.

également une source majeure³⁶. Priebatsch a édité une partie considérable de cette correspondance, dont il ne faut pas sous-estimer l'importance. Albert Achille était l'un des princes les plus puissants de l'Empire. Il participa à la lutte contre les Turcs et les Hongrois et prit également les armes contre Charles le Téméraire lors du siège de Neuss. Par ailleurs, plus de 3000 lettres de sa correspondance nous sont parvenues. Il s'agit du seul prince allemand du Moyen Âge pour lequel une telle quantité de lettres fut conservée³⁷. Dans ces lettres sont évoquées toutes les affaires touchant à l'Empire. Ajoutons finalement les *Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit* qui reprennent une série de documents concernant l'histoire de l'Empire au Moyen Âge³⁸. Le onzième tome nous offre quelques documents dignes d'intérêt.

Pour le siège de Neuss, quelques documents utiles se trouvent dans le répertoire d'Ernst Wülcker. Il édita une série de textes, principalement des missives, concernant le siège de Neuss³⁹. Les *Acten zum Neusser Kreige* d'Adolf Ulrich se concentrent également, comme leur nom l'indique, sur les documents émis durant le siège de Neuss⁴⁰. Cette recension s'est faite à l'occasion d'une édition critique de la chronique de Wierstraat⁴¹. 215 documents sont ici édités, parmi lesquels une majorité de lettres et de rapports.

Finalement les *Aktenstücke zur Geschichte der Burgunderkriege* sont une recension de 31 échanges de missives entre Lucerne et d'autres villes, notamment Berne, au moment des guerres de Bourgogne⁴².

Les deux dernières sources se révèlent particulièrement intéressantes. La première est un ensemble de deux lettres, l'une datée du 7 octobre 1473, la seconde du 2 novembre 1473, d'un auteur anonyme présent durant l'entrevue de Trèves⁴³. L'on ne sait de lui que ce que l'on devine de ses lettres. Il appartient à la suite de l'électeur de Mayence, sans toutefois y occuper une place de premier rang. Ces deux lettres, rédigées en latin, font le compte-rendu du déroulement de l'entrevue

36 *Politische Correspondenz des Kurfürsten Albrecht Achilles*, PRIEBATSCH Felix (éd.), 2 vol., Leipzig, von Hirzel, 1894-97.

37 MÜLLER Mario (dir.), *Kurfürst Albrecht Achilles (1414-1486). Kurfürst von Brandenburg, Burggraf von Nürnberg*, Ansbach, 2014, p. VII-VIII ; pour son rôle dans la lutte contre Charles le Téméraire, voir LEUKEL Patrick, « *des hers obirster heuptman. Zur Rolle Albrechts Achilles für Kaiser Friedrich III. im Neusser Kriege (1474/1475)* », dans MÜLLER Mario (dir.), *op. cit.*, p. 511-25.

38 *Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit. Organ des Germanischen Museums*, vol. 11, Nuremberg, Artistisch-literarischen Anstalt des Germanischen Museums, 1864.

39 « *Urkunden und Acten betreffend die Belagerung der Stadt Neuss am Rhein (1474-75)* », WÜLCKER Ernst (éd.), Francfort, Verein für Geschichte und Alterthumskunde zu Frankfurt-am-Main, 1877.

40 *Acten zum Neusser Kriege. 1472-1475*, ULRICH Adolf (éd.), Cologne, Boissérée, 1889 (*Annalen des Historischen Vereins für den Niederrhein*. 49).

41 Cf. *infra*, p. 32.

42 *Aktenstücke zur Geschichte der Burgunderkriege*, BELL Friedrich et SCHNELLER Joseph (éd.), dans *Der Geschichtsfreund : Mittheilungen des Historischen Vereins Zentralschweiz*, n° 23, 1868, p. 54-106.

43 « *Ein neuer Bericht über die Zusammenkunft Friedrichs III. und Karls des Kühnen zu Trier 1473* », BERTALOT L. (éd.), dans *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, t. XXX, 1911, p. 419-30.

de Trèves. Il s'agit à cet égard d'une source essentielle. Certes, le vassal de l'archevêque ne semble pas au courant du contenu exact des négociations. Il nous offre en revanche une description précise des diverses festivités qui prirent place à Trèves, notamment durant la première semaine des négociations.

Le *Libellus de magnificentia ducis Burgundiae in Treveris visa conscriptus* n'est pas un « rapport politique » à proprement parler. Ce n'est pas non plus une source narrative. Il s'agit d'un texte anonyme, diffusé en allemand, néerlandais et latin. Il nous offre un compte-rendu complet de l'entrevue de Trèves. Comme le vassal de l'archevêque de Trèves, l'auteur insiste sur les magnificences déployées par le duc de Bourgogne. Nous ignorons l'origine de l'auteur, mais le texte fut largement diffusé dans l'Empire. L'original est perdu et le texte ne nous est parvenu que par des chroniques, comme celle de Diebold Schilling⁴⁴. Les différentes versions sont recensées dans les *Basler Chroniken*⁴⁵. Nous n'utiliserons pas dans notre travail la version néerlandaise. Ces deux dernières sources nous permettent d'étudier la perception du faste déployé par le duc de Bourgogne à Trèves. Nous montrerons en effet que les Allemands furent stupéfaits d'une si grande richesse.

3.2. *Lieder* et poèmes

À côté des missives, les *lieder* représentent un autre type de source contemporaine du duc dont il ne faut pas négliger l'importance. Ils forment une catégorie hétérogène. Dès les XIII^e et XIV^e siècles sont apparus les *lieder* laïcs⁴⁶. L'on y classe notamment les chants d'amour ou les chants historiques. Au XIV^e siècle en particulier émerge le *lied* historico-politique⁴⁷. Le genre atteint son apogée aux XV^e et XVI^e siècles. Dans ces chants, on ne s'intéresse plus à des expériences ou des sentiments individuels, mais à des événements à portée politique. De ce genre émerge, dans la seconde moitié du XV^e siècle, le *Zeitungslied*. Les thèmes peuvent être des événements politiques, mais également des expériences personnelles, des catastrophes naturelles ou des événements miraculeux. Ils traitent à chaque fois une situation contemporaine, souvent dans une intention de propagande. Peu de ces *lieder* nous sont parvenus. Il semble que ces chants aient été lus en public et parfois largement diffusés⁴⁸. Il nous semble que nous pouvons classer dans cette catégorie les *lieder*

44 SCHANZE Frieder et SCHANZE Iris, « Karl der Kühne und die Burgunderkriege », dans VL, vol. 4, p. 1007.

45 « Der Libellus de magnificentia ducis Burgundiae in Treveris visa conscriptus », dans *Basler Chroniken*, t. III, Leipzig, von Hirzel, 1887, p. 332-64.

46 *Weltliche lieder*.

47 *Historisch-politische Lied*.

48 Sur les *lieder* comme source au bas Moyen Âge en Allemagne, voir RUPRICH Hans, *Die deutsche Literatur vom späten Mittelalter bis zum Barock*, 2^e éd., vol. 1, Munich, Beck, 1994, p. 183-91.

que nous emploierons. Souvent, ils ont été écrits à la suite des batailles menées contre le duc. Les batailles de Grandson, Morat et Nancy furent ainsi l'objet de nombreux chants. Ces *lieder* ont pu être considérés comme un outil de propagande au service des villes. On veut chanter les victoires suisses ou allemandes face au duc de Bourgogne. Sieber-Lehmann, sans exclure cette possibilité, rappelle que la question de la rétribution des auteurs par les autorités se fait en fonction du succès que rencontre l'auteur. Il estime également que l'auteur peut jouir d'une certaine indépendance par rapport aux autorités urbaines. Ainsi, l'auteur n'est pas nécessairement le héraut d'une propagande urbaine. À l'aide de l'exemple de la guerre des paysans, il montre que les *lieder* peuvent être écrits contre les villes. Il ajoute enfin que ces *lieder* devaient être interprétés et chantés devant un public relativement large et n'étaient sans doute pas réservés aux classes dirigeantes de la ville⁴⁹. Reste que, le plus souvent, les *lieder* retrouvés chantent les exploits des villes et conspuent l'action du duc de Bourgogne. Ces *lieder*, comparés aux missives politiques, reflètent sans doute une opinion plus large, au moins dans les milieux urbains. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, Liliencron a réuni un nombre important de *lieder* allemands, dont une quantité non négligeable concerne le duc de Bourgogne. Plus précisément, le deuxième volume, sur un total de quatre, contient une vingtaine de poèmes concernant plus ou moins directement Charles le Téméraire⁵⁰. Les limites de ce travail ne nous permettent pas une analyse de l'ensemble des *lieder* produits durant les guerres de Bourgogne. Nous nous cantonnerons donc à cette édition. Une grande partie des *lieder* mentionnés et utilisés par les historiens modernes sont repris chez Liliencron, ce qui motive notre choix.

Citons également un poème latin édité par von Knouau, écrit rapidement après la mort de Charles le Téméraire⁵¹. On s'écarte ici des *lieder* populaires. Nous pouvons en effet douter que des poèmes latins aient pu être compris par le plus grand nombre. Celui-ci laisse d'ailleurs transparaître la formation humaniste de son auteur, Ludwig Dringenberg (?-1477). Celui-ci fut clerc à Paderborn, en actuelle Rhénanie-du-Nord-Westphalie. En 1441, il enseignait à l'école latine de Sélestat, où il demeura jusqu'à sa mort en 1477. Nous conservons de lui toute une série de poèmes. Celui qui nous intéresse fut écrit l'année de sa mort, la même que celle du duc⁵².

Citons finalement le *Kalendergedicht*. Paru à la fin de l'année 1474, il s'agit d'une source tant originale qu'essentielle. Ce genre littéraire affectait un large public et a pour premier objectif

49 SIEBER-LEHMANN Claudius, *Spätmittelalterlicher Nationalismus*, op. cit., p. 28-29.

50 VON LILIENCRON Rochus, *Die historischen Volkslieder der Deutschen. Von 13. bis 16. Jahrhundert*, vol. 2, Leipzig, Vogel, 1866.

51 VON KNONAU Gerold Meyer, « Zwei lateinische Gedichte auf die Kämpfe gegen Karl den Kühnen », dans *Anzeiger für Schweizerische Geschichte*, vol. 1, 1873, p. 315-21.

52 WORSTBROCK F. J., « Dringenberg, Ludwig », dans *VL*, vol. 2, p. 235-37.

d'indiquer les nouvelles lunes⁵³. Il s'agissait d'un instrument essentiel à la médecine de la fin du Moyen Âge⁵⁴. Ces calendriers contenaient généralement des poèmes. Dans celui de l'année 1474, le texte se révèle résolument anti-bourguignon. Écrit dans le Rhin-Supérieur, l'imprimerie permet désormais une large diffusion de ce genre de texte et un impact allant bien au-delà de sa région d'origine⁵⁵. Consulté toute l'année, il ne faut pas sous-estimer son effet, d'autant plus que le poème était sans doute récité en public. Selon Sieber-Lehmann, il s'agirait d'une synthèse de la propagande anti-bourguignonne et le poème contre le duc de Bourgogne aurait inspiré les auteurs postérieurs en Suisse et dans le Rhin-Supérieur⁵⁶. Sa large diffusion en fait une source essentielle pour notre travail.

Contrairement à la correspondance diplomatique, qui reflète la vision des décideurs, les *lieder* et le calendrier lunaire présentent une vision plus « populaire » du duc de Bourgogne⁵⁷. Lus ou entendus par un plus grand nombre, leur impact en milieu urbain est certain. Dès les années 1474 à 1477, on y retrouve une série d'éléments qui reviennent dans les chroniques après la mort de Charles le Téméraire.

3.3. Sources narratives

Si nous ne négligeons pas l'importance des sources précédentes, nos résultats seront principalement basés sur une étude approfondie des œuvres présentées ci-dessous. Le 5 janvier 1477, Charles le Téméraire tombait devant Nancy. Le duc de Bourgogne appartenait désormais à l'histoire. Il devint ainsi l'objet d'une série de travaux historiques élaborés dans l'Empire entre sa mort et le début du XVI^e siècle. Nous nous sommes limités aux premières décennies suivant la mort de Charles, estimant que son souvenir a progressivement commencé à s'estomper à partir des premières années du XVI^e siècle. À vrai dire, l'essentiel des travaux « monographiques » sur les guerres de Bourgogne apparaît dès les premières années suivant la mort du duc. Nous n'ignorons bien sûr pas que la mémoire du duc de Bourgogne ne disparaît pas entièrement au cours des siècles

53 Le poème est édité par Sieber-Lehmann dans SIEBER-LEHMANN Claudius, « Eine Neue Version eines Mondtraktates/Kalendergedichtes auf das Jahr 1475 », dans *Daphnis. Zeitschrift für Mittlere Deutsche Literatur*, t. XXII, 1993, p. 706-10. Il se base sur une version bernoise du poème.

54 Sur l'utilité médicale de ces calendriers, voir ECKEHARD Simon, *The Türkenkalender (1454). Attributed to Gutenberg and the Strasbourg Lunation Tracts*, Cambridge, 1988, p. 17-24 (Speculum Anniversary Monographs. 14).

55 Le doute demeure quant à son origine exacte. Certains pensent qu'il fut d'abord imprimé à Bâle, d'autre à Strasbourg. SIEBER-LEHMANN Claudius, « Eine Neue Version eines Mondtraktates/Kalendergedichtes auf das Jahr 1475 », *op. cit.*, p. 702.

56 *Ibid.*, p. 701-06.

57 Sans aller jusqu'à parler d'opinion publique, nous pouvons supposer que ces textes lus en public connaissaient une audience plus larges que les missives et rapports politiques.

qui suivirent. Les limites de ce travail ne nous permettent toutefois pas une étude approfondie de l'image du duc de Bourgogne durant une si longue période.

Beaucoup de ces travaux sont des chroniques locales. Rédigées dans un cadre régional, elles s'intéressent en premier lieu, mais pas exclusivement, à l'histoire de la région qui les a vues naître. Souvent, l'auteur est également issu de cette région⁵⁸. Parmi les chroniques que nous emploierons, nombreuses sont celles qui virent le jour en milieu urbain⁵⁹. Les chroniques urbaines se centrent en particulier sur l'histoire récente des villes, phénomène relativement nouveau à la fin du Moyen Âge et assez important dans le cadre des guerres de Bourgogne⁶⁰. Habituellement centrées sur la ville et ses environs, ces chroniques contribuent à la construction de l'identité urbaine⁶¹. À cet égard, les guerres de Bourgogne prennent une importance considérable. Ces chroniques font souvent état des batailles menées par les villes contre Charles le Téméraire. Elles participent au processus mémoriel, à côté des processions et autres commémorations. On veut rappeler l'héroïsme des bourgeois et de leurs luttes pour la survie de la communauté. Ce phénomène est particulièrement marqué en Allemagne⁶². Sachant cela, il n'est guère étonnant que les villes du Rhin-Supérieur et de Suisse aient produit un grand nombre de travaux évoquant les guerres de Bourgogne. Il est également notable de constater que, dans cet espace, plusieurs travaux sont consacrés exclusivement à la lutte entre Charles le Téméraire et les Suisses et leurs alliées. Sans exclure d'autres explications, nous pouvons avancer que l'action de Charles le Téméraire toucha bien plus cette région que le reste de l'Europe⁶³.

58 VAN HOUTS Elisabeth, *Local and Regional Chronicles*, Turnhout, Brepols, 1995, p. 13-15 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental. 74).

59 Sur l'historiographie urbaine, voir MOEGLIN Jean-Marie, « L'historiographie urbaine dans l'Empire », dans CHAZAN Mireille et NAUROY Gérard (dir.), *Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge*, Berne, Peter Lang, 2011, p. 373-406.

60 VAN HOUTS Elisabeth, *op. cit.*, p. 46-47. Non seulement ces chroniques se centrent sur l'histoire récente, mais beaucoup d'entre elles ont pour principal objet les guerres de Bourgogne. Pour Himmelsbasch, cela illustre un tournant dans la conception même de la guerre à la fin du Moyen Âge. La monographie de guerre avait en effet disparu au sortir de l'Antiquité (à l'exception notable des croisades). Elle ressurgit après les guerres de Bourgogne. L'auteur donne deux explications. D'une part, les guerres de Bourgogne ont redéfini entièrement la carte politique européenne. D'autre part, plus encore que les précédentes, ces guerres eurent un impact important sur les populations. HIMMELSBASCH Gerrit, *op. cit.*, p. 11-15. Sur la mémoire urbaine à la fin du Moyen Âge, voir les contributions présentées dans BRAND Hanno, MONNET Pierre et STAUB Martial (dir.), *Memoria, Communitas, Civitas. Mémoire et conscience urbaines en Occident à la fin du Moyen Âge*, Ostfildern, Thorbecke, 2003.

61 À ce propos, voir ZAHND Urs Martin, « Stadtchroniken und autobiographische Mitteilungen. Studien zur Selbstdarstellung spätmittelalterlicher Bürger », dans KLAUS Arnold, SCHMOLINSKY Sabine et ZAHND Urs Martin (dir.), *Das dargestellte Ich. Studien zu Selbstzeugnissen des späteren Mittelalters und der frühen Neuzeit*, Bochum, Winkler, 1999, p. 29-51.

62 MONNET Pierre, « La ville et la guerre dans quelques cités de l'Empire aux XIV^e et XV^e siècles : de l'urgence immédiate à la mémoire identitaire », dans RAYNAUD Christiane (dir.), *Villes en guerre. XIV^e-XV^e siècles. Actes du colloque tenu à l'Université de Provence (8-9 juin 2006)*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 2008, p. 185-224.

63 Pour Micheal Jucker, il pourrait s'agir d'une réponse suisse au problème de la légitimité de leur guerre. À Grandson, les villes suisses se sont emparées d'un important butin. N'étant pas nobles et menant ainsi une guerre pouvant être considérée comme « illégale », il y aurait eu, de la part des autorités urbaines, une volonté de justifier cette guerre. JUCKER Michael, « Ereignisbildung, Rechtfertigung und Öffentlichkeiten im hoch- und spätmittelalterlichen Kriegswesen. Kommunikationshistorische Beobachtungen und vergleichende Überlegungen am Beispiel des 4.

À côté de ces chroniques centrées sur les guerres de Bourgogne et Charles le Téméraire, un certain nombre d'autres textes n'ont pas pour objet principal le duc. Ils évoquent tout de même son principat et ses conflits avec l'Empire. Il est par ailleurs remarquable que plusieurs chroniques issues de villes plus éloignées s'attardent sur la figure du duc de Bourgogne. Ainsi, des chroniques venant d'Augsbourg, d'Erfurt ou de Lübeck s'arrêtent longuement sur la « matière bourguignonne ».

Certaines chroniques sont des chroniques illustrées. Quelques images représentent le duc de Bourgogne. Nous pourrions ainsi émettre quelques commentaires sur la représentation visuelle du duc de Bourgogne. Notons toutefois que ces images ne sont pas très nombreuses et n'autoriseront pas de conclusions générales. Elles permettront le plus souvent d'enrichir et de nuancer notre propos, sans apporter d'éléments fondamentalement nouveaux.

Ajoutons finalement qu'il est difficile d'évaluer l'impact d'une chronique. Certaines furent imprimées, d'autres sont manuscrites. Nous devons toutefois rester prudents. Une chronique imprimée ne connaît pas nécessairement une diffusion plus importante qu'une chronique manuscrite. Pour chaque texte, nous devons étudier la diffusion, au moyen des travaux récents et de la tradition manuscrite. Il nous faudra pour ce faire nous cantonner aux informations que nous offre l'historiographie, ne pouvant aller plus loin dans le cadre de ce travail. Nous chercherons à mettre en lumière les liens entre ces différentes chroniques.

Nous l'avons dit, presque l'ensemble de nos chroniques sont des chroniques urbaines. Leur nature et leurs objectifs sont cependant divers. Nous classerons les textes en trois catégories. La première comprend les chroniques rédigées très tôt après la bataille de Nancy, qui ne traitent presque exclusivement que du duc de Bourgogne et de ses guerres dans l'Empire. Elles ont un caractère « monographique », qu'a étudié Himmelsbasch. La seconde catégorie reprend les œuvres qui s'intéressent à l'histoire d'une ville ou d'une région. Ce faisant, elles évoquent les affaires générales de l'Empire, dont celles qui concernent le duc de Bourgogne. Enfin, une dernière catégorie comprend cinq textes, dont les spécificités ne nous permettent pas de les classer dans l'une des deux premières catégories. Trois d'entre eux se présentent comme des séries de notes prises au fur et à mesure des événements, parfois dans le but de préparer le matériel à la rédaction d'une chronique. Les deux autres sont des chroniques qui, par leur nature et leurs objectifs, ne peuvent être classées dans les deux premières catégories.

Kreuzzugs und der Burgunderkriege », dans KINTZINGER Martin et SCHNEIDMÜLLER Bernd (dir.), *Politische Öffentlichkeit im Spätmittelalter*, Sigmaringen, 2011, p. 319-321. Nous aurons l'occasion au cours de ce travail de montrer l'impact de ce besoin de légitimité sur la construction de l'image du duc.

Sources narratives. Tableau récapitulatif

<i>Auteur</i>	<i>Nom de l'œuvre</i>	<i>Lieu de production</i>	<i>Date de rédaction / parution</i> ⁶⁴
Albert de Bonstetten	Germania in prelia Karolus quondam Burgundiae ducis et in finem ejus	Suisse	1477
Anonyme	Burgundische Legende	Strasbourg	1477
Hans Erhart Tüsch	Burgundische Historie	Strasbourg	1477
Conrad Pfettisheim	Geschichte Peter Hagenbachs und der Burgunderkriege	Strasbourg	1477
Nicolaus	De preliis et occasu ducis Burgundie historia	Strasbourg	1477
Diebold Schilling	Burgunderchronik	Berne	1483
Anonyme	Speyrer Chronik	Spire	1477
Konrad Bollstatter	Continuation de Meisterlin	Augsbourg	1479
Hector Müllich	Continuation de Meisterlin	Augsbourg	1487
Anonyme	Breisacher Reimchronik	Brisach	1480
Anonyme	Lübecker Chronik	Lübeck	1483
Gerold Edlibach	Zürcher- und Schweizer Chronik	Zürich	1487 (1517)
Jakob Unrest	Österreichische Chronik	Carinthie (Autriche)	1493 (1499)
Anonyme	Koelhoffische Chronik	Cologne	1499
Petermann Etterlin	Kronica von der loblichen Eydtenoschaft	Lucerne	1507
Henri Brennwald	Schweizerchronik	Embrach	1509
Johannes Knebel	Diarium	Bâle	1473-79
Nicolaus Rüsch	/	Bâle	1477-1506
Konrad Stolle	Thüringische Chronik	Thuringe	ca. 1500
Christian Wierstraet	Histori des bellegs van Nuis	Neuss	1475
Ludwig von Eyb	Geschichten und Taten Wilwots von Schaumberg	Bavière	1507

64 Entre parenthèses est indiquée une seconde date si le travail a été repris et poursuivi après une première rédaction.

3.3.1. Chroniques centrées sur les guerres de Bourgogne

Albert de Bonstetten (1442/43-1504/5) est l'auteur de la première chronique centrée sur les guerres de Bourgogne. Il écrit son travail directement après la mort de Charles le Téméraire. Celui-ci fait partie des quelques chroniques n'appartenant pas à la littérature urbaine. Issu d'une famille noble, il fut très tôt destiné à une carrière ecclésiastique à Einsiedeln (actuelle Suisse). Il était en très bonne relation avec les Suisses et visita à plusieurs reprises les villes de la Confédération. Son beau-frère occupait d'ailleurs une place importante à Zurich⁶⁵. Son cadet, Andreas Roll, s'est quant à lui battu au côté de Berne durant les guerres de Bourgogne⁶⁶. Il reçut une formation humaniste et rédigea en avril 1477 la *Germania in prelia Karolis quondam Burgundiae ducis et in finem ejus* qu'il traduisit dans le courant du mois en allemand (*Die tütschen stritt Karoli, Ettwann Hertzogen zu Burgund und in sin ende*)⁶⁷. Son travail est relativement court et comporte une vingtaine de pages. Le duc de Bourgogne est au centre du texte. Par moments, l'œuvre ressemble plus à un discours destiné à Charles le Téméraire qu'à une chronique. Il arrive en effet à Bonstetten d'écrire à la deuxième personne, s'adressant tantôt à Charles, tantôt au peuple de Bourgogne, tantôt à Sigismond de Habsbourg⁶⁸. Il est difficile de déterminer le public visé. La traduction allemande laisse penser que Bonstetten espérait une diffusion assez large. Il semble parfois s'adresser à un public étranger. Son travail a été lu et critiqué dans les villes de la Confédération. Il prend des positions pro-habsbourgeoises à de nombreux moments, ce qui ne plaît pas nécessairement aux Suisses⁶⁹. Pour la version latine, trois manuscrits complets et un partiel nous sont parvenus, pour la version allemande, un seul manuscrit⁷⁰.

Les trois chroniques suivantes ne peuvent être traitées séparément. Elles furent en effet toutes les trois imprimées à Strasbourg l'année même de la mort de Charles le Téméraire. Très vite

65 HIMMELBASCH Gerrit, *op. cit.*, p. 57.

66 BAUMELER Ernst, *Die Herren von Bonstetten. Geschichte eines Zürcher Hochadelsgeschlechts im Spätmittelalter*, Zurich, Chronos, 2010, p. 169-72.

67 Le travail latin et sa traduction sont édités en 1862, Il s'agit actuellement de la seule édition. Notons toutefois qu'il ne s'agit pas d'une édition critique. L'auteur ne se base que sur deux manuscrits, un pour la version latine, l'autre pour la version allemande. DE BONSTETTEN Albert, *Germania in prelia Karolis quondam Burgundiae ducis et in finem ejus / Die tütschen stritt Karoli, Ettwann Hertzogen zu Burgund und in sin ende*, dans *Archiv für schweizerische Geschichte*, t. XIII, 1862, p. 283-324. Les deux textes sont fort semblables. La traduction allemande n'est pas conçue comme une œuvre à part entière mais comme une simple traduction « littérale ». Par soucis de cohérence, nous avons choisi de ne citer que l'une des deux versions au cours de notre travail, à savoir la version latine.

68 SCHWEERS Regine, *Albrecht von Bonstetten und die vorländische Historiographie zwischen Burgunder- und Schwabenkriegen*, Münster, Waxmann, 2005, p. 89-90.

69 SIEBER-LEHMANN Claudius, *Spätmittelalterlicher Nationalismus*, *op. cit.*, p. 37-38.

70 BÜCHI Albert, « Albrecht von Bonstetten. Briefe und ausgewählte Schriften », dans *Quellen zur schweizer Geschichte*, t. XIII, Bâle, 1893, p. III-IV.

après la bataille de Nancy, l'anonyme *Burgundische Legende* parut à Bâle, puis deux fois à Strasbourg en 1477⁷¹. Elle fut également imprimée à Augsbourg, ce qui atteste une large diffusion. Elle est utilisée comme sources par plusieurs auteurs, comme Tüsch, ou même recopiée intégralement dans certains travaux, comme dans celui de Stolle.

Toujours à Strasbourg, la *Burgundische Historie* de Hans Erhart Tüsch fut imprimée à deux reprises en 1477, dont une fois par Knoblochtzer⁷². On ne sait presque rien de l'auteur. Dans les années 1470, il résidait vraisemblablement à Strasbourg et prit peut-être part à la guerre de Neuss⁷³. La *Burgundische Historie* consiste en 649 strophes en rimes. Rédigeant sans doute sur commande officielle de la ville, Tüsch a accès à de nombreux documents, comme aux archives de la ville. Il semble également avoir assisté à plusieurs batailles ayant opposés les Suisses et leurs alliés au duc de Bourgogne⁷⁴.

La même année à Strasbourg, Conrad Pfettisheim (?-1516) rédige une courte chronique sur les guerres de Bourgogne intitulée *Geschichte Peter Hagenbachs und der Burgunderkriege*⁷⁵. On ne sait que peu de choses sur la vie de l'auteur. Sans doute était-il strasbourgeois⁷⁶. L'œuvre est composée de 423 vers. Plusieurs gravures sur bois sont insérées, présentes également dans le travail de Tüsch⁷⁷. Certaines représentant le duc de Bourgogne. L'action de Hagenbach est particulièrement détaillée. Avec l'œuvre de Tüsch et la *Burgundische Legende*, il s'agit du troisième travail réalisé dans l'espace strasbourgeois presque immédiatement la mort du Téméraire et imprimée chez Knoblochtzer.

À ces trois œuvres, nous pouvons ajouter un quatrième travail, également rédigé à Strasbourg. Il s'agit de celui de Nicolaus. On ne sait pas grand-chose de cet auteur. Il rédigea en 1477 une œuvre intitulée *De preliis et occasu ducis Burgundie historia*⁷⁸. Le travail fut imprimé à

71 Nous disposons d'un fac-similé de la version imprimée chez Knoblochtzer à Strasbourg dans « Légende bourguignonne. Strasbourg », PICOT Émile et STEIN Henri, *Recueil de pièces historiques imprimées sous le règne de Louis XI*, Paris, Francisque Lefrançois, 1923, 31-42. La version d'Augsbourg s'y trouve également. « Légende bourguignonne. Augsbourg », dans *ID.*, p. 47-63. La version de Strasbourg est incomplète. Une quarantaine de vers manquent à la fin. Par souci de cohérence, nous nous référerons autant que possible à la version strasbourgeoise. Notre travail montrera en effet l'impact de Strasbourg dans la diffusion de l'image de Charles le Téméraire dans l'Empire.

72 Un fac-similé comprenant les illustrations se trouve dans PICOT Émile et STEIN Henri, *op. cit.*, p. 87-140. Il fut imprimé chez Knoblochtzer, comme une version de la légende bourguignonne.

73 SCHANZE Frieder, « Tüsch, Hans Erhart », dans *VL*, vol. 9, p. 1174-79.

74 WARKEN Norbert, *Mittelalterliche Geschichtsschreibung in Strasbourg. Studien zu ihrer Funktion und Rezeption bis zur frühen Neuzeit*, Saarbrücken, Thèse de doctorat, 1995, p. 383.

75 Nous disposons également d'un fac-similé. « Chronique rimée des guerres de Bourgogne. Histoire de Hagenbach », dans PICOT Émile et STEIN Henri, *op. cit.*, p. 65-86. Il s'agit également un incunable imprimé chez Knoblochtzer.

76 FRIEDER Schanze, « Pfettisheim, Konrad », dans *VL*, vol. 7, 564-67.

77 Les deux travaux sont imprimés chez le même imprimeur.

78 OHLY Kurt, « Nicolaus : *De preliis et occasu ducis Burgundie historia*, und drei andere Straßburger Flugschriften gegen Karl von Burgund aus den Jahren 1477/1478 », dans *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, t. CVI, 1958, p. 56-72. L'éditeur offre également une traduction en allemand moderne du texte.

Strasbourg, toujours chez Knoblochster. Nicolaus utilise d'ailleurs clairement le travail de Tüsch comme source⁷⁹. Moins diffusé, l'œuvre de Nicolaus revêt un caractère érudit absent des trois autres chroniques.

Le dernier travail de cette première catégorie se révèle particulier. Il s'agit de l'œuvre de Diebold Schilling, dit l'Ancien (ca. 1445-1485). L'auteur a travaillé au XV^e siècle dans l'espace suisse. D'abord au service de Lucerne, il travailla à la chancellerie de Berne à partir de 1460 et y resta jusqu'en 1476. Cette année-là, il obtint une place au *Grand Conseil*⁸⁰. Il prit part aux campagnes des Suisses en Bourgogne, à la bataille de Grandson et à la bataille de Morat⁸¹. Ses travaux occupent une place essentielle dans notre enquête, mais également dans l'historiographie suisse. Nous devons toutefois nous attarder sur la tradition manuscrite quelque peu compliquée de son œuvre. En 1474, le conseil de Berne lui commanda la rédaction d'une chronique officielle. Schilling travailla alors sur ce projet et termina la dite *Kleine Burgunderchronik* en 1478. Celle-ci couvre la période allant de 1468 à 1477. L'original n'a pas été conservé, mais 13 copies réalisées entre le XV^e et le XVII^e siècle nous sont parvenues, notamment via la *Freiburger Chronik der Burgunderkriege* de Peter von Molsheim⁸². À partir de 1481, Schilling commença la rédaction d'une deuxième chronique, illustrée, qu'il acheva un an plus tard. Elle est traditionnellement appelée *Große Burgunder Chronik* ou *Zürcher Schilling*⁸³. La chronique reprend les événements allant de 1468 à 1484 et contient 199 illustrations. Finalement, en 1483, Schilling réalisa sur commande de la ville une œuvre en trois tomes retraçant l'histoire de Berne depuis sa fondation. Le travail contient 600 images, dont 290 pour la période s'étendant de 1468 à 1480⁸⁴. Si les deux premiers tomes sont des remaniements de travaux d'auteurs plus anciens, le troisième tome n'est autre que la *Großer Burgunder Chronik*, retravaillée dans un sens bernois⁸⁵. L'on parle de l'*Amtliche Berner Chronik* pour évoquer ce troisième tome⁸⁶. Si Schilling prend plus de liberté dans la rédaction de la *Zürcher*

79 *Ibid.*, p. 53-57.

80 BAUM Wilhelm, « Diebold Schilling, d. Ä. », dans VL, vol. 8, p. 670.

81 SIEBER-LEHMANN Claudius, *Spätmittelalterlicher Nationalismus*, op. cit., p. 38.

82 HIMMELSBACH Gerrit, op. cit., p. 25. Le travail de Peter de Molsheim (?-1490) est directement lié à celui de Schilling. Il s'agit d'un citoyen de Berne dont les ancêtres sont issus de Molsheim en Alsace. En 1478, il réalisa une chronique sur commande de la ville de Fribourg. Elle comprend les événements allant de 1178 à 1477, mais se concentre principalement sur la période de 1467 à 1477 et les conflits avec le duc de Bourgogne. Son travail est principalement un remaniement de la *Kleine Burgunderchronik* de Schilling. Il participe ainsi à la diffusion de l'œuvre. La chronique est acceptée par le conseil de Fribourg comme chronique officielle en 1479 de la ville. Voir PARIGGER Harald, « Peter von Molsheim », dans VL, vol. 7, p. 437-38.

83 Car l'original est conservé à Zurich. Après sa mort en 1486, la veuve de Schilling vendit en effet la chronique à la ville de Zurich.

84 Le troisième tome, auquel nous nous intéresserons, contient 290 images. Si les auteurs des images des deux premiers tomes sont inconnus, il est probable que Schilling ait lui-même réalisé les illustrations de ce dernier tome. SCHMID Regula, *Geschichte im Dienst der Stadt. Amtliche Historie und Politik im Spätmittelalter*, Zurich, Chronos, 2009, p. 94-97.

85 *Ibid.*, p. 64-67.

86 Le travail fut édité dans SCHILLING Diebold, *Berner-Chronik*, TOBLER Gustav (éd.), 2 vol., Berne, K. J. Wyss, 1897. Les manuscrits originaux des deux versions du texte sont conservées et l'auteur les emploie tous les deux, en

Schilling, l'*Amtliche Berner Chronik* représente sans doute une conception plus proche de celle des classes dirigeantes de Berne⁸⁷. Reste que, si la *Großer Burgunder Chronik* entend retracer l'histoire de Berne dans les années 1470, elle est principalement centrée sur Charles le Téméraire et les guerres de Bourgogne⁸⁸. Son travail ne fut pas imprimé, mais il ne faut toutefois pas en négliger l'impact. Entre sa rédaction et 1500, Tobler compte déjà 6 copies⁸⁹.

3.3.2. Chroniques portant sur l'histoire générale d'une ville ou d'une région

L'anonyme *Speyrer Chronik*, comprenant les années 1407 à 1477, se veut un rassemblement anonyme de matériel pour la réalisation d'une histoire de l'Empire⁹⁰. Elle prend cependant déjà la forme d'une chronique. Elle ne nous est parvenue que par un seul manuscrit⁹¹. Le travail est moins centré sur le duc de Bourgogne, mais celui-ci occupe toutefois une place importante, tout comme le danger turc ou le comte Palatin Frédéric Ier⁹².

Les deux œuvres suivantes paraissent à Augsbourg. Konrad Bollstatter (1420/30-1482/3) fut écrivain au service du comte d'Öttingen en 1452. Il gagna Augsbourg en 1466, où il résida jusqu'à sa mort⁹³. Peu connu des historiens à cause de la faiblesse de l'œuvre conservée, il fut sans doute un auteur majeur d'Augsbourg. En 1479, il rédigea une continuation de la chronique d'Augsbourg, la *Chronographia Augustensium* de 1457 de Sigismond Meisterlin⁹⁴. Weber Dieter a déjà étudié l'image du duc de Bourgogne dans la chronique de Bollstatter⁹⁵. Nous pouvons toutefois apporter une série de nouveaux éléments, notamment en mettant l'œuvre en rapport avec les autres travaux de cette époque. Il apparaît notamment que Bollstatter a utilisé comme source la version augsbourgeoise de la légende bourguignonne. Le travail de Meisterlin, assez important à

mettant les différences en évidence.

87 SIEBER-LEHMANN Claudius, *Spätmittelalterlicher Nationalismus*, op. cit., p. 38-40. La figure de Charles le Téméraire ne change pas entre les deux textes.

88 L'auteur écrit d'ailleurs à la fin de son travail. [...] *herzog Carolus [...], von dem dann dis cronick merenteils gemacht ist*, SCHILLING Diebold, op. cit., t. II, p. 123.

89 *Ibid.*, p. 334-40.

90 « Speierische Chronik », dans MONE Franz Josef (éd.), *Quellen zur Badischen Landesgeschichte*, vol. 1, Karlsruhe, Macklot, 1848, p. 367-520.

91 *Ibid.*, p. 367-71.

92 SIEBER-LEHAMNN Claudius, *Spätmittelalterlicher Nationalismus*, op.cit., p. 42-43.

93 SCHNEIDER Karin, « Bollstatter, Konrad », dans VL, vol. 1, p. 931-33.

94 Le codex sur lequel les historiens travaillent généralement est numérisé sur <http://daten.digital-sammlungen.de/~db/0007/bsb00074543/images/index.html?id=00074543&groesser=&fip=193.174.98.30&no=&seite=1> (Consulté le 1^{er} août 2017). Il s'agit du manuscrit München, Staatsbibl., Cgm 213. Sur Bollstatter, voir OLF Jürgen, « Konrad Bollstatter und die Augsburger Geschichtsschreibung », dans *Zeitschrift für deutsches Altertum und deutsche Literatur*, t. CXXV, 1996, p. 75-79. Pour la place de Konrad Bollstatter dans l'historiographie augsbourgeoise, voir *ibid.*, p. 51-86 et ADRIAN Dominique, *Augsbourg à la fin du Moyen Âge. La politique et l'espace*, Ostfildern, Thorbecke, 2013, p. 129-30.

95 WEBER Dieter, op. cit.

Augsbourg, avait déjà été recopié à plusieurs reprises. Mais à la différence des auteurs précédents, Bollstater ne se contente pas de recopier la chronique. Il la retravaille et la continue. Des 280 folios, 21 évoquent une période non traitée par Meisterlin, allant de 1457 à 1479. Ces 21 folios concernent presque entièrement Charles le Téméraire et les guerres de Bourgogne. Pour Bollstater, l'Empire est menacé de deux côtés. D'une part, par les Turcs, d'autre part, par le duc de Bourgogne. Une vingtaine de folios sont ainsi dédiés à Charles le Téméraire, à l'entrevue de Trèves et aux guerres qu'il mena dans l'Empire⁹⁶. À l'instar de Bollstater, Hector Müllich (1420-1489/90) rédigea une continuation de la chronique d'Augsbourg de Meisterlin⁹⁷. L'auteur provient d'une famille marchande augsbourgeoise et jouit d'une éducation de qualité. Il voyagea notamment en Italie et apprit le latin. À côté de son activité littéraire, il joua un rôle politique de premier plan à Augsbourg⁹⁸. Il conclut son travail en 1487. Comme Bollstater, il complète la chronique de Meisterlin pour la faire parvenir jusqu'à son époque. Son travail est bien plus largement étudiée que celle de l'auteur précédent⁹⁹. Charles le Téméraire y occupe cependant une place moins importante. Müllich écrit 10 ans après la mort du duc. Celui-ci est évoqué, mais d'autres événements semblent désormais plus dignes d'intérêt à l'auteur.

La ville de Brisach (actuel sud-est de l'Allemagne) joua un rôle particulier en 1474. C'est en effet là, que fut exécuté Hagenbach¹⁰⁰. En 1480, un ecclésiastique ou un officiel de la ville écrivit la *Breisacher Reimchronik*, où sont rapportés les événements concernant sa ville entre 1469 et 1480¹⁰¹. Le travail n'a pas d'ambition littéraire et il ne semble pas y avoir de commande officielle. Peut-être la chronique avait-elle pour but d'être lue en public. Contrairement aux autres textes, l'auteur ne conclut pas sur une note triomphante, mais sur une critique des guerres entre Maximilien de Habsbourg et Louis XI autour de l'héritage bourguignon¹⁰². Le texte nous est parvenu via deux manuscrits. L'un d'eux est une copie de 1555, qui fut détruite dans un incendie en 1870¹⁰³. L'édition de F. J. Mone s'y réfère.

La chronique de Lübeck, commandée par le conseil de la ville, fut rédigée en trois étapes. La première comprend les années 1401 à 1469 et est rédigée par Johann Hertze, le fils d'un bourgeois de Lübeck. Après la mort de celui-ci, la seconde est écrite par Johann Wunstorp (?-1483), et

96 WEBER Dieter, *op. cit.*, p. 140-141.

97 MÜLICH Hector, « Chronik », Lexer M. (éd.), dans *Die Chroniken der schwäbischen Städte. Augsbourg*, t. III, Leipzig, von Hirzel, 1892, p. 1-444 (Die Chroniken der deutschen Städte vom 14. bis ins 16. Jahrhundert. 22).

98 ADRIAN Dominique, *op. cit.*, p. 122-24.

99 WERNER Alberts, « Müllich Hector », dans VL, vol. 6, p. 738-42.

100 Sur l'exécution de Hagenbach, voir HIMMELSBACH Gerrit, *op. cit.*, p. 17-24.

101 « Breisacher Reimchronik », dans MONE Franz Josef (éd.), *Quellen zur Badischen Landesgeschichte*, vol. 3, Karlsruhe, 1863, p. 257-417.

102 HANNEMANN Kurt, « Breisacher Reimchronik », dans VL, vol. 1, p. 1013-14.

103 SIEBER-LEHMANN Claudius, *Spätmittelalterlicher Nationalismus*, *op.cit.*, p. 42.

comprend les années 1469 à 1480¹⁰⁴. Notaire de la ville, il accomplit toute une série de missions officielles pour le conseil jusqu'à sa mort. La dernière partie comprend les années 1480 à 1482. Nous nous pencherons sur la seconde partie. L'intérêt de l'auteur se centre sur Lübeck. Il semble avoir eu accès à de nombreux documents officiels pour rédiger son travail¹⁰⁵. Cette chronique nous montrera qu'une série de traits attribués à Charles le Téméraire au sud de l'Allemagne se retrouvent dans des textes issus de l'ensemble de l'Empire, même d'une ville aussi éloignée que Lübeck.

Gerold Edlibach (1450-1530) était le fils d'un conseiller de Zurich. Il travailla comme fonctionnaire à Einsiedeln entre 1473 et 1480 et fut membre du petit conseil de Zurich à partir de 1488. Il fut également gouverneur à Grüningen entre 1494 et 1498 et à Greifensee de 1505 à 1507. Hostile à la réforme, il se retira en 1524 et mourut à Zurich en 1530. Entre 1485 et 1487, il rédigea la *Zürcher- und Schweizerchronik*, sur commande officielle de la ville de Zurich, utilisant comme base le travail de Diebold Schilling¹⁰⁶. Il reprit son travail en 1517 et le continua jusqu'à sa mort. Sa chronique comprend les années allant de 1431 à 1530¹⁰⁷. L'auteur se centre sur l'histoire de la Suisse. Plusieurs indices laissent penser que ce travail a été lu dans cet espace. Ainsi, Henri Brennwald l'utilise dans sa chronique¹⁰⁸. La *Zürcher- und Schweizerchronik* sert également de base à une nouvelle chronique urbaine pour Zurich à partir de 1506¹⁰⁹.

Jakob Unrest (?-1500) rédigea l'*Österreichische Chronik*¹¹⁰. L'on ne sait rien de ses origines. On le retrouve pour la première fois mentionné le 8 octobre 1466, comme doyen de Maria Saal en Carinthie (Autriche). Il s'agit d'un ecclésiastique autrichien. À partir des années 1480, il commença de sa propre initiative une série de travaux historiographiques, dont l'*Österreichische Chronik*. Sans doute commencée avant 1480, elle fut achevée en 1493 et poursuivie jusqu'en 1499. L'auteur se penche sur l'histoire de l'Autriche durant le règne de Frédéric III¹¹¹. Si Charles le Téméraire n'est pas au centre de l'attention, l'entrevue de Trèves et le siège de Neuss sont

104 Pour l'édition des années 1466-82, voir BRUNS F. (éd.), *Die Chroniken der niedersächsischen Städte. Lübeck*, t. V, Leipzig, von Hirzel, 1911, p. 1-285 (*Die Chroniken der deutschen Städte vom 14. bis ins 16. Jahrhundert*. 31).

105 PARIGGER Harald, « Lübecker Ratschronik », dans *VL*, vol. 5, p. 932-35.

106 « Gerold Edlibach's Chronik mit Sorgfalt nach dem Original copirt und mit einer gleichzeitig verfertigten Abschrift genau verglichen und aus derselben vermehrt und ergänzt », USTERJ J. Martin (éd.), dans *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, t. IV, 1846. L'original est partiellement conservé. Malheureusement la période qui nous intéresse manque. L'auteur de l'édition se base pour cette partie sur une copie presque contemporaine.

107 SCHMID Regula, *op. cit.*, p. 84-87.

108 KELLER Anton, *Zur Sprache des Chronisten Gerold Edlibach 1454-1530*, Zurich, Thèse de doctorat, 1965, p. 14-15.

109 SCHMID Regula, *op. cit.*, p. 86. La nouvelle chronique de Zurich est d'ailleurs connue sous le nom de *Edlibach-Fortsetzung*.

110 UNREST Jakob, *Österreichische Chronik*, GROSSMANN Karl (éd.), Weimar, Böhlau, 1957, p. 1-238 (MGH. *Scriptores rerum Germanicarum*. 11). Le travail ne nous est parvenu que par deux copies, dont il est difficile d'évaluer le lien avec l'original.

111 NEUMANN Wilhelm, « Jakob Unrest. Leben, Werk und Wirkung », dans PATZE Hans (dir.), *Geschichtsschreibung und Geschichtsbewusstsein im späten Mittelalter*, Sigmaringen, Thorbecke, 1987, p. 681-85.

particulièrement détaillés. Unrest ne semble pas lié à une ville, comme la plupart des autres auteurs. Pourtant, la haine qu'il voue à la noblesse et sa critique du sang versé dans des guerres inutiles le rapprochent des chroniqueurs urbains de son époque.

La *Koelhoffsche Chronik* ou *Die Cronica van der hilliger Stat van Coellen*, imprimée en 1499 à Cologne, est une chronique universelle anonyme allant des origines de la ville à l'année 1499¹¹². L'auteur était vraisemblablement érudit. La chronique ne semble pas s'être fort répandue en dehors de Cologne, où elle connut toutefois un certain succès¹¹³. Si la place de Charles le Téméraire y est minime, on y retrouve cependant quelques-uns des principaux traits caractéristiques du duc.

Petermann Etterlin (1430/40-1509) était le fils d'un conseiller de Lucerne et servit sa ville contre le Téméraire durant les guerres de Bourgogne. Il y occupa diverses fonctions officielles¹¹⁴. Entre 1505 et 1507, il écrivit la *Kronica von der loblichen Eydtgenoschaft* en se basant sur plusieurs chroniques antérieures, notamment celle de Diebold Schilling¹¹⁵. Il y fait l'apologie de la Confédération helvétique. Écrivant de sa propre initiative, sa chronique n'est pas dédiée à Lucerne mais à l'intégralité de la Confédération helvétique et de l'Empire¹¹⁶. Cette chronique est la première chronique dédiée à l'histoire des « Suisses ». Elle fut imprimée à Bâle¹¹⁷. Elle nous offre la perspective d'un témoin oculaire longtemps après les faits et apparaît également comme une synthèse de l'historiographie suisse au sujet des guerres de Bourgogne¹¹⁸.

Le dernier travail de cette partie est celui d'Henri Brennwald (1478-1551). Né à Zurich en 1478, soit après la mort du duc de Bourgogne, il étudia à Bâle et devint chanoine à Embrach (actuelle Suisse) en 1500. En 1518, il fut nommé doyen, jusqu'en 1525. Partisan de la réforme, il se maria en 1524. Durant sa période à Embrach, entre 1508 et 1516, il rédigea une *Chronik von den Helvetiern bis 1509* ou *Schweizerchronik*¹¹⁹. Il écrivit sans doute de sa propre initiative. L'auteur cherche à réaliser une histoire complète de la Confédération helvétique. La dernière partie de son travail, la plus importante, comprend les années allant de 1332 à 1509. Pour présenter les guerres de

112 L'œuvre est éditée en deux parties. La deuxième partie comprend la période qui nous intéresse. « Die Cronica van der hilliger Stat van Coellen », CARDAUNS Hermann (éd.), dans *Die Chroniken der niederrheinischen Städte. Köln*, vol. 3, Leipzig, von Hirzel, 1877, p. 641-1007 (Die Chroniken der deutschen Städte vom 14. bis ins 16. Jahrhundert. 14). Sur la chronique, voir BECKERS Hartmut, « Koelhoffsche Chronik », dans VL, vol. 5, p. 7-10.

113 VON DEN BRICKEN Anna-Dorothee, « Der universalhistorische Rahmen der 'Koelhoffschen Chronik' und die bis 1499 im Druck zugängliche Chronistik », dans MÖGLICH Georg, NEDDERMEYER Uwe et SCHMITZ Wolfgang (dir.), *Spätmittelalterliche städtische Geschichtsschreibung in Köln und im Reich. Die « Koelhoffsche » Chronik und ihr historisches Umfeld*, Cologne, 2001, p. 80-82 (Veröffentlichungen des Kölnischen Geschichtsvereins. 43).

114 MARCHAL Guy, « Etterlin, Petermann », dans VL, vol. 2, p. 636.

115 Le travail imprimé en 1507 est disponible sur <http://daten.digital-sammlungen.de/~db/bsb00005005/images/> (Consulté le 1^{er} juillet 2017).

116 SCHMID Regula, *op. cit.*, p. 78.

117 WARKEN Norbert, *op. cit.*, p. 389-91.

118 *Ibid.*, p. 390.

119 BRENNWALD Henri, *Schweizer Chronik*, VON LUGINBÜHL Rudolf (éd.), 2 vol., Bâle, Adolf Geering, 1908-10.

Bourgogne, il utilise notamment Diebold Schilling, Etterlin ou encore Edlibach, tout en incorporant ses propres ajouts¹²⁰. Son travail connut un certain succès et fut utilisé par d'autres auteurs par la suite. Notons également que l'original est conservé¹²¹. Henri Brennwald n'a pas du tout connu les guerres de Bourgogne. Il s'agit pour lui d'un événement appartenant entièrement à l'histoire. Cette chronique est à cet égard d'un intérêt particulier.

3.3.3. Textes particuliers

Johannes Knebel (1414/16-1481/83) était le fils d'un bourgeois bâlois fortuné. Il fut chanoine de la cathédrale de Bâle de 1447 à sa mort. Entre 1473 et 1479, il écrivit le *Johannis Knebel capellani ecclesie Basiliensis diarium*, traditionnellement appelé *diarium*¹²². Si la première partie, qui remonte au moins jusqu'en 1462, est perdue, les originaux du deuxième et du troisième tomes nous sont parvenus. Ils traitent respectivement des périodes allant de 1473 à 1476 et de 1476 à de 1479¹²³. Il s'agit d'un document essentiel. Knebel jouissait d'un large réseau d'informateurs. Son travail est rédigé au fur et à mesure des événements. Il n'hésite ainsi pas à se corriger et recopie de nombreuses lettres. Dans son texte, il exprime une position favorable aux Suisses et aux villes et fait part de sa haine à l'égard des nobles, de l'empereur et surtout du duc de Bourgogne¹²⁴. Méfions-nous de l'appellation *diarium*. Loin d'être celui d'un journal, le style se rapproche plus de celui d'une chronique. Sans doute Knebel escomptait, au moyen de ce *diarium*, préparer le matériel nécessaire pour en rédiger une¹²⁵.

Le travail suivant n'est pas non plus une chronique à proprement parler. Nicolaus Rüschi (?-1506) écrivit à Bâle entre 1477 et 1506¹²⁶. Il rassembla durant cette période des rapports et des lettres concernant les guerres de Bourgogne dans le but d'écrire une chronique. Sa mort interrompit son entreprise. Clerc à Mulhouse, il entra au service de Bâle en 1474. Entre 1474 et 1476, il prit des

120 GUTMANN Andre, *Die Schwabenkriegskronik des Kaspar Frey und ihre Stellung in der eidgenössischen Historiographie des 16. Jahrhunderts*, vol. 1, Stuttgart, 2010, p. 98-106 (Veröffentlichungen der Kommission für Geschichte Landskunde in Baden-Württemberg. Série B. 176).

121 FELLER Richard et BONJOUR Edgar, *op. cit.*, vol. 1, p. 78-79

122 KNEBEL Johannes, *Johannis Knebel capellani ecclesiae basiliensis Diarium*, VISCHER Wilhelm et BOOS Heinrich (dir.), dans *Basler Chroniken*, *op. cit.*, t. II, 1880 ; *ID.*, dans VISCHER Wilhelm (éd.), t. III, 1887, p. 1-271. Les deuxièmes et troisièmes tomes du *Diarium* sont édités respectivement dans le deuxième et le troisième tomes des *Basler Chroniken*. Sur Knebel, voir MARCHAL Guy, « Knebel, Johannes », dans *VL*, vol. 4, p. 1272-74.

123 *Basler Chroniken*, t. III, *op. cit.*, p. 592.

124 FELLER Richard et BONJOUR Edgar, *Geschichtsschreibung der Schweiz. Vom Spätmittelalter zur Neuzeit*, vol. 1, Bâle, Benno Schwabe, 1960, p. 60.

125 SIEBER-LEHMANN Claudius, *Spätmittelalterlicher Nationalismus*, *op. cit.*, p. 31.

126 RÜSCH Niclaus, « Beschreibung der Burgunderkriege », BERNOULLI Carl Christoph (éd.), dans *Basler Chroniken*, t. III, Leipzig, S. Hirzel, 1887, p. 293-332.

notes concernant les événements touchant sa ville, mais évoque régulièrement le duc de Bourgogne. Il entreprit également de copier une série de documents officiels¹²⁷.

Le travail suivant est la *Thüringische Chronik* de Konrad Stolle (ca. 1430-1505), rédigée aux alentours de 1500¹²⁸. L'auteur, né à Niederrimmern (actuelle région de Thuringe en Allemagne), étudia à partir de 1477 à Erfurt. Il voyagea plusieurs années en Italie et fut consacré prêtre en 1463. L'année suivante, il reçut un vicariat à Erfurt et, à l'exception d'un second voyage en Italie en 1477, y demeura jusqu'à son décès le 30 décembre 1505¹²⁹. Son travail s'assimile plutôt à une suite de notices chronologiques qu'à une chronique. Stolle la désigne d'ailleurs par le terme *Memoriale* et non *Chronik*. Il y étudie l'histoire depuis la construction de l'arche de Noé jusqu'en 1502, plaçant Erfurt et la Thuringe au centre de ses préoccupations. Stolle propose dans son travail une copie de la légende bourguignonne ainsi que de plusieurs *lieder* concernant les guerres de Bourgogne¹³⁰. Ses notices ont vraisemblablement été écrites au fur et à mesure des événements. Sieber-Lehmann compare ce travail à celui de Knebel, dans le sens où Stolle couche sur papier ses impressions sur une série d'événements qu'il juge importants. Il semble également qu'il ait écrit de sa propre initiative. Stolle avait d'ailleurs de bons contacts à Bâle et pouvait jouir d'informations fiables sur les événements liés au duc de Bourgogne¹³¹.

Le travail suivant est d'un intérêt particulier, en ce sens qu'il s'agit de la seule véritable chronique de notre recension à avoir été réalisée avant la mort du duc. Il s'agit de l'*Histori des bellegs van Nuis* de Christian Wierstraet¹³². Comme son titre l'indique, la chronique a pour objet le siège de la ville de Neuss. Elle se présente comme un texte à la gloire de la ville et de ses habitants, qui ont su garder courage pendant près d'un an de siège. L'auteur, originaire de Düsseldorf, a occupé la fonction de secrétaire à Neuss. Il aurait terminé son œuvre le 20 décembre 1475. Celle-ci connut une diffusion assez importante grâce à l'imprimerie¹³³. Cette chronique semble pouvoir se classer dans la première partie, mais nous aurons l'occasion de constater que la plupart des traits caractéristiques de Charles le Téméraire en Allemagne en sont absents.

127 SCHANZE Frieder, « Rüsich Niklaus », dans *VL*, vol. 8, p. 424-25.

128 STOLLE Konrad, *Memoriale. Thüringisch-erfurtische Chronik*, THIELE Richard (éd.), Halle, Otto Hendel, 1900 (Geschichtsquellen der Provinz Sachsen. 39). L'auteur se base sur l'original.

129 BÜNZ Enno, « Neues zur Biographie des Chronisten Konrad Stolle (1436-1501) », dans *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, n°56, 2000, p. 201-211.

130 HONEMANN Volker, « Stolle, Konrad », dans *VL*, vol. 9, p. 359-62.

131 SIEBER-LEHMANN Claudius, *Spätmittelalterlicher Nationalismus*, op.cit., p. 33-34.

132 Un fac-similé basé sur la première impression (Cologne 1476) et accompagné d'une traduction en allemand moderne moderne est paru en 1974. WIERSTRAET Christian, *Die Geschichte der Belagerung von Neuss*, fac-similé de la première édition par Arnold the Hoernen. Cologne 1476, Neuss, Küpers, 1974.

133 Elle est imprimée à Cologne en 1476 et de nouveau en 1497. En 1564, une version en *rein teutsch* est éditée, le travail original étant écrit en francique ripuaire. SCHANZE Frieder, « Wierstraet, Christian », dans *VL*, vol. 10, p. 1055-58.

Ludwig von Eyb le Jeune (1450-1521) rédigea une œuvre particulièrement intéressante dans le cadre de notre problématique. Il s'agit d'une biographie de Wilwolt de Schaumberg (1450-1510), un noble ayant participé au siège de Neuss du côté du duc de Bourgogne et proche de l'auteur. L'on peut ainsi s'attendre à une perspective différente par rapport à l'action du duc de Bourgogne. Il s'agit des *Geschichten und Taten Wilwots von Schaumberg*, rédigées en 1507¹³⁴. Concernant les sources, l'auteur se réfère d'abord à Wilwolt lui-même (*doch sagt Willwolt unnd annder, die sülchs gesehen*). L'œuvre a été probablement rédigée en étroite collaboration avec son maître. Il n'est toutefois pas exclu que Wilwolt s'appuie parfois sur des lettres ou autres documents, même si, pour l'essentiel, l'œuvre ne semble pas se baser sur des sources écrites. Il est rare que l'on retrouve les dates exactes et les années sont rarement indiquées. Son père, Ludwig von Eyb l'Ancien, était par ailleurs un proche de l'électeur de Brandebourg et était notamment présent à Trèves. On retrouvera donc le souvenir qu'a laissé Charles le Téméraire, près de trente ans après sa mort, chez un noble allemand qui s'est battu à ses côtés. La chronique passe d'ailleurs très vite sur les guerres de Bourgogne, Schaumberg n'y ayant pas participé. L'œuvre nous est parvenue via deux manuscrits, celui de Wolfenbüttel étant issu de l'exemplaire de Nuremberg. Il s'agit d'une copie au propre, sur laquelle ont été apportées des corrections. Comme on y retrouve des modifications non seulement de formulation, mais également de contenu, on a pu supposer que ces modifications étaient le fait de Ludwig von Eyb. Le manuscrit de Nuremberg a peut-être été pensé comme un brouillon à mettre plus tard au propre, expliquant l'omission des illustrations et des initiales¹³⁵.

134 Il n'existe jusqu'à présent qu'une seule édition, ancienne. Elle ne se base que sur un seul manuscrit et ne nous donne pas la tradition manuscrite. Les auteurs récents s'appuient toutefois sur cette édition. Nous ferons de même. *Die Geschichten und Taten Wilwots von Schaumberg*, VON KELLER Adelbert (éd.), Stuttgart, Litterarischer Verein, 1859 (Bibliothek des litterarischen Vereins in Stuttgart. 50). Si l'œuvre est anonyme, l'on a pu établir qu'elle fut rédigée par von Eyb. À ce propos, voir RABELER Sven, *Niederadlige Lebensformen im späten Mittelalter. Wilwolt von Schaumberg (um 1450-1510) und Ludwig von Eyb d.J. (1450-1521)*, Wurtzburg, Gesellschaft für fränkische Geschichte, 2006, p. 67-71.

135 *Ibid.*, p. 71-80.

4. *Solicher kostlichait in dem lant vor nie gesehen wart*¹³⁶. Charles le Téméraire, le plus riche prince d'Occident

Dans sa chronique, Jean Molinet nous offre le récit de la bataille de Nancy. À la mort du duc, il rappelle ses exploits militaires. Il s'attache ensuite à présenter *les magnificences du duc Charles recoelliez par messire George Chastelain, chevalier, son indiciaire*. Au nombre de douze, elles comprennent notamment les noces du duc à Bruges, l'entrevue de Trèves ou encore le siège de Neuss¹³⁷. Molinet, à l'instar des autres chroniqueurs bourguignons, a exalté la richesse de son maître et les *magnificences* de celui-ci¹³⁸. Le lecteur s'étonnera peut-être que nous commençons notre travail avec une source francophone. Cela nous permet d'emblée de remettre en perspective les conclusions de ce chapitre. Nous étudierons ici comment la richesse de Charles le Téméraire est perçue dans les sources allemandes. Mais il nous faut garder à l'esprit que les ducs de Bourgogne, *a fortiori* Philippe le Bon et son fils, fascinèrent l'Europe entière par la richesse de leur cour. Ils passaient pour les princes plus riches d'Occident¹³⁹. Plusieurs épisodes touchèrent particulièrement les Allemands. Nous nous concentrerons sur ceux-ci. L'entrevue de Trèves occupera une place de premier rang. Il s'agira du principal sujet de ce chapitre. Deux éléments caractérisent le récit de cette rencontre. D'une part, le duc de Bourgogne mit en œuvre un impressionnant déploiement de richesses qui stupéfia ses contemporains. D'autre part, l'enjeu principal de cette entrevue fut pour Charles le Téméraire d'accéder à la dignité royale. Il semble cependant que l'attitude du duc,

136 Une telle richesse ne fut jusqu'alors jamais observée en ce pays. Traduction libre. Cet extrait est issu de la chronique de Ludwig von Eyb. VON EYB Ludwig, *op. cit.*, p. 14.

137 MOLINET Jean, *Chroniques*, DOUTREPONT Georges (éd.), t. I, Bruxelles, Palais des académies, 1935, p. 171-72.

138 Les historiographes bourguignons ont unanimement vanté la richesse de leurs maîtres. Il faut dire que la cour de Bourgogne était réputée pour sa richesse. Sur les splendeurs de la cour à l'époque de Charles le Téméraire, voir PARAVICINI Werner, « Die zwölf 'Magnificenses' Karls des Kühnen », dans ALTHOFF Gerd (dir.), *Formen und Funktionen öffentlicher Kommunikation im Mittelalter*, Stuttgart, Thorbecke, 2001, p. 319-95 (Vorträge und Forschungen. 51). Sur la richesse des ducs de Bourgogne au temps des Valois, voir les articles présents dans CAUCHIES Jean-Marie (dir.), *À la cour de Bourgogne. Le duc, son entourage, son train*, Turnhout, Brepols, 1998 (Burgundica. I). Sur le rayonnement de la cour de Bourgogne en Europe, voir PARAVICINI Werner, « The Courts of the Dukes of Burgundy. A Model for Europe ? », dans BIRKE M. Adolf et ASCH G. Ronald (dir.), *Princes, patronage and the nobility : the court at the beginning of the modern age c. 1450-1650*, Londres, Oxford University Press, 1991, p. 69-102 (Studies of the German historical institute London).

139 Nous pouvons nous interroger sur la réalité du qualificatif « prince le plus riche d'Occident ». Jean-François Lassalmonie montre que la richesse des deux derniers ducs de Bourgogne n'égale pas, par exemple, celle du roi de France. Ils frappèrent toutefois l'imaginaire européen grâce à une cour et un trésor mobilier prestigieux, utilisés comme instruments de propagande. Magnifiant la richesse ducal, cette propagande permit de façonner l'image de princes immensément riches pour les siècles qui suivirent. LASSALMONIE Jean François, « Le plus riche prince d'Occident ? », dans PARAVICINI Werner (dir.), *La cour de Bourgogne et l'Europe*, *op. cit.*, p. 63-82. Contrairement à Charles le Téméraire, il n'était pas nécessaire à Louis XI de faire preuve de tant de faste. Il avait pour lui la légitimité royale, qui fit toujours défaut aux ducs de Bourgogne. La mise en scène permanente de ces derniers visait en effet, entre autres, à combler ce « déficit de légitimité ». PARAVICINI Werner, « Schlichtheit und Pracht. Über König Ludwig. XI. von Frankreich und Herzog Karl den Kühnen von Burgund », dans NOLTE Cordula et SPIESS Karl-Heinz (dir.), *Principes. Dynastien und Höfe im späten Mittelalter*, Sigmaringen, Thorbecke, 2002, p. 63-86.

notamment l'excès dans le faste qu'il déploya, a pu irriter les princes allemands et participa à l'échec des négociations. Les chroniques conservent le souvenir de cet épisode. Le déploiement de splendeurs du duc n'y semble toutefois pas perçu comme un signe d'arrogance. Dans ces sources narratives, la stupéfaction prend le dessus sur l'agacement.

La richesse ducale s'exprime également dans le récit d'autres épisodes. À l'occasion des batailles opposant le duc aux Suisses et leurs alliés, ces derniers mirent la main sur d'importants butins, principalement à Grandson. La richesse du trésor bourguignon marqua particulièrement les esprits et fut mentionnée dans de nombreux textes.

4.1. L'entrevue de Trèves. Stupéfaction et agacement face aux magnificences bourguignonnes

L'entrevue de Trèves devait permettre à l'empereur et au duc de Bourgogne de s'entretenir à propos de toute une série de sujets. Parmi ceux-ci se trouvent le mariage de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche, la participation de Charles à une croisade contre les Turcs, son accession à la dignité royale ou encore son investiture pour le duché de Gueldre. Si des festivités eurent lieu durant toute la durée de l'entrevue, les plus importantes prirent place lors de la première semaine. Après cela, les négociations débutèrent réellement et les festivités se firent plus rares¹⁴⁰.

À l'occasion de cette première semaine, le duc fit preuve d'un déploiement de richesses qui provoqua l'admiration et l'étonnement des participants. Les rapports des témoins oculaires, tant du côté bourguignon que du côté allemand, insistent sur les magnificences présentées par Charles le Téméraire¹⁴¹. Les historiens ont déjà eu l'occasion d'étudier l'impression laissée par le duc à Trèves. Il nous semble toutefois indispensable, pour la compréhension de notre propos, de revenir dessus. À côté d'une large bibliographie, nous nous appuyons principalement sur deux sources, le *libellus de magnificentia ducis Burgundiae in Treveris visa conscriptus* et le rapport du vassal de l'archevêque de Mayence. Ces deux sources expriment parfaitement la stupeur provoquée chez les Allemands par le faste bourguignon. Certes, il n'est pas certain que le *libellus* ait été écrit par un témoin de langue allemande. Il fut toutefois traduit en allemand et repris dans plusieurs chroniques germanophones, impactant sans aucun doute la perception du duc dans l'Empire¹⁴². Outre la stupéfaction, ce luxe

140 Sur le déroulement général de l'entrevue de Trèves, voir EHM-SCHNOCKS Petra, *Burgund und das Reich*, op. cit., p. 132-35.

141 Nous ne traiterons pas ici en détail le point de vue bourguignon. Notons simplement que, outre l'admiration pour la richesse déployée par leur maître, les partisans du duc y voient une splendeur digne d'un roi, auquel ne manquerait que la couronne. Sur les splendeurs déployées lors de l'entrevue de Trèves, voir PARAVICINI Werner, « Die zwölf 'Magnificenses' Karls des Kühnen », op. cit., p. 348-58.

142 Pour rappel, ce rapport anonyme ne nous est connu que par les copies qui en furent faites dans les chroniques.

ostentatoire a pu provoquer un certain agacement chez les participants. Ces deux aspects ont déjà été étudiés et les sources sélectionnées ici serviront seulement à illustrer notre propos. En revanche, nous nous arrêterons plus longuement sur le souvenir que ces magnificences laissèrent dans les chroniques.

4.1.1. Les festivités de la première semaine

L'arrivée de Charles le Téméraire à Trèves et sa première rencontre avec l'empereur suscitèrent d'emblée de nombreux commentaires. Le cortège qui l'accompagnait était impressionnant. Le vassal de l'archevêque de Mayence notait ainsi : *Rarus fuit ex omnibus his, cui non vel ex auro vel gemmis preciosis ac multum nobilibus aliquod insigne ac preciosum vel in capite vel in toga fuerit*¹⁴³. Les sources comptables montrent que le duc fit effectuer d'importantes dépenses pour l'occasion, ordonnant notamment l'achat de vêtements et de bijoux pour plusieurs centaines de personnes¹⁴⁴. À son arrivée, les regards se rivèrent sur lui. Son cheval est décrit de la sorte dans le *libellus* : *item der herczog sasx uff ein pfert, das was ganz verwopenet, und über die woppenye alles überzogen mit rotten guldin stücken, das man daz pfert nit sach von was farwen es was*¹⁴⁵. Le cheval était si richement couvert qu'on ne pouvait deviner sa couleur. La pièce maîtresse de son équipement était un manteau confectionné par Loyet¹⁴⁶. L'effet produit par ce manteau fut considérable. Pour le vassal de l'archevêque de Mayence, le duc surpasserait Perceval par la richesse de son équipement¹⁴⁷. Il estime le vêtement à plus de 100.000 ducats¹⁴⁸. La richesse des vêtements et des bijoux du duc a continué à impressionner les témoins au cours des semaines qui suivirent. Les participants cherchaient à évaluer la valeur des splendeurs présentées par Charles¹⁴⁹. Le 3 octobre, le duc paraît de nouveau vêtu d'une *lustlichen rock von perlin [...], genant ein purper*

143 BERTALOT L. (éd.), *op. cit.*, p. 422 ; la description du cortège se trouve également dans une lettre du 8 octobre de Ludwig von Eyb l'Ancien à Albert Achilles dans *Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit*, *op. cit.*, p. 233. Il s'agit de Ludwig von Eyb l'Ancien, le père de Ludwig von Eyb le Jeune, auteur de la biographie de Wilwolt von Schaumberg. Notons d'emblée, pour éviter toute confusion, que le père sera évoqué pour sa correspondance avec l'électeur de Brandebourg, le fils pour sa chronique ; dans le *libellus*, la richesse du cortège est longuement décrite, « Der Libellus de magnificentia ducis Burgundiae [...] », *op. cit.*, p. 341.

144 PARAVICINI Werner, « Die zwölf 'Magnificenses' Karls des Kühnen », *op. cit.*, p. 349.

145 « Der Libellus de magnificentia ducis Burgundiae [...] », *op. cit.*, p. 341.

146 Sur Gérard Loyet et son travail auprès de Charles le Téméraire, voir VAN DE VELDEN Hugo, *The donor's image : Gerard Loyet and the votive portraits of Charles the Bold*, Turnhout, Brepols, 2000. Sur la confection du vêtement, voir *ibid.*, p. 59-60.

147 *Non crediderim Percephalem nostrum, si modo verum sit, quod vulgaris ille poeta noster de illu refert, usquam tot unionibus gemmisque lucidissimis et raritate preciosis fulcitum fuisse quam dux ille hoc die aliisque diebus fuerit.* BERTALOT L. (éd.), *op. cit.*, p. 422.

148 [...] *nesciens quidem quanto pluri quam centum milibus scutis ille decor opinione multorum appensus sit*, *ibid.*, p. 422-423. Dans une version du *libellus*, [le manteau] *ist gescheczet für 200000 guldin*. « Der Libellus de magnificentia ducis Burgundiae [...] », *op. cit.*, p. 341.

149 EHM-SCHNOCKS Petra, *Burgund und das Reich*, *op. cit.*, p. 152.

*kleid, und an synem hütt ein kleinheit und an der rechten hosen ouch eins, sint von synen gescheczet fúr 1000 guldin*¹⁵⁰.

Le 7 octobre, un banquet fut organisé par Charles au monastère de Saint-Maximin, où il résidait temporairement. Les invités furent de nouveau éblouis par le faste déployé. Il est possible de reconstruire dans ses grandes lignes le déroulement de la journée. L'empereur arriva d'abord au monastère, où il fut accueilli par le duc, une nouvelle fois richement vêtu. Un tournoi fut organisé et ils se rendirent ensuite à l'église. Celle-ci était luxueusement décorée. *Erat in altari quod in choro unicum est et in alta eminencia, que pridie desuper sturctura et ordine triplici constructa fuit, ex sanctorum reliquiis, ex auro et argento, ex margaritis nimium preciosis, ex diversis nobilissimisque lapidibus et gemmis tantus tamque ingens decor, ut vix quisquam una vice huic parem viderit*¹⁵¹. Le banquet à proprement parler eut ensuite lieu. Finalement, ils assistèrent aux vêpres, à la suite desquelles l'empereur prit congé du duc¹⁵². Encore une fois, Charles le Téméraire stupéfia les témoins. Il apparut à l'empereur avec *ein köstlichen guldin mantel an, zû beden sitten offen und dorunder eynen schwarczen tûchin rock, was wol ein hand breit umbleit mit perlin, die fast grosz worent und von edlem gestein [...]*¹⁵³. Pour le vassal de l'électeur de Mayence, la fête était comparable aux fêtes organisées par le roi Assuérus¹⁵⁴. Si cela étonna les témoins, le lecteur moderne ne devrait pas en être surpris. Charles le Téméraire, comme son père avant lui, attachait une importance particulière au paraître. En toute circonstance, il tenait à être richement habillé et accompagné d'une suite prestigieuse. Ce genre de mise en scène était normale à la cour de Bourgogne¹⁵⁵.

Parmi toutes les richesses évoquées, nous noterons les multiples mentions des tapisseries affichées par le duc de Bourgogne à Trèves. Nous verrons plus loin que leur souvenir demeure vif

150 « Der Libellus de magnificentia ducis Burgundiae [...] », *op. cit.*, p. 342.

151 BERTALOT L. (éd.), *op. cit.*, p. 428.

152 PARAVICINI Werner, « Die zwölf 'Magnificenses' Karls des Kühnen », *op. cit.*, p. 352-53.

153 « Der Libellus de magnificentia ducis Burgundiae [...] », *op. cit.*, p. 343.

154 Il y eut *sic magnificum ac grande convivium*, [...] *quod de Assuero historia sacra meminit*. BERTALOT L. (éd.), *op. cit.*, p. 427. Le vassal de l'archevêque de Mayence fait ici référence à un épisode biblique. Pour fêter son mariage avec Esther, le roi Assuérus organisa un banquet de 7 jours. Esther, 2, 18. La même idée revient dans une version du *libellus*. [La salle] *die so wtermaten ende onwtsprekelicken costelick bereyt ende verciert was, dattet scheen coninck Assuerus vyerlicke feeste te wesen*, « Der Libellus de magnificentia ducis Burgundiae [...] », *op. cit.*, p. 362. Ce richissime roi biblique prend une importance particulière à la cour de Bourgogne durant le principat de Charles le Téméraire. Un cycle de tapisseries sur ce thème est notamment présenté lors du mariage du duc à Bruges en 1468. Sur Assuérus à la cour de Bourgogne, voir FRANKE Birgit, *Assuerus und Esther am Burgunderhof. Zur Rezeption des Buches Esther in den Niederlanden (1450 bis 1530)*, Berlin, Mann, 1998, p. 45-74. Peut-être une tapisserie du cycle d'Esther fut-elle affichée à cette fête. Pour Franke, cette comparaison est une preuve que l'effort de propagande bourguignon, visant à mettre en avant la richesse de leur cour, connut un certain succès. *Ibid.*, p. 60.

155 Pour une introduction générale sur cette thématique, voir BLANC Odile, « Charles en ses parures », dans KLAUS Oschema et RAINER C. Schwinges (dir.), *Karl der Kühne von Burgund. Fürst zwischen europäischem Adel und der Eidgenossenschaft*, Zurich, NZZ Libro, 2010, p. 235-47. Sur la richesse de la cour de Bourgogne, cf. note 138.

dans les chroniques. Il faut dire que les tapisseries occupaient une place particulière dans les cours européennes de la fin du Moyen Âge, particulièrement chez les ducs de Bourgogne. Ce sont des « grandeurs portables ». Le prince, en se déplaçant avec, peut partout créer un environnement luxueux, digne de son rang. Il s'agit de l'un des moyens de représentation par excellence au bas Moyen Âge¹⁵⁶. Les ducs de Bourgogne – en particulier Philippe le Bon et Charles le Téméraire – ont cherché à utiliser ces tapisseries comme outil de propagande, exprimant à travers elles leurs ambitions politiques¹⁵⁷. En 1430, Philippe le Bon possédait déjà une centaine de tapisseries. Celles-ci prennent une telle importance que des ordonnances règlent les circonstances pour lesquelles chacune des tapisseries doit être exposée. Lors des audiences auprès du duc, celui-ci peut ainsi transmettre par leur biais un message à ses interlocuteurs¹⁵⁸. À Trèves, le duc en expose à plusieurs reprises. Il semble qu'elles furent remarquées par les témoins. Non seulement ceux-ci furent impressionnés par la qualité de ces tapisseries, mais ils comprirent également les messages que le duc cherchait à faire passer¹⁵⁹.

Le vassal de l'archevêque de Trèves explique ainsi comment le duc avait fait décorer son palais, *ornatum pluribus tapetis aureis et argenteis vario miroque diversarum historiarum artificio quam decenter tam vivide intertextis*¹⁶⁰. Ces tapisseries représentaient notamment l'histoire d'Alexandre le Grand. Le duc veut se présenter en conquérant, digne de devenir roi des Romains¹⁶¹. À l'occasion du banquet du duc le 7 octobre, elles attirent de nouveau l'attention de l'émissaire de l'électeur de Trèves. Cette fois-ci, il s'attarde sur les thèmes présentés. *In choro quidem de historia passionis dominice, in ceteris partibus de historia Troyana, ut consilia capta, Helena rapta, abducta bella, gesta, viri fortes occisi et circum menia ducti, Troya quidem capta incensa eversa fuerit*¹⁶². La chapelle était ainsi décorée de tapisseries représentant divers épisodes de l'histoire de Troie et de la passion du Christ. Pour Ehm-Schnocks, le message que veut faire passer le duc fut encore une fois bien compris. La destruction de Troie a été un prélude à la fondation de Rome. L'on

156 FRANKE Birgit, « Tapisserie - 'portable grandeur' und Medium der Erzählkunst », dans FRANKE Birgit et WELZEL Barbara (dir.), *Die Kunst der burgundischen Niederlande : eine Einführung*, Berlin, Reimer, 1997, p. 121.

157 CHIPPS SMITH Jeffrey, « Portable Propaganda – Tapestries as Princely Metaphors at the Courts of Philip the Good and Charles the Bold », dans *Art Journal*, vol. 48, 1989, p. 123-29.

158 FRANKE Birgit, « Tapisserie - 'portable grandeur' und Medium der Erzählkunst », *op. cit.*, p. 122-23.

159 PARAVICINI Werner, « Die zwölf 'Magnificenses' Karls des Kühnen », *op. cit.*, p. 157.

160 BERTALOT L. (éd.), *op. cit.*, p. 424.

161 EHM-SCHNOCK Petra, *Burgund und das Reich*, *op. cit.*, p. 156. Il fut d'ailleurs assimilé au conquérant antique dans les chroniques. Cf. chapitre 5, p. 56.

162 BERTALOT L. (éd.), *op. cit.*, p. 427-28. La présence des tapisseries représentant l'histoire de Troie est également mentionnée chez Knebel. [...] *ubi pendebant panni, in quibus intexta erat hystoria Troyana cum ymaginibus intextis ad longitudinem viri sericeis, aureis et argenteis filis*, KNEBEL Johannes, *op. cit.*, t. II, p. 30. Ces tapisseries furent de nouveau affichées lors du repas. *Ibid.*, p. 33. Elles illustrent l'importance que l'histoire de Troie occupait à la cour de Bourgogne. FRANKE Birgit, « Tapisserie - 'portable grandeur' und Medium der Erzählkunst », *op. cit.*, p. 123. Sur la place de l'épopée troyenne à la cour de Bourgogne, voir CHEYNS-CONDÉ Myriam, « L'épopée troyenne dans la 'bibliothèque' ducal bourguignonne au XV^e siècle », dans CAUCHIES Jean-Marie (dir.), *À la cour de Bourgogne*, *op. cit.*, p. 85-114.

cherche ainsi à montrer l'ambition du duc de s'affirmer comme « seigneur de Rome », comprenons ici comme roi des Romains¹⁶³. De même, une tapisserie dans la salle à manger présentait le mythe de Jason. Le héros grec était parti vers l'Orient à la recherche de la toison d'or, cette tapisserie symbolise le projet ducal de partir en croisade¹⁶⁴.

Après la fête du 7 octobre, les négociations purent véritablement débiter. Les rapports décrivent toujours l'étalage de la richesse ducal, mais cela apparaît moins fréquemment que durant la première semaine. Nous ne nous y attarderons pas ici. Cela fut déjà largement étudié par les historiens mentionnés ci-dessus. Nous avons pu illustrer ici la stupéfaction que provoquèrent les magnificences bourguignonnes. Le duc n'a pas exposé sa richesse dans le seul but d'impressionner les princes d'Empire. Il cherchait à faire passer un message. Ses objectifs étaient d'ailleurs connus des Allemands. Tout comme il montra, par l'exposition de diverses tapisseries, ses ambitions royales, il entendait prouver par sa richesse qu'il était digne d'un tel rang. Le luxe qu'il mettait en scène n'était pas celui qui convenait à un duc. Charles le Téméraire illustre ainsi son ambition de s'élever à la dignité royale¹⁶⁵. Il semble que cette façon de s'afficher en roi déplut à un certain nombre de princes d'Empire.

4.1.2. L'agacement des princes allemands

Stupéfaits de la richesse du duc, les princes allemands se sont cependant montrés très réticents à l'idée d'en faire le roi des Romains. Le déploiement de richesses dont il fit preuve en fut l'une des causes. Certes, il exécuta certains gestes de soumission envers l'empereur, mais ce ne fut pas suffisant pour améliorer son image aux yeux des princes d'Empire¹⁶⁶. L'attitude du duc fut globalement jugée inconvenante par ceux-ci et cela mit à mal ses ambitions royales. Dans plusieurs de ses travaux, Ehm-Schnocks étudie ces questions. Elle a montré qu'à la cour de Bourgogne, on ne comprenait pas le système électif allemand. L'idée d'une infériorité culturelle des Allemands y était

163 EHM-SCHNOCKS Petra, *Burgund und das Reich*, op. cit., p. 157.

164 *Ibid.* Sur les projets de croisades à la cour de Bourgogne, voir PAVIOT Jacques, *Les ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient (fin XIV^e siècle – XV^e siècle)*, Paris, PUPS, 2003. Pour les projets de croisade durant le principat de Charles le Téméraire, voir *ibid.*, p. 177-95. Voir également WALSCH J. Richard, « Charles the Bold and the crusade : politics and propaganda », dans *Journal of Medieval History*, t. III, 1977, p. 53-86. Jason occupe également une place particulière à la cour de Bourgogne, en étant l'un des patrons du prestigieux ordre de la toison d'or. Il jouissait pourtant jusqu'au début du XV^e siècle d'une relativement mauvaise réputation auprès des médiévaux. Sur la réhabilitation de Jason au XV^e siècle et ses liens avec l'ordre de la toison d'or, voir QUERUEL Danielle, « Le personnage de Jason : de la mythologie au roman », dans CARON Marie-Thérèse et CLAUZEL Denis (dir.), *Le banquet du faisan*, Arras, Artois Presses Université, 1997, p. 145-62 (Histoire).

165 EHM-SCHNOCKS Petra, *Burgund und das Reich*, op. cit., p. 153. Sur la question du rang et de la mise en scène comme moyen de communication politique, voir « Demonstration und Inzenierung. Spielregeln der Kommunikation in mittelalterlicher Öffentlichkeit », dans ALTHOFF Gerd, *Spielregeln der Politik im Mittelalter. Kommunikation in Frieden und Fehde*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1997, p. 229-57.

166 EHM-SCHNOCKS Petra, *Burgund und das Reich*, op. cit., p. 153.

par ailleurs très répandue. Charles le Téméraire ne cachait pas son mépris pour la cour impériale, moins riche et moins fastueuse que la sienne. Ses ambassades dans l'Empire étaient restreintes en nombre et peu prestigieuses. Les dons aux princes allemands se révélaient souvent moins importants que ceux accordés aux princes français ou italiens¹⁶⁷. Cette condescendance envers les Allemands s'est vérifiée à Trèves. L'attitude de Charles le Téméraire joua un rôle dans l'échec des négociations. Elle participa également à façonner son image dans l'Empire.

Les modalités des négociations furent un premier point de crispation. Dès le 8 octobre s'engagèrent des discussions restreintes entre l'empereur, le duc et certains de leurs proches. Les électeurs en étaient écartés, ce qui provoqua un certain mécontentement. Ludwig von Eyb écrit ainsi à Albert Achilles : *wir haben gemerckt, das solch handlung den fursten ganz nit gefallen hat, das sie in solchen hendelen außgeslossen worden sein. Deshalb ist unser gnediger her, herzog Albrecht von Munchen, am montag sand Lucas tag, mit verwilligung der k. m., von hynnen auß anheim geriten und als er uns bericht, hat er seinen weg fur Haidelberg und uf Straspurg genommen [...]*¹⁶⁸. Les modalités de négociations ne plaisaient pas du tout, au point que le duc Albert de Munich décida de quitter Trèves, agacé de voir les princes tenus ainsi à l'écart des négociations¹⁶⁹.

Dans le cérémonial également, ils furent à plusieurs reprises relégués au second rang. Ainsi, lors du banquet du 7 octobre, les électeurs laïcs ne furent pas installés à la place qui leur était normalement due selon le protocole. Seuls les électeurs ecclésiastiques siégeaient aux côtés de l'empereur et du duc, lui-même accompagné de l'évêque de Liège. On peut penser qu'ils devaient leur place plus à leur qualité d'ecclésiastique que d'électeur¹⁷⁰. Le 2 octobre, à l'occasion d'une rencontre entre le duc et l'empereur, Charles illustra de nouveau de son mépris envers les princes d'Empire et le cérémonial impérial. Il vint à la rencontre de l'empereur habillé d'un manteau en hermine, dont le col aurait été plus long que celui des électeurs¹⁷¹. Pour Ehm-Schnocks, le duc de Bourgogne a agi ainsi délibérément. Il se plaçait ainsi au-dessus des princes-électeurs et démontrait

167 EHM-SCHNOCKS Petra, « L'empereur ne doit pas être un non-allemand », *op. cit.*, p. 238-40. Pour une synthèse sur les ambassades bourguignonne, voir SPITZBARTH Anne-Brigitte, *Ambassades et ambassadeurs de Philippe le Bon, troisième duc Valois de Bourgogne (1419-1467)*, Turnhout, Brepols, 2013 (Burgundica. XXI). L'auteure travaille sur les ambassades à l'époque de Philippe le Bon, mais le fonctionnement de celles-ci ne change pas fondamentalement sous le principat de Charles le Téméraire.

168 *Politische Correspondenz des Kurfürsten Albrecht Achilles*, *op. cit.*, t. I, n°721, p. 588. K. m. est l'abréviation de *Kaiserliche Majestät*, c'est à dire l'empereur.

169 Abert de Munich (1447-1508). Prince de la maison Wittelsbach, il fut duc de Bavière de 1465 à sa mort. REISER Rudolf, « Albrecht IV », dans BOSL Karl (dir.), *Bosls bayerische Biographie*, vol. 1, Regensbourg, Pustet, 1983, p. 12.

170 EHM-SCHNOCKS Petra, *Burgund und das Reich*, *op. cit.*, p. 158-62.

171 *Hat angehabt ein gulden stück in mantels wies vor offen bis uff die erden und mit hermlein gefüttert und hat ein umbgeslagen goller mit hermlein, das in deckt bis mitten in den rückke nd lenger dann die kurfürstenkappen gieng*. Cité dans EHM-SCHNOCKS Petra, *Burgund und das Reich*, *op. cit.*, p. 154. Ce fait est également mentionné par le vassal de l'archevêque de Mayence. BERTALOT L. (éd.), *op. cit.*, p. 426.

indirectement son statut royal¹⁷². Cela a sans doute pu irriter les électeurs impériaux. Le duc surpassait l'empereur lui-même. Ce dernier, note un humaniste néerlandais, était accompagné d'un cortège plus important en nombre. Mais le duc de Bourgogne le surpasse dans la *splendor rerum*¹⁷³. Il faut ajouter que la « culture de cour » bourguignonne différait de celle de l'Empire, renforçant ainsi l'incompréhension du duc et l'exaspération des Allemands, pour qui un luxe si ostentatoire semblait inconvenant¹⁷⁴.

D'un autre côté, face à la volonté de l'empereur de couronner le duc sans l'accord des princes-électeurs, ce dernier finit finalement par s'opposer à son propre couronnement. En effet, au mois de novembre, Frédéric III cherchait à obtenir l'assentiment des électeurs pour faire élire Charles le Téméraire roi des Romains. Face au refus de ceux-ci, il invoqua son rôle de protecteur de l'Église et de la Chrétienté pour justifier sa décision d'élever de son propre chef le duc à la dignité royale. C'est finalement ce dernier qui recula. *Doch hett der herzog die verwilligung der churfürsten gern [...]*, note Ludwig von Eyb¹⁷⁵. Il semble que le duc se soit rendu compte, bien que trop tard, de l'importance des électeurs dans le jeu politique de l'Empire. Il réalisa les difficultés auxquelles il aurait dû faire face s'il avait d'emblée tourné contre lui les grands princes d'Empire. Ayant compris cela, il refusa de se faire couronner roi sans leur assentiment¹⁷⁶.

Finalement, les négociations échouèrent. Il n'y eut ni couronnement ni accord de mariage. Notons toutefois une certaine confusion dans l'Empire au sujet de l'issue des discussions, sans doute à cause leur caractère secret. La nouvelle circule un moment que le duc fut effectivement couronné par l'empereur. Knebel, pourtant bien informé, écrit ainsi que *Friedericus imperator ibidem in sede majestatis imperialis cum induniis ad hoc requisitis ducatus Selandie, Hollandie, Brabancie et Gellrensem erexit in regnum [...] et dyademato regio eum* [Charles le Téméraire] *coronavit*¹⁷⁷. L'empereur aurait ainsi couronné Charles le Téméraire et celui-ci serait maintenant roi, si bien que Knebel le nomme pour quelques pages *dominus rex Burgundie*¹⁷⁸.

172 EHM-SCHNOCKS Petra, *Burgund und das Reich*, op. cit., p. 154.

173 PARAVICINI Werner, « Die zwölf 'Magnificences' », op. cit., p. 354.

174 Sur la comparaison entre les différentes cours européennes, notamment la cour bourguignonne et la cour impériale, voir SPIESS Karl-Heinz, « Höfische Feste im Europa des 15. Jahrhunderts », dans BORGOLTE Michael (dir.), *Das europäische Mittelalter im Spannungsbogen des Vergleichs. Zwanzig internationale Beiträge zu Praxis, Problemen und Perspektiven der historischen Komparatistik*, Berlin, Akademie, 2001, p.339-58 (Europa im Mittelalter. 1).

175 *Politische Correspondenz des Kurfürsten Albrecht Achilles*, op. cit., t. I, n°729, p. 594.

176 EHM-SCHNOCKS Petra, *Burgund und das Reich*, op. cit., p. 183-85.

177 KNEBEL Johannes, op. cit., t. II, p. 22.

178 *Ibid.*, p. 22-24. Assez vite, Charles redevient *dux Burgundie*. Dès *ibid.*, p. 27.

4.2. Un souvenir persistant dans les chroniques

Le souvenir de la richesse du duc persiste après sa mort grâce aux chroniques. Nous montrerons ici comment celle-ci est présentée. Elle apparaît à plusieurs reprises, dans les récits évoquant Charles le Téméraire. L'entrevue de Trèves occupe logiquement dans ce registre une place de choix. L'épisode est repris dans de nombreux textes. Dans la construction du récit, nous constatons d'ailleurs une séparation nette entre l'incroyable déploiement de richesses et le reste des négociations. De ces dernières seront surtout retenues les ambitions royales du duc¹⁷⁹. La richesse du duc de Bourgogne n'apparaît pas que dans ce cadre. Le souvenir du butin pris à Grandson, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, persiste également dans de nombreux textes. Parfois, elle apparaît à l'occasion d'autres épisodes. Certains auteurs se remémorent ainsi l'arrivée du duc de Bourgogne à Nancy après la conquête de la ville ou sa visite des seigneuries alsaciennes.

Chez Schilling, le sujet n'est pas directement traité. L'auteur présente simplement une version du *libellus*¹⁸⁰. Il ne commente pas le texte, mais se contente de le recopier. La richesse du duc n'est d'ailleurs plus jamais mise en avant dans le texte. Notons simplement qu'il titre le chapitre : *von dem grossen köstlichen mal, das der hertzog von Burgunnen dem keiser und anndern fustern gab, und wie das mit ordnung und grossem richtum zûging*. Cela confirme la diffusion du *libellus* dans l'espace allemand. Il semble également que, plusieurs années après l'entrevue de Trèves, le souvenir de la richesse ducale soit resté prégnant. Le récit est accompagné d'une miniature¹⁸¹. Sur celle-ci, située juste en-dessous du titre du chapitre, nous pouvons voir les divers participants. Charles le Téméraire est présenté en rouge sur un trône. En face de lui se trouve l'empereur, couronné, levant sa coupe. À leur table sont présents quatre ecclésiastiques. Les évêques de Liège et d'Utrecht sont assis à côté du duc, les électeurs de Mayence et de Trèves à côté de l'empereur. Les électeurs laïcs sont relégués à d'autres tables. Nous avons vu que cela avait choqué plusieurs participants au moment des faits. Certains textes s'arrêtent sur la disposition des invités lors de ce banquet¹⁸². Tout cela se passe dans un décor luxueux, où or et argent sont omniprésents. En arrière-fond, nous observons de grands rideaux ornés des briquets bourguignons. Dans cette miniature reflète le luxe de l'entrevue de Trèves, mais également l'esprit des

179 Ses ambitions royales sont interprétées différemment dans les différents textes. Certains considèrent qu'il s'agit là des prétentions démesurées d'un prince qui cherche à soumettre l'Empire. D'autres y voient plutôt l'illustration de l'orgueil d'un tyran qui désire s'élever au-dessus de son rang. Nous y reviendrons au cours des chapitres suivants.

180 SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. I, *op. cit.*, p. 112-15. Il s'agit de la version « D » du texte, selon la tradition manuscrite établie dans « Der Libellus de magnificentia ducis Burgundiae [...] », *op. cit.*, p. 339.

181 Cf. annexe 1.

182 L'information est mentionnée dans UNREST Jakob, *op. cit.*, p. 39-40 ; « Speierische Chronik », *op. cit.*, p. 510 ; chez Bollstatter finalement, Cgm 213, ff. 265^{r-v}.

négociations, au cours desquelles les princes d'empire furent tenus à l'écart. Nous découvrons également un duc à égalité avec l'empereur, ce qui ne correspondait pas à son rang et renforça l'exaspération des princes d'Empire.

Plusieurs autres chroniques reviennent sur la richesse déployée lors de l'entrevue de Trèves. À la différence de chez Schilling, on y retrouve des récits originaux des festivités. Le détail des descriptions laisse penser que les auteurs étaient particulièrement bien informés. Un texte mérite cependant un peu plus d'attention. Il s'agit de la biographie de Wilwolt von Schaumberg rédigée par Ludwig von Eyb. Dans ce texte, la richesse devient l'un des principaux traits de caractère du duc et est soulignée à de nombreuses reprises. Il convient de s'y attarder quelques instants.

L'entrevue de Trèves marque une coupure dans le récit, centré jusqu'alors sur la vie de Schaumberg. À l'occasion de ces négociations, il rencontre le duc et se met à son service. À partir de ce moment et durant plusieurs chapitres, le texte ne se focalise plus sur Schaumberg mais sur Charles le Téméraire. Le premier chapitre de cette partie s'intitule : *Mit was kostlichait herzog Karel von Burgunden zu Trier zum reichstag einzoch*¹⁸³. Il s'agit de la première mention du duc. La richesse apparaît donc comme sa première caractéristique, ce qui est révélateur de l'idée que s'en faisait l'auteur. Il s'arrête sur les différents épisodes de l'entrevue de Trèves. Décrivant la rencontre du duc et de l'empereur, il évoque le fameux manteau du duc, *dem man nichts anders, dan das allerpest und kostlichist edl gestain und wunder schone große perlein sach, und wart uber hundert tausent gulden wert*¹⁸⁴. On ne pouvait voir rien d'autre que la richesse du vêtement. Toujours à propos de ce manteau, Ludwig von Eyb nous présente l'anecdote suivante :

*In sölichem einziehen kam ein uber maß großer platzregen, aber herzog Karl wolt aus seinem stolz nicht, damit er seine klainat oder geschmück bedecken mocht, umbnemen, auch den seinen das zu tain oder andern vorteil zu suechn gestatten, belaiß in den ungewitter also haltend*¹⁸⁵.

La pluie se met à tomber alors que Charles va à la rencontre de l'empereur. Mais le duc ne peut accepter d'être vu sans son manteau et refuse de se couvrir, obligeant par la même tout son cortège à rester découvert. En revanche, l'empereur, les électeurs et les autres princes d'Empire *namen ire mäntell uber sich*¹⁸⁶. Cette anecdote est reprise par plusieurs historiens, mais ne se retrouve dans aucune source contemporaine de la rencontre de Trèves¹⁸⁷. Ludwig von Eyb écrit longtemps après

183 VON EYB Ludwig, *op. cit.*, p. 14. L'entrevue de Trèves n'était pas une diète d'Empire. Nous pouvons sans doute expliquer l'imprécision en rappelant que Ludwig von Eyb écrit près de trente ans après les faits et n'utilisant que peu de sources écrites.

184 *Ibid.*

185 *Ibid.*

186 *Ibid.*

187 Nous n'en avons en tous cas pas trouvé de traces. Les historiens se réfèrent tous au récit de Ludwig von Eyb. Voir par exemple PARAVICINI Werner, « Die zwölf 'Magnificences' », *op. cit.*, p. 350.

les faits, mais Wilwolt von Schaunberg a assisté aux événements. Le père de von Eyb était également présent. L'anecdote semble donc au minimum vraisemblable. Elle témoigne en tout cas du souvenir qu'a laissé le duc de Bourgogne auprès de certains plus de trente ans après les faits. Il s'agit du souvenir d'un prince immensément riche et désireux d'exposer cette richesse aux yeux de tous. Le reste du récit va dans ce sens. Il conclut ce premier chapitre par cette phrase : *Solicher kostlichait in dem lant vor nie gesehen wart*¹⁸⁸. Cette réflexion revient après la description des richesses du banquet du 7 octobre. Ludwig von Eyb estime qu'un tel déploiement de richesses *in disen landen nie mer gesehen, gehört oder erfahren sei*¹⁸⁹. Il décrit ensuite l'église, décorée *mit guldenen tüecher und hübscher tapecerei* et *ain altar in der kirchen mit ganz gülden heiligen, die ander mit silbrenen und ubergülden heiligen, gülden creuzen, mastranzen und ander kostlichen heiltumben und kleinaten gezirt, das es unbegreiflich zu glauben ist*¹⁹⁰. La richesse des tapisseries, de l'autel et des objets sacrés est inimaginable, impossible à concevoir.

Après l'épisode de Trèves, on ne retrouve plus de longues descriptions des splendeurs du duc de Bourgogne, mais seulement quelques anecdotes. L'auteur précise ainsi qu'à Nancy, après la prise de la ville, le duc fait installer dans une salle de *costlichen gülden tüechern, tapecerei und ander geschmück* [...], *beklaidet sich mit kostlicher wat, setzt auf sein haubt das erzherzogenhütlein, was oben mit ainem creuz beschloßen und über 100 tausent gülden wert geschätzt, setzt sich also uf das gestüel*¹⁹¹. Finalement, il en arrive aux batailles qui opposèrent Charles aux Suisses et leurs alliés et à la mort de ce dernier. Terminant le récit de la bataille de Nancy, il conclut : [...] *und wart gewonnen alles sein geschütz, silbergeschier, klaider, kleinat* (bijoux), *parschaft* (argenterie), *wes er und die ihenen, von fürsten, graven, freiherrn, rittern und knechten bei inen hetten, das on zweifl mit der kostlichait wie zuvor gehört, als er pflaget zu ziehenn, ein wunder großmächtig und unsäglich guet gewesen ist*¹⁹². Un riche butin est amassé à Nancy. Le duc était effectivement doté d'une merveilleuse puissance et d'une ineffable richesse. Ludwig von Eyb commence son récit en décrivant la richesse de Charles le Téméraire, il le conclut de la même manière. Il fait ainsi contraster sa triste fin et sa gloire terrestre, mais laisse encore percevoir la stupéfaction des Allemands devant de telles magnificences.

Le vocabulaire utilisé tout au long du texte est révélateur de l'état d'esprit de l'auteur. Jamais un tel luxe ne fut observé dans l'Empire (*vor nie gesehen wart*) et cela ne fut plus jamais vu

188 VON EYB Ludwig, op. cit., p. 14.

189 *Ibid.*, p. 16.

190 *Ibid.*

191 *Ibid.*, p. 30.

192 *Ibid.*, p. 32. Jakob Unrest rappelle la richesse du duc dans sa conclusion. *Wer mein schreyben und ticht voran gelessen hat von dem grosmachtigen hertzogen von Burgundi, vonn seiner macht, reychtumb und kostlichait, das er erscheinen hat lassen zw Tryer* [...], UNREST Jakob, op. cit., p. 69.

ni entendu par après (*nie mer gesehen, gehört oder erfahren sei*). Il s'agit d'un luxe unimaginable (*unbegreiflich*) et ineffable (*unsäglich*). N'oublions pas que l'auteur rédige notamment sur base des souvenirs de son maître. On voit apparaître dans ce texte, qui n'est pas fondamentalement hostile à Charles, certaines critiques récurrentes du duc dans les textes de cette époque¹⁹³. Pourtant, sa principale caractéristique demeure son incroyable richesse.

Un certain nombre d'autres textes s'arrêtent sur l'entrevue de Trèves. Ce rappel peut être très général. Dans la chronique de la ville de Cologne, à propos de la rencontre de Charles et de Frédéric, nous pouvons lire que *ind waren alda bi einandere umbtrint 7 wechen ind hadden vast koestlicheit ind handels under ein*¹⁹⁴. Jakob Unrest introduit le récit des richesses de Trèves par des considérations générales. *Daselbs kam zu im [l'empereur] hertzog Karl von Burgundi mit grosser macht und kosperkait, die ich nicht alle geschreyben kan, sunder von ladung und des males reichait soldt ir vernement*¹⁹⁵. Il vint avec tant de splendeurs que l'auteur ne peut tout décrire, mais le lecteur doit en entendre parler. Certains ont retenu le luxueux manteau du duc lors de sa première rencontre avec l'empereur. Bollstatter parle d'*ain kurtzen guldin rock von perlin vnd edeln gestain gestickt geschätzt auff achtzig tausent guldin wert*¹⁹⁶. Le jour suivant, le duc apparaît d'ailleurs avec un *guldin rök [...] vnd auff einer hosen so costlich, das die nicht wol zu schätzen sindt angefürt*¹⁹⁷. Le cortège du duc n'est pas oublié. *Er [le duc] dem keiser entgegen reit / Und entpfiehg in mit großer rycheit / Wan sein diener alle sand / Hatten an vil rych gewand / Und darzu ir harnesch (armure) also wiss*¹⁹⁸.

Le banquet du 7 octobre retint également l'attention des auteurs. Dans la chronique de Brisach, l'épisode fait l'objet d'un chapitre particulier intitulé *Wie der herzog von Burgund hett laßen bereiten ein kostlichen saal, geziert kostlich und adelich mit aller gezierd von gold, silber, edelgstein und von syden, und wie er den keiser und sein sun mit großer herschaft zu tisch lud [...]*¹⁹⁹. Chez Knebel et Bollstatter, qui ont sans doute accès à des rapports précis des événements, on retrouve une description très détaillée de l'accueil du duc, de l'église du monastère et du banquet qui s'ensuivit²⁰⁰. Chaque fois que l'on retrouve un récit précis de l'entrevue de Trèves, le banquet en est l'élément central. Nous avons en effet vu que ce fut à cette occasion que la richesse du duc fut le

193 Citons son orgueil, son infortune ou sa colère. Nous aurons l'occasion d'y revenir au cours des chapitres suivants.

194 « Die Cronica van der hilliger Stat van Coellen », *op. cit.*, p. 828.

195 UNREST Jakob, *op. cit.*, p. 39.

196 Cgm 213, f. 263^r. Chez Knebel, *et supra arma induebatur scharneya* (sorte de manteau de guerre) *ornata auro et lapidibus preciosis, palasz, robino et aliis lapidibus gemmarum, que estimabantur ad valorem centum milium florenorum*, KNEBEL Johannes, *op. cit.*, t. II, p. 27.

197 Cgm 213, f. 264^r.

198 « Breisacher Reimchronik », *op. cit.*, p. 389. Dans la chronique de Spire, il apparaît *mit eynen kostlichen gezüge*, « Speierische Chronik », *op. cit.*, p. 509. S'ensuit alors une longue description de ce cortège.

199 « Breisacher Reimchronik », *op. cit.*, p. 390.

200 KNEBEL Johannes, *op. cit.*, t. II, p. 29-35 et Cgm 213, ff. 264^r-267^r.

mieux perçue par les participants. Il n'est dès lors guère étonnant que la miniature dans la chronique de Schilling représente ce banquet. Certains éléments, comme les tapisseries représentant l'histoire de Troie, apparaissent également dans certains textes²⁰¹.

D'autres épisodes peuvent servir à mettre en évidence la richesse du duc. Comme von Eyb, Tüsch décrit la façon dont le duc s'installe dans la capitale Lorraine. *Noch herschaft vil die er begieng / Zû nanse in dem fûsten sal / Den er mit syden tûch vmbhing / Mit guldin stucken breit vnd schmal / Vnd mit dem sessel den man seit / Der sylberin vber guldet sy / Vnd der krantz vmb syn hût geleit / Soll besser syn dan nanse dry / Do man jnn so köstlichen sach*²⁰². Cette scène est représentée sur une estampe²⁰³. On y découvre Charles le Téméraire assis sur ce que le texte décrit comme un trône. Il écoute un conseiller lorrain. Sa riche tenue de soie (*syden tûch*) est reconnaissable. Dans sa main gauche il tient un drapeau orné de la croix de Saint-André, dans sa main droite un sceptre. Un conseiller tient une épée. Charles est représenté plus grand que les autres personnages. Cette image s'apparente à une démonstration de la puissance ducale. Associée au texte, nous percevons un duc exposant sa richesse et sa puissance. Notons que cette estampe est également présente dans la chronique de Pfettisheim²⁰⁴. Les deux œuvres parurent à Strasbourg chez le même imprimeur. Ces chroniques, qui décrivent longuement la tyrannie ducale, présentent quand même une estampe où il est représenté au sommet de sa puissance. Peut-être est-ce pour renforcer le contraste entre ce moment et ses échecs répétés lors des guerres de Bourgogne. Un autre épisode apparaît dans la chronique de Brisach. L'auteur décrit comment, à l'occasion de la visite de ses nouvelles terres en Alsace, *der hochmüttig fürst von Proband (Brabant) / Kam mit solcher rycheit*. Il est accompagné d'un cortège qui *hett auch goldes craft / Und auch manige guldin ketten sin / Von siden gewant mit edelen berlin*²⁰⁵. Ici, le lien est fait entre l'orgueil du prince et un luxe ostentatoire. Si l'orgueil est une caractéristique récurrente de Charles le Téméraire, ce texte est le seul à lier superbe et richesse éclatante²⁰⁶.

L'épisode de Trèves montre le duc au sommet de sa puissance. À Nancy ou en Alsace, nous sommes face à un duc victorieux. Cependant, sa richesse se laisse également découvrir dans la défaite. Le butin de Grandson, par exemple, revient dans de nombreuses chroniques et rappelle les splendeurs possédées, puis perdues, par Charles le Téméraire.

201 Nous avons déjà cité Knebel, qui recopie vraisemblablement un rapport contemporain. Nous pouvons également mentionner Jakob Unrest : *Das lannckhaws (nef) was alles umbhangen mit schonen gewarchten tuechern, die historia Troyana [...]*, UNREST Jakob, *op. cit.*, p. 39 ; chez Bollstatter : *vmb mitt costlichen deppichen* (tapisseries) *vmbhanngen, daran statt Troya zerstorung ist vast hübsch vnd begirlich ze sehen*, Cgm 213, f. 265'.

202 TüSCH Hans Erhart, *op. cit.*, p. 120.

203 Cf. annexe 2.

204 DE PFETTISHEIM Conrad, *op. cit.*, p. 75.

205 « Breisacher Reimchronik », *op. cit.*, p. 303-04.

206 Le péché d'orgueil s'inscrit dans la construction d'une image tyrannique du duc. Cf. chapitre 6, p. 77.

4.3. Le butin de Grandson

À l'instar de l'entrevue de Trèves, la richesse du butin de Grandson a fait grand bruit en Allemagne²⁰⁷. Gagner un butin à l'issue d'une bataille est courant au Moyen Âge. Souvent, il s'agit de nourritures, d'armes, de matériaux de guerres ou encore d'otages²⁰⁸. Mais le butin bourguignon semblait exceptionnel au regard de ce que l'on retrouvait habituellement. Selon Dünnebeil, les ducs de Bourgogne, soucieux du contrôle effectif de leurs territoires, voyageaient beaucoup. C'est pourquoi ils n'ont que peu investi dans de grands programmes architecturaux. Plus que les autres princes, ils s'attachèrent plutôt à rassembler des objets transportables, qui les suivaient au cours de leurs voyages. Vêtements, bijoux, orfèvreries, manuscrits, tableaux et surtout tapisseries étaient utilisés comme publicité de la magnificence ducale²⁰⁹. C'est pour cela qu'à l'occasion de sa première véritable défaite, il perdit un butin d'une si grande valeur. La fuite des Bourguignons fut chaotique. Le duc n'eut pas le temps de faire mettre son trésor en sécurité. Sans doute n'avait-il pas envisagé la possibilité d'une victoire des Suisses. De leur côté, la réception du butin s'avéra également chaotique. Ils ne prirent pas directement la mesure des richesses laissées par le duc. Le butin se révéla difficile à rassembler. Très vite, il s'éparpilla dans toute l'Europe. Seule une partie est finalement conservée dans le butin commun²¹⁰.

Les richesses amassées ont ébloui les Allemands. La rumeur d'un incroyable trésor s'est rapidement répandue. En plus des armes et matériaux de guerre, habituels dans les butins, on retrouva des reliques, des pièces d'orfèvreries, des tapisseries, etc. Un capitaine bâlois juge le trésor si précieux qu'il n'ose le décrire²¹¹. La liste des objets dérobés circula. Très tôt, les *lieder* célébrèrent la prise du butin. *Er hat verloren sin obrest gû / Houptpaner, büchsen, sigel, güldin zeichen !*, peut-on lire dans un *lied* de Hans Viol²¹². Un autre se montre plus complet. *Sin sigel er verloren hat / Vil berlin, güldin sidin (en soie) wat / Kron, edelstein so glanze / Güldin bücher,*

207 Aucun ouvrage récent ne fait le point sur les butins de Grandson, Morat et Nancy. Pour une reconstitution de ces butins et la destinée des différents objets les constituant, voir DEUCHLER Florens, *op. cit.*

208 JUCKER Michael, « Zirkulation und Werte der geraubten Dinge : Schatz, Beute und ihre Symblik im mittelalterlichen Krieg », dans *Le trésor au Moyen Âge. Discours, pratiques et objets*, études réunies par BURKART Lucas, e. a., Florence, Galluzzo, 2010, p. 221.

209 DÜNNEBEIL Sonka, « Schatz, Repräsentation und Propaganda am Beispiel Burgunds », dans VAVRA Elisabeth, HOLZNER-TOBISCH Kornelia et KÜHTREIBER Thomas (dir.), *Vom Umgang mit Schätzen. Internationaler Kongress. Krems an der Donau, 28. bis 30. Oktober 2004*, Vienne, Österreichische Akademie der Wissenschaften, 2007, p. 335-36.

210 JUCKER Michael, « Zirkulation und Werte der geraubten Dinge [...] », *op. cit.*, p. 229-30.

211 *Ibid.*, p. 221-22.

212 LILIENCROHN B., *op. cit.*, n°138, p. 77. Hans Viol (?-ca. 1500) était un poète suisse au service de la ville de Soleure. Plusieurs *lieder* sur les guerres de Bourgogne lui sont attribués. SCHANZE Frieder, « Viol, Hans », dans *VL*, vol. 10, p. 369-72.

*kelch, meßgewand / Ein bischofhût man ouch da vand / Darzû güldin monstranzen*²¹³. L'information s'est répandue dans tout l'Empire. S'appuyant tantôt sur des documents officiels, tantôt sur d'autres travaux, les chroniques rappellent la richesse du butin obtenu. À l'issue de la bataille de Grandson, nous pouvons lire chez Diebold Schilling : *darzû hat man im ouch angewunnen al sin habe, so er und die sinen im veld gehebt hand, an güldinen und sidinen köstlichen tüchern und gewande, güldin und silber gechirr, gold und edelgestein und ander so gros gûnt und köstlicheit, das man nit wol davon sagen mag*²¹⁴. On a retrouvé des tapisseries et des vêtements d'or et de soie, de la vaisselle d'or, d'argent et de pierres précieuses. Il y avait tant de biens précieux qu'on ne peut en rendre compte. Pour Tüsche, *mit grossen eren vnd mit gûnt / Das sye in dissem leger funden / Do durch villicht etlich armûnt / Dar noch in richtum wandelen kunden*²¹⁵. On retrouva tant d'objets précieux, selon ce témoin de la bataille, que plusieurs pauvres devinrent riches. Hector Müllich estime la valeur du butin à 400.000 florins²¹⁶. Le récit d'un incroyable trésor récupéré à Grandson apparaît dans un grand nombre de textes. Régulièrement, sur base de documents officiels ou s'inspirant d'autres chroniques, ils retranscrivent une liste plus ou moins complète des objets qui auraient composé le butin. Dans d'autres cas, ils se contentent de mentionner la présence de nombreuses richesses dans le camp bourguignon²¹⁷.

Grandson n'est pas la seule bataille à l'issue de laquelle les Suisses et leurs alliés obtinrent un considérable butin. Ce fut également le cas à Morat et à Nancy. Celui de Grandson fut sans doute plus important et son impact sur l'imaginaire fut plus considérable. Mais certaines chroniques rappellent également les gains des autres batailles. Schilling note ainsi que l'on retrouva *in des herzogen leger, darinne gar gros gûnt an golde, silber, cleidern und allen andern dingen [...]*²¹⁸. Hector Müllich recopie un document issu de Strasbourg, daté du 13 janvier 1477, dans laquelle il est question du butin obtenu à l'issue de la bataille de Nancy²¹⁹. Ces butins apparaissent bien moins impressionnants que celui de Grandson. Sans doute constituaient-ils des prises plus classiques.

Le duc, par sa richesse, provoqua la stupéfaction des Allemands. Les splendeurs déployées à Trêves et les objets précieux pris à Grandson offrent l'image d'un prince immensément riche. Cette

213 *Ibid.*, n°139, p. 80.

214 SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. I, p. 386.

215 TÜSCH Hans Erhart, *op. cit.*, p. 125.

216 MÜLICH Hector, *op. cit.*, p. 252.

217 Schilling consacre plusieurs pages à la description de ce butin. DE BONSTETTEN Albert, *op. cit.*, p. 290 ; SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. I, p. 384-89 ; on retrouve la mention d'un butin avec plus ou moins de détail chez plusieurs autres auteurs. Chez Knebel, KNEBEL Johannes, *op. cit.*, t. II, p. 352-65 ; EDLIBACH Gerold, *op. cit.*, p. 151 ; PETERMANN Etterlin, *op. cit.*, p. 91 ; TÜSCH Hans Erhart, *op. cit.*, p. 125-26 ; STOLLE Konrad, *op. cit.*, p. 354-56 ; MÜLICH Hector, *op. cit.*, p. 252-53 ; Cgm 213, f. 270^r ; UNREST Jakob, *op. cit.*, p. 70 ; *Die Chroniken der niedersächsischen Städte. Lübeck*, *op. cit.*, p. 159-60.

218 SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. II, p. 51.

219 MÜLICH Hector, *op. cit.*, p. 256. Ce dernier butin est également mentionné chez Unrest et Schilling. UNREST Jakob, *op. cit.*, p. 71 et SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. II, p. 113-14.

image se retrouve largement dans les chroniques, où l'on perçoit, des années après la mort du duc, la même stupéfaction. La description de ces magnificences prouve que Charles le Téméraire était bel et bien perçu comme l'un des plus puissants princes de la Chrétienté. Cette richesse est pourtant celle d'un tyran. Dans la suite de ce travail, nous allons nous attacher à montrer comment la figure du duc de Bourgogne fut construite comme celle d'un prince tyrannique. Cela transparaît déjà dans la description de sa richesse. Nous avons en effet constaté que le faste du duc à Trèves a pu être considéré comme inapproprié, voire comme un signe d'arrogance par les princes allemands. L'on entreperçoit déjà la menace que peut représenter Charles le Téméraire pour l'Empire. Ce sera l'objet du chapitre suivant. Cette attitude a pu également être utilisée dans la description d'un duc orgueilleux, qui pense pouvoir devenir roi. Nous y reviendrons également. Enfin, lorsque l'on décrit le butin de Grandson, l'on présente le duc dans la défaite. Le contraste entre sa magnificence initiale et sa triste fin se profile déjà. Car s'il perdit son trésor à Grandson, il perdit l'année suivante la vie à Nancy. Tous ces thèmes participent à la construction du duc comme une figure tyrannique.

5. Un prince menaçant. Une soif de conquêtes tournée vers l'Empire

La continuation de Bollstatter de Meisterlin s'apparente en fait à une histoire de Charles le Téméraire. Dans le premier chapitre, l'auteur augsbourgeois nous offre un portrait du duc de Bourgogne :

[...] er [Charles le Téméraire] was verherttet als ain stain inn krieges übung. Selltten yemant vor im grösen kundt, wann man müst ym täglich das pûch des grossen allexanders lesen, wie der alle welt überwandt. Des gleichen gelustet in ouch ze tûn, vnd hett sich des uberwindens vermessen, aber er vergaß das rechten anfangs, das er als ain mächtiger furste nach Cristenlichem rechten zum ersten vechten solltt helffen wider die türcken die kurtzlich im der kayserlichen mayestatt erblanden uberhandt namen cläglich vnd morttlich, wann sie vergossen manig Cristen plütt. Daß ouch nicht verdrossen hatt den vorgeanten hertzen von Burgondy, wann er hett lieber ertött Cristen menschen vnd ouch geschaffen zum todt genöttet, wann das er geholffen hatt, die vngelaübigen zu temmen (arrêter) vnd zu undertrucken²²⁰.

Il était endurci «comme une pierre » à l'art de la guerre. Chaque jour, il se faisait lire l'histoire d'Alexandre. Il aurait aimé, dit-on, l'imiter dans sa conquête du monde. Sa priorité aurait toutefois dû être la défense de la Chrétienté face aux Turcs, eux qui versaient tant de sang chrétien. Au contraire, son action provoqua la mort de nombreux chrétiens.

Cet extrait se situe peu après les premières lignes de la chronique de Bollstatter. La façon dont Charles y est décrit se révèle caractéristique de ce que l'on retrouve ailleurs en Allemagne²²¹. Le duc apparaît dans la littérature allemande comme un prince belliqueux, dont l'action fit couler le sang de nombreux chrétiens. Ici, plusieurs éléments essentiels apparaissent et reviennent dans la plupart des textes. Le duc maîtrise l'art de la guerre. Il voue également une véritable passion à Alexandre le Grand, qu'il cherche à imiter. Mais les guerres qu'il provoqua causèrent la mort d'un grand nombre de chrétiens.

Après l'entrevue de Trèves, où le risque de voir le duc couronné roi fut pressenti, la menace s'est concrétisée. Le duc tenta de conquérir Neuss. Il s'attaqua ensuite aux Suisses et à leurs alliés à Grandson, Morat puis Nancy. Il en résulte que Charles le Téméraire est présenté dans les textes

220 Cgm 213, f. 269^v.

221 La légende bourguignonne présente, en vers, une description fort similaire. Nous savons que Bollstatter a connu le texte dans sa version augsbourgeoise. L'auteur reprend en prose les principaux éléments de la description du duc de Bourgogne dans le poème, mais ne change presque rien au contenu. Des vers de la légende bourguignonne, tels que *Er was in krieges übung verherttet als ain stain*, ne laissent que peu de doutes sur le lien entre les deux textes. La description se trouve dans « Légende Bourguignonne. Augsbourg », *op. cit.*, p. 55-56. Cela illustre l'impact qu'a eu la légende bourguignonne sur le travail de Bollstatter.

comme un danger. Dans ce chapitre, nous chercherons à montrer comment les textes décrivent la menace bourguignonne. Considéré par certains comme un véritable fils de Mars, les textes lui attribuent d'abord un réel talent militaire. Son admiration pour Alexandre le Grand revient à de nombreuses reprises. On découvre alors un duc assoiffé de conquêtes, cherchant à tout prix à imiter, voire à surpasser, le conquérant macédonien. Cette volonté de conquêtes s'est portée sur l'Empire ou la « nation allemande », dans des guerres qui a parfois pu être présentées comme une opposition entre *welsche* et *tütsche*. Sieber-Lehmann a étudié ce phénomène pour la Suisse et le Rhin-Supérieur. Nous tenterons de montrer comment cela s'est traduit dans un cadre géographique plus élargi. Finalement, nous nous attarderons sur une autre hypothèse de Sieber-Lehmann. Celui-ci présente le duc de Bourgogne comme le « Turc d'Occident ».

5.1. Un véritable fils de Mars. Le duc de Bourgogne, une figure belliqueuse

*Karolo duce Burgundie, [...] ille totus est filis Martis*²²². Il s'agit de la première apparition de Charles le Téméraire dans le texte de Knebel. L'auteur choisit de présenter le duc de Bourgogne avant tout comme un prince belliqueux. D'autres auteurs n'ont pas non plus hésité à le comparer au dieu romain de la guerre. Bonstetten présente Charles comme un *verius martis filium*²²³. On retrouve la même expression chez Nicolaus²²⁴. Cette comparaison se retrouve dans les trois textes latins de notre corpus²²⁵. Le principat de Charles le Téméraire fut en effet marqué par de nombreux conflits. Ces conflits ont souvent concerné l'Empire. Il en ressort l'impression générale d'un prince belliqueux. Si l'appellation de « fils de Mars » en est une illustration érudite, les textes allemands s'accordent généralement pour souligner la passion du duc de Bourgogne pour la guerre²²⁶. Cette

222 KNEBEL Johannes, *op. cit.*, t. II, p. 14.

223 DE BONSTETTEN Albert, *op. cit.*, p. 285.

224 [...] *filium Marti*, « Nicolaus : *De preliis* [...] », *op. cit.*, p. 58.

225 En revanche, nous ne la retrouvons dans aucun texte de langue allemande.

226 Cet amour de la guerre n'apparaît d'ailleurs pas que dans l'espace germanique. Les chroniqueurs français et bourguignons le relèvent également. Olivier de la Marche rapporte ainsi dans son portrait de Charles le Téméraire que celui-ci *aimoit la guerre*. DE LA MARCHE Olivier, *Mémoires*, BEAUNE Henri et D'ARBAUMONT J. (éd.), t. I, Paris, Renouard, 1883, p. 122 ; Philippe de Comynnes explique que [Le comte de Charolais] *estoit tres inutile pour la guerre par avant, et ne aymoît nulle chose qui y appartient ; mais depuis changerent ses pansees, car il y a continué jusque a sa mort*, DE COMMYNES Philippe, *Mémoires*, t. I, BLANCHARD Joël (éd.), Genève, Droz, 2007, p. 35 (Textes littéraires français). Cet intérêt pour la guerre se traduit concrètement par une série d'ordonnances visant à moderniser l'armée bourguignonne. Charles le Téméraire a cherché à mettre en place, à l'instar du roi de France, une armée permanente. À ce propos, voir SCHNERB Bertrand, *L'État Bourguignon*, *op. cit.*, p. 262-74. Sur l'action plus générale de Charles le Téméraire dans la réorganisation de l'armée, voir VILTART Franck, « La garde et les ordonnances militaires de Charles le Téméraire, des modèles militaires ? », dans PARAVICINI Werner (dir.), *La cour de Bourgogne et l'Europe*, *op. cit.*, p. 157-81. Sur la « modernité » dans l'armée bourguignonne, voir DEPRETER Michael, *De Grave à Nancy (1453-1477). L'artillerie bourguignonne sur la voie de la « modernité »*, Turnhout, Brepols, 2011 (Burgundica. XVII).

passion pour la guerre eut des conséquences. L'on a en effet reproché au duc de provoquer par ses guerres la mort de nombreux chrétiens.

On reconnaît dans un premier temps au duc de Bourgogne un certain talent pour la guerre. Pfettisheim écrit du duc, *wie wol er kriegem kunde*²²⁷. Les adjectifs *großmächtig* et *gewaltig* lui sont associés à plusieurs reprises²²⁸. Schilling, au terme de sa chronique, fait le point sur les guerres de Bourgogne et rappelle qu'elle opposa les Suisses au *hern Karolen, so der mechtigsten fürsten einer in der ganzen cristenheit gewesen ist*²²⁹. Son principat fut en effet marqué par les guerres²³⁰. *Hett er noch mit kryegen khayn auffhorung*, écrit Jakob Unrest²³¹. Pour certains, le duc fait même de la guerre sa passion²³². Bollstatter rédige au début de sa chronique une table des matières. Il présente le chapitre consacré au duc de Bourgogne ainsi : *Von hertzog Carel von Burgundy, wie er sich gehalten hatt in sinem leben mitt kriegem [...]*²³³. La guerre est un élément essentiel de la figure de Charles le Téméraire. Malgré ses talents militaires, soulignent certains, il connut la défaite. Nicolaus ajoute ainsi, non sans ironie : *miror te, o dux, castrensi goriari disciplina et quid exercitibus conveniat nescireu*²³⁴. Malgré ses prétentions, le « fils de Mars » ne fut pas en mesure de vaincre les Suisses.

Ces guerres eurent bien sûr des conséquences pour l'Empire et pour la Chrétienté. Nombreux sont les auteurs à se lamenter du sang chrétien versé durant les batailles du duc. Ainsi, la *Breisacher Chronik* se conclut de la sorte : *den in dem LXXX jor / Do rüsten sich die fürsten, für war / Das erschreckenlich was / Das die trugen einander hasß / Alles umb der hohen mut / Ward vergossen vil Christen blut / End*²³⁵. Finalement, ces conflits entre princes ne servent qu'à faire couler le sang.

227 DE PFETTISHEIM Conrad, op. cit., p. 76

228 [...] *der großmächtig und gwaltig Carl herzog zu Burgund*, VON EYB Ludwig, op. cit., p. 14 ; il apparaît pour la première fois chez Diebold Schilling comme [le] *grosmechtigen fürsten herrn Carolen*, SCHILLING Diebold, op. cit., t. I, p. 2 ; *der so mechtig an land, lüt und güt was, das er sich schrieb mechtigsten cristlichen fürsten*, BRENNWALD Henri, op. cit., p. 272 ; chez Jakob Unrest, le duc apparaît la première fois comme le *mechtigen hertzog Karolo von Purgundi, der was hertzen Philippo sun*, UNREST Jakob, op. cit., p. 22.

229 SCHILLING Diebold, op. cit., t. II, p. 277. Notons l'intérêt qu'ont les Suisses de présenter le prince qu'ils viennent de vaincre à trois reprises comme le plus puissant prince de la Chrétienté.

230 Il participe à la guerre du Bien public en tant que Charolais en 1465. En 1467, il soumet la principauté de Liège. En 1468, suite à une nouvelle rébellion, il fait détruire la ville de Liège. En 1472, il rentre en France avec ses armées. De 1474 à 1475, il tente en vain de prendre Neuss. De 1476 à 1477, il mène une guerre en Lorraine en Suisse contre la Confédération Helvétique alliée au duc de Lorraine et une série de villes d'Empire du sud-ouest de l'Allemagne. Voir VAUGHAN Richard, *Charles the Bold*, op. cit. et SCHNERB Bertrand, *L'Etat Bourguignon*, op. cit.

231 UNREST Jakob, op. cit., p. 70.

232 Chez Bollstatter, il préfère à la bonne gouvernance *sehen streyten, leutt ze todt schlagen, gürgel abstechen, sturmen, vechten, stett und schloß zerprechen oder ze grund schlaiffen*, Cgm 213, f. 262^r. À l'amour de la guerre s'ajoute ici une certaine cruauté. Le duc préfère tuer ou détruire forts et villes que gouverner ; *Verum bellicus furor praeceteris ei mundi deliciis oblectamentum singulare, ita ut filium Martis putares*, « Nicolaus : *De preliis* [...] », op. cit., p. 58. De tous les plaisirs de ce monde, c'est la guerre qu'il préfère. C'est pour cela que l'on pourrait le prendre pour le fils de Mars.

233 Cgm 213, f. 6^v.

234 « Nicolaus : *De preliis* [...] », op. cit., p. 69.

À cet égard, Jakob Unrest nous offre un passage intéressant. Il nous fait d'abord part de l'anecdote suivante. Alors que Jean sans Peur était parti affronter les Turcs à Nicopolis, il fut capturé par l'ennemi²³⁶. Le sultan envisage de le faire décapiter, mais un sage conseiller intervient : « *Nicht lass den mennschen todten* ». Le sultan lui demande alors pourquoi. Le sage poursuit : « *Es wirdt noch durch den menschen und sein geschlacht (descendance) so vil Kristen getodt und kristenlichs pluert vergossen, das dir zw grossem nutz und den Cristen zw grossem schaden khumbt, und magst den Cristen nicht mer schaden thwen, das ir an all dein mue so vil unndtergendt, als durch den menschen und sein geschlecht noch geschehn wirdt* ». Jamais le sultan ne pourra faire couler autant de sang chrétien que le duc et sa descendance, prévoit le sage. Convaincu, le Turc laisse Jean sans Peur en vie, qui peut alors revenir dans ses terres. Il semblerait, poursuit Unrest, que cette prophétie se soit réalisée, au regard des guerres menées d'abord par Philippe le Bon, puis, surtout, par Charles le Téméraire. Il cite ainsi les conflits contre la France, Liège, la Lorraine, Neuss *und an vil annderen*. L'auteur conclut son paragraphe par une plainte générale sur les nobles qui, par leurs guerres incessantes, font couler le sang chrétien. Il termine sur ces mots : « *Aines fursten sel ist ain selczamer gast in dem himel* »²³⁷.

Jakob Unrest, comme d'autres, se lamente de la perte de tant de chrétiens à cause de l'ambition et de l'amour de la guerre d'un prince, ici Charles le Téméraire. Le Turc lui-même aurait été incapable de tuer autant de chrétiens, c'est pourquoi il laissa Jean sans Peur vivant. Ce grand prince chrétien est plus utile au Turc vivant que mort. Charles préfère d'ailleurs combattre les chrétiens que les Turcs, ce qui est pourtant son devoir en tant que prince de la Chrétienté. Dans l'extrait de Bollstatter cité plus haut, nous lisons également que Charles préfère tuer des chrétiens plutôt que d'aider à combattre les Turcs²³⁸.

Ici, la critique de Charles le Téméraire se situe dans une critique générale des nobles. Ceux-ci versent le sang chrétien. Les mots de Jakob Unrest sont forts. Il leur refuse le paradis. Rappelons que la plupart de ces textes sont rédigés dans un cadre urbain. On y perçoit à cette époque un sentiment général de crainte envers la noblesse. Cette menace se retrouve régulièrement

235 L'auteur évoque dans le dernier paragraphe de son œuvre les guerres opposant Maximilien et Louis XI, c'est pourquoi il parle de l'année 1478. « *Breisacher Reimchronik* », *op. cit.*, p. 417. Plusieurs *lieder* nous font découvrir des plaintes similaires : *Die weil er wider cristen plût / Mit seiner er und leuten waget*, LILIENCROON B., *op. cit.*, n°134, p. 54 ; un auteur supplie Dieu *daß er [le duc] von dem mortlichen krige laße / Daß so jemerlichen nicht werde vorgeßen / Das cristenliche blut*, *ibid.*, n°141, p. 89.

236 En 1396, la bataille de Nicopolis (aujourd'hui Nikopol en Bulgarie), voit s'affronter l'Empire ottoman et une coalition de princes chrétiens menée par Sigismond de Luxembourg. Il en résulta une victoire majeure des Turcs. Jean sans Peur participa à cette bataille mais ne fut pas capturé, contrairement à ce qu'affirme Jakob Unrest. Sur la bataille de Nicopolis, voir PAVIOT Jacques, *Les ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient*, *op. cit.*, p. 17-59 ainsi que les actes de PAVIOT Jacques et CHAUNEY-BOILLOT Martine (dir.), *Annales de Bourgogne*, t. 68 : *Actes du colloque international « Nicopolis, 1396-1996 »*, Dijon, 1996.

237 UNREST Jakob, *op. cit.*, p. 72-73.

238 *Loc. cit.*, p. 51.

dans les chroniques urbaines du bas Moyen Âge²³⁹. On cherche dans les villes à résoudre les conflits pacifiquement. Pour elles, cet idéal est mis à mal par la noblesse, qui en est incapable. Elle accorde plus d'importance à la réparation de l'orgueil blessé qu'à la paix publique. Charles le Téméraire apparaît comme le représentant par excellence de cette noblesse belliqueuse, la destruction de Liège étant présentée comme l'exemple parfait de la façon dont meurent les libertés urbaines²⁴⁰.

Ce n'est pas ici le principe même de la guerre qui est contesté. Au Moyen Âge, la guerre, comprise ici comme la résolution des conflits par les armes, est rarement remise explicitement en question²⁴¹. Une guerre peut être légitime. Il existe le concept de « guerre juste »²⁴². Trois conditions semblent nécessaires. La guerre doit être déclarée par un prince, elle doit avoir pour objectif d'amener la paix et les intentions de ce prince doivent être droites. Par exemple, il ne doit pas commencer une guerre par cupidité ou par cruauté. La guerre permet ainsi de corriger les injustices. Bien menée, elle est considérée comme un outil de justice, ayant également pour objectif le bien public. Bien entendu, dans les faits, ces considérations ne semblent pas réellement entrer en ligne de compte. C'est dans la communication autour des guerres menées qu'elles prennent leur importance²⁴³. On peut ainsi tenter de discréditer l'ennemi en montrant que sa guerre n'est pas une guerre juste ou, au contraire, chercher à montrer que celle que l'on mène l'est. Ainsi, nous constatons du côté suisse un effort de justification de la guerre menée contre le duc. Ceux-ci sont des non-nobles. Or, une guerre juste est une guerre menée par un prince. Ils partent ainsi avec un déficit de légitimité. Jucker montre comment les guerres de Bourgogne ont choqué la noblesse européenne, notamment à cause du riche butin qu'ils percurent à Grandson. Ils n'avaient pas le droit de mener une guerre contre le duc de Bourgogne et encore moins de s'approprier son trésor²⁴⁴. Les Suisses ont alors voulu montrer que leur guerre était juste, au contraire de celle Charles le Téméraire²⁴⁵. Cela eut un impact sur l'image du duc de Bourgogne dans leurs chroniques et plus généralement sur sa perception dans l'espace allemand. Nous pouvons lire sous cet angle l'insistance des textes sur les « effusions de sang » provoquées par les guerres bourguignonnes.

239 Schmidt le montre dès 1958, en s'appuyant notamment sur les exemples d'Augsbourg et de Lübeck. SCHMIDT Heinrich, *Die deutschen Städtechroniken als Spiegel des bürgerlichen Selbstverständnisses im Spätmittelalter*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1958, p. 29-32 ; 57. L'exemple d'Augsbourg fut récemment étudié en détail dans DIRSCH-WEIGAND Andrea, *Stadt und Fürst in der Chronistik des Spätmittelalters*, Cologne, Böhlau, 1991.

240 HIMMELSBACH Gerrit, *op. cit.*, p. 158-59.

241 CLASSEN Albrecht, « Krieg im Mittelalter und seine Kritik in literarischen Werken des deutschsprachigen Raumes », dans *Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik*, t. XXVIII, n°1, 1998, p. 13.

242 Pour une synthèse sur l'histoire du concept de guerre juste, voir CANTO-SPERBER Monique, *L'idée de guerre juste*, Paris, PUF, 2010, p. 17-34. Sur ce concept dans la pensée médiévale, voir RUSSEL H. Frederick, *The just War in the Middle Ages*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975.

243 MENÈS-REDORAT Valérie, « Faire la guerre pour faire la paix ? La guerre juste au bas Moyen Âge », dans SOT Michel (dir.), *Médiation, paix et guerre au Moyen Âge*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques. Édition électronique, 2012, p. 119-29.

244 JUCKER Michael, « Ereignisbildung, Rechtfertigung und Öffentlichkeiten [...] », *op. cit.*, p. 320-21.

245 Sur la volonté de justifier la guerre chez les Suisses, voir également HIMMELSBACH Gerrit, *op. cit.*, p. 94-127.

Celles-ci provoquèrent de nombreux morts, des morts chrétiens qui plus est. La critique va plus loin. Les raisons pour lesquelles le duc fait la guerre ne sont pas légitimes. Il les mène par passion de la guerre et non pour réparer les injustices. Cet amour de la guerre n'est toutefois pas la seule raison qui le pousse à s'attaquer à l'Empire.

Un autre point apparaît. Le duc semble dirigé par une ambition, celle d'égaliser Alexandre le Grand et de soumettre le monde. Cette admiration pour le conquérant semble être l'une des causes des guerres qu'il mena.

5.2. *Der ander Alexander*²⁴⁶. Le conquérant macédonien comme modèle pour un duc avide de conquêtes

Pour souligner cette soif de conquêtes, Charles le Téméraire fut comparé à de nombreuses reprises à la figure d'Alexandre le Grand. L'admiration portée par le duc pour le conquérant macédonien n'a pas échappé aux Allemands. Dans les textes, elle est soulignée en de multiples occasions. Selon plusieurs d'entre eux, il se faisait lire les « histoires d'Alexandre » et désirait s'en inspirer dans son action. Nous pouvons ainsi lire dans la légende bourguignonne : *Selten jemant vor jm konde genesen / Nochdem er horte den grossen Allexander lesen / Wie der alle welt uberwant / Desglich gluste jn ouch werden genant / Und hette sich des uberwindens vermessen*²⁴⁷. Plus personne n'est en sécurité, après que le duc de Bourgogne a entendu parler d'Alexandre. Il a lu comment celui-ci a conquis le monde et aimerait faire de même. Dans l'extrait de Bollstatter cité plus haut, nous lisons que *man must ym täglich das puch des grossen Allexanders lesen*²⁴⁸.

L'admiration du duc de Bourgogne pour Alexandre semblait donc connue des Allemands. À Trêves, nous avons vu qu'il avait fait afficher des tapisseries présentant l'histoire d'Alexandre. La figure du roi macédonien occupait une place particulière à la cour de Bourgogne. Sous les principats de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire, une série d'auteurs bourguignons réécrivent ou traduisent les récits du grand roi. En 1448, Philippe commanda à Jehan Wauquelin *Les faicts et les conquêtes d'Alexandre le Grand*²⁴⁹. Entre 1468 et 1470, Vasque de Lucène traduit pour Charles le Téméraire les *Faicts et gestes d'Alexandre* d'après Quinte-Curce²⁵⁰. Tout en exaltant le talent

246 Le second Alexandre. Traduction libre.

247 « Légende Bourguignonne. Strasbourg », *op. cit.*, p. 37.

248 *Loc. cit.*, p. 51. Cela apparaît dans plusieurs textes. Il faut lui laisser *allerczit [...] zu tische historiam alexandri*, STOLLE Konrad, *op. cit.*, p. 312 ; chez Pfettisheim, *Des grossen allexanders büch / Das liesz er im für lesen*, DE PFETTISHEIM Conrad, *op. cit.*, p. 81 ; *Legerat, ut dicitur, Alexandri Macedonis militares victorias*, « Nicolaus : De preliis [...] », *op. cit.*, p. 76.

249 WAUQUELIN Jehan, *Les faicts et les conquestes d'Alexandre le Grand*, HÉRICHÉ Sandrine (éd.), Genève, Droz, 2000 (Textes littéraires français. 527).

250 Aucune édition n'existe à ce jour. Les historiens travaillent généralement sur BNF, ms. 22547.

militaire d'Alexandre, Vasque de Lucène met en garde le duc contre le danger de l'orgueil, qui entraîna la fin du roi Macédonien. Il montre comment Alexandre tomba progressivement dans la tyrannie, n'ayant plus d'intérêt pour la chose publique, et conclut son œuvre sur l'échec du grand roi²⁵¹. Pour Blondeau, il semble que le duc ait lui-même cherché à s'identifier à la figure du roi antique. Comme lui, il comptait conquérir l'Orient en menant une croisade. Comme lui, il estimait être doté d'une véritable aptitude pour la guerre. Il utilisait la figure d'Alexandre à des fins de propagande, comme à l'occasion de l'entrevue de Trèves. Il affichait là ses projets de croisades, mais également ses ambitions royales²⁵².

L'admiration du duc pour le roi macédonien apparaît clairement dans les textes. Mais le conquérant n'est pas seulement son sujet de lecture favori. Il est devenu son modèle. Les textes montrent l'impact qu'a eu l'histoire d'Alexandre sur le duc. Diebold Schilling note ainsi que Charles le Téméraire *sich zû meren malen dem grossen Allexander in sinem gemüte, die welt zû beherrschen, glichen wellen*²⁵³. Il veut égaler le grand Alexandre dans son ambition de conquérir le monde. Dans un *lied*, également recopié par Schilling, nous lisons encore que le duc *schatzt sich künig Alexander glich / Er wolt bezwingen alle rich*²⁵⁴. Nicolaus explique que Charles avait lu les victoires d'Alexandre, *optatum successum ac Orientis dominium ; hinc provocatus ad similia, dum ad tempus fortuna responderet intentui, alium se Alexandrum estimabat*²⁵⁵. Il se prend pour le second Alexandre, il connaît ses victoires en Orient et a des ambitions similaires, en Occident. Plusieurs éléments ressortent. Les conquêtes d'Orient traduisent une nouvelle fois les projets de croisade du duc de Bourgogne. La fortune, qui, nous le verrons, joue un rôle majeur dans l'œuvre de Nicolaus, est présentée comme l'une des causes des succès initiaux du duc. Chez Knebel, Charles n'a pas compris Alexandre. *Legit hystorias Alexandri magni, quomodo sibi subegerit Grecos, Persas et multas alias gentes, et non legit, quod in flore virilis etatis interiit*²⁵⁶. Il a lu comment Alexandre conquiert de nombreux peuples, mais oublie qu'il mourut dans la fleur de l'âge. Au moment où Knebel écrit cela, Charles le Téméraire est déjà mort²⁵⁷. Le parallèle entre la mort prématurée du Macédonien et celle du duc devient dès lors évident.

251 Sur les intentions de Vasque de Lucène voir BLONDEAU Chrystèle, « Les intentions d'une œuvre (*Faits et gestes d'Alexandre le Grand* de Vasque de Lucène) et sa réception par Charles le Téméraire », dans *Revue du Nord*, n°342, 2001, p. 731-52.

252 Sur la figure d'Alexandre à la cours de Charles le Téméraire, voir *ID.*, *Un conquérant pour quatre ducs. Alexandre le Grand à la cour de Bourgogne*, Paris, INHA, 2009, p. 257-98.

253 SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. I, p. 131

254 LILIENCRON B., *op. cit.*, n°145, p. 108. Chez Schilling, SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. II, p. 121. L'idée revient dans plusieurs travaux. *Qui sibi in bello major, qui Alexandro Macedonum Regi comparari pretendebat, qui tamen totum pessumdabat seculum*, DE BONSTETTEN Albert, *op. cit.*, p. 286 ; *Man muß im des grossen Alexanders büchs lesen / Als ob er wond im geliche wesen*, SIEBER-LEHMANN Claudius, « Kalendergedichtes », *op. cit.*, p. 707.

255 « Nicolaus : *De preliis* [...] », *op. cit.*, p. 58.

256 KNEBEL Johannes, *op. cit.*, t. III, p. 104.

257 *Dux Burgundie Karolus jam occisus* [...], *ibid.*

Le texte de Tüsch mérite un certain développement :

*Er meind bezwingen all welt / Vnd thûn wie der grosz allexander / Dem es durch gotlich geschick / Vff erd jm lufft an meres grund / Noch wunsch geriet so oft vnd dick / Des glich man hart er wunschen kund / Der burgunner des glich betracht / So er allexandrum hiesz lesen / Keyser vnd konig er veracht / Er meynd kung vnd keyser wesen / Vnd die welt den glich zwingen / Wie allexander det hie vor / So dick er hort von disen dingen / Trug sich herz vast hoch enbor*²⁵⁸.

Il veut soumettre le monde, comme le grand Alexandre avant lui. Si celui-ci a pu réussir, c'est grâce à l'aide de Dieu. Le duc de Bourgogne agit comme s'il avait un destin équivalent. Il se prend pour un roi et un empereur, mais en même temps il méprise ceux-ci. Ce qui l'anime, c'est le désir de dominer le monde, comme il entendit qu'Alexandre le fit. À l'écoute des récits du conquérant, son cœur s'enflamme. On perçoit ici un certain orgueil, thème qui sera détaillé dans le chapitre suivant. Enthousiasmé par l'histoire du Macédonien, le duc se veut supérieur à son rang. L'orgueil est d'ailleurs une caractéristique récurrente d'Alexandre le Grand. Il s'agit pourtant d'une figure ambiguë dans l'Empire.

La cour de Bourgogne ne fut pas la seule au sein de laquelle la figure d'Alexandre occupait une place particulière²⁵⁹. Celle-ci fut l'objet d'une fascination tout au long du Moyen Âge. Dans l'Empire, il s'agissait d'une figure complexe et ambivalente, jugée de diverses manières selon le lieu ou l'époque. On a pu en faire l'ancêtre mythique des Saxons, voir des Souabes. Plus généralement, dans l'espace allemand au Moyen Âge classique, Alexandre est étroitement lié au concept de *translatio imperii*²⁶⁰. Il s'agit d'une figure mythique du pouvoir royal, fortement liée au pouvoir impérial dans l'Empire. L'empereur allemand peut ainsi être présenté comme le successeur d'Alexandre. Ce dernier apparaît comme le modèle d'une monarchie universelle. Pour un empereur devant gouverner un Empire hétérogène, l'assimilation au roi macédonien semble bienvenue. Alexandre conserve toutefois une certaine ambivalence. On peut aller jusqu'à l'associer à l'Antéchrist. Il détruisit l'Empire perse, comme l'Antéchrist détruira l'Empire romain à la fin des temps²⁶¹. Ajoutons enfin que la culture cléricale semble plus dominante dans l'Empire que dans le reste de l'Europe. L'on peut alors décider de considérer Alexandre comme une figure païenne.

258 TÜSCH Hans Erhart, *op. cit.*, p. 118.

259 Pour une synthèse sur la figure d'Alexandre dans la littérature européenne au Moyen Âge, voir GAULLIER-BOUGASSAS (dir.), *La fascination pour Alexandre le Grand dans les littératures européennes (X^e-XVI^e siècle) : réinventions d'un mythe*, 4 vol., Turnhout, Brepols, 2014.

260 La *translatio imperii* est une lecture de l'histoire considérant que l'*imperium* se déplace d'un Empire à un autre au cours du temps. Par exemple, selon Otton de Freising, l'*imperium* serait passé de Rome à Byzance, de Byzance aux Francs, puis aux Lombards et enfin des Lombards au Saint-Empire romain. THOMAS Heinz, « Translation Imperii », dans *Lexikon des Mittelalters*, *op. cit.*, t. VIII, p. 943-46.

261 JOSTKLEIGREWE George, « Alexandre der wunderliche, héros fondateur, monarque universel, païen dangereux ! Les fonctions du mythe d'Alexandre dans l'historiographie allemande », dans GAULLIER-BOUGASSAS Catherine (dir.), *L'historiographie médiévale d'Alexandre le Grand*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 293-300.

Peut-on dans ce cas faire de lui un instrument de Dieu durant ses conquêtes ? Certains ont effectivement affirmé que le roi macédonien a bel et bien été soutenu par Dieu et l'ont présenté comme un grand conquérant, un grand roi. Au bas Moyen Âge, on peut au contraire mettre l'accent sur son destin funeste. On souligne alors l'orgueil du roi condamné. Instrument de la volonté divine, il a méprisé Dieu. Son orgueil l'a inexorablement conduit vers une mort infamante. Cette ambiguïté a marqué la figure d'Alexandre dans l'Empire durant le tout le Moyen Âge. Il s'agit d'une figure ouverte aux interprétations et on ne retrouve finalement pas une image homogène du héros dans l'Empire au cours du Moyen Âge²⁶².

Comme Alexandre, le duc a pu être vu comme une figure orgueilleuse, tyrannique ou dont le destin funeste fut le résultat de son mépris de Dieu. Le texte de Tüsch fait implicitement le lien entre l'orgueil des deux princes²⁶³. Ce n'est pourtant pas cela qui ressort des textes. En les lisant attentivement, il semble que l'association à Alexandre vise surtout à montrer la soif de conquêtes du duc de Bourgogne. C'est le conquérant que l'on cherche à mettre en avant. Charles, comme Alexandre, entend soumettre le monde. Peut-être souligne-t-on implicitement l'orgueil d'un prince, pensant pouvoir réaliser une tâche impossible. Ce n'est cependant pas l'impression laissée par la plupart des textes. Loin d'être considérée comme un rêve mégalomane, l'ambition ducale semble avoir été prise très au sérieux, quand bien même les chroniqueurs décrivent ensuite l'échec et la mort de Charles le Téméraire.

Cette idée se retrouve développée dans le travail de Konrad Stolle. Dans une notice intitulée *Wie der herczoge von burgundien one selbest grosse ere zu czouch*, il laisse le duc de Bourgogne développer sa vision du monde. Il aurait ainsi déclaré devant Neuss, *das er die werlt undir sich brenghe sulle, also koningk allexander gethon hat*. Alexandre, dit-il, était un païen (*heide*) et, avec peu de richesses et d'hommes, il a conquis le monde en seulement 12 ans. De plus, *got habe ome den seheg gegeben, er sulle under sich gewinne die cristenheit unnd die werlt*²⁶⁴. Il sait être dans son bon droit : *alexander was in der heidenschafft, unnd hildet guten frede in sinen landen unnd ouch in sinem here*. Lui, un prince chrétien, avec plus de ressources, ne peut que mieux faire²⁶⁵. Ses ambitions sont claires : il entend soumettre la Chrétienté. Lorsqu'on le compare à Charles le Téméraire, Alexandre le conquérant l'emporte sur Alexandre le tyran, même si les deux figures ne sont pas fondamentalement incompatibles.

262 *Ibid.*, p. 309-10.

263 *Loc. cit.*, p. 58.

264 STOLLE Konrad, *op. cit.*, p. 312. L'éditeur précise que *seheg* est un dérivé de *segen*, à comprendre ici comme « signe ».

265 *Ibid.*, 13.

Notons finalement que, dans les textes de langue allemande, Alexandre est la seule figure antique à laquelle est associé le duc, tandis que les textes latins usent de nombreuses comparaisons pour décrire le duc²⁶⁶. Ce désir de conquêtes peut s'exprimer de façon plus générale, sans nécessairement faire référence à la Alexandre le Grand. Ainsi Knebel écrit qu'il *promittit sibi [...]* *quia imperium obtinebat et totam Europam subjugabit sibi*²⁶⁷. La soif de conquêtes du duc semble, dans les textes allemands, s'être tournée vers l'Empire. Il faut dire qu'il a passé la fin de son principat en guerre contre différentes composantes de celui-ci. Les textes montrent ainsi comment le duc fut perçu comme une véritable menace pour l'Empire ou la nation allemande, deux notions qu'il convient de distinguer²⁶⁸.

5.3. Un ennemi de l'Empire et de la nation allemande

La menace d'un prince belliqueux, qui entend soumettre le monde à l'instar d'Alexandre, demeure relativement abstraite. Elle s'exprime toutefois de façon concrète dans les différents textes. Nous pouvons en effet lire que les désirs de conquêtes du duc de Bourgogne se sont tournés vers l'Empire. Cette idée fut énoncée différemment et prend une importance plus ou moins grande selon les différents textes. Il est cependant frappant de constater que presque tous s'accordent pour faire de Charles le Téméraire une menace pour la nation allemande ou l'Empire. Sieber-Lehmann a montré que les textes en Suisse dans le Rhin-Supérieur présentent les guerres contre Charles le Téméraire comme une opposition entre *welsche* et *tùtsche*, dans un XV^e siècle au cours duquel l'idée d'une appartenance commune à la *teutsche nation* gagne en importance.

Le concept de *teutsche nation* se retrouvait auparavant dans la sphère ecclésiastique. Il était notamment utilisé dans le cadre d'une propagande anti-turque. Mais il semble qu'au cours des conflits contre Charles le Téméraire, il se soit étendu au-delà de ce milieu. On le retrouve ainsi dans toute une série de missives contemporaines²⁶⁹. De plus en plus, à partir de la seconde moitié du XV^e siècle, ce concept apparaît dans une série de chroniques en langue vernaculaire²⁷⁰. Dans ce cadre, Charles le Téméraire est présenté comme opposé aux *tùtsche* ou à la *teutsche nation*²⁷¹. Nous

266 Nous avons déjà présenté la figure de Mars. Pour les autres, cf. chapitre 6, p. 71.

267 KNEBEL Johannes, *op. cit.*, t. II, p. 214.

268 Ces deux notions ne se confondent pas. L'Empire allemand renvoie à une idée religieuse, universelle, là où la nation allemande s'apparente à une appartenance commune. HIMMELSBACH Gerrit, *op. cit.*, p. 151.

269 Pour les nombreux exemples, voir SIEBER-LEHMANN Claudius, *Spätmittelalterlicher Nationalismus*, *op. cit.*, p. 174-76.

270 HIMMELSBACH Gerrit, *op. cit.*, p. 157-58.

271 Il n'est pas pertinent de s'attarder ici sur les problèmes posés par le concept de *teutsche nation*. Il est sans doute compris différemment par en Suisse ou dans les villes du Rhin-Supérieur qu'à la cour impériale. Rappelons ce que nous avons expliqué dans l'introduction, à savoir que la fin du XV^e siècle fut une période durant laquelle la notion du *teutsche nation* se diffuse dans le monde laïc un peu partout dans l'Empire. À ce sujet ; voir SIEBER-LEHMANN

résumerons ici les thèses de Sieber-Lehmann avant de montrer comment cette menace s'est exprimée plus généralement dans les chroniques de l'ensemble de l'espace allemand. Il faut tout d'abord noter que l'ennemi bourguignon a pu, principalement au sud-ouest de l'Empire, être présenté comme *welsch*, français.

5.3.1. L'ennemi *welsch*

Face aux Allemands, le duc et ses armées sont régulièrement présentés comme *welsche* ou *galli*. Il faut dire que le bas Moyen Âge est une période au cours de laquelle les stéréotypes « nationaux » gagnaient en importance. Dans la propagande de guerre, on stigmatise l'ennemi en le faisant autre. Il agit de telle manière parce qu'il est anglais ou français. Il devient un « fauteur de guerre »²⁷². Dans ce cadre, l'affrontement entre le duc de Bourgogne et les Suisses et leurs alliés devient un affrontement entre *welsche* et *tütsche*. Cette construction s'accommode tout à fait de contradictions apparentes. Dans les missives et autres documents contemporains, la diversité des origines des troupes ducales apparaît. On évoque les Picards, les Lombards ou même les troupes allemandes. Pour Knebel, les Pays-Bas bourguignons font même partie de la nation allemande (*Allemania*)²⁷³. Les troupes bourguignonnes sont malgré tout régulièrement désignées par les termes *gallici*, *walhen* ou *welsche* dans les chroniques et les *lieder*²⁷⁴.

La notion de *welsch* correspond à une représentation traditionnelle dans l'espace allemand, connotée plutôt négativement²⁷⁵. L'idée de fausseté y est souvent associée. Le dicton *walsch ist valsch* se retrouve souvent dans les textes de l'époque. On leur attribue également un certain orgueil. Diebold Schilling évoque ainsi les *großen mütwillen und hochvart* des troupes bourguignonnes devant Morat²⁷⁶. Leur lâcheté leur est également reprochée. Les *welsche* éprouveraient qui plus est une haine profonde envers les *tütschen*. Selon Rüschi, le comte de Romont aurait menacé de faire tuer tous les Allemands de ses pays²⁷⁷. Les méfaits des *welsche* contre les *tütsche* apparaissent régulièrement dans les textes. Charles le Téméraire lui-même *zum*

Claudius, *spätmittelalterlicher Nationalismus*, op. cit. et HIMMELSBACH Gerrit, op. cit., p. 150-53.

272 OFFENSTADT Nicolas, *Faire la paix au Moyen Âge : discours et gestes de paix pendant la guerre de Cent ans*, Paris, Odile Jacob, 2007, p. 138-42 (Histoire).

273 Après la mort de Charles le Téméraire, il montre ainsi la résistance des Pays-Bas contre le roi de France, ainsi que leur volonté d'être gouverné par un prince allemand. KNEBEL Johannes, op. cit., t. III, p. 148.

274 Pour de nombreux exemples dans les chroniques suisses et du Rhin-Supérieur, voir SIEBER-LEHMANN Claudius, *spätmittelalterlicher Nationalismus*, op. cit., p. 281-89.

275 Sur la notion de *welsch* et la suite de ce paragraphe, voir *ibid.*, p. 289-300. Nous nous contenterons ici de résumer l'essentiel de son propos et d'y ajouter quelques exemples.

276 SCHILLING Diebold, op. cit., t. II, p. 50.

277 RÜSCHI Niclaus, op. cit., p. 316.

tütschen nie lieb het / dan (alors que) *das er solt sin früntschaft han*²⁷⁸. Parfois, on les assimile aux infidèles ou aux homosexuelles²⁷⁹. Étonnement, le duc lui-même est rarement directement qualifié de *welsch*. Certes, pour Tüsch, il est un *welschen keyben*²⁸⁰. Chez Nicolaus, il est le *galliarum potentissimus*. Il ajoute plus loin : *sorte [Gallia] principistui solvis piacula*²⁸¹. Le sort de toute la « Gaule » est lié à son « prince »²⁸². Dans un *lied*, nous pouvons lire : *Und tet das land versetzen / Dem welschen herzog von Burgund*²⁸³.

Outre ces quelques exemples, il semble que la notion de *welsch* et les concepts qui y sont associés aient été plutôt employés pour décrire les armées bourguignonnes, principalement au sud-ouest de l'Empire. Nous verrons qu'ils participent malgré tout à la construction de l'image de Charles le Téméraire, à qui l'on attribue certains traits caractéristiques des *welsche*. La figure du duc ne se confond toutefois pas simplement avec celle du *welsch*. Elle s'avère plus complexe, mais les auteurs peuvent trouver dans le stéréotype du soldat *welsch* des éléments utiles pour caractériser le duc de Bourgogne²⁸⁴.

Certains textes ont ainsi présenté les guerres de Bourgogne comme un affrontement entre *tütsche* et *welsche*. Cette conception se limite aux textes du Rhin-Supérieur et de Suisse. Lorsqu'il est désigné par son origine géographique, le duc est le plus souvent désigné comme « bourguignon », à l'instar de ses troupes. En revanche, l'idée que le duc de Bourgogne représente une menace sérieuse pour l'Empire ou la nation allemande est plus répandue. Certes, la notion de *teutsche nation*, étudiée par Sieber-Lehmann et Himmelsbach pour le cas des Suisses et, dans une certaine mesure, des villes du sud-ouest, est comprise différemment dans le reste de l'Allemagne. Mais le sentiment que le duc de Bourgogne a représenté un danger pour cet ensemble géographique, qu'il soit nommé Empire ou nation allemande, apparaît dans la plupart des textes. Cette menace est perceptible tant dans les sources contemporaines du duc que dans les chroniques postérieures.

278 TUSCH Hans Erhart, *op. cit.*, p. 107.

279 Sodomite et hérétiques sont étroitement liés au Moyen Âge. L'accusation de sodomie revient régulièrement contre les hérétiques et le vocabulaire employé pour désigner les sodomites reprend celui de l'hérésie. Ainsi, l'on utilise ainsi l'expression *ketzer* (cathare) en allemand pour désigner un homosexuel. Sur l'homosexualité au Moyen Âge, voir GREENBERG F. David, *The Construction of Homosexuality*, Chicago, Presses universitaires de Chicago, 1988, p. 242-98. Certains contemporains du duc, mais également certains historiens, se sont posés la question de l'homosexualité de Charles le Téméraire. Celui-ci fréquentait peu les femmes, en comparaison à son père. En 1470, il fut presque ouvertement accusé de sodomie par le bâtard Baudoin. Le duc laissa quand même un certain nombre de bâtards et il n'existe aucune de preuve formelle de son homosexualité. VAUGHAN Richard, *Charles the Bold*, *op. cit.*, p. 159-60. De notre côté, nous n'avons retrouvé aucune accusation de ce genre dans notre corpus de sources.

280 TUSCH Hans Erhart, *op. cit.*, p. 130.

281 « Nicolaus : *De preliis* [...] », *op. cit.*, p. 57-58.

282 Nicolaus savait certainement que Charles le Téméraire n'était pas roi de France. Il s'agit peut-être pour lui de renforcer l'opposition entre *Allemania* et *Gallia*.

283 LILIENCROON R., *op. cit.*, t. II, n°130, p. 28 ; un autre *lieder* évoque *dem welschen man*, *ibid.*, n°142, p. 94.

284 Citons par exemple l'orgueil, la fausseté et, dans une certaine mesure, l'impiété.

5.3.2. Une menace pour la *Teutsche Nation*

Les textes insistent longuement sur la menace qu'a fait peser Charles le Téméraire sur la nation allemande. Celle-ci est ressentie de son vivant. Dès l'entrevue de Trèves de 1473, le duc est perçu comme une menace. Ne veut-il pas mettre la main sur l'Empire en devenant roi des Romains ? Certains craignent en effet de voir le duc de Bourgogne accéder à la dignité royale²⁸⁵. Albert Achilles insiste ainsi auprès de Ludwig von Eyb, peu avant Trèves : *er soll aber on zweifel sein, das unser herr der kayser dem herzogen von Burgundien das reich nit ubergeb*²⁸⁶. Dans le rapport daté du 7 novembre d'un conseiller de la ville de Brandebourg à Trèves, nous pouvons déceler la crainte qu'inspire le duc de Bourgogne. L'auteur de la missive pointe d'abord les difficultés d'aboutir à un accord. Face à celles-ci, le duc aurait menacé de partir. Si aucun accord n'aboutit, l'auteur craint qu'il ne *sich mit dem konig von Frankreich richten möcht [...], so würden bede macht wider Teutsche lande fallen, das noch mer schadens uff jm trage*²⁸⁷. Le duc s'allierait au roi de France contre les Allemands. Il s'agit là d'un scénario pour le moins improbable. Mais cela montre que, dès 1473, certains considéraient le duc comme un véritable danger.

Nous percevons plus concrètement cette menace durant le siège de Neuss, puis lors des campagnes contre les Suisses. Il faut dire que le siège de la petite ville rhénane a pu être vu comme un prélude à la mise sous tutelle de l'archevêché de Cologne. Il était dès lors légitime pour les princes allemands de considérer le duc comme un prince dangereux pour la stabilité de l'Empire. L'empereur lui-même, le 28 janvier 1475, s'exprime au conseil de Francfort sur le danger que représente le duc. Celui-ci a décidé d'intervenir à Cologne *zu abbruch, zertrennung vnd verletzung des heiligen reichs vnd dewtscher nacion*²⁸⁸. Charles semble en effet déterminé à prendre la ville. Il aurait *sere hoch geschworen, er welle dott vor Nüsse bliben oder er solle sin willen schaffen, und solte er alle sin landt dorumb verlieren*²⁸⁹. Il compte rester devant Neuss aussi longtemps que nécessaire, même s'il devait pour cela perdre toutes ses terres. La menace doit toutefois être relativisée.

285 Sur ces questions, voir EHM-SCHNOCKS Petra, « L'Empereur ne doit pas être un non-allemand », *op. cit.*

286 Lettre datée du 14 août 1473. *Politische Correspondenz des Kurfürsten Albrecht Achilles*, *op. cit.*, t. I, n° 655, p. 548.

287 *Urkundliche Nachträge zur Österreichisch-Deutschen Geschichte im Zeitalter Kaiser Friedrich III.*, *op. cit.*, n°208, p. 223.

288 *Urkunden und Acten betreffend die Belagerung der Stadt Neuss*, *op. cit.*, n°17, p. 88

289 La lettre écrite par le conseil de la ville de Cologne et adressée au conseil de la ville de Strasbourg, datée du 29 novembre 1474, nous est retransmise par Schilling et Knebel. SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. I, p. 204 et KNEBEL Johannes, *op. cit.*, t. II, p. 148. L'extrait cité est issu de la version de Knebel ; le 25 novembre de la même année, on retrouve la même crainte dans la correspondance d'Albert Achilles. Il aurait annoncé, *er gewynne sie [Neuss] mit gewalt, ader er ergebe sich, er blibe davor tod ader werde von dem keiser abtriben*, *Politische Correspondenz des Kurfürsten Albrecht Achilles*, *op. cit.*, t. I, n°1000, p. 765. Il n'accepterait d'être repoussé que par l'Empereur. Il préfère la mort à une défaite déshonorante.

L'Empereur confie à Albert Achilles que l'armée bourguignonne, *doch sovil und greuslich nit ist, als man dann sagt*²⁹⁰.

Les Suisses s'inquiètent également de l'arrivée du duc de Bourgogne. Lucerne, dans une lettre aux autres Confédérés, les incite à mettre tout en place face au duc, *zu rettung vnnser lannd*. Cette lettre fut rédigée le 10 février 1476, peut avant la bataille de Grandson²⁹¹. Berne rappelle à Lucerne un peu plus tard que le duc cherche à s'en prendre à tous les Suisses : *vnd wie er [le duc] dann mit allem sinen büchsen vnd anderm gezüg fürnimpt zuerst gegen vnns vnd damit gegen üch vnd allen vnnsern Eydgnossen zu handelln*²⁹². Dans une lettre datée du 9 juin 1476, Berne écrit de nouveau à ses alliés. Le duc s'apprête à assiéger Morat. Mais le danger est plus grand. Il a *fürgesetzt [...], gemein Tútsch nacion und úns alle im undertenig zú machen*²⁹³. Il veut faire de toute la nation allemande, y compris les Suisses, ses sujets.

Cette menace, perceptible du vivant du duc, apparaît plus clairement encore dans les chroniques suivant à sa mort. On en fait un prince méprisant l'Empire et la nation allemande. Il n'a pour but que de la soumettre et, à en lire les chroniques, aurait bien pu y parvenir. Il ne cache d'ailleurs pas ses objectifs. On le constate lorsqu'on tente de racheter les seigneuries d'Alsace. Le duc n'a aucune intention de les rendre. Lorsqu'on lui propose l'argent nécessaire à leur rachat, il refuse. *Er wolt das landt mit gewalt behan*²⁹⁴. Selon Rüsch, Charles ne peut pas se contenter de ces seigneuries, car *sins durstigen gemüts [sont] unersettiget*²⁹⁵. Il *hatt sin vorgefaszte meynung in das heilig rych und Tutzsch nation ze kommen ze beharren*²⁹⁶.

Dans l'extrait suivant, Stolle détaille de façon précise la façon dont le duc entend soumettre la Rhénanie. Il titre *Hy vor rumet sich der herczoge von burgundien wy her den ganczen ryn strom gewinne wolde* :

Man saget ouch, wann her [le duc de Bourgogne] dy stad nuss gewonne so hette her den Rinstrom beslossen von unden uff, so gewunne her bonne gar lichtiglich, so weren die von kollen ane swert zugewinnen [...]; unnd wann her koln hette, so gewunne her den ganczen rin strom in, unnd nemelichen die vier korfursten koln, trere, mentcz, unnd den pfalcz, unnd zu breche die ordenunge des heiligen romschen richs, unnd die gulden bullen, dy dann heldet, wie man eyn romischen konigk adir keyser kysen sal, unnd wo

290 Lettre datée du 8 février 1475. *Ibid.*, n° 33, p. 91.

291 « Aktenstücke zur Geschichte der Burgunderkriege », *op. cit.*, n° 2, p. 66.

292 Lettre datée du 13 février 1476. *Ibid.*, n°5, p. 69.

293 Lettre recopiée retransmise par Schilling. SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. II, p. 30. L'idée que la menace qui pèse sur les Suisses est une menace pour toute la nation allemande apparaît en d'autres lieux. Le 7 mai 1476, dans la correspondance entre Berne et Lucerne, face à la levée d'une nouvelle armée ducale, on explique que les Suisses *vnd aller Tútschen Nation schädlich sind*, « Aktenstücke zur Geschichte der Burgunderkriege », *op. cit.*, n°18, p. 88.

294 « Breisacher Reimchronik », *op. cit.*, p. 318.

295 Sa soif de conquêtes n'est pas assouvie. Traduction libre.

296 RÜSCH Niclaus, *op. cit.*, p. 299.

*man den kessen unnd kronen sal, das brechte her allis under sich, also das keine ordenunge were, sundern er wolde selbest korfurste, koning, keiser unnd bobist sin, unnd alle korfursten unnd ouch andere fursten worden sine knechte unnd schkleven, unnd gewonne also dy cristenheit, unnd alle fursten unnd stete gancz undir sich, unnd zubreche alle ordenunge der cristenheit [...]*²⁹⁷

La menace ne concerne pas que la Rhénanie, mais l'ensemble de l'Empire. Lorsque le duc de Bourgogne aura pris Neuss il pourra aisément gagner Cologne. Après Cologne viendra l'ensemble du Rhin, ensuite les quatre électors de la région, à savoir Cologne, Trèves, Mayence et le Palatinat du Rhin. Cela briserait l'ordre de l'Empire et l'élection impériale instaurée par la bulle d'or. Il n'y aurait plus d'ordre, il veut être électeur, roi, empereur et pape en même temps. Les électeurs et tous les princes allemands doivent devenir ses esclaves et ainsi il gagnera la Chrétienté. Alors, tous les princes et les villes lui seront soumis et il brisera l'ordre de la Chrétienté.

Ce passage est particulièrement intéressant. Certes, nous noterons que le projet semble peu crédible. Il est cependant révélateur de l'idée que l'on se faisait du duc de Bourgogne. On insiste sur le fait qu'il va briser l'ordre (*breche die ordenunge*) de l'Empire, puis de la Chrétienté. Il a un plan très précis pour prendre le contrôle du Rhin, puis de l'Empire, finalement de la Chrétienté²⁹⁸. Charles ambitionne d'être à la fois électeur, roi, empereur et même pape (*bobist*). Il menace véritablement l'ordre établi. Il veut être le seul maître dans un Empire où les pouvoirs sont normalement équilibrés. On entreperçoit ici le tyran.

Des inquiétudes similaires se trouvent également chez Schilling :

*Also wo dem herzogen von Burgunnen sin fúrnehmen geratten sin und man im sins ingangs der stetten am Rine gestattet haben solte, so werent si alle vom adel Tútschen und Walchen einhell und nit allein wider die Eidgnossen, sunder ouch wider alle gemeinden des heiligen richs gewesen, wann der herzog von Burgunnen hat dis also angesehen, das er die Eidgnossen und alle ir stett und gemeinden im und dem adel undertenig machen wolt, und von allerersten die vorenanten des heiligen richs stette Strasburg, Basel, Colmar, Sletstat und ander derselben riffiere des Rins gelegen*²⁹⁹.

Non seulement les Suisses, mais également l'ensemble des communes de l'Empire, seront dominés par le duc de Bourgogne. Dans cet extrait, l'accent est mis sur le danger qu'il représente pour les villes, principalement les villes rhénanes et suisses. Celui-ci compte faire des communes, des villes et des nobles ses sujets, en commençant par Strasbourg, Bâle, Colmar et Sélestat, ainsi que les

297 STOLLE Konrad, *op. cit.*, p. 313-14.

298 Notons toutefois qu'Empire et Chrétienté semblent ne faire qu'un dans ce passage.

299 SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. I, p. 134. Schilling développe des idées similaires en de multiples occasions. *Ibid.*, p. 97 ; p. 131 ; p. 208 ; p. 243 ; p. 380.

autres villes rhénanes. La menace ducale est rarement aussi clairement exprimée que chez Stolle ou Schilling, même si on retrouve cette idée dans d'autres textes³⁰⁰.

Les villes semblent être particulièrement menacées. Citons à ce propos Knebel, pour qui Charles *velit expugnare Romanorum imperium et presertim civitates Alamanie et primo civitatem Coloniensem*³⁰¹. Charles était connu comme un ennemi des villes. Cette idée se retrouve dans l'historiographie. Vaughan écrit : « The real enemy of Duke Charles the Bold, opposing him with a bitter and consistent hatred, was urban. It was not, as the chroniclers and many modern historians would have us believe, King Louis XI of France ; it was the towns. » Si l'on se remémore les *a priori* hostiles des villes du XV^e siècle envers les princes, nous comprenons mieux les critiques véhémentes formulées par les historiographes urbains à l'égard du duc de Bourgogne. Les villes allemandes se souviennent en effet du sort de Liège, de Gand ou de Dinant³⁰². Charles le Téméraire, avant d'être un danger pour l'Empire ou la nation allemande, est présenté comme une menace pour les villes et leurs libertés.

Le duc n'utilise pas nécessairement la force. Chez certains, c'est en devenant roi des Romains qu'il entendait mettre la main sur l'Empire. [Le duc] *gedocht zû werden noch königes art / Sin houpt gekrönet königlich / Mit vil geferden vnd gesuch / Die er for langem het ertracht / Den heyligen romschen rich ein fluch* (fléau) / *Wer er het es sich so gemacht*³⁰³. Dans la légende bourguignonne également, il souhaite devenir roi *dem heiligen Römischen Rich zû abzugk* (au préjudice de l'Empire romain)³⁰⁴.

D'autres textes montrent que le duc déteste les Allemands. Nous retrouvons là un des stéréotypes de la figure *welsche*. *Er predigt sin volck ei nersche ler / Die tütschen müstenn hangenn*³⁰⁵. Tel un clerc, il enseigne à son peuple que les Allemands doivent être pendus. Pour Nicolaus, il se met en marche vers Grandson car *graviori in Alamannos commotus fuerat*

300 L'idée que le duc considère la conquête d'une ville ou d'une principauté comme la première étape d'un plan plus ambitieux se retrouve dans plusieurs textes. Dans la *Breisacher Reimchronik*, le siège de Neuss n'est qu'un commencement, car Charles souhaite *do hinuff den Ryn zu zwingen*. En effet, *Herzog Karle hett ingettott / Dem rych auch manche statt / Und so hett er auch Nüss besatt / Zu Cölne im landt / Das wer dem rych ein schand*, « Breisacher Reimchronik », *op. cit.*, p. 392-93 ; Chez Unrest, [le duc] *wuerdt damit [la conquête de Neuss] nicht aufhören, sunder er wuerdt die stift und statt ze Kolen, auch ander reichsteet verrer und weitter pekriegen*, UNREST Jakob, *op. cit.*, p. 55. Notons que les villes sont une fois de plus les premières menacées ; dans la *Koelhoffsche Chronik*, *hedde der herzoch Nuis inkregen, were zo besorgen geweist, it weren noch vil groisser lande ind stede dem herzogen zo willen wurden*, « Die Cronica van der hilliger Stat van Coellen », *op. cit.*, p. 833.

301 KNEBEL Johannes, *op. cit.*, t. II, p. 112. L'idée de conquête de l'Empire romain revient d'ailleurs à plusieurs reprises chez Knebel. Il fait ainsi dire au duc, [...] *disposuimus nobis Romanum subjugare imperium*, *ibid.*, p. 192.

302 VAUGHAN Richard, *Charles the Bold*, *op. cit.*, p. 40.

303 TÜSCH Hans Erhart, *op. cit.*, p. 92.

304 « Légende Bourguignonne. Strasbourg », *op. cit.*, p. 32.

305 DE PFETTISHEIM Conrad, *op. cit.*, p. 72.

*iracundia*³⁰⁶. Schilling présente le duc comme *ein hasser gemeiner Tútscher nacion*³⁰⁷. Il a, durant son principat, *grosse sachen wider die tutschen nation und die herren des grossen pünds der Eydgrossen verstanden*³⁰⁸. L'antipathie de Charles pour les Allemands apparaît enfin dans la chronique de Bonstetten. *O infelix Karole [...], dum Fridericum cesarem ac Sacrum Romanum Imperium nationemque Germanicam floccipendisti*³⁰⁹.

Souvent, les « plans » du duc à l'encontre de l'Empire sont développés lors du récit du siège de Neuss. Ce n'est guère étonnant. Charles le Téméraire, s'il n'était sans doute pas en mesure de conquérir l'Empire, a représenté une menace suffisamment sérieuse pour permettre à Frédéric III de mobiliser une armée impériale contre lui. Fait notable, le danger bourguignon se ressent également dans les textes émanant de régions où la menace pouvait apparaître lointaine. Nous le retrouvons par exemple dans le texte de Jakob Unrest en Autriche ou dans la chronique de Lübeck.

Le duc de Bourgogne apparaît comme belliqueux. Sa passion pour Alexandre anime sa soif de conquêtes. Celle-ci se tourne vers l'Empire, pour qui il représente un vrai danger. Cette figure menaçante peut rappeler celle du sultan Mehmet II. Sieber-Lehmann nous montre en effet qu'il est possible de faire un parallèle entre l'image de Charles le Téméraire et celle du sultan. De nouveau, son enquête ne concerne que la Suisse et le Rhin-Supérieur.

5.4. *Der Türk im Occident?* Considérations sur les thèses de Sieber-Lehmann

Dans ses travaux, Sieber-Lehmann tend à montrer l'étonnant parallèle entre le *Feindbild* de Charles le Téméraire et celui du sultan turc dans les chroniques de langue allemande du Rhin-Supérieur et de Suisse durant la période qui nous intéresse³¹⁰. Tous deux, nous dit-il, sont perçus comme des tyrans. Il faut rappeler que l'Europe de la seconde moitié du XV^e siècle est toujours sous le choc de la prise de Constantinople par les Turcs en 1453. Les rapports de la capture de la ville se sont très vite répandus. Assez tôt émerge l'idée, notamment dans l'Empire, de partir en

306 « Nicolaus : *De preliis* [...] », *op. cit.*, p. 64.

307 SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. II, p. 106. Il est également présenté en hâisseur de l'Empire et des Allemands. *Ibid.*, t. I, p. 92.

308 BRENNWALD Henri, *op. cit.*, p. 212.

309 DE BONSTETTEN Albert, *op. cit.*, p. 286.

310 Nous nous bornerons ici à un résumé. Pour le détail de son raisonnement voir SIEBER-LEHMANN Claudius, *Spätmittelalterlicher Nationalismus*, *op. cit.*, p. 251-81 et *ID.*, « Der türkische sultan Mehmed II. Und Karl der Kühne, der 'Türk im Occident' », dans ERKENS Franz-Reiner (dir.), *Europa und die osmanische Expansion*, Berlin, 1997, p. 13-38 (*Zeitschrift für historische Forschung*, 20).

croisade contre les Turcs. Nous avons vu que durant le principat de Charles le Téméraire, le projet reste l'objet de nombreuses discussions³¹¹.

Sieber-Lehman souligne ainsi que le duc est plusieurs fois assimilé directement au sultan³¹². Dès la fin de l'année 1474, le *Kalendergedicht* désigne Charles comme le *Türcken von Burgund* ou *der Burgundisch Turck*³¹³. *Er ist der Türk im occident, der die cristenhait also schendt*, peut-on lire dans un *lied* de 1475 portant sur la guerre de Neuss³¹⁴. Johannes Knebel se montre le plus enclin à associer le duc de Bourgogne au puissant dirigeant ottoman³¹⁵. Ce que veut toutefois démontrer l'auteur, ce n'est pas tant une association généralisée du duc au sultan Turc que l'étrange similitude entre le *Feindbild* de Charles le Téméraire et celui du sultan Mehmet II. Tous deux sont définis comme des tyrans. Arrogants et cruels, ils constituent une menace réelle pour l'Empire³¹⁶.

Il convient toutefois de relativiser l'importance de l'assimilation de Charles le Téméraire au sultan. Tous les exemples recensés par Sieber-Lehmann ne sont pas aussi explicites. Pfettisheim écrit ainsi à propos de la bataille de Grandson : *Er sluog umb sich ein wagenburg / Mit mancherley geschuetze / Dar in do lag er als ein tuerck / Man ging doran mit witze*³¹⁷. Sieber-Lehmann veut y voir une nouvelle désignation de Charles comme Turc d'Occident. Il pourrait plutôt s'agir ici souligner sa fourberie, son manque d'esprit chevaleresque³¹⁸. Plus étonnant encore, Sieber-Lehmann voit dans la mention des 600 *türkisch ketten* retrouvées dans le butin de la bataille de Grandson un nouveau rapprochement permettant de présenter Charles comme le Turc d'Occident³¹⁹.

Nous ne retrouvons finalement que trois sources dans lesquelles Charles le Téméraire est explicitement comparé au sultan Mehmet II : la chronique de Knebel, le *Kalendergedicht* de 1474 et le *lied* de 1475. Nous noterons cependant que le poème du calendrier lunaire est intégralement recopié par Knebel et que la comparaison du duc de Bourgogne au Grand Turc n'apparaît dans son travail qu'après la retranscription du poème³²⁰. Il n'est pas non plus exclu que l'auteur du *lied* se soit également inspiré du calendrier lunaire, largement diffusé³²¹. En rappelant au lecteur que Knebel a

311 Sur la question du « danger turc » en Europe, voir HÖFERT Almut, *Den Feind beschreiben : « Türkengefahr » und europäisches Wissen über das Osmanische Reich. 1450-1600*, Francfort, Campus, 2003. Sur les conflits entre le Saint-Empire et l'Empire ottoman dans la seconde moitié du XVe siècle, voir *ibid.*, p. 104-08.

312 Avec un Empire ottoman toujours plus menaçant et des appels répétés à la croisade contre les Turcs, se constitue un *Feindbild* du sultan Mehmet II. SIEBER-LEHMANN Claudius, *Spätmittelalterlicher Nationalismus*, *op. cit.*, p. 252-60.

313 SIEBER-LEHMANN Claudius, « Kalendergedichtes », *op. cit.*, p. 709.

314 LILIENCRON R., *op. cit.*, t. II, n°134, p. 54.

315 *Illum Turcum ducem Burgundie*, KNEBEL Johannes, *op. cit.*, t. II, p. 191 ; *illius Thurci Burgundi*, *ibid.*, t. III, p. 81 ; *Thurcum de Burgundia*, *ibid.*, p. 90 ; *Karolus autem Thurcus Burgundie*, *ibid.*, p. 93.

316 Nous aurons l'occasion de revenir plus loin sur plusieurs de ces caractéristiques.

317 DE PFETTISHEIM Conrad, *op. cit.*, p. 76.

318 Sur la question de Charles le Téméraire et la ruse, cf. chapitre 6 p. 87.

319 MÜLICH Hector, *op. cit.*, p. 252.

320 Il commence d'ailleurs à nommer le duc « Turc de Bourgogne » directement après la retranscription du poème.

321 Le *lied* en question a pour objet le siège de Neuss. L'auteur semble provenir du sud de l'Allemagne, où le calendrier lunaire connu le plus de succès. LILIENCRON B., *op. cit.*, n°134, p. 45.

rédigé son travail au fur et à mesure des événements, peut-être pour préparer la rédaction d'une chronique par la suite, nous pouvons affirmer sans risque qu'il reprend le concept de « Turc d'Occident » dans le *Kalendergedicht*. Nous devons également noter que malgré la diffusion importante de ce poème, beaucoup d'auteurs n'ont pas jugé nécessaire d'aller si loin dans la critique de Charles le Téméraire. Il est toutefois remarquable que, dès 1474, une telle violence s'exprime à l'encontre du duc. À cette époque, le duc de Bourgogne assiège Neuss. Hagenbach a déjà été exécuté et les Suisses ont mené leur campagne en Bourgogne. La guerre pressentie contre le duc explique peut-être le déploiement d'une telle rhétorique. Le manque d'informations sur l'auteur du poème ne nous permet malheureusement pas de formuler plus d'hypothèses. Enfin, il ne faut pas non plus se méprendre. Si le duc de Bourgogne fut critiqué, voire détesté, il n'en restait pas moins un prince de la Chrétienté. Plusieurs auteurs le rappellent à la fin de leur travail³²². Tüsch se lamente des pertes de Morat : *Ach wolt got het der türckisch keiser / Vierhunderttusen man verloren / Fur die armen cristen reyser / Wie wolt sy vnser vigend woren*³²³. Il aurait préféré voir mourir 400.000 Turcs plutôt que ces chrétiens, qu'ils soient allemands ou bourguignons.

Il apparaît donc abusif de considérer Charles le Téméraire comme le « Turc d'Occident ». Reste que Sieber-Lehmann souligne un élément essentiel. Il montre en effet que les différents auteurs sont allés chercher dans le *Feindbild* du sultan Mehmet II des éléments pour caractériser le duc de Bourgogne. Knebel souligne ainsi le danger que représente Charles le Téméraire pour l'Empire, faisant un parallèle avec le danger turc³²⁴. Sieber-Lehmann fait surtout ressortir l'image tyrannique dont font l'objet les deux princes.

On ne se borne pas, dans les deux cas, à présenter le tyran en opposition au bon prince. Des traits clairs et un comportement précis sont attribués tant à Charles qu'au sultan. Mehmet II est comparé à Pharaon, Goliath ou encore l'Antéchrist, sa folie est mise en avant, son orgueil également. On fit également un parallèle entre le Turc et Alexandre le Grand. Ces caractéristiques se retrouvent chez le duc de Bourgogne. Tout comme Charles le Téméraire, il est une menace pour la nation allemande, tout comme Charles le Téméraire, il est l'archétype du tyran³²⁵. Bien entendu, si un certain nombre d'éléments convergent, la figure du duc possède ses propres caractéristiques. Dans le chapitre suivant, nous nous intéresserons au duc de Bourgogne comme une figure tyrannique. Cette tyrannie apparaît déjà de façon implicite dans ce chapitre. Alexandre le Grand ne

322 Conrad de Pfettisheim demande que *Gott geb im ewige selde*, DE PFETTISHEIM Conrad, *op. cit.*, 85 ; la même idée revient dans la chronique de Brisach, *Gott den großen fürsten nee / Und verzihe im der ewig gott*, « Breisacher Reimchronik », *op. cit.*, p. 414.

323 TÜSCH Hans Erhart, *op. cit.*, p. 131.

324 *Thurcus ab oriente, duc Burgundie ab occidente*, KNEBEL Johannes, *op. cit.*, t. II, p. 85.

325 SIEBER-LEHMANN Claudius, « Der türkische sultan Mehmed II. Und Karl der Kühne, der 'Türk im Occident' », *op. cit.*, p. 16-38.

fait-il pas figure de tyran pour plusieurs auteurs ? Cette soif de conquêtes illégitime et les nombreuses pertes chrétiennes, qu'il provoque par ses guerres, font également partie de la construction d'une image tyrannique. Reste qu'ici, l'image d'un duc inquiétant et menaçant l'emporte. En dépassant le cadre de la simple comparaison entre son image et celle du sultan, nous montrerons que la figure du duc de Bourgogne reprend de nombreux traits typiques du tyran médiéval.

6. Un prince tyrannique

6.1. *Karle, der wütrich*³²⁶

De la lecture des chroniques et des *lieder* découle le constat suivant : les sources s'accordent de façon presque unanime pour désigner Charles le Téméraire comme un tyran. Parfois, il est directement nommé *tyrann* ou *wütrich*. En allant plus loin, nous constatons que toute la figure du duc est construite comme une figure tyrannique. Cette image de tyran apparaît implicitement ou explicitement, tant dans ses actes que dans son comportement. D'autres chercheurs en sont déjà venus à cette conclusion³²⁷. Nous tâcherons d'aller plus loin et de caractériser de façon détaillée la tyrannie de Charles le Téméraire dans les sources allemandes. Nous tenterons également autant que faire se peut de souligner les enjeux d'une telle description.

Bonstetten écrit que le duc n'est pas *humanum principem sed tyrannum et catholicorum sangwinum effusorem*³²⁸. Sieber-Lehmann compte que Knebel désigne 36 fois le duc comme *tyrannus*³²⁹. *Die landt die forchten den wüterich*, peut-on lire dans la chronique rimée de Brisach³³⁰. Diebold Schilling qualifie également à de nombreuses reprises le comportement du duc de tyrannique³³¹. Nous pouvons enfin trouver quelques exemples dans les *lieder*³³². Fait notable, on retrouve à la fin d'une lettre écrite le 5 août 1474 : *vnd haffen mit gatz hilff den schnöden thiran vnd verretter im landt zu behaltten*³³³. On cherche à résister au « sordide tyran ». Il s'agit de Charles le Téméraire. Cette lettre, dont nous ne connaissons malheureusement pas l'auteur, est adressée au bourgmestre de Francfort et fait état de la situation de Neuss. Très tôt en Allemagne, un consensus semble se mettre en place pour considérer le duc de Bourgogne comme un prince tyrannique.

Avant de caractériser plus en détail la tyrannie de Charles le Téméraire dans les sources allemandes, il nous faut revenir quelques instants sur le concept de « tyran ». Celui-ci remonte à l'Antiquité. Il a toutefois évolué au cours du temps et revêtu diverses significations. Durant

326 Charles le tyran. C'est ainsi que Brennwald introduit le duc de Bourgogne dans la présentation de son principat. BRENNWALD Henri, *op. cit.*, p. 212. *Wütrich* s'emploie comme synonyme de *tyrann* dans le sud-ouest de l'Empire.

327 HIMMELSBACH Gerrit, *op. cit.*, p. 140-41 ; SIEBER-LEHMANN Claudius, « Der türkische Sultan Mehmed II. und Karl der Kühne, der 'Türk im Occident' », *op. cit.*, p. 25.

328 DE BONSTETTEN Albert, *op. cit.*, p. 296.

329 SIEBER-LEHMANN Claudius, *Spätmittelalterlicher Nationalismus*, *op. cit.*, p. 94.

330 « Breisacher Reimchronik », *op. cit.*, p. 318.

331 Par exemple, [...] *wütrichs und blutvergiessers*, SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. I, p. 284 ; *der wütrich von Burgund*, *ibid.*, p. 381.

332 Dans un *lied* sur le siège de Neuss, *Tünt ir dem wütrich nit widerstand / Für war er tringt in unser land*, LILIENCRON B., *op. cit.*, n°134, p. 48 ; dans un *lied* sans doute réalisé après la bataille de Nancy, *Und slügen tot den wüterich / Carolus von Burgunnen gar ritterlich*, LILIENCRON B., *op. cit.*, n°145, p. 109.

333 WÜLCKER Ernst (éd.), *op. cit.*, p. 72.

l'Antiquité comme au Moyen Âge, le tyran s'oppose au souverain légitime. Il est l'usurpateur. Toutefois, ce n'est pas tant le problème de la légitimité que celui de l'usage abusif du pouvoir qui occupa les médiévaux³³⁴. Ainsi, à la fin du Moyen Âge, avec la redécouverte des textes d'Aristote, le tyran devient avant tout celui qui fait passer son intérêt personnel avant l'intérêt commun³³⁵. La légitimité de Charles le Téméraire dans ses principautés n'est en effet jamais remise en question³³⁶. C'est la façon dont il gouverne et use de son pouvoir qui est critiquée.

Avec la question de la tyrannie est venue celle du tyrannicide. Peut-on déposer ou tuer un souverain jugé tyrannique ? Ce débat s'inscrit dans celui de la limite des pouvoirs du souverain. Les réponses des médiévaux furent multiples. Jean de Salisbury légitime dès le XII^e siècle la possibilité de tuer un souverain tyrannique. D'autres auteurs, comme de Thomas d'Aquin, se montrèrent plus hésitants. La question reste encore au cœur de nombreux débats durant l'époque moderne³³⁷. Présenter un souverain comme un tyran permet malgré tout de justifier que l'on s'attaque à lui. Faire de Charles le Téméraire une figure tyrannique ne permet-il pas, au moins pour les Suisses et pour les villes du Rhin-Supérieur, de justifier les guerres contre le duc de Bourgogne ? Après tout, une guerre menée contre un tyran devient une guerre juste, elle répare une injustice. Elle devient ainsi légitime³³⁸. Il faut dire que la figure du tyran est un lieu commun des chroniques urbaines. Souvent toutefois, le tyran se présente comme l'usurpateur ou le traître³³⁹. Ce n'est pas le cas de Charles le Téméraire. Sa tyrannie s'illustre par son comportement et ses méfaits.

Cette tyrannie apparaît de diverses manières. On ne se contente pas du qualificatif *tyrann*. Ainsi, Bonstetten et Knebel font le parallèle entre Charles le Téméraire et une série de tyrans antiques ou bibliques³⁴⁰. Les comparaisons foisonnent chez le premier. *Omnia domabat Hanibal alter et succedebat ad lubitum ipsi, qui ut Darius inimicos sprexit*³⁴¹. *O Karole ! nimium crudelis princeps, totus Neroneus, tanti potissima causa mali*, ajoute-il plus loin³⁴². Il se montre encore plus critique à la fin de son texte, estimant que le duc est le diable pour son peuple : *Nam dux eorum*

334 GUENÉE Bernard, *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles : les États*, 5^e éd., Paris, PUF, 1993, p. 155 (Nouvelle Clio).

335 MIETHKE J., « Tyrann, -ermord », dans *Lexikon des Mittelalters*, vol. 8, Munich, LexMA, 1997, p. 1136-37.

336 À l'exception notable des seigneuries d'Alsace.

337 Sur la question du tyrannicide chez les penseurs médiévaux, voir TURCHETTI Mario, *Tyrannie et tyrannicide de l'Antiquité à nos jours*, 2^e éd., Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 291-334.

338 En sortant du strict cadre du tyrannicide, nous cherchons à souligner que la construction d'une figure tyrannique permet de justifier la remise en question du pouvoir ou l'opposition à ce pouvoir étranger. Cela n'a d'ailleurs rien d'étonnant au Moyen Âge. SPRANDEL Rolf, « Legitimation und Delegitimation handgreiflicher Gewaltanwendung », dans MENSCHING Günther (dir.), *op. cit.*, p. 189-90.

339 DIRSCH-WEIGAND Andrea, *Stadt und Fürst in der Chronistik des Spätmittelalters*, Cologne, Böhlau, 1991, p. 198-200.

340 Les comparaisons que nous allons présenter apparaissent surtout chez ces deux auteurs de langue latine. Rappelons que dans les textes allemands, ces comparaisons à d'antiques tyrans ne se retrouvent pas, à l'exception d'Alexandre le Grand, évoqué ci-dessus.

341 DE BONSTETTEN Albert, *op. cit.*, p. 286.

342 *Ibid.*, p. 293.

*lucifer est [...]*³⁴³. Knebel en fait également le fils du diable³⁴⁴. Le Bâlois plaint les sujets du duc. Les états des Pays-Bas et de Bourgogne *omnes cuperent erui de manu Herodis, qui et ipse alter est, onera imponit suis importabilia*³⁴⁵. Les sujets de Charles veulent être sauvés de ce second Hérode. Knebel complète d'ailleurs son idée au paragraphe suivant en notant que le duc *tyrannide regebat*³⁴⁶. Il insiste sur ce point tout au long de son œuvre. Plus loin, il ajoute que son peuple veut être libéré *a servitute Pharaonis*. Il n'est plus présenté comme Hérode, mais comme Pharaon, quoique le duc *peyor est Pharaone*, car il sévit non pas sur d'autres, mais sur ses propres sujets (*sevit ille vero in suos*)³⁴⁷. Knebel va très loin dans sa critique du duc de Bourgogne. Il s'agit d'un auteur particulièrement hostile au duc, qui ne doit pas nous faire oublier que la plupart des textes ne sont pas aussi critiques envers lui.

Nous retrouvons ainsi plusieurs comparaisons de Charles le Téméraire à des tyrans antiques ou bibliques. Pour le lecteur médiéval, l'évocation de ces figures renvoie à une série de stéréotypes. Leurs noms et leurs histoires sont connus et les auteurs médiévaux les utilisent dans leurs comparaisons. Ce sont des « personnages-référentiels »³⁴⁸. Arrêtons-nous sur l'exemple d'Hérode. Dans la tradition médiévale, Hérode est tenu pour responsable du « Massacre des Innocents »³⁴⁹. À partir des XIII^e et XIV^e siècles, il devient un thème artistique et littéraire de plus en plus populaire. Hérode est dépeint comme un tyran. On le présente tantôt comme fier et arrogant, tantôt comme s'accaparant le pouvoir impérial et prétendant régner sur l'Europe et la Méditerranée³⁵⁰. Les auteurs l'assimilent aux seigneurs et princes despotiques, dont ils veulent souligner la tyrannie. On insiste également sur la haine dont il fait l'objet chez ses sujets, comparable à celle que ressentent les sujets du duc à l'encontre de leur prince³⁵¹. À côté d'Hérode, nous retrouvons Pharaon, tyran biblique qui a asservi le peuple juif ou encore le conquérant Hannibal. La figure de Néron ne nous étonnera pas non plus. Il est l'un des tyrans antiques les plus connus de la littérature médiévale³⁵².

343 *Ibid.*, p. 298.

344 [...] *ille dyaboli filius dux Karolus Burgundie totam Christianitatem commovet*, KNEBEL Johannes, *op. cit.*, t. II, p. 151.

345 *Ibid.*, p. 96.

346 *Ibid.*

347 *Ibid.*, p. 101. Knebel associe à plusieurs reprises le duc à Pharaon. À Neuss, dit-il, on implore l'aide de Dieu et de saint Quirin face à l'invasion *Pharaonis, hoc est ducis Burgundie, ibid.*, p. 206.

348 MILLAND-BOVE Bénédicte, « Figures bibliques et fabrique du personnage dans quelques récits de fiction des XII^e et XIII^e siècles », dans *Façonner son personnage au Moyen Âge. Actes du 31^e colloque du CUER MA. 9-10-11 mars 2006*, Aix-en-Provence, université de Provence, 2007, p. 243 (Senefiance. 53).

349 Mt 2, 16-18.

350 Ces deux traits sont également attribués au duc de Bourgogne.

351 KUNZLE David, *From Criminal to Courtier. The Soldier in Netherlandish Art. 1550-1672*, Leiden, Brill, 2002, p. 35-38 (History of Warfare. 10).

352 Sur la problématique des tyrans antiques ou bibliques dans la littérature médiévale, en particulier Néron voir BJAÏ Denis et MENEGALDO Silvere (dir.), *Figures du tyran antique au Moyen Âge et à la Renaissance. Caligula, Néron et les autres*, Paris, Klincksieck, 2009. Les contributions se centrent principalement sur la littérature francophone.

Chez Bonstetten, le duc est directement comparé à Lucifer. La comparaison d'un prince tyrannique au diable n'est pas surprenante. Dans l'iconographie du bas Moyen Âge, on donne à Satan les attributs du pouvoir temporel. Les images du diable mettent en scène un pouvoir tyrannique. À l'inverse, le mauvais prince est représenté sous des traits diaboliques³⁵³. Si le bon souverain est à l'image de Dieu, le prince tyrannique devient logiquement un avatar du diable³⁵⁴. Ainsi, sur la célèbre fresque d'Ambriogo Lorenzetti, *Les Effets du bon et du mauvais gouvernement*, l'on constate que le *Mal Governo* est représenté sous un aspect diabolique³⁵⁵. En cela, les exemples de Bonstetten et Knebel sont particulièrement parlants. Le peuple de Bourgogne, dit Bonstetten, ne doit pas s'attrister de la perte du duc. Il était leur tyran, il était leur Lucifer. D'autres textes vont dans ce sens. Tüsch fait également le parallèle entre le duc de Bourgogne et Lucifer : *Genennet karle von burgund / Lucifer an sym hochmût glich*³⁵⁶. Dans un *lied*, sans doute écrit à l'issue de la bataille de Grandson, le duc est comparé à l'Antéchrist lui-même : *Ich mein er sie der endcrist jungen / Mit sinen uncristenlichen sachen / Von dem die proficien seit / Er werd verkeren die cristenheit / Des möcht man nit gelachen*³⁵⁷.

Avant de montrer comment la tyrannie de Charles le Téméraire s'exprime dans son comportement, nous nous arrêterons un instant sur la tyrannie de Pierre de Hagenbach. Son exécution fut en effet à l'origine de l'expédition punitive de Charles le Téméraire contre les Suisses. Les textes insistent sur les méfaits et la tyrannie du serviteur du duc, justifiant ainsi son exécution. Après cela, nous présenterons les éléments récurrents qui ressortent des textes et qui renforcent l'image tyrannique du duc de Bourgogne. Cette tyrannie apparaît en effet très clairement dans son attitude. L'orgueil démesuré du duc est omniprésent dans les sources. Outre son orgueil, ses accès de colère furent également critiqués. De façon plus concrète, on déplore sa cruauté dans les guerres qu'il mène. Deux anecdotes reviennent régulièrement : la destruction de Liège en 1468 et la prise de Grandson en 1476.

353 BASCHET Jérôme, « Satan ou la Majesté maléfique dans les miniatures à la fin du Moyen Âge », dans NABERT Nathalie (dir.), *Figures du Mal aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Beauchesne, 1995, p. 208-10.

354 COTTRET Monique, *Tuer le tyran ? Le tyrannicide dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, 2009, p. 22. Progressivement, durant le Moyen Âge, le diable devient le symbole de la tyrannie. NÄRÄ Katariina, « 'I make þe als master and merour of my mighte' Medieval Representations of the Devil », dans BLEACH Lorna, e.a. (dir.), *In Search of the Medieval Voice : Expression of Identity in the Middle Ages*, Cambridge, Scholars Publishing, 2009, p. 127-146.

355 Une analyse détaillée de l'œuvre est à trouver chez FRUGONI Chiara, *A Distant City. Images of Urban Experience in the Medieval World*, traduit de l'italien par MCCUAIG William, Princeton, University Press, 1991, p. 118-88.

356 TÜSCH Hans Erhart, *op. cit.*, p. 91.

357 LILIENCROHN B., *op. cit.*, n°138, p. 77. Ce *lied* de Hans Viol est repris par Schilling. SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. I, p. 391-400.

6.2. La tyrannie de Hagenbach. Une critique indirecte du duc

En 1468, Charles le Téméraire obtenait par le traité de Saint-Omer, contre une importante somme d'argent, une série de seigneuries en Alsace appartenant à Sigismond de Habsbourg. Ce dernier gardait toutefois la possibilité de racheter ces seigneuries. Le duc nomma ensuite Pierre de Hagenbach pour gouverner ses terres alsaciennes en son nom³⁵⁸. L'historiographie classique, explique Sieber-Lehmann, suppose que le gouverneur, par son comportement tyrannique, provoqua une révolte populaire à Breisach. Celle-ci aboutit à son jugement, puis à son exécution. Sieber-Lehmann remet en question cette thèse. Il souligne que les sources directement contemporaines au gouvernement de Hagenbach ne présentent pas de preuve d'un « comportement tyrannique » de celui-ci. Les chroniques citées traditionnellement par les historiens, ajoute-t-il, proviennent de villes qui ne furent pas sous sa juridiction³⁵⁹. Il faut également noter que la présence bourguignonne en Alsace gênait l'expansion d'une puissance montante, Berne, et avec elle de la Confédération helvétique. Sigismond comptait sur l'aide bourguignonne pour lutter contre les Suisses. Il comprit dans les années qui suivirent le traité de Saint-Omer que le duc n'avait aucunement l'intention d'intervenir militairement pour le soutenir et finit par s'allier aux Suisses contre Charles en 1474. C'est dans ce cadre qu'eut lieu le soulèvement de Brisach. C'est d'ailleurs à partir de ce moment que l'on commence à voir apparaître dans les sources une description du comportement tyrannique du gouverneur³⁶⁰. Rappelons finalement que l'exécution de Hagenbach à Brisach, soutenue par les Suisses, fut l'élément déclencheur des guerres de Bourgogne qui menèrent Charles le Téméraire à sa perte³⁶¹.

Hagenbach, comme Charles le Téméraire, est présenté comme une figure tyrannique dans les chroniques et *lieder* du XV^e siècle, ainsi que dans la correspondance diplomatique suisse suivant son exécution. Nous nous contenterons ici de quelques commentaires, le sujet ayant déjà été traité par Sieber-Lehmann. Knebel, un des auteurs les plus critiques de Charles le Téméraire, décrit

358 Aucune biographie récente de Pierre de Hagenbach n'existe. Nous renvoyons le lecteur à BRAUER-GRAMM Hildburg, *Der Landvogt Peter von Hagenbach*, Göttingen, Musterschmidt-Verlag, 1957 (Göttinger Bausteine zur Geschichtswissenschaft. 27).

359 SIEBER-LEHMANN Claudius, *Spätmittelalterlicher Nationalismus*, op. cit., p. 45-46.

360 Dans une lettre d'un représentant de la ligue de Constance à Cologne, datée du 10 septembre 1474, nous pouvons lire : [Hagenbach] *als ein tyrann und durchechter regiert, nemlich : prister an lib und gut schwerlich bekumbert, frouen und töchteren gewaltiglich geschendet und geschmecht, vil ingesessener frommer lanndlute wider gott und recht ane alle verschuldigung und gerichtsgenge von dem leben zu dem tode gebracht, das lanndt und die lute von iren friheiten gerechtigkeiten und harkomenheiten sins gewalts getrenget, inen ir gut mannigfeltiglich one recht genommen und sust vil schwerer grosser merglicher und unzaliger misshandlungen und ubels begangen hat, Acten zum Neusser Kriege*, op. cit., n°42, p. 25. Hagenbach s'attaque aux prêtres, aux femmes, aux jeunes filles, tue injustement, ne respecte aucune liberté, etc. La liste des méfaits est longue.

361 Pour un résumé des événements, voir HIMMELSBACH Gerrit, op. cit., p. 19-20.

Hagenbach comme *tyrannus* et *homo plenus dyabolo*³⁶². Le soulèvement de Brisach, le jugement de Hagenbach et son exécution sont considérés comme une victoire des Allemands face à la tyrannie bourguignonne. Comme son maître, Hagenbach est l'égal de Lucifer par son arrogance. Son orgueil est critiqué, tout comme sa cruauté³⁶³.

Nous constatons ici que certaines critiques à l'encontre du gouverneur étaient semblables à celles exercées contre le duc. Mais quel fut le rôle du duc lui-même dans le gouvernement de Hagenbach ? Dans les différents récits portant sur le gouvernement des seigneuries d'Alsace, le duc semble jouer un rôle lointain. Il n'intervient pas directement. Dans toute une série de chroniques, il ne semble même jouer aucun rôle, laissant les seigneuries d'Alsace entièrement aux mains de son gouverneur. On ne lui impute pas nécessairement la responsabilité des méfaits de Hagenbach. La lettre des membres de la ligue de Constance citée plus haut l'illustre bien. Le duc n'est cependant pas tout à fait innocent. Après avoir présenté les méfaits de Hagenbach, nous lisons dans cette même lettre *das dem genanten fursten und hertzen zu Burgund alles kuntlich und durch in ungestrafft und ungewendet geduldet und vertragen ist*³⁶⁴. Ce que fait Hagenbach n'est pas puni, c'est même toléré. Ce que l'on reproche au duc, c'est l'absence de contrôle et la trop grande liberté accordée à son gouverneur.

À travers la tyrannie de Hagenbach s'esquisse déjà celle de Charles le Téméraire. La tyrannie du gouverneur est caractérisée de façon similaire à celle du duc³⁶⁵. On reproche au duc d'avoir laissé sévir ce dernier. Parfois, il l'a même encouragé dans ses méfaits³⁶⁶. Nous allons maintenant caractériser la tyrannie de Charles le Téméraire lui-même.

6.3. Un prince pécheur : orgueil et colère

La tyrannie de Charles le Téméraire apparaît dans le comportement de celui-ci. Loin d'être un prince exemplaire, nous découvrons au contraire un prince pécheur. Deux péchés reviennent de façon récurrente lorsqu'il s'agit du duc de Bourgogne : l'orgueil et de la colère. Avant de nous replonger dans les textes, nous devons nous arrêter un instant sur la question des péchés. Au Moyen Âge, ceux-ci sont considérés comme une maladie de l'âme. Ils représentent un danger pour tous les chrétiens, mais prennent une signification particulière lorsque le prince en est « atteint ». La chose

362 KNEBEL Johannes, *op. cit.*, t. II, p. 60.

363 [...] in [Hagenbach] *glich Lucifero durch sin ungerechte hochvart*, SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. I, p. 146. Chez Bollstatter, *Das wollt aber Peter Hagenbach, der das hertzen von Burgundy lanndtvogt was nicht hallten, sunder regieren aus hochfart, hass vnd neyddt*, Cgm 213, f. 268^r.

364 *Acten zum Neusser Kriege*, *op. cit.*, n°42, p. 25.

365 [Hagenbach] *in allen undeten im [Charles] vast glich gewesen was*. SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. I, p. 97.

366 Cette idée est fort présente chez Schilling. SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. I, p. 129-31.

publique en souffre directement³⁶⁷. Cette question fut discutée par les penseurs médiévaux. Guitton montre ainsi avec l'exemple de la Bretagne que trois vices étaient la cible principale des moralistes au XV^e siècle, à savoir l'orgueil, la colère et l'envie. De ces trois péchés, il faut avant tout se défier de l'orgueil. En opposition, la colère, contrôlée, peut être admise. Cette « peccatologie du pouvoir » se retrouve souvent dans la construction du portrait du tyran³⁶⁸. C'est le cas de Charles le Téméraire. Pour souligner le caractère tyrannique du prince, on le présenta comme un prince en proie au péché, en particulier à l'orgueil et à la colère.

Une remarque s'impose. Il n'est pas toujours aisé de distinguer les péchés des vices dans les textes étudiés. Si les péchés capitaux s'expriment de façon relativement claire en latin, ce n'est pas toujours le cas en moyen allemand. Trois mots peuvent ainsi désigner la *superbia* latine : *Hochmut*, *Hochfahrt*, *Übermut*³⁶⁹. Les auteurs allemands avaient-ils en tête ces considérations théologiques lorsqu'ils évoquent l'orgueil du duc de Bourgogne ? Il est malaisé de répondre dans le cadre de ce travail. Nous garderons toutefois cette réserve à l'esprit.

6.3.1. *Darnoch hat er duch sin hochfahrt fur wore / Gedocht ein kunig zû werden*³⁷⁰. La superbe du duc de Bourgogne

Presque tous les auteurs s'accordent pour présenter le duc de Bourgogne comme un prince orgueilleux. Déjà dans une lettre datée du 8 janvier 1475, Frédéric III décrit Charles le Téméraire à l'électeur de Trèves. Il le présente comme se comportant *in solhem hochmut und stoltz*³⁷¹. Nous avons déjà cité Tüsch, lorsqu'il affirme que le duc égalait Lucifer dans son orgueil³⁷². Chez Knebel, le lien entre son orgueil et sa tyrannie est explicite : *et maximus tyrannus propter suam superbiam*³⁷³. *Burgundisch hochfahrt hat höch geflößen*, peut-on lire dès le premier paragraphe du poème du calendrier lunaire³⁷⁴. Les références à l'orgueil du duc sont nombreuses³⁷⁵. Il faut rappeler

367 GILLI Patrick, « Conclusions. Des mots et des maux : le pouvoir à travers l'énonciation de ses excès. Quelques remarques en forme de conclusion », dans GILLI Patrick (dir.), *La pathologie du pouvoir : vices, crimes et délits des gouvernants. Antiquité, Moyen Âge, époque moderne*, Boston, Brill, 2016, p. 548-53 (Studies in Medieval and Reformation Traditions. 198).

368 GUITTON Laurent, « Les vices des princes de Caligula à Louis XI: la construction d'un anti-modèle de souverain par les lettrés de la cour de Bretagne à la fin du Moyen Âge », dans GILLI Patrick (dir.), *op. cit.*, p. 452.

369 *Übermut* semble revêtir un sens moins fort que les deux précédents. On le traduira parfois par une forme de courage, d'engagement, mais une idée d'excès y semble souvent associée.

370 Ensuite il a vraiment, dans son orgueil, pensé devenir un roi. Traduction libre. « Légende Bourguignonne. Strasbourg », *op. cit.*, p. 33.

371 *Acten zum Neusser Kriege*, *op. cit.* p. 46, n°74.

372 *Loc. cit.*, p. 74.

373 KNEBEL Johannes, *op. cit.*, t. II, p. 94.

374 SIEBER-LEHMANN Claudius, « Kalendergedichtes », *op. cit.*, p. 706.

375 *Der hochmutig fürst von Brobant*, « Breisacher Reimchronik », *op. cit.*, p. 303 ; *der herzog von Burgunnen [...] ein schlecht und hochmütig antwort gab*, SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. I p. 101 ; *und sinen hochmût zu erzöugenn* *Ibid.*, t. II, p. 106 ; *Sin hochmût wolt er triben*, DE PFETTISHEIM Conrad, *op. cit.*, p. 76 ; chez Bollstatter, *der hertzog*

que l'orgueil est un trait caractéristique de la figure du *welsch*. Les textes ne font toutefois jamais explicitement le lien entre le duc français et le duc orgueilleux.

L'orgueil occupe une place particulière parmi les péchés capitaux. « Le commencement de tous les péchés est l'orgueil³⁷⁶ ». Cette phrase de l'Ecclésiastique fut abondamment commentée au cours du Moyen Âge. À partir de l'époque de Grégoire le Grand, l'orgueil devient la racine de tout mal³⁷⁷. Il s'agit en effet du péché qui subvertit l'ordre de la création. C'est par orgueil que Lucifer tente de s'élever au-dessus de Dieu. La superbe caractérise le diable. On comprend ainsi toute la portée de l'affirmation de Tüsch, qui estime que le duc égale Lucifer dans son orgueil. C'est également par orgueil que l'homme commet le péché originel. Il s'agit du premier des péchés. Les médiévaux considéraient qu'il sous-tendait tous les autres. Pour les théologiens, il se définit par un désir de hauteur. Il peut aboutir à une chute. Viser haut n'est pas en soi un péché, mais dans le cas de l'orgueil, cela se fait dans le mépris de Dieu. L'orgueil est un péché d'autant plus important lorsqu'il est le fait d'un prince. Il peut transformer celui-ci en tyran. Les rois et les princes sont en effet particulièrement exposés au risque de la superbe et cette superbe devient alors un danger pour les sujets et pour le bien commun³⁷⁸.

Il s'agit ainsi du premier des péchés. À la fin du Moyen Âge, l'orgueil doit toutefois subir la « concurrence » de l'avarice. Des débats prennent place entre les XIII^e et XV^e siècles sur leur place parmi les péchés capitaux³⁷⁹. Si l'orgueil ne perd pas sa place prépondérante, il apparaît que l'avarice fut le péché le plus discuté des derniers siècles du Moyen Âge³⁸⁰.

L'orgueil semble être l'une des principales caractéristiques du duc de Bourgogne. Souvent, les textes se contentent de lui accorder le qualificatif *hochmutig*. Plusieurs auteurs approfondissent toutefois cette thématique. Cet orgueil s'illustre par un désir de hauteur, qui ne correspond pas à sa condition. Certaines revendications du duc ou de ses représentants ont pu agacer ses contemporains. Dans une lettre datée du 24 avril 1471 depuis la diète de Ratisbone, le chancelier de Bâle se plaint

von Burgundz hochmütt, Cgm 213, p. 269b ; moins critique, Ludwig von Eyb indique que Charles ne voulait pas, par fierté (*wolt auf seinem stolz nicht*) enlever son coûteux manteau, sous la pluie, au moment de rencontrer l'empereur à Trèves. Nous ne sommes pas ici dans le registre de l'orgueil, mais plutôt dans celui de la fierté. VON EYB Ludwig, *op. cit.*, p. 14.

376 *Ecclésiastique*, 10.15.

377 Pour la conception de l'orgueil chez Grégoire le Grand, voir BAASTEN Matthew, *Pride according to Gregory the Great. A Study of the « Moralia »*, Lewiston, E. Mellen, 1986.

378 CASAGRANDE Carla et VECCHIO Silvana, *I sette vizi capitali. Storia dei peccati nel Medioevo*, Turin, Giulio Einaudi, 2000, p. 3-15.

379 *Ibid.*, p. 43.

380 SCORDIA Lydwine, « Louis XI au miroir du *Livre des trois aages* de Pierre Choinet », dans LACHAUD Frédérique et SCORDIA Lydwine (dir.), *Le Prince au miroir de la littérature politique de l'Antiquité aux Lumières*, Mont-Saint-Aignan, Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 2007, p. 313

du comportement des émissaires ducaux³⁸¹. Ceux-ci estiment que *si sôlen ob und vor allen curfürsten und fürsten sitzen*. Pourtant, explique le chancelier, on ne veut tenir le duc *weder für einen keiser, curfürsten noch andern fürsten des richs [...], er gehöre nit als ein fürste, allein als ein graf von der grafschafft Burgunnen*. Il n'est que comte de Bourgogne, en ce qui concerne l'Empire. L'envoyé de Bâle estime alors que ces émissaires n'ont en aucun cas la préséance sur les princes-électeurs. Ce désir du duc de se placer au-dessus de son rang apparaît plus clairement encore dans les chroniques et *lieder*.

Dans sa superbe, il pense pouvoir devenir roi, nous dit la légende bourguignonne, à propos de la rencontre de Trèves³⁸². Nous avons vu dans le premier chapitre que l'attitude du duc de Bourgogne agaît déjà les princes-électeurs. Se voulant au-dessus de son rang, il agissait déjà comme s'il était roi. Ce fut l'une des causes de l'échec des négociations. L'ambition de Charles d'accéder à la dignité royale revient chez plusieurs auteurs et fut interprétée de diverses façons³⁸³.

Les textes montrent un duc orgueilleux dans d'autres situations. Pour Bollstatter écrit : *Do zoch der selbe hertzog Carel aber inn franckreych durch sein hochmût [...]*³⁸⁴. Il déclare la guerre au roi de France par orgueil. Stolle décrit l'attitude du duc de Bourgogne devant Neuss. *Nu was her also hochmutig* : il projetait en effet de prendre la ville, de se diriger ensuite vers Francfort, de la capturer et de se faire couronner roi des Romains (*unnd sich lossen krone zu einem romeschen konige*)³⁸⁵. Stolle va plus loin dans la description de la superbe ducale. Il laisse en effet Charles parler lui-même :

*Man saget, das der herczoge von burgundien gesprochen had, iss mogen nicht mehir gesin in der werlt, wann drye hern ; der sie einer in deme himmele, das sy got, einer in der helle, das sie der tufel lucifer, unnd einer uff der erden, das wolle her sy*³⁸⁶.

Il ne peut y avoir que trois seigneurs en ce monde : un dans le ciel, Dieu, un en enfer, le diable, et un sur terre, lui. Ne se contentant pas de vouloir se hisser à la dignité royale, il estime devoir être

381 WOLFF Helmut (éd.), *op. cit.*, p. 378, n° 114. Notons que la lettre est recopiée par Diebold Schilling dans sa chronique. SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. I, p. 75-78.

382 Bollstatter reprend l'expression *Darnach hatt er aber durch sein hochfartt gedacht zu werden ain römischer kunig*, Cgm 213, ff. 262^v-263^r. Sa version est d'ailleurs plus semblable à la version augsbourgeoise de la légende. *Darnach hat er duch sein hochfart fur ware / Gedacht ein kunig zu werden*, « Légende Bourguignonne. Augsbourg », *op. cit.*, p. 50-51.

383 Pour Jakob Unrest, le refus de l'Empereur provoqua la tentative de Charles de s'attaquer à l'Empire. UNREST Jakob, *op. cit.*, p. 54 ; pour Tüsch, c'est également l'orgueil qui encourage le Bourguignon à vouloir devenir roi. *Im dry vnd subczgsten ior do war / vom burgunner hochmutiglich / gedocht zû werden noch königes art / sin houpt gekrönet königlich*, TÜSCH Hans Erhart, *op. cit.*, p. 92.

384 Cgm 213, f. 262^v.

385 STOLLE Konrad, *op. cit.*, p. 313.

386 STOLLE Konrad, *op. cit.*, p. 312. Ce dernier discours mène le duc à la conclusion qu'il peut et veut soumettre la Chrétienté, idée que nous avons développée dans le chapitre précédent. Charles tient un discours similaire plus loin. *Ibid.*, p. 327 ; chez Knebel, une idée semblable apparaît et l'orgueil du duc est souligné avec plus d'insistance : [...] *illius superbissimi Burgundi, qui se jactabatur esse dominum in terris, deum in celis et dyabolum in inferno*, KNEBEL Johannes, *op. cit.*, t. II, *op. cit.*, p. 144.

sur terre l'égal de Dieu au ciel ou du diable en enfer. Cet orgueil semble d'autant plus fort que le texte fait s'exprimer le duc lui-même.

Cette volonté de hauteur n'a toutefois pas duré. La superbe précède la chute, nous enseignent les théologiens. C'est ainsi que fut expliqué par Brennwald l'échec du duc de Bourgogne.

*Der ward also uss verhenknuss [volonté] des allmechtigen Gotes hie um alle sine mistat und übermuet gestraft und hat da mit alle sin hofart und grosser gewalt ein end [...]*³⁸⁷

Ici, la mort à Nancy est une punition divine pour ses méfaits et son orgueil. Tüsch explique également que Charles, sans son orgueil, aurait pu être un bon prince : *Der hie an im selbs schuldig [de sa mort] wart / Der ob vil fürsten gewesen wer / Her er grossen hochmût erspart*³⁸⁸. L'auteur commence son œuvre en affirmant que le duc est comparable à Lucifer dans son orgueil. Il conclut en affirmant qu'il aurait été supérieur aux autres princes s'il n'avait pas été si orgueilleux. Cet auteur, qui souligne avec virulence la tyrannie de Charles dans son travail, fait de la superbe la cause principale de cette tyrannie. Notons également que, comme chez Brennwald ou dans la chronique de Lübeck, l'orgueil provoque l'échec de Charles.

Indéniablement, la tyrannie de Charles s'exprime dans son orgueil. Il se veut roi et se prend pour l'égal de Dieu sur terre. Dans la littérature médiévale, les accusations de tyrannie et d'orgueil sont par ailleurs étroitement liées. Pour Sprandel, aux yeux des auteurs médiévaux, l'orgueil de Charles le Téméraire justifie à lui seul les guerres menées contre lui³⁸⁹. Un autre péché fut abondamment reproché au duc. Il s'agit de la colère. Moins directement lié à la tyrannie que l'orgueil, ce péché altère le comportement du duc et lui fait ignorer la chose publique au profit de son désir de vengeance.

6.3.2. Colère et désir de vengeance

Comme l'orgueil, la colère appartient à la famille des péchés capitaux. Les textes montrent comment, à de nombreuses reprises, le duc de Bourgogne y céda. Celle-ci s'exprima dans ses actes et ses paroles³⁹⁰. Ayant reçu, à Neuss, de mauvaises nouvelles à la suite des campagnes suisses en

387 BRENNWALD Henri, *op. cit.*, p. 272. Associé à *mistat*, nous pensons qu'il convient de traduire *übermuet* par orgueil. La chronique de Lübeck est plus claire. *Got de sturde den homud mit des hertegen dode, Die Chroniken der niedersächsischen Städte. Lübeck, op. cit.*, p. 194.

388 TÜSCH Hans Erhart, *op. cit.*, p. 139.

389 SPRANDEL Rolf, *op. cit.*, p. 191.

390 Lorsqu'il entre en guerre en France, *zornmütiglich*, mais que Beauvais refuse de se rendre, il s'en trouve irrité (*das inn von hertzen sere verdrosz*). TÜSCH Hans Erhart, *op. cit.*, p. 91 ; *Er beißet in die nägel seiner hende / Wann er zornig ist, kert er sich zû der wende*, LILIENCRON B., *op. cit.*, n°134, p. 54 ; le duc *in Alamannos commotus fuerat iracundia*, « Nicolaus : *De preliis* [...] », *op. cit.*, p. 64.

Bourgogne, *er von rechtem zorn in einer langen gûten wile nit reden wolt ; und als er anfang reden, do sprach er in grossem hitzigen zorn und ganz wûtende : O Berna, Berna*³⁹¹ ! Pendant un instant, il ne peut plus parler. Quand enfin, il reparle, c'est avec une grande colère. Selon Stolle, alors que le duc apprend certaines nouvelles concernant Neuss, il devient *czornig* et s'exclame *sie weren nicht menschen mit sulcher list, sie weren tufele, das sie nimant ubirlisten konde, und liss abir an sie storme*³⁹². Ce sont des démons, s'exclame-t-il, que personne ne peut berner. Pris de colère, il lance une nouvelle offensive. Lorsque les gens de Morat refusent de se rendre au duc, celui-ci, *gantz erzürnt*, veut les faire tous pendre³⁹³.

Enclin à la colère, il ne se contrôle plus. Après avoir appris la mort de Hagenbach : *Do er das vernomen hatt / Für war, hort ich sagen / Das der fürst bei seinen tagen / Nie also ubel erschrack / Als uff den selben tag*³⁹⁴. Knebel évoque un duc *iracundia inflammatus*³⁹⁵. Dans le *Kalendargedicht*, *er ist in zorn also gar ertöbet*³⁹⁶. Dans un *lied*, il entre dans une *wütrich zoren* après la perte de son butin³⁹⁷. Ici, tyrannie et colère sont directement associées.

La colère prend une place ambiguë parmi les péchés capitaux. Tant durant l'Antiquité qu'au Moyen Âge, l'on constate une certaine ambivalence des penseurs face à elle³⁹⁸. Pour les chrétiens, dès le VII^e siècle, il ne fait plus aucun doute que la colère a sa place parmi les péchés capitaux. Il faut pourtant faire face à une contradiction apparente : l'Ancien et le Nouveau Testament présentent respectivement un Dieu terrible, vengeur, vindicatif et un Christ cédant à la colère lors de l'épisode des marchands du temple. Le Christ, Dieu incarné, peut-il être en proie aux passions humaines ? La colère de Dieu est comprise comme une colère allégorique, bien différente de la colère humaine. Il s'agit alors d'une passion bonne, exprimant la providence et la justice divine, à l'instar de la colère divine lors du Jugement dernier. Si la colère de Dieu est admissible, celle des hommes est-elle condamnable ? De nouveau, la position des médiévaux se révèle ambivalente. Pour Grégoire le Grand, la colère, fille d'envie et mère de tristesse, menace l'harmonie de l'âme et la cohésion

391 SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. I, p. 176.

392 STOLLE Konrad, *op. cit.*, p. 332. L'idée du duc, dont la colère s'exprime au travers de ses violentes paroles, revient souvent chez cet auteur. Toujours à Neuss, quelques pages plus loin, l'on apprend que le duc *wart [...] czornig unnd stormete gar hart an drien enden*, *ibid.*, p. 335. De nouveau, sa colère le pousse à lancer de violentes offensives. À Neuss, lorsque le comte Palatin lui écrit qu'il ne peut lui venir en aide contre l'Empire, le duc devient également *gar czornig*, *ibid.*, p. 321.

393 EDLIBACH Gerold, *op. cit.*, p. 155. La même idée se retrouve chez Brennwald. BRENNWALD Henri, *op. cit.*, p. 252-53.

394 « Breisacher Reimchronik », *op. cit.*, p. 388. Les mêmes termes reviennent plus loin. *Ibid.*, p. 396.

395 KNEBEL Johannes, *op. cit.*, t. II, p. 213.

396 SIEBER-LEHMANN Claudius, « Kalendargedichtes », *op. cit.*, p. 707.

397 LILIENCROB B., *op. cit.*, n°139, p. 80.

398 Valeur liée à l'héroïsme dans le monde homérique, elle revêt une valeur plus péjorative chez Platon, Aristote ou chez les Stoïciens. Irrationnelle, elle est considérée une maladie de l'âme. Sur la colère durant l'Antiquité, voir VEGETTI M., « Passioni antiche : l'io collerico », dans VEGETTI FINZI S. (dir.), *Storia delle passioni*, Rome, Laterza, 1995, p. 39-73.

sociale. Elle génère d'autres péchés et, à ce titre, mérite sa place parmi les péchés capitaux. Mais Grégoire le Grand distingue une autre colère, qui peut s'apparenter vertu. Cette colère est la conséquence de l'amour du prochain et est l'inévitable conséquence de nos fautes et de celles des autres³⁹⁹. La colère peut ainsi, dans certains cas, être positive. Il s'agit d'une colère réfléchie, révoltée contre l'injustice, le péché (le sien ou celui des autres), une *ira iusta* raisonnable et utile à la société. Cette distinction entre bonne et mauvaise colère a traversé l'ensemble du Moyen Âge⁴⁰⁰. Elle demeure toutefois, pour la plupart des penseurs, un péché capital. Au contraire d'autres péchés capitaux, la colère se remarque facilement sur le corps. Elle transforme l'homme. Il s'agit d'un accès de folie temporaire. Les médiévaux soulignent la bestialité de l'homme en colère. C'est en fait un phénomène contre-nature, une subversion de la nature humaine. Naturelle pour les animaux, elle ne l'est pas pour l'homme et elle le transforme temporairement en bête, l'éloignant ainsi de Dieu⁴⁰¹.

Un prince peut-il alors céder à la colère ? Il a existé des penseurs pour justifier la colère du prince ou du roi. Dans les chansons de geste, on peut trouver un Charlemagne colérique. Des clercs ont considéré au XII^e siècle que l'*indignatio* et l'*ira* avaient inspiré de nombreuses actions et décisions de Barberousse⁴⁰². Elle reste pourtant un phénomène nocif. Le prince soumis à la colère peut se transformer en tyran⁴⁰³. Martin de Braga écrit : « tous ceux qui en sont affectés ne sont plus en mesure de se souvenir de leur devoir : en prise à la colère, le fils devient parricide, la mère belle-mère, le roi tyran »⁴⁰⁴. Le prince ne peut laisser son jugement être altéré par la colère. Il doit se mettre, tel un bon médecin, au service du bien commun. Son action doit être bonne et réfléchie. Un roi colérique est entraîné vers des violences exagérées. Cette réflexion se place dans une réflexion générale sur les passions. Le prince doit être capable de maîtriser ses passions et donc de ne pas céder à la colère⁴⁰⁵. C'est ce manque de contrôle que connaît Charles le Téméraire à de nombreuses reprises. Incapable de tenir son langage, ses passions altèrent son comportement. Il ne gouverne plus correctement. Au contraire, il se laisse aveugler par la colère, comme nous l'avons vu plus haut.

Notons finalement que cette colère peut se traduire par un désir de vengeance. On retrouve cette idée à deux reprises chez Jakob Unrest. Déjà Liège dut subir une vengeance, *was wol zw*

399 CASAGRANDE Carla et VECCHIO Silvana, *op. cit.*, p. 55-58.

400 MÜHLETHALER Jean-Claude, « De ira et avaritia ou les faiblesses des grands à l'épreuve de l'actualité. Des miroirs des princes à l'engagement politique sous Charles VI », dans *Cahier de recherches médiévales*, 2002, p. 221-22.

401 CASAGRANDE Carla et VECCHIO Silvana, *op. cit.*, p. 60-66.

402 ALTHOFF Gerd, « *Ira regis : A History of Royal Anger* », dans ROSENWEIN Barbara H. (dir.), *Anger's past : the Social Uses of an Emotion in the Middle Ages*, Ithaca, Cornell University Press, 1998, p. 71-73.

403 MÜHLETHALER Jean-Claude, *op. cit.*, p. 222.

404 Extrait cité dans CASAGRANDE Carla et VECCHIO Silvana, *op. cit.*, p. 64. Traduction libre.

405 MÜHLETHALER Jean-Claude, *op. cit.*, p. 222-23.

*geleichen der rach, die da geschach zw Troya*⁴⁰⁶. Plus tard, lorsque l'Empereur refuse d'en faire un *kunig in Frysenlanndt*, Charles *hyet das gern an dem kayser und ganntzen Reich gerochen ; er suecht auch ursach, wie er das rach*⁴⁰⁷. L'idée d'une menace pour l'Empire ressurgit. Nous devons lier vengeance et colère au Moyen Âge. La colère n'est pas seulement comprise comme une perte de contrôle momentanée, un « état », mais également comme un processus (*anger process*). Dans ce cadre, le désir de vengeance en devient l'inexorable conséquence⁴⁰⁸. Charles le Téméraire est pris de colère à la suite de rébellions de ses sujets ou de défaites militaires. Cette colère se traduit par une tentative de rétablir la situation, de se venger. À Liège, il y parvient en détruisant la ville. À Morat et à Nancy, il subit au contraire de nouveaux revers. Rappelons que l'on ne peut faire la guerre par vengeance Moyen Âge. Du côté des Suisses et de leurs alliés, c'est un autre moyen de justifier la guerre menée contre le duc.

À côté de la colère et de l'orgueil, d'autres péchés ont été attribués au duc. Certains textes le considèrent comme envieux⁴⁰⁹. Charles rentra en France, *zornmütiglich eym nider glich*, écrit Tüsch⁴¹⁰. Ce parallèle ne nous étonnera pas. Colère et envie étaient étroitement liées dans la pensée médiévale⁴¹¹. L'envie peut être également associée à l'orgueil. *Dorch sinen hömut deme koninge zu nide unnd zu hass, vor eine stad genant beonas* (Beauvais)⁴¹². Dans le *Mondkalender*, *nid und hassz* le pousse à tenter d'envahir l'archevêché de Cologne, bien qu'il ne soit ni évêque, ni chapelain⁴¹³. L'association entre envie et haine est courante au Moyen Âge, la haine pouvant être une conséquence de l'envie⁴¹⁴.

406 UNREST Jakob, *op. cit.*, p. 22.

407 *Ibid.*, p. 54. L'idée de vengeance est présente dans d'autres chroniques. Après la bataille de Grandson, le duc va vers Morat *zu rechen seinen groszen schaden*, « Breisacher Reimchronik », *op. cit.*, p. 402 ; la même idée est présente dans un *lied*. *Der herzog von Burgunn genant / Der kam für Murten hin gerant / Sin schaden wolt er rechen*, LILIENCROON B., *op. cit.*, n°142, p. 92 ; *Er [le duc] sprach : « den großen bund genant / Den wil ich strafen allensamt / Min schand von Granson rechen ! »*, LILIENCROON B., *op. cit.*, n°144, p. 99. Dans la chronique de Lübeck, il apprend la mort de Hagenbach et *he dat wreken (venger) wolde*. *Die Chroniken der niedersächsischen Städte. Lübeck*, *op. cit.*, p. 140.

408 MÖCKEL Sebastian, « Metamorphosen des Zorns. Ovids Racheerzählungen in Mittelalter und früher Neuzeit », dans BAISCH Martin, FREIENHOFER Evamaria et LIEBERICH Eva (dir.), *Rache – Zorn – Neid. Zur Faszination negativer Emotionen in der Kultur und Literatur des Mittelalters*, Göttingen, Unipress, 2014, p. 101-07.

409 L'envie n'a pas toujours été considérée comme un péché capital. Pour cela il faut attendre Grégoire le Grand. À partir de ce moment, elle devient l'un des péchés les plus discutés et les plus craints du Moyen Âge. CASAGRANDE Carla et VECCHIO Silvana (dir.), *op. cit.*, p. 36-38.

410 TÜSCH Hans Erhart, *op. cit.*, p. 91.

411 BAISCH Martin, FREIENHOFER Evamaria et LIEBERICH Eva (dir.), *op. cit.*, p. 9-10.

412 STOLLE Konrad, *op. cit.*, p. 364. Cette phrase se retrouve dans la légende bourguignonne, *durch sin hochmût dem kunige zû nyde vnd hasz*, « Légende Bourguignonne. Strasbourg », *op. cit.*, p. 32. Stolle associe de nouveau orgueil, haine et envie en parlant du gouvernement de Hagenbach, *unnd regirete uss hoffart, nyde unde hass*, STOLLE Konrad, *op. cit.*, p. 366.

413 SIEBER-LEHMANN Claudius, « Kalendergedichtes », *op. cit.*, p. 707.

414 L'envie des princes pose problème. Elle engendre la haine et rompt l'harmonie divine. Particulièrement au XV^e siècle, les moralistes mettent en garde les princes contre celle-ci. VINCENT-CASSY Mireille, « L'envie au Moyen Âge », dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisation*, t. XXXV, n°2, 1980, p. 253-71, pour le XV^e siècle voir *ibid.*, p. 265-66. Rappelons que l'envie est considérée comme un péché engendrant d'autres péchés. Son association à la colère ou encore à la haine dans les textes n'a donc rien d'étonnant. CASAGRANDE Carla et VECCHIO

Nous constatons que la tyrannie de Charles le Téméraire s'exprime largement dans son comportement. Les auteurs ont cherché dans la thématique du péché des éléments pour construire une image tyrannique du duc. Orgueilleux, sujet à la colère, parfois envieux, les textes s'accordent pour nous présenter un prince incapable de gouverner. La chose publique en souffre. Ses ennemis, Allemands et Suisses, en pâtissent également. Sa tyrannie peut cependant s'exprimer de façon plus concrète dans les textes. Il prouve en effet par ses actes qu'il est bel et bien un tyran.

6.4. La cruauté et la ruse : la tyrannie du duc en guerre

La tyrannie de Charles le Téméraire se révèle dans des actes concrets. Le duc a mené de nombreuses guerres durant son principat. Il a ainsi fait verser le sang de nombreux chrétiens. Nous avons vu que certains auteurs se sont lamentés de la perte de tant de fidèles et auraient préféré voir couler le sang turc. D'autres auteurs ont en revanche utilisé cela dans la construction de l'image tyrannique du duc. Certains exemples du début de ce chapitre associent directement les idées de tyrannie et de « verseur de sang chrétien »⁴¹⁵. La tyrannie du duc s'exprime dans son action militaire. Deux épisodes apparaissent régulièrement dans les textes : la destruction de Liège de 1468 d'une part, la prise de Grandson en 1476 d'autre part. Pour la première, les textes insistent sur la sauvagerie du duc, qui laisse notamment détruire les lieux saints et attaquer les prêtres⁴¹⁶. Dans le second épisode, la cruauté du duc est soulignée, mais les textes insistent également sur l'utilisation de la ruse pour prendre la ville⁴¹⁷.

6.4.1. La destruction de Liège

L'épisode se retrouve dans de nombreux textes. Il faut nous arrêter sur le vocabulaire employé. L'auteur de la chronique de Spire explique comment l'évêché de Liège fut attaqué *mit unmenschlicher macht*⁴¹⁸. Les soldats du duc n'hésitent pas à s'attaquer aux prêtres et aux lieux

Silvana (dir.), *op. cit.*, p. 36.

⁴¹⁵ *Loc. cit.*, p. 71.

⁴¹⁶ La destruction de Liège fut un événement particulièrement violent aux yeux des contemporains. Le duc voulait faire de la cité un exemple pour les autres villes tentées par la rébellion. Pour une mise en contexte et un point sur la question, voir MARCHANDISSE Alain, VRANCKEN-PIRSON Irène et KUPPER Jean-Louis, « La destruction de la ville de Liège (1468) et sa reconstruction », dans *Destruction et reconstruction de villes, du Moyen Âge à nos jours. Actes du 18^e colloque international de Spa. 10-12 septembre 1996*, Bruxelles, Crédit communal, 1999, p. 69-96.

⁴¹⁷ Sur la prise de Grandson par Charles le Téméraire, nous ne pouvons proposer que HIMMELSBACH Gerrit, *op. cit.*, p. 274-75. La prise de la ville avant la bataille a été peu étudiée.

⁴¹⁸ « Speierische Chronik », *op. cit.*, p. 490. Schilling parle d'une *unmenschlich grimkeit*, SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. I, p. 92 ; *und geschach ain unmaslichs gross pluetvergiessen* (effusion de sang), UNREST Jakob, *op. cit.*, p. 22 ; *dae geschah jamer ind leit, mennich schentlich ind clegelich dink*, « Die Cronica van der hilliger Stat van Coellen », *op. cit.*, p. 821.

saints⁴¹⁹. La violence de la destruction s'exprime également chez Tüsch : *Der kurtz wil het er bald zû vil / Und lieber gesehen vergiessen blût / Sturmen vechten der selben wil / Wie zû dienand (Dinant) vor him beschach / Zû lutich vnd ouch anderswo / Do man vil swanger frawen sach / Mit schiffen sencken jnn wasser do / So ubel gefûr nie cristenfurst / An swangern frowen also der / Jnn het noch cristen blût gedurst / In sinem ist erdruncken er*⁴²⁰. Tüsch nous présente ici un duc assoiffé de sang (*lieber gesehen vergiessen blût, cristen blût gedurst*). Jamais un prince chrétien n'avait agi de la sorte. Ce forfait est celui d'un tyran. Il en commit bien d'autres par la suite.

L'assassinat d'innocents se retrouve de façon générale dans les textes⁴²¹. Le duc n'est pas présenté comme commettant directement ses forfaits. On lui reproche surtout de les laisser se dérouler. Les premiers responsables sont les soldats. Présenter les méfaits des gens d'armes est en effet un lieu commun à la fin du Moyen Âge. Au XV^e siècle, ceux-ci ont très mauvaise réputation et de nombreux textes condamnent leurs violences. Ils détruisent les églises et les objets de culte, s'attaquent tant aux clercs qu'aux laïcs. Il s'agit de critiques stéréotypées que l'on retrouve régulièrement à cette époque⁴²². C'est dans ce cadre que se retrouve dans la description de la destruction de Liège. Bien entendu, le duc n'est pas totalement hors de cause. Il laisse commettre ces crimes et cela s'inscrit dans la construction tyrannique de son personnage⁴²³. Certains textes insistent d'ailleurs sur sa personnalité cruelle, sanguinaire et violente. Nicolaus le présente comme un prince qui *destruit civitates, occidit homines non parcens sexui, non etati nec dignitari*⁴²⁴. L'idée que le duc tue sans distinction de sexe ou d'état est déjà apparue à plusieurs reprises. Dans un *lied*, il est présenté comme un *grimmen heren*⁴²⁵. Les exemples sont nombreux, mais ce n'est pas là que notre propos est le mieux illustré.

419 [...] *et illic quot divum templa, basilicas ac sacrosancta devastaverit, profuderit*, DE BONSTETTEN Albert, *op. cit.*, p. 286; [...] *dye gotschawser all zerstort, ide geystlichen, pischolffen unnd all geystlich ordnung all gevanngen und vil getodt*, UNREST Jakob, *op. cit.*, p. 22 ; *si naemen in den kirchen all clenodien, kelch, monstrancien, boicher, clocken ind voirten die alzomail enwech*, « Die Cronica van der hilliger Stat van Coellen », *op. cit.*, p. 821 ; *also ward die stat gewonnen und alle in grund abgeprochen und außgeprant bis an zwo kirchen, [...] sunst wurden all kirchen zerprochen*, MÜLICH Hector, *op. cit.*, p. 217.

420 TÜSCH Hans Erhart, *op. cit.*, p. 91.

421 Il a laissé vil [...] *cristenerlûten, priestern, wiben und kinden mit gewaltigen, ungerechten sachen und ellenden töden*, SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. I, *op. cit.*, p. 92 ; *Wann zw Luttig wurden all, die in der stat warden, gestrafft, schuldig und unschuldig, geystleich und weltleich, edel und unedel, iung und allt, weyb und man*, UNREST Jakob, *op. cit.*, p. 22 ; *Und ward jederman getödt, weib, man und kind, das man maint viertzigk tausent mentschen wurden getödt*, MÜLICH Hector, *op. cit.*, p. 217 ; chez Bollstatter nous lisons que le duc *vil unschuldig arm leutt tötten liss*, Cgm 213, p. 262a.

422 GAUVARD Claude, « Rumeur et gens de guerre dans le royaume de France au milieu du XV^e siècle », dans *Hypothèses 2000. Travaux de l'école doctorale d'Histoire*, Paris, La Sorbonne, 2001, p. 281.

423 Notons également que, si le verbe *lassen* revient souvent, il prend en allemand une connotation plus active qu'en français. On ne veut pas toujours dire qu'il « laisse faire », mais plus souvent qu'il « fait faire ». La responsabilité du duc dans les actes de ses soldats apparaît alors clairement.

424 « Nicolaus : *De preliis* [...] », *op. cit.*, p. 58.

425 LILIENCROON B., *op. cit.*, n°138, p. 74.

Revenons sur un épisode de la description de Tüsch. Après la prise de la ville, il fait mettre des femmes enceintes (*swanger frawen*) sur un bateau et ordonne que l'on fasse couler ce bateau, provoquant la noyade de ces femmes. Il rajoute plus loin : *Vnd das zû lutich als mûter vnd kind / On als verdienen wasser truncken / Das des tyrannen werck vn lynd / Vns nym so streng als vor beduncken*⁴²⁶. Il associe directement ce méfait à la tyrannie du duc. Cet épisode se retrouve dans plusieurs autres textes⁴²⁷. Le supplice infligé se caractérise par sa modalité, la noyade, et sa cible, des femmes enceintes. La noyade se présente d'abord comme une sentence judiciaire. Certains crimes considérés comme graves étaient condamnés de la sorte. Cette sentence touchait notamment les femmes, la pendaison leur étant généralement épargnée, car le pendu n'était vêtu que d'une simple chemise⁴²⁸. Il ne s'agit pas ici de punir un crime, mais de tuer des innocentes. S'attaquer à des femmes enceintes se situe dans la description tyrannique du duc⁴²⁹. On retrouve des accusations similaires contre le bâtard de Vaurus dans le journal du bourgeois de Paris⁴³⁰. Non seulement Charles le Téméraire, la victoire déjà acquise, fait détruire la ville, piller les lieux saints, s'attaquer aux prêtres et violer les jeunes filles, mais il ordonne également de faire noyer des femmes enceintes. Cet épisode, même s'il n'est repris que dans quatre textes, illustre parfaitement la cruauté et la tyrannie du duc et la façon dont celui-ci était perçu par les Allemands. Cette cruauté apparaît, mais est présentée de façon moins explicite dans les autres récits de la destruction de Liège.

Intéressons-nous finalement à un commentaire de Jakob Unrest. Après la destruction de Liège, l'auteur rapporte qu'une neige rouge sang (*roter schnee, pluetsvard*) serait tombée dans sa région, la Carinthien, ainsi qu'en d'autres lieux en Europe⁴³¹. Le surnaturel est omniprésent dans la culture médiévale et une neige de sang ne peut s'interpréter que comme un signe de Dieu⁴³². Ce

426 TÛSCH Hans Erhart, *op. cit.*, p. 122.

427 *Darnoch lutich gewonnen vnd verbrant / Die muren gesleiss vnd ob IIC tragen frouwen (femmes enceintes) versanckt / In das wasser wie schiffen er det durch boren / Das die kint tragen frouwen balde ertruncken woren.* « Légende Bourguignonne. Strasbourg », *op. cit.*, p. 31 ; *Sie naemen die swanger vrawen ind vrawen mit iren kinderen ind anderen jonseren und dreven si zo schif und voirten die in die Maese (Meuse) ; « Die Cronica van der hilliger Stat van Coellen », *op. cit.*, p. 821 ; le processus est expliqué en détail par Bollstatter : *vnd zertrenct ob zway hundertt tragent oder schwanger frawen, wann er liesse die schiff darinn sie waren alle durch poren mitt nepper* (percer avec des piques), *damit das wasser hin ein gieng vnd versincken, mitt sampt den schiffen*, Cgm 213, ff. 262r^v.*

428 MOULINIER-BROGI Laurence, « La noyade au Moyen Âge : questions soulevées par certains 'corps flottants' », dans CHAUVAUD Frédéric (dir.), *Corps submergés, corps engloutis. Une histoire des noyés et de la noyade de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Creaphis, 2007, p. 35-38.

429 Nous pouvons nous interroger sur la véracité de l'épisode. Si celui-ci semble en lui-même peu vraisemblable, un certain nombre de sources francophones ou flamandes font état d'exécutions par noyade ou pendaison de soldats après la prise de la ville. MARCHANDISSE Alain, VRANCKEN-PIRSON Irène et KUPPER Jean-Louis, *op. cit.*, p. 82. Nous n'avons toutefois rien retrouvé concernant l'exécution de femmes enceintes.

430 BOVE Boris, « Violence extrême, rumeur et crise de l'ordre public : la tyrannie du bâtard de Vaurus (1422) », dans FORONDA François, BARRALIS Christine et SÈRE Bénédicte (dir.), *Violences souveraines au Moyen Âge. Travaux d'une école historique*, Paris, PUF, 2015, p. 127.

431 UNREST Jakob, *op. cit.*, p. 23.

432 Dieu est souvent invoqué comme explication lors de phénomènes météorologiques « extraordinaires ». CLAUSS Martin, *Kriegsniederlagen im Mittelalter. Darstellung, Deutung, Bewältigung*, Schöningh, Paderborn, 2010,

genre de phénomène est rapporté dans plusieurs chroniques médiévales. Le plus souvent, il s'agit de pluies de sang. Quelle interprétation donner à cette neige rouge sang dans la chronique autrichienne ? Il semble que Dieu n'approuve pas le massacre d'innocentes par les armées du duc. Le sang versé serait symbolisé par une neige de la même couleur⁴³³. Dans une chronique où le surnaturel intervient à de nombreuses reprises, cette neige s'apparente certainement à un message pour le duc de Bourgogne. Dieu se dresse contre sa cruauté.

6.4.2. La prise de Grandson

Dans la *Zürcher -und Schweizer Chronik* de Gerold Edlibach, nous retrouvons une miniature présentant la prise de Grandson par le duc⁴³⁴. Au-dessus de cette miniature se trouve une rubrique indiquant le titre du chapitre : *Als der brugunsch hertzog kam gan granssen vnd dz gewan vnd demnach die eignossen erhanckt an böum vnd jren uil jm se liess ertrencken*. Le duc de Bourgogne aurait fait pendre et noyer les soldats de la garnison suisse de Grandson. Au-dessus de l'image, nous retrouvons des hommes pendus. Au-dessous, des soldats, attachés dans l'eau. Autour d'eux se trouvent deux barques, depuis lesquelles les Bourguignons s'assurent que les soldats se noient. À droite, nous devinons le duc de Bourgogne, vêtu de rouge. Il pointe du doigt les soldats en train de se noyer. Les victimes font penser à des martyres. C'est le signe que Dieu est de leur côté. Le crime que commet le duc est celui d'un tyran.

Cet épisode de la prise de Grandson se retrouve lui aussi dans de nombreux textes. Si nous le comparons à la destruction de Liège, il est cette fois reproché au duc d'avoir employé la ruse pour gagner la ville. Nous noterons la cohérence des différents récits. Le même scénario se répète à chaque fois. Charles le Téméraire arrive devant Grandson. Il promet alors aux soldats de leur laisser la vie sauve, s'ils lui laissent prendre la ville. Ceux-ci ne savent pas qu'une armée suisse est en route pour les sauver et décident de se rendre. Mais le duc ne tient pas sa parole. Voici la description de la scène faite par Henri Brennwald :

Und so bald si nun uss dem schloss giengent, do hat er lüt verordnet, die si alle fiengend und liess iren bi 300 glich ungebichtet an die büm henken, etwan zwen oder tri an einen strik und band si zûsamen an die est, wie man vogel zû buschelen macht. Die überigen band er allweg etwa fil an ein lang seil und satzt si in zwei schiff, da das seil ietwederen ort an ein schif angebunden was, und für uff den se, und do si uff die witi kamend, do fürend allweg die schiff von einander und zugend si also über us und

p. 213 17.

433 Sur les pluies de sang au Moyen Âge, WEGMANN Milène, *Naturwahrnehmung im Mittelalter im Spiegel der lateinischen Historiographie des 12. und 13. Jahrhunderts*, Berne, Peter Lang, 2005, p. 112-14 (*Lateinische Sprache und Literatur des Mittelalters*. 40).

434 Cf. annexe 4.

*liessend si alle ertrinken. Da nun ein ieder wol gedenken mag, was grossen jamers und not da sige gesin, das so vil fromer, redlicher lüten so schantlich müstend sterben. Doch so ward es nach und nach gar erlichen gerochen, als du hernach hören wirst*⁴³⁵.

Le duc ordonne de faire pendre aux arbres la première partie des soldats. Les autres sont mis dans deux bateaux, que l'on place sur le lac. Charles fait alors couler les bateaux, laissant les soldats se noyer. Ce forfait sera vengé, rassure Brennwald. Il fait allusion aux défaites successives de Charles, principalement l'imminente défaite de Grandson que l'auteur s'attache à conter par la suite. Il est vrai qu'à partir de la prise de Grandson, le duc n'a connu que des revers.

Sa cruauté envers les soldats est soulignée. Alors qu'il leur avait promis la vie sauve, ils furent noyés et pendus. *Et tu crudelissime principum sine omni misericordia*, s'exclame Bonstetten. C'est bel et bien un acte *tam tyrannice et contra fidem*⁴³⁶. Dans tous les textes mentionnant l'épisode, les soldats sont pendus. Dans certains, ils sont également noyés. Ce n'est pas sans rappeler le sort réservé aux femmes liégeoises. Edlibach précise que les soldats sont pendus à des noyers⁴³⁷. Cette précision est intéressante, l'arbre ne jouissant pas de la meilleure des réputations : néfaste, il est classé parmi les arbres de Satan⁴³⁸. Il revient d'ailleurs plus loin dans la chronique. Devant Morat, qui refuse de se rendre, le duc fait également préparer des noyers pour pendre les soldats de la garnison⁴³⁹. Selon Stolle, le duc aurait également déclaré devant Neuss que *gewonne her die stad nüss mit stormen, alle dor inne lebende sint ubir funff jar alt, die sollen alle von siner hand adir den sinen sterben*⁴⁴⁰. Après avoir gagné la ville, il entend tuer chaque habitant âgé de plus de cinq ans.

Cette cruauté envers les soldats semble d'autant plus grave que le duc n'a pas pris la ville en combattant, mais en utilisant la ruse. Il a laissé croire qu'il épargnerait les soldats pour obtenir leur reddition sans difficulté, mais a finalement décidé de les exécuter. On lui reproche d'avoir gagné *mit valschen Worten und listen*⁴⁴¹. L'image d'un duc rusé, qui se bat dans un esprit contraire à la

435 BRENNWALD Henri, *op. cit.* p. 243-44. L'épisode se retrouve chez SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. I, p. 368-70 ; DE BONSTETTEN Albert, *op. cit.*, p. 286-87 ; « Légende bourguignonne. Strasbourg », *op. cit.*, p. 38 ; DE PFETTISHEIM Conrad, *op. cit.*, p. 76 ; « Nicolaus : *De preliis* [...] », *op. cit.*, p. 65 ; « Breisacher Reimchronik », *op. cit.*, p. 398-99 ; EDLIBACH Gerold, *op. cit.*, p. 149-50 ; PETERMANN Etterlin, *op. cit.*, p. 90 ; *Die Chroniken der niedersächsischen Städte. Lübeck*, *op. cit.*, p. 158 ; LILIENCROON B., *op. cit.*, n°139, p. 79 ; *Ibid.*, n°140, p. 85 ; chez Bollstatter, Cgm 213, f. 270^r.

436 DE BONSTETTEN Albert, *op. cit.*, p. 288 ; chez Nicolaus aussi, l'action de Charles est celle d'un *crudelis tirani*, « Nicolaus : *De preliis* [...] », *op. cit.*, p. 65.

437 EDLIBACH Gerold, *op. cit.*, p. 150

438 PASTOUREAU Michel, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, *op. cit.*, p. 96.

439 EDLIBACH Gerold, *op. cit.*, p. 155. L'arbre apparaît également chez Brennwald. Le duc *liess vil nussbûm um die stat stûken und bracht etlich karen mit helsingen für die stat, liess er si sechen und sprach : « Da müssent ir alle hangen ! »*, BRENNWALD Henri, *op. cit.*, p. 252-53.

440 STOLLE Konrad, *op. cit.*, p. 312.

441 SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. I, p. 368 ; *usus fallaciis, mellifluis cum verbis*, DE BONSTETTEN Albert, *op. cit.*, p. 287 ; *mit falschen listen*, PETERMANN Etterlin, *op. cit.*, p. 91 ; *Zû Granson ers betrogen hat / Und sichert si mit falschem rat*, LILIENCROON B., *op. cit.*, n°139, p. 79.

chevalerie, s'exprime en d'autres lieux⁴⁴². Rappelons-nous que la ruse est un trait appartenant au stéréotype du *welsch*, comme l'orgueil.

Cette accusation n'est pas gratuite. L'utilisation de la ruse a des implications sur l'image du duc de Bourgogne. Dans la littérature médiévale, du côté des vaincus, il arrive régulièrement que l'on accuse l'ennemi d'avoir utilisé la ruse. Dans une société au sein de laquelle la noblesse est baignée dans un idéal chevaleresque, la ruse occupe une place particulière. La force est la façon normale de gagner un combat. Une victoire par la ruse est une victoire sans honneur⁴⁴³. On voit ainsi paraître devant Grandson un duc sournois, qui n'hésite pas à utiliser la ruse pour parvenir à ses fins. Celle-ci permet également pour les vaincus de justifier la défaite⁴⁴⁴. Les Suisses n'ont pas perdu parce qu'ils étaient plus faibles, mais parce que leur adversaire ne s'est pas battu loyalement. Cela se vérifia par la suite, puisqu'ils gagnèrent toutes les autres batailles contre le duc.

Nous avons montré que l'image de Charles fut construite comme celle d'un tyran. L'accusation de tyrannie apparaît dans de nombreux textes. Chez les auteurs les plus érudits, il est comparé aux tyrans antiques et bibliques. Nous avons vu que l'on présentait Charles comme sujet au péché. Orgueilleux et colérique, on le présente comme incapable de gérer la chose publique. L'orgueil le pousse à vouloir s'élever au-dessus du rang auquel Dieu l'a assigné. La colère lui fait perdre le contrôle et nourrit en lui un désir de vengeance. Finalement, colère et orgueil le mèneront à sa perte. Ses actes sont tout aussi répréhensibles. Il fait brûler Liège et s'attaque même, dans certains textes, à des femmes enceintes. À Grandson, il emploie la ruse et ne tient pas sa parole. Les soldats furent pendus et noyés. Il s'en trouve déshonoré. Les textes ont également insisté sur ce point. Par ses actes, notamment tyranniques, le duc perd son honneur de prince. La trahison de Grandson sera vengée, rassure Brennwald. En effet, le duc de Bourgogne, qui voulait s'élever au-dessus de son rang, finit par mourir tel un non-noble, déshonoré et abandonné par la fortune. Ce sera l'objet du chapitre suivant.

442 [...] *mit wie menigvaltiger betrogenheit (faussetés) und listigen geverden (ruses) diser herzog von Burgunnen [...]*, SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. I, p. 131 ; pour Nicolaus, s'il sentait qu'il ne pouvait conquérir un pays par la force, *fraudibus ungebat*, « Nicolaus : *De preliis [...]* », *op. cit.*, p. 58 ; dans la *Breisacher Reimchronik*, nous pouvons lire un épisode ressemblant étrangement à celui de la prise de Grandson : *Er gewan ein statt mit listen / Und sprach : er wolt in ir leben fristen / Was er in verheissen hatt / Hielt er nit an der statt / Und ließ hencken anderhalb hundert knecht / On urtheil und on recht*, « Breisacher Reimchronik », *op. cit.*, p. 396 ; il tente de prendre Neuss *mit vil listigkait* chez Unrest, UNREST Jakob, *op. cit.*, p. 55 ou *mit listen mancherleye* chez Stolle, STOLLE Konrad, *op. cit.*, p. 309 ; pour Knebel, le duc a occupé Nancy *per fraudem, dolum, mendacium*, KNEBEL Johannes, *op. cit.*, t. II, p. 40 ; *Er wär ein betrogner man*, LILIENCRON B., *op. cit.*, n°143, p. 96.

443 Notons que la ruse n'est pas toujours déconsidérée au Moyen Âge. Ainsi, du côté des vainqueurs, on peut considérer la victoire par la ruse comme une victoire intelligente. À ce propos, voir SCHMIDT Paul Gerhard, « Seid klug wie die Schlangen : Strategeme im lateinis Mittelalter », dans VON SENER Harro (dir.), *Die List*, Francfort, Suhrkamp, 1999, p. 196-211. Sur l'évaluation de la ruse de façon plus générale, voir ZOTZ Thomas, « Odysseus im Mittelalter ? Zum Stellenwert von List und Listigkeit in der Kultur des Adels », dans *ibid.*, p. 212-40.

444 CLAUS Martin, *op. cit.*, p. 157-61.

7. *Bei Nancy das blut*. Le destin de Charles le Téméraire ou l'histoire d'un échec

En 1475, Charles le Téméraire assiégeait Neuss. Il était perçu comme une menace capable de déstabiliser l'Empire et justifiant la mise en marche d'une armée impériale. Deux ans plus tard, il tombait devant Nancy, à la suite de trois surprenantes défaites. Considérée dans son ensemble, l'action militaire du duc durant la fin de son principat s'est avérée être un échec. Cela apparaît dans les textes, hostiles au duc, qui insistent largement sur ces revers militaires.

Pfettisheim nous offre une description intéressante des suites de la bataille de Grandson :

*Der löw der leyt sich in ein hül / Er dorf ein zyt nicht brummen / Dar noch gar in ein kurtz ein ziel / Was er herwider kummen / Do zwischen sūcht er manchen sunt / Im wordent ander büchssen / Doch vnglück wessert im der munt / Das mag man nūn woll wissen / Der löwe ward wider brummenn / Er leit sich an ein legerstatt / Die swytzer hantz vernummen*⁴⁴⁵.

Charles le Téméraire est ici présenté comme un lion. Mis en échec devant Grandson, il se réfugie dans sa tanière (*ein hül*) où, momentanément, il n'est plus en mesure de rugir. Mais bien vite, il revient. Il se prépare à commettre quelques péchés (*sunt*) et de nouveaux canons sont arrivés. Il se remet donc à rugir.

À la fin du Moyen Âge, le lion jouit d'une image positive. Il est le roi des animaux et symbolise la chevalerie. On lui accorde même une dimension christique. Dormant les yeux ouverts, on voit chez lui un animal vigilant et rédempteur. On raconte que, grâce à son souffle, il rend la vie aux lionceaux mort-nés⁴⁴⁶. Certains rois et princes se voient d'ailleurs comparés au lion, dans une littérature qui leur est favorable⁴⁴⁷. L'animal demeure malgré tout ambivalent. Il peut aller jusqu'à apparaître comme la figure même du diable⁴⁴⁸. Il nous semble toutefois qu'il ne faut pas chercher une trop grande valeur symbolique dans la désignation de Charles le Téméraire comme lion. L'association entre le duc de Bourgogne et le roi des animaux avait déjà lieu durant le principat de Philippe le Bon. Georges Chastellain publie ainsi ce qu'il nomme *Déclaration de tous les hauts faits et glorieuses aventures du duc Philippe de Bourgogne, celui qui se nomme le Grand Duc et le*

445 DE PFETTISHEIM Conrad, *op. cit.*, p. 78-80.

446 PASTOUREAU Michel, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, *op. cit.*, p. 49-64.

447 Sur la comparaison entre princes et lions, voir JÄCKEL Dirk, *Der Herrscher als Löwe. Ursprung und Gebrauch eines politischen Symbols im Früh- und Hochmittelalter*, Cologne, GmbH & Cie, 2006.

448 GONZALEZ Julie, *Étude iconographique de la Gueule d'Enfer au Moyen Âge. Origines et symboliques*, t. 1, Pau, Université de Pau et des pays de l'Adour, 2015, p. 22-27.

*Grand Lion*⁴⁴⁹. Pour Sophie Jolivet, Philippe le Bon aurait cherché à se présenter comme l'incarnation du « Grand Lion de Flandre »⁴⁵⁰. Sur le tombeau de Charles le Téméraire, les armoiries de celui-ci, au centre desquelles nous retrouvons le lion de Flandre, sont soutenues par deux lions⁴⁵¹. Huizinga notait déjà, il y a un siècle, l'assimilation des ducs de Bourgogne, notamment Charles le Téméraire, à l'animal⁴⁵². Dans ce texte de Pfetisheim, hostile au duc, le lion symbolisant Charles le Téméraire n'est pas un lion chevaleresque. Il s'est replié dans sa grotte. Certes, il recommence à rugir, se montre menaçant. Après tout, le malheur (*unglück*) lui met l'eau à la bouche. Mais cette infortune montre justement l'échec de l'entreprise du duc. Il s'agit d'un lion vaincu.

Du reste, les comparaisons de Charles le Téméraire à un animal s'avèrent relativement rares⁴⁵³. Nicolaus le présente comme une *feram bestiam*⁴⁵⁴. Retrouve-t-on ici la rhétorique du péché ? Le diable, au Moyen Âge, est progressivement assimilé à la Bête. Celle-ci se réveille chez le pécheur et corrompt sa spiritualité et sa rationalité pour ne laisser que désir et rage⁴⁵⁵. Le lion assoiffé ou rugissant s'inscrivait-il également dans cette rhétorique ? Charles apparaît également en ours dans le poème du calendrier lunaire⁴⁵⁶. On peut s'étonner de cette comparaison. Certes, l'animal a plutôt mauvaise réputation au Moyen Âge. Il est « l'animal diabolique par excellence »⁴⁵⁷. Il s'agit cependant de l'animal symbolisant Berne. Présent sur les sceaux et les armoiries de la ville, celle-ci est régulièrement assimilée à l'ours dans les chroniques et *lieder*. Au XVI^e siècle, il peut même symboliser l'ensemble de la Confédération helvétique⁴⁵⁸. Dans plusieurs

449 CHASTELLAIN Georges, « Déclaration de tous les hauts faits et glorieuses aventures du duc Philippe de Bourgogne, celui qui se nomme le Grand Duc et le Grand Lion », dans RÉGNIER-Bohler Danielle (dir.), *Splendeurs de la cour de Bourgogne : récits et chroniques*, Paris, Robert Laffont, 1995, p. 749-63.

450 JOLIVET Sophie, « La construction d'une image : Philippe le Bon et le noir (1419-1467) », dans PARESIS Isabelle et COQUERY Natacha (dir.), *Se vêtir à la cour en Europe (1400-1815)*, Lille, Institut de Recherches Historiques du Septentrion, 2011, p. 41-42. Le lion n'est pas présent que sur les armoiries de Flandre. On le retrouve également sur celles de Brabant ou de Limbourg, terres d'Empire.

451 SALET Francis, « Le tombeau de Charles le Téméraire à Nancy », dans *Bulletin Monumental*, t. CXXVI, n°2, 1968, p. 195-97.

452 HUIZINGA Johan, *Verspreide opstellen over de geschiedenis van Nederland*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2007, p. 64-66.

453 La métaphore du lion se retrouve chez Bonstetten. Après la bataille de Grandson, celui-ci indique que *Sopitus vero leo artubus suis haud requiem dimisit*, DE BONSTETTEN Albert, *op. cit.*, p. 289. Il est difficile d'évaluer la diffusion de son travail. On ne peut pas exclure que Pfetisheim, qui termine son travail la même année, se soit inspiré de Bonstetten en comparant le duc à un lion. Rappelons que le travail de Pfetisheim, imprimé à Strasbourg, a pour sa part connu une diffusion assez importante.

454 « Nicolaus : *De preliis* [...] », *op. cit.*, p. 64.

455 SALISBURY E. Joyce, *The Beast within : Animals in the Middle Ages*, New York, Routledge, 2011, p. 134-35.

456 *Er frisset uff sinen cläwen als ein ber*, SIEBER-LEHMANN Claudius, « Kalendergedichtes », *op. cit.*, p. 708.

457 Sur la symbolique de l'ours au Moyen Âge, PASTOUREAU Michel, *L'ours. Histoire d'un roi déchu*, Paris, Seuil, 2007. Pour la citation, voir *ibid.*, p. 170.

458 Quelques années plus tard, on présente cet ours helvétique affrontant, entre autres, le lion des Pays-Bas espagnols. Sur l'ours comme emblème de Berne, voir PASTOUREAU Michel, *L'ours*, *op. cit.*, p. 297-301. Aux XVI^e et XVII^e siècles, plusieurs cartes représentent l'ensemble des Pays-Bas sous la forme d'un lion. Voir VAN DER HEIJDEN H.A.M., *Leo Belgicus. An illustrated and annotated carto-bibliography*, 2^e éd., Utrecht, Van Wijk, 2006.

lieder, l'ours représente ainsi Berne et non le duc de Bourgogne⁴⁵⁹. Pourquoi alors assimiler le duc à l'animal emblématique de la plus puissante des villes suisses ? Rappelons que ce poème est rédigé à la fin de l'année 1474, alors que le duc se trouvait encore devant Neuss et n'avait pas encore entrepris sa campagne punitive contre les Suisses. L'on pourrait toutefois nous rétorquer que les Suisses avaient quant à eux commencé les guerres de Bourgogne en menant une campagne en Franche-Comté. Notons que le calendrier n'est pas issu d'une ville de la Confédération helvétique. Cette unique comparaison à un ours reste difficile à expliquer. Finalement, dans certains *lieder*, Charles le Téméraire est étonnement présenté en vautour⁴⁶⁰. Comme la plupart des animaux au Moyen Âge, le vautour revêt une symbolique ambivalente. Il peut être le Christ, descendant du ciel pour sauver les hommes ou le pécheur profitant de la mort de l'autre. Son régime charognard lui vaut d'être assimilé aux hommes s'adonnant aux plaisirs charnels⁴⁶¹. La comparaison du duc à un vautour demeure toutefois un mystère. L'*übermût* – que l'on doit sans doute traduire ici par l'orgueil ou la témérité – ou la fuite ne semblent pas caractériser ce rapace dans la pensée médiévale. Mis à part les quelques exemples cités, nous retrouvons peu d'allégories animales pour évoquer le duc de Bourgogne.

Ces métaphores s'inscrivent dans une présentation péjorative du duc. Reprenons l'exemple du lion. Il est mis en déroute par les Suisses et leurs alliés. Ce thème s'inscrit dans le récit des défaites militaires du duc face aux Suisses et leurs alliés. Il occupe une place plus ou moins importante dans presque tous les chroniques et *lieder*.

Les revers de Charles furent ainsi immortalisés en quelques mots:

*Karl der Kühne verlor
Bei Grandson das Gut,
Bei Murten den Mut,
Bei Nancy das Blut*

Il s'agit de la forme moderne d'un dicton suisse, dont l'origine remonte aux guerres de Bourgogne⁴⁶². Il s'est répandu assez rapidement au XV^e siècle et résume en quelques mots la

459 Chez Bonstetten, de nouveau à la suite de la bataille de Grandson, l'ours s'oppose au lion bourguignon. *Ecce venit febricitatus Leo, rugiens atque sitiens, vindictam in Ursum desiderans*, DE BONSTETTEN Albert, *op. cit.*, p. 291. Dans le poème de Dringenberg, *Obviat huic ursus animosi pectoris arsus / Ut Bellona iubet vim vi depellere suadens*, VON KNONAU Gerold Meyer, « Zwei lateinische Gedichte [...] », *op. cit.*, p. 319.

460 *Der gir treit großem übermût / Der ber und stier gar wol behüt*, LILIENCROON B., *op. cit.*, n°139, p. 79. Le Stier (taureau) représente ici Uri. ; *Der gir ist ußgeflogen / Dem bären in sind land*, *ibid.*, n°143, p. 96.

461 VAN DEN ABEELE BAUDOUIN, « L'exemplum et le monde animal : le cas des oiseaux chez Nicolas Bozon », dans *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, t. XCIV, 1988, p. 53-60.

462 Il semble difficile d'en déterminer l'origine exacte. Dès 1477, Ludwig Dringenberg nous offre une forme latinisée de ce dicton : *Opida sunt tria, quae sibi tunc damnosa fuere / In rebus Gransen, grege Murthen, corpore Nansen*, VON KNONAU Gerold Meyer, « Zwei lateinische Gedichte [...] », *op. cit.*, p. 319-20. On le retrouve également sous une forme différente dans la chronique de Brennwald au début du XVI^e siècle. *Diesem Karolo sint tri stet gefeulich gesin, namlich Gransen am güt, Murten am volk und Nanse am lib*, BRENNWALD Henri, *op. cit.*, p. 272.

tragédie bourguignonne. À Grandson, il perdit son trésor, le fameux butin bourguignon. Nous avons déjà eu l'occasion de traiter la question dans le premier chapitre. À Morat, son armée fut décimée. Enfin, à Nancy, il perdit la vie⁴⁶³. Cette conception de l'histoire des batailles menées durant les guerres de Bourgogne semble avoir été globalement acceptée. S'épargnant une description précise des batailles de Grandson et Morat, Unrest se contente d'écrire que le duc de Bourgogne connut deux grandes défaites (*zwo grosse niderleg*). *Inn der ersten verlor er sein wagenpurg, vil guetter lewdt, grosses guet und klainat von goldt und silber ; inn der anndern niderleg, [...] da verloss er 20 tausent mann*. Il s'attache ensuite à décrire en détail la bataille de Nancy⁴⁶⁴. L'entreprise de ce prince tyrannique, qui a menacé toute la nation allemande, s'est finalement soldée par un cuisant échec.

Cette longue introduction nous amène vers les thèmes qui seront développés au cours de ce chapitre. La chute et la mort du duc de Bourgogne étaient pour le moins inattendues. Elles marquèrent les textes contemporains. Nous montrerons comment Charles le Téméraire fut présenté dans la défaite. Il s'agit d'un élément central de son histoire. Bonstetten titre ainsi son œuvre « les combats de Charles de Bourgogne en Allemagne *et finis ejus* ». Le destin de Charles est un élément central de son œuvre. Notons cependant qu'une série de textes insiste d'abord sur les victoires suisses ou allemandes, ensuite seulement sur la défaite bourguignonne⁴⁶⁵. Deux éléments se dégagent des textes : le déshonneur du duc et son infortune. Par ses défaites, Charles le Téméraire perdit son honneur. Par deux fois, il fut contraint de fuir le champ de bataille. Même mort, il est représenté comme misérable. L'image d'un duc déshonoré ou cherchant à retrouver son honneur revient dans une grande majorité des textes. Ce déshonneur est expliqué par l'infortune du duc. Dieu s'est détourné de lui et a choisi les Suisses. Charles le Téméraire paya ainsi de sa vie ses péchés et son opiniâtreté.

463 Sur ce dicton ; voir HOLENSTEIN André, « Heldensieg und Sündenfall. Der Sieg Karl den Kühnen in der kollektiven Erinnerung der Eidgenossen », dans OSCEMA Klaus et SCHWINGES Rainer C. (dir.), *op. cit.*, p. 327-42. L'auteur cherche à comprendre pourquoi par ce dicton, dont il montre la diffusion, l'on cherche plus à souligner la défaite du duc de Bourgogne que la victoire des Suisses et de leurs alliés. Il part de cela pour souligner le problème de légitimité des Suisses, qui avaient forgé leur identité sur l'idée d'une lutte entre les *frommen edlen Bauern* contre un pouvoir illégitime et oppressif. Ce problème de légitimité chez les Suisses fut déjà évoqué à de nombreuses reprises dans ce travail. Il joua manifestement un rôle important dans la construction de l'image du duc dans cette région.

464 UNREST Jakob, *op. cit.*, p. 70.

465 Voir à ce propos SIEBER-LEHMANN Claudius, *Spätmittelalterlicher Nationalismus*, *op. cit.* et HIMMELSBACH Gerrit, *op. cit.*

7.1. *Er so schantlich geflohen was*⁴⁶⁶. Le déshonneur du vaincu

Dans la plupart des textes, le duc est représenté en fuite. Son armée a dû quitter Grandson et Morat dans la précipitation. À Nancy, il n'a même pas l'occasion de fuir. Presque tous les textes que nous avons analysés présentent cette image du duc en fuite⁴⁶⁷. Au départ de sa chronique, Brennwald explique : *namlich ist er in siner eignen person an drien siner legern, das ist vor Granssen, vor Murten in Saphoyg und vor Lanse (Nancy) in Lutringen von obgenanten herren, den Eidgnossen neher dann in einem iars frist zum dritten mal veriagt, überwunden und feldfluchtig worden und mit uneren unfurstlich geflochen*⁴⁶⁸. À trois reprises, Charles fut mis en déroute. Les textes insistent sur l'aspect honteux de cette fuite, tant à Grandson qu'à Morat. Chez Brennwald, on décrit la façon de fuir comme *uneren* (déshonorante). Dans les autres textes, l'on constate que l'adjectif *schantlich* est récurrent⁴⁶⁹. Ce revers a étonné les contemporains : le duc de Bourgogne était vu comme l'un des plus puissants princes de la Chrétienté. Sa fuite porte directement atteinte à son honneur. L'on attendait d'un chevalier un certain courage. Dans les chroniques et les récits de bataille, la fuite est synonyme de honte⁴⁷⁰. L'on comprend alors mieux l'association de *unfurstlich* et *geflochen* ou de la récurrence de l'adjectif *schantlich*. Le duc de Bourgogne, en fuyant, perd son honneur de prince.

Chez Bonstetten, l'ironie de la situation se trouve pleinement soulignée :

*Ha ha ! Fugisti tu ipse tandem, qui hactenus omnes adversantium acis transmigrasti et pro vero Marte habebaris, cui resistere tam audax fuit nemo, quam felix Germania ! Fugistine ? Ingentissimum honorem tuum et quod postea haud gloriari poteris de constantia tua teque nunquam fugisse*⁴⁷¹.

466 Il a fui si honteusement. Traduction libre. Extrait issu de « Breisacher Reimchronik », *op. cit.*, p. 401.

467 Quelques exemples choisis : dans la légende bourguignonne, après Grandson : *do lertent sie ouch fliehen dantzen*, « Légende Bourguignonne. Strasbourg », *op. cit.*, p. 39 ; à Morat : *do ist er [Charles] aber fluchtlich dar von gerant*, *ibid.*, p. 40 ; à Grandson, *da gabend si ûch die flucht*, BRENNWALD Henri, *op. cit.*, p. 246 ; Chez Müllich, le duc est *flüchtig gemacht*, MÜLICH Hector, *op. cit.*, p. 253 ; *Vnd schiessen das der hertzog von Burgund die flucht gab*, PETERMANN Etterlin, *op. cit.*, p. 91 ; [...] *fugeretque dux Burgundie*, KNEBEL Johannes, *op. cit.*, t. III, p. 17 ; *hertich Karl ward veltvluhtich*, *Chroniken der niedersächsischen Städte. Lübeck*, *op. cit.*, p. 190 ; à Morat, chez Bollstatter : *da ist der hertzog aber flüchtiglich davon geflohen*, Cgm 213, f. 270^r.

468 BRENNWALD Henri, *op. cit.*, p. 212

469 Nicolaus Rüsch montre comment les Confédérés amenèrent le duc vers une *schantlicher flucht*, RÜSCH Niclaus, *op. cit.*, p. 331 ; Tüsch loue le Seigneur d'avoir préservé les Allemands d'une fuite aussi honteuse que celle du duc : [...] *lob man got / Das er gnedilich all zyt / Geholffen het der tutschen rot / Vnd die bewart vor schanden fluht / Die vom burgûner gesehen wart / Hye [Morat] vnd vor granson [...]*, TÜSCH Hans Erhart, *op. cit.*, p. 131 ; Schilling montre comment la Confédération in [le duc] *zû schantlicher flucht bracht*, SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. I, p. 381 ; il évoque plus loin la *schantlich flucht vor Murten* du duc, *Ibid.*, t. II, p. 75.

470 Sur la perception de la fuite au Moyen Âge, voir WITTNER Frédéric, *L'idéal chevaleresque face à la guerre. Fuite et déshonneur à la fin du Moyen Âge*, Paris, Astrolabe, 2008.

471 DE BONSTETTEN Albert, *op. cit.*, p. 290.

On retrouve tournées en dérision ces prétentions militaires. Lui qui se prenait pour le dieu de la guerre se retrouve contraint de fuir. Le contraste entre les ambitions du duc et le résultat de ses entreprises est frappant. À présent, il ne peut plus se glorifier de ne jamais avoir été mis en fuite. On retrouve le même contraste chez Tüsch, qui reprend la thématique du nouvel Alexandre : *Da nuu der flüchtig allexander / So fluchtiglich zû sall (Salin) in lag / Hochmütiger dan zehen ander / Still vnd must für namen gar vil tag*⁴⁷². Ce passage est particulièrement intéressant, en ce qu'il reprend les principales thématiques abordées. Le duc, ce nouvel Alexandre qui entendait soumettre le monde, plus orgueilleux que dix personnes, en est maintenant réduit à la fuite et au silence.

Nicolaus développe lui aussi le thème de la fuite. Avant d'entamer le récit des guerres de Bourgogne, l'auteur précise que jusqu'à présent, il n'avait jamais été entendu que le duc de Bourgogne ait été contraint *tam ignominiose campum vacuare*. En effet, après la bataille de Grandson, le duc n'a d'autre choix que de fuir. *Quid faceret dux quam ut cum suis fugeret* ? Un prince sans son armée n'est finalement qu'un *homo* [...] *ut alter homo*⁴⁷³. Par sa fuite honteuse, il perd une part de sa dignité princière. Cette thématique reviendra à l'occasion des descriptions de la mort du duc.

Au Moyen Âge, l'honneur et la honte occupent une place particulière. Pour la noblesse, l'honneur est lié au combat. Éviter le combat porte la honte sur le chevalier. Parallèlement à cela, l'on considère qu'honneur et vertu – en rappelant l'unicité des vertus physiques et morales au Moyen Âge – sont corrélés⁴⁷⁴. Une défaite « physique » a donc des implications sur l'honneur du vaincu⁴⁷⁵. Martin Clauss reprend la conception d'honneur comme « capital symbolique » de Pierre Bourdieu. La défaite implique des pertes matérielles (argent, armes, etc.), mais également une perte d'honneur⁴⁷⁶. Le prince vaincu doit alors trouver un moyen de compenser cette perte. Une victoire pourrait effacer la honte subie. Dans certains textes, le duc tente ainsi de retrouver son honneur perdu. Une victoire à Morat ou à Nancy aurait permis de compenser les défaites passées⁴⁷⁷.

472 TÜSCH Hans Erhart, *op. cit.*, p. 132.

473 « Nicolaus : *De preliis* [...] », *op. cit.*, p. 68

474 DINZELBACHER Peter, « 'strîtes êre' - über die Verflechtung von Ehre, Schande, Scham und Agressivität in der mittelalterlichen Mentalität », dans *Mediaevistik*, 28, 2015, p. 102-03.

475 VOGT Ludgera, *Zur Logik der Ehre in der Gegenwartsgesellschaft. Differenzierung, Macht, Integration*, Francfort, Suhrkamp, 1997, p. 55. Pour un bref résumé de la conception de l'honneur dans la société médiévale, voir « Ehre », dans DINZELBACHER Peter (dir.), *Sachwörterbuch der Mediävistik*, Stuttgart, Kröner, 1992, p. 197-98.

476 Bourdieu travail sur la question de l'honneur et du capital dans BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de « Trois études d'ethnologie kabyle »*, Genève, Droz, 1972, p. 14-44. Nous reprenons l'analyse chez Clauss. CLAUSS Martin, *op. cit.*, p. 151.

477 Chez Nicolaus Rüsch, après les batailles de Grandson et Morat, le duc prépare une armée *in willen, als man sagt, sinen schaden ze rechen*, RÜSCH Niclaus, *op. cit.*, p. 332 ; dans la *Breisacher Reimchronik*, il va à Morat *zu rechen seinen großen schaden / Den er gelitten hatt zu Gransee*. « Breisacher Reimchronik », *op. cit.*, p. 402. La vengeance sert ici à la réparation de l'affront subi.

Du côté des perdants, il faut tenter d'amortir cette perte d'honneur. Dans l'historiographie, on retrouve des méthodes permettant de justifier la défaite. Nous y retrouvons la trahison dans le camp allié ou ruse de l'ennemi⁴⁷⁸. Dans notre cas, les textes sont plutôt hostiles à Charles le Téméraire. On préfère alors insister sur sa honte. Les auteurs utilisent le moment de la fuite comme symbole de ce déshonneur. Par deux fois, le duc a été mis en fuite. Tout comme la défaite, fuir porte le déshonneur sur le chevalier⁴⁷⁹. Il faut préférer la mort à une fuite honteuse⁴⁸⁰. On comprend ainsi la conclusion de Nicolaus. *Sed quae nec nunc eum fuga salvavit ?, se demande-t-il. Credo eum inter primos esse voluisse mortemque quam ingloriam denuo fugam peroptasse*. Il ne peut supporter une nouvelle honte. *Sic cui vivo Nanseo potiri non est concessum, conceditur mortuo sepultura*⁴⁸¹.

Cette fuite s'illustre dans certains manuscrits. Sur une représentation de la bataille de Nancy, présente dans les travaux strasbourgeois de Tüsch et Pfettisheim, l'on aperçoit l'armée bourguignonne en fuite⁴⁸². Elle est divisée en deux. À droite, les fuyards, qui fuient devant les Suisses. À gauche, moins nombreux, le duc de Bourgogne et quelques hommes poursuivent le combat⁴⁸³. Le duc porte un casque orné d'un cimier. Ce combat lui fut fatal. Nous observons en bas à droite le duc de Bourgogne, tué par un soldat suisse. Ici, l'on insiste plus sur la fuite de l'armée bourguignonne que celle du duc de Bourgogne. Ce dernier décide au contraire de se battre jusqu'au bout. Mais cela n'est pas suffisant pour rétablir son honneur.

Chez Nicolaus, au cours de la bataille de Nancy, ultime épisode des malheurs du duc, celui-ci préfère la mort à la honte. L'estampe présente elle aussi un duc refusant une troisième fuite. Mais la honte du duc demeure. Si sa fuite est volontiers qualifiée de *schantlich*, sa mort s'est avérée *ellend* (misérable). Tüsch s'attarde particulièrement sur ce thème. Il commence en présentant simplement le duc mort. *Der [Charles] lag hie ellen nacken vnd blosz*. On apporte la nouvelle, mais dans un premier temps, personne ne veut y croire. Finalement, les proches du duc ne peuvent que constater la véracité de sa mort. *Do er so ellendhafftig lag / Der vom dritteil der cristenheit / Sich ein her zû schriben pflag / Vnd nit ein spatt einer hend breit / Zû decken het sin manlich scham / Zû des end weder priest noch leigen (laïc) / Lolhart begin noch niemand kam / Der in zum gûten möcht bewegen*. Il ajoute ensuite qu'il fallut attendre trois jours pour retrouver le duc. *Lag er hie dot man*

478 CLAUSS Martin, *op. cit.*, p. 149-51.

479 On peut retrouver à la même époque des liens similaires entre fuite et honte dans la littérature anglaise. BEHRENS Katharina, *Scham – Zur sozialen Bedeutung eines Gefühls im spätmittelalterlichen England*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2014, p. 43-44.

480 DINZELBACHER Peter, « 'stites ère' [...] », *op. cit.*, p. 112.

481 « Nicolaus : *De preliis* [...] », *op. cit.*, p. 72.

482 Cf. annexe 3.

483 Cette estampe se classe dans les représentations de fuite de la fin du Moyen Âge. Contrairement aux siècles précédents, on représente des groupes, anonymes en fuite. Il ne faut plus identifier celui ou ceux qui ont quitté le champ de bataille, mais dénoncer un groupe dont la lâcheté participa à la défaite. WITTNER Frédéric, *op. cit.*, p. 138.

*meint die hund / Hettent sin angesicht syt (une face de son visage) / Zû gerüst das man in nit kund / Erkennen bald der selben zyt / So meyt ein teil die roszyzen / Habent das so mit tretten verletzt*⁴⁸⁴.

Plusieurs points de cette longue description méritent l'attention. Tout d'abord, notons la répétition : le duc apparaît comme misérable (*ellen* puis *ellendhaffig*). Tüsch insiste également sur la nudité du duc (*nacken vnd blosz*). L'on peut s'étonner de la répétition de *nacken* et *blosz*. Si les deux termes sont généralement interchangeables et peuvent s'employer seuls, on les retrouve souvent ensemble, comme dans l'extrait cité. Ils ne signifient pas nécessairement la nudité en tant que telle, l'absence de vêtement, mais peuvent indiquer l'absence d'arme et d'armure. *Blosz* semble plus souvent utilisé dans ce sens que *nacker*⁴⁸⁵. Un chevalier nu peut alors être un chevalier sans armes ni armure⁴⁸⁶. Ensuite il explique qu'il n'a rien, pour couvrir sa *manlich scham*. Cette image du duc retrouvé nu est présente dans plusieurs textes⁴⁸⁷. La nudité au Moyen Âge est porteuse de honte. On accentue le déshonneur de certains condamnés à mort en les exécutant nus⁴⁸⁸. Cette honte de la nudité s'applique également au chevalier désarmé, en simple chemise.

Le contraste entre ses prétentions et le contexte de sa mort est souligné. Celui qui est retrouvé misérable et nu est celui-là même qui, de son vivant, prétendait régner sur un tiers de la Chrétienté. Pfettisheim l'exprime ainsi : *Er lag do gar one macht / Im ellend wie ein ander / Also endt sich die selbe nacht / Der ander allexander*⁴⁸⁹. On retrouve une nouvelle fois tournées en dérision les prétentions du duc d'égaliser Alexandre le Grand. Le voilà mort misérable, *wie ein ander*, et non comme le glorieux conquérant qu'il prétendait imiter⁴⁹⁰. Dringenberg écrit qu'il mourut *more cannis* [...], *qui strennuus ante timetur*⁴⁹¹. Finalement, son corps n'est pas retrouvé intact. Il est au contraire dévoré par les chiens ou écrasé par les chevaux. Cette image de la mort misérable et

484 TÜSCH Hans Erhart, *op. cit.*, p. 138.

485 BUSCHINGER Danielle, « Le 'nu' dans quelques textes médiévaux allemands », dans *Le Nu et le Vêtu au Moyen Âge (XII^e – XIII^e siècles). Actes du 25^e colloque du CUER MA. 2-3-4 mars 2000*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 2001, p. 75-76 (Senefiance. 47).

486 CLAUSS Martin, *op. cit.*, p. 159.

487 *Nach seiner flucht uber ander tag vnd stunden / Ward er als ein arm knecht naked todt funden*, « Légende Bourguignonne. Augsbourg », *op. cit.*, p. 63. Ici, la dernière chose que fait le duc avant de mourir, c'est fuir. *Man hat in naked funden / Naked und bloß*, LILIENCROON B., *op. cit.*, n°145, p. 106 ; *he ward dod unde halk naked gevunden*, *Die Chroniken der niedersächsischen Städte. Lübeck*, *op. cit.*, p. 191.

488 À ce propos, voir DUERR Hans Peter, *Der Mythos vom Zivilisationsprozess*, vol. 1 : *Nacktheit und Scham*, Francfort, Suhrkamp, 1988, p. 267-283. Cette nudité honteuse est inhérente à la culture judéo-chrétienne. Dans le récit de la Genèse, Adam et Ève sont nus, mais n'en avaient point honte. Genèse 2, 25. Ils mangèrent cependant le fruit interdit. Se rendant alors compte de leur nudité, ils prennent honte et se couvrent. Il s'agit du péché originel. Genèse 3, 1-24.

489 DE PFETTISHEIM Conrad, *op. cit.*, p. 83 ; Brennwald se montre également assez sévère. [...] *so wer er [Charles] also jemerlich von den hunden und volgen gar zerissen worden und in dem feld unbegraben beliben, der so mechtig an land, lüt (hommes) und güt was, das er sich schrieb den « mechtigsten critlichen fürsten »*, BRENNWALD Henri, *op. cit.*, p. 272 ; *da er dar nach ouch eins schantlichen todes starb*, PETERMANN Etterlin, *op. cit.*, p. 90.

490 Tüsch fait le même constat. Ironisant sur la fuite du duc à Grandson, il écrit *Wie stund der dem allexander / Vor eben meint zû glichen sich*, TÜSCH Hans Erhart, *op. cit.*, p. 125.

491 VON KNONAU Gerold Meyer, « Zwei lateinische Gedichte [...] », *op. cit.*, p. 320

honteuse se retrouve dans la plupart des textes⁴⁹². Notons que la mort violente du tyran est un lieu commun de la littérature urbaine⁴⁹³.

Défaites militaires, fuites et mort misérable ont porté le déshonneur sur le duc. Les textes insistent largement sur ces points. Son déshonneur est d'autant plus grand que l'étaient ses prétentions. La misère et la honte lui font perdre sa dignité de prince. Il meurt *wie ein ander*. Un prince sans armure ni armée n'est plus tout à fait un prince. Nu et ayant connu la honte de la fuite à plusieurs reprises, les textes s'attaquent directement à l'honneur de Charles le Téméraire. Cette présentation s'oppose à celle des adversaires du duc, particulièrement les Suisses. Contrairement au duc, leur attitude est tout à fait *ritterlich* (chevaleresque)⁴⁹⁴. Cela s'inscrit sans doute dans l'effort de justification des guerres de Bourgogne. Hors de l'espace suisse et du Rhin-Supérieur, l'on souligne moins sur le caractère chevaleresque des Suisses et de et de leurs alliés, mais le déshonneur du duc reste présent.

Déshonneur et honte sont les conséquences de ses défaites, mais les textes s'accordent également sur les causes qui menèrent l'un des plus puissants princes de la Chrétienté à sa perte. Ce sera la dernière thématique que nous aborderons.

7.2. Expliquer l'échec. Dieu abandonne le duc de Bourgogne

Les fuites et les revers du duc ont dû être expliqués. Nicolaus se demande ainsi pourquoi la Gaule, jadis si puissante ne peut maintenant *nihil quam fugam petere. Unde hoc tibi, ut sis tam*

492 O miserrime, s'exclame Bonstetten, *hic in luto projectus hostique in predam relictus exul, ignotus, pauper, et pauperior Codro*, DE BONSTETTEN Albert, *op. cit.*, p. 296. Codros était un roi légendaire d'Athènes. Avant une bataille contre les Doriens, un oracle l'informa que la victoire reviendrait à celui dont le chef serait tué. Il décida alors de se jeter dans la mêlée et mourir, afin de faire gagner son peuple ; On insiste dans la *Breisacher Reimchronik* sur sa fuite. [II] *wolt dahin fliehen / sein heer mit im ziehen / Do ylten im die Teutschen nach / Zu fliehen, was im gach / Jedoch ward er uberrandt / Wie er aber ward geschandt / Man fand in ligen todt*, « Breisacher Reimchronik », *op. cit.*, p. 413-14. De nouveau, on le retrouve déshonoré (*geschandt*) ; [...] *und der hertzog selbs cham an der flucht von dem phardt und, sendlich* (honteusement) *und iamerleich inn das hawbt geschlagen ze todt*, UNREST Jakob, *op. cit.*, p. 71. Soulignons de nouveau l'image du duc en fuite, renforçant le déshonneur de Charles dans sa mort.

493 DIRSCH-WEIGAND Andrea, *op. cit.* p. 198.

494 Chez Nicolaus Rüschi, *Vnd als er [le duc] den manlichen ritterlichen und durstigen widerstand gesehen, hatt er sich mit allem sinem zug zu ross und füß [...] die flucht genommen*, RÜSCH Nicolaus, *op. cit.*, p. 323 ; *Vnd habent ritterlich darin gehowen* (se sont battus), « Légende Bourguignonne. Strasbourg », *op. cit.*, p. 40 ; *In [Charles] auch ritterlich vnd wigantlich an graiff*, *ibid.*, p. 63 ; *Er wer vngloublich solt man die / Nennen gegen der kleinen welt* (bas peuple, non-noble) / *Die so ritterlich warb alhie / Das sy behielt erlich das velt*, TUSCH Hans Erhart, *op. cit.*, p. 126 ; L'opposition est claire entre le bas peuple et son comportement chevaleresque, face à un prince indigne de son rang ; la mention des *ritterlich Eidgenossen* apparaît à de très nombreuses reprises chez Schilling. A titre d'exemples, voir SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. I, p. 212, 293 ; *Ibid.*, t. II, p. 11 ; p. 13 ; p. 32 ; p. 55 ; *Si slügen tot den wüterich / Carolus von Burgunnen gar ritterlich*, LILIENCROHN B., *op. cit.*, n°145, p. 107 ; *den sy sich ritterlichen warttend*, EDLIBACH Gerold, *op. cit.*, p. 169 ; *und [...] den Burgunschen hertzogen und die sinen mit gotlicher hilff manlichen, ritterlichen und kecklichen in solicher masze angriffen*, *Basler Chroniken*, *op. cit.*, t. III, p. 329 ; *do vechteden de buntgenoten so menlicken, ritterlicken unde unvorverd*, *Die Chroniken der niedersächsischen Städte. Lübeck*, *op. cit.*, p. 159.

facilis ad vincendum ? se demande-t-il encore. *Sorte principis tui solvis piacula*, répond-il⁴⁹⁵. La Gaule expie les péchés de son prince.

La mort du duc avait de quoi surprendre ses contemporains. Celui-ci passait pour l'un des plus riches et les plus puissants princes de la Chrétienté. Nous avons vu comment il stupéfia l'Empire par les splendeurs déployées à Trèves. Il faut expliquer son échec. Les défaites successives de Charles, la perte de son trésor à Grandson et sa mort à Nancy font logiquement suite à l'impiété et aux péchés du duc. Dieu décida de provoquer la chute de ce puissant prince⁴⁹⁶. Cette idée se retrouve dans un grand nombre de textes. La fortune, disent-ils, a abandonné le duc de Bourgogne et occasionné sa mort devant Nancy. Dans la pensée médiévale, défaites et victoires sont orchestrées par la volonté divine. Celle-ci devient alors le facteur principal de l'échec de Charles le Téméraire⁴⁹⁷.

Revenons à Nicolaus. Il s'agit de l'auteur accordant la plus grande importance au thème de l'*infortuna* du duc de Bourgogne. Il s'agit de l'un des principaux sujets de son œuvre. Il retiendra notre attention dans un premier temps. Nous chercherons ensuite à montrer comment le thème de l'*infortuna* (ou *unglück*) de Charles se présente dans les différents chroniques et *lieder*. Cette thématique apparaît à de nombreuses reprises. Il est admis par tous que les défaites du duc, le menant à la mort, font partie du plan divin. Les auteurs nous fournissent cependant différentes explications pour lesquelles Dieu se serait détourné du duc de Bourgogne.

Nicolaus rédige *de preliis et occasu ducis Burgundie historia*. Son œuvre est centrée sur le duc de Bourgogne, en particulier sur le destin de celui-ci. Son travail revêt une dimension érudite, souvent absente des autres chroniques⁴⁹⁸. Il débute ainsi en précisant que, si l'on a déjà rendu compte des guerres de Bourgogne, *verumtamen qui illam stili elegancia prosequatur, nullus est*. Aucun travail n'a encore été réalisé dans un style élégant, c'est à dire en latin⁴⁹⁹. Du reste, il utilise, Charles Téméraire comme un *exemplum*. Il s'éloigne ainsi du cadre purement anti-bourguignon que connaissent un certain nombre de chroniques, même s'il demeure résolument hostile à Charles le Téméraire. Il explique ainsi dans quel but il écrit :

495 « Nicolaus : *De preliis* [...] », *op. cit.*, p. 68.

496 Jucker avait déjà esquissé le rôle de Dieu dans la défaite du duc pour les chroniqueurs suisses. JUCKER Michael, « Ereignisbildung, Rechtfertigung und Öffentlichkeiten [...] », *op. cit.*, p. 321.

497 CLAUS Martin, *op. cit.*, p. 250 ; il ne fait ainsi aucun doute dans le texte de Schilling que Dieu est responsable de la mort de Charles. *Darunder ist durch die grundlose barmherzikeit gottes des almechtigen der gros blütvergiesser, der herzog von Burgunnen selber bliben [...]*. Il faut que Dieu soit remercié, *dann er das durch sin götliche barmherzikeit selber getan und den grossen mechtigen wütrich nidergeslagen und vallen lassen in die grüben, die er andern gemacht hat*, SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. II, p. 114.

498 HIMMELSBACH Gerrit, *op. cit.*, p. 81

499 « Nicolaus : *De preliis* [...] », *op. cit.*, p. 56. Il n'avait vraisemblablement pas connaissance du travail de Bonstetten.

[...] *quoniam studii mei intencio in eo precipue satagit legentibus tradere, quam labilis sit mundana potencia ex fortuitis casibus, eciam si mors naturalis plurimum se differat, quamque malo fine persepe claudatur inique usurpata aut furio se grassans iusticia derelicta*⁵⁰⁰.

Nicolaus entend montrer que le pouvoir des hommes est fragile face aux circonstances fortuites (*fortuitis casibus*) et qu'un pouvoir mal exercé peut connaître une mauvaise fin. Par l'exemple du duc, il entend souligner que même le plus puissant des princes se révèlent impuissants face à fortune.

On en arrive ensuite à la présentation de Charles le Téméraire. Il décrit sa cruauté et son mépris de l'empereur et du roi de France, son suzerain. *Et licet cum aliis christicolis Christianum eum nomen complecteret, rebelles tamen eidem mores crudelis agebat sanguinis sitibundus*⁵⁰¹. En tant que mauvais chrétien, le duc ne pouvait à terme que perdre le soutien de Dieu.

Il précise également que ses victoires initiales le poussèrent à continuer plus loin ses entreprises. Il ne s'agit donc pas seulement pour l'auteur de décrire toutes les fautes (*errores*) du duc, *sed eius bellica gesta perorare, que eum ad vite exitum deduxerunt*⁵⁰². Tout son texte vise à montrer comment Charles le Téméraire, par son comportement, finit par être abandonné par la fortune. Après la bataille de Grandson, Charles se retire en Bourgogne, non pas dans l'intention de préparer la paix (*non tamen paci studuit mente*), mais pour mieux reprendre la guerre.

*Nec minus satagit future expeditionis requisita colligere variis preliis fortunam variare confidens. Quod etsi sepius factum legamus hic tamen fieri non potuit, quoniam prefinitus dominationis eius dies extremus domini dispensatione incumberebat*⁵⁰³.

La fortune ne lui sourira plus. Le duc de Bourgogne ne peut rien face à la divine providence. Il conserve malgré tout l'espoir que la roue tourne de nouveau. Sa domination arrive à son terme, telle est la décision de Dieu.

Après une nouvelle défaite à Morat, le duc tente d'assiéger Nancy. Il n'est toutefois plus aussi sûr de lui qu'auparavant. L'auteur s'interroge sur les raisons d'un retour à Nancy :

*Quia grandis tumor, ne desistens victus diceretur, tolerare nequaquam poterat, quiescentemque spei sue magis ydoneam Lothoringiam quam Germaniam apertis cum infortunio sentiebat oculis. Metuebat enim denuo cum colligatis dimicando rotam experiri fortune, ne duabus confusionibus annecteret terciam*⁵⁰⁴.

Charles le Téméraire craint en effet d'éprouver de nouveau revers à cause de la *roue de la fortune*. Il semble conscient que celle-ci ne semble plus lui sourire. Il décide malgré tout de se lancer dans une

500 *Ibid.*, p. 57.

501 *Ibid.*, p. 58.

502 *Ibid.*, p. 58.

503 *Ibid.*, p. 66.

504 *Ibid.*, p. 69-70.

troisième bataille. Mais cette dernière lui fut fatale. Il lui était en effet impossible de prendre Nancy vivant (*Sic cui vivo Nanseo potiri non est concessum*⁵⁰⁵). L'auteur conclut alors par une réflexion générale sur le rôle de la fortune dans les affaires humaines. Charles le Téméraire a fait couler beaucoup de sang. Sa fin misérable correspond à ses entreprises terrestres. Il a commis l'erreur d'ignorer les sombres présages (*infelicia presaga*), mais le destin s'est emporté sur lui avec fureur (*tandem toto furore fortuna in eum dabacchata est*). Et de conclure *sic spes, sic honor, sic transit gloria mundi. Omnes suis legibus servire cogit potentissima mater fortuna ; dispensationi eius dives, potens, pauper, nemo effugit*. Le duc de Bourgogne, si glorieux en cette terre, quitte misérablement ce monde. Lui-même n'a pu ignorer la fortune⁵⁰⁶.

La place accordée à la *fortuna* n'est pas surprenante chez un érudit tel que Nicolaus⁵⁰⁷. Au Moyen Âge, victoires et défaites peuvent s'expliquer par l'intervention du surnaturel. Les hommes n'influent pas toujours directement sur l'issue des batailles. C'est Dieu qui, en dirigeant les événements humains, punit les pécheurs et récompense la piété⁵⁰⁸. Les batailles sont un exemple parfait de cette vision du monde. Elles sont présentées comme un jugement de Dieu⁵⁰⁹. Cette idée semble profondément ancrée dans la culture médiévale. Ainsi, on retrouve encore durant le bas Moyen Âge le rôle de la fortune ou du jugement divin comme facteurs explicatifs de l'issue d'une bataille⁵¹⁰. Cette conception reste en effet assez répandue à la fin du Moyen Âge. Philippe de Commines, dont on retient pourtant le réalisme, explique également la chute du duc et de sa maison par un revers providence⁵¹¹.

À partir du XII^e siècle, la roue de la fortune devient une image récurrente de la littérature et un facteur explicatif courant de l'historiographie médiévale⁵¹². Souvent, *fortuna* et *providentia Dei* ont les mêmes conséquences sur les hommes. Nous devons quand même souligner qu'il existe une distinction théorique entre les deux. La fortune, qui est également une force surnaturelle, ne modifie

505 Pour cet extrait et les suivants, *ibid.*, p. 72.

506 La *fortuna* est omniprésente dans le texte de Nicolaus. Nous n'avons ici cité que quelques exemples afin d'illustrer notre propos.

507 Sur une présentation générale de la fortune et de la providence durant le bas Moyen Âge, ELLIOT W. Mark, *Providence Perceived. Divine Action from a Human Point of view*, Berlin, De Gruyter, 2015, p. 104-34 (Arbeiten zur Kirchengeschichte. 124).

508 OHLER Norbert, *Krieg und Frieden im Mittelalter*, Munich, C. H. Beck'sche, 1997, p. 59.

509 Nous pouvons ainsi lire dans la légende bourguignonne que [Charles] *hat sich gerüst* (jugement) *vff ein got walten*, « Légende Bourguignonne. Strasbourg », *op. cit.*, p. 42.

510 DINZELBACHER Peter, *Das fremde Mittelalter. Gottesurteil und Tierprozess*, Essen, Magnus, 2006, p. 87.

511 *De tous coustés ay veu ceste maison honnoree, et puis tout a ung coup cheoir ce dessus dessoubz, et la plus desolee et deffaite, tant en prince que en subjectz, que nul voisin qu'ilz eussent. Et telles et semblables œuvres a faict Nostre Seigneur, maint an avant que fussionz néz, et fera encores après que nous serons mors ; car il se fault tenir seur que la grant prosperité des princes ou leur grand adversité procedent de sa divine ordonnance*, DE COMMUNES Philippe, *op. cit.*, p. 359.

512 MÉGIER Elisabeth, « *Fortuna als Kategorie der Geschichtsschreibung im 12. Jahrhundert am Beispiel Ordericus Vitalis und Ottos von Freising* », dans *Mittelateinisches Jahrbuch*, t. XXXII, 1997, p. 49.

pas le cours de l'histoire dans son ensemble. Elle est une force distincte de la nécessité ou de la justice divine⁵¹³. Elle altère des cas particuliers, des destins, comme la chute d'un roi. À cet égard, le *De casibus* de Boccace eut un impact considérable, y compris au XV^e siècle. Les grands hommes peuvent tomber à cause des revers de la Fortune. Ils ont leur part de responsabilité. Le *De casibus* inaugure une tradition littéraire tournée contre les princes, dont les péchés les mènent à leur perte⁵¹⁴. Plusieurs récits sur Charles le Téméraire peuvent se retrouver au moins partiellement dans cette tradition. Reste que la fortune n'est qu'une part de la *providentia*⁵¹⁵. Si la fortune ne nous sourit pas, il faut persévérer, car celle-ci peut rapidement tourner⁵¹⁶. Ainsi, elle s'apparente à une force « indépendante » et peut également influencer l'issue d'une bataille. Dans le camp des vaincus, on est tenté d'expliquer la défaite par les aléas de la fortune. Ainsi, on ne remet pas en question les capacités de chef de guerre du prince. L'espoir demeure également que la roue de la fortune tourne de nouveau. Si l'on se montre persévérant, Dieu nous récompense à la fin⁵¹⁷.

Cette distinction entre fortune et jugement de Dieu n'apparaît toutefois pas clairement dans les textes. Dans les chroniques allemandes, elle semble totalement absente. Là où le rôle de la fortune est explicité, celle-ci est manœuvrée par Dieu, comme nous l'avons déjà constaté chez Nicolaus. Les batailles sont ainsi présentées comme un jugement de Dieu. Celui-ci décide de punir le duc de Bourgogne. Est-ce par la fortune que Dieu agit ? En latin, les termes *fortuna* et *infortuna* font sans aucun doute référence à la fortune. En allemand, la question est plus ambiguë. Beaucoup de textes évoquent l'*unglück* de Charles le Téméraire⁵¹⁸. Les auteurs de ces textes traduisaient-ils par là le concept latin *infortuna* ? Comprenaient-ils seulement les implications théologiques d'un tel concept ? Les difficultés apparues autour de la question du péché reviennent. Il est difficile de répondre précisément à cette question. Il nous semble au contraire plus pertinent de montrer au cas par cas la place de Dieu et de l'*unglück* dans les différents textes. Cela laissera apparaître les

513 RADDING M. Charles, « Fortune and her Wheel : The Meaning of Medieval Symbol », dans *Mediaevistik*, n°5, 1992, p. 128.

514 Sur la Fortune dans le *De casibus*, voir BUTTAY-JUTIER Florence, *Fortuna : usages politiques d'une allégorie morale à la Renaissance*, Paris, PUPS, 2008, p.491-93. Sur le rayonnement du *De casibus* au niveau européens, voir GATHERCOLE M. Patricia, « Lydgates 'Fall of Princes' and the french Version of Boccaccio's 'De casibus' », dans FRANCO Simone (dir.), *Miscellanea di studi e ricerche sul quattrocento francese*, Turin, Giappichelli, 2008, p. 165-78.

515 La providence, elle, est incontestablement l'instrument de Dieu et agit dans le cadre de son plan. ELLIOT W. Mark, *op. cit.*, p. 116.

516 HANS-WERNER Goetz, « Fortuna in der hochmittelalterlichen Geschichtsschreibung », dans FICHTE O. (dir.), *Das Mittelalter : Perspektiven mediävistischer Forschung. Zeitschrift des Mediävistenverbandes*, t. I : *Providentia-Fatum-Fortuna*, Berlin, Akademie Verlag, 1996, p. 87-88.

517 CLAUS Martin, *op. cit.*, p. 217-23.

518 À titre d'exemples : dans un *lied* concernant le siège de Neuss annonce déjà que *Unglück wirt noch auf in regen*, LILIENCRON B., *op. cit.*, n°134, p. 53 ; dans un *lied* sur la bataille de Morat que nous rapporte Schilling, *der herzog der hat kein gelück*, SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. II, p. 74 ; *Dem sicht er iez gar ungelich*, LILIENCRON B., *op. cit.*, n°145, p. 106 ; dans un *lied* célébrant la Confédération helvétique, écrit en 1477, *Domit macht ein großer pund / Schasst herzog Karl von Burgund / Sin unglück wolt sich machen*, LILIENCRON B., *op. cit.*, n°147, p. 112.

grandes généralités. Nous verrons ainsi que les textes expliquent l'échec de Charles comme une punition divine face à sa tyrannie ou ses péchés, en particulier son orgueil.

Dans le travail de Ludwig von Eyb, la thématique de l'*unglück* est particulièrement développée. La fortune n'est pas au centre de son travail, il s'agit avant tout d'une biographie de son maître, Wilwolt von Schaumburg, dans lequel une partie est consacrée au duc. Ludwig n'est d'ailleurs pas résolument hostile au duc, même s'il peut se montrer critique. Après avoir conté les défaites successives de Charles, il se penche la bataille de Nancy. Il se permet alors, dans une courte digression, une réflexion générale sur la problématique de la fortune.

Les anciennes chroniques, nous dit-il, racontent comment la *chance* peut tourner. Il faut se montrer reconnaissant tant qu'elle nous sourit. *Darumb haben die Greker, Troianer, darnach die edln Romer und ander, wen sie unglucks oder unhails empfunden, sich mit iren tauben abgottern versündt, glucks gebetten*⁵¹⁹. Lorsque la chance tournait, les peuples anciens priaient leurs idoles impuissantes pour demander la bonne fortune. À l'aide de sacrifice (*opfer*), ils s'attaquaient à leurs ennemis pour obtenir honneurs et biens (*ehr und guet erlangt*). Mais *vill billicher solt der herzog, nach dem er ain cristlicher furst was, da gegen got auch getan. Aber als ein hitziger spiller, der des seckls zu dem gelt geratten will, hat er allen unfall veracht, dann klainer wunden und verachter veint wird der man oft schadhaft, die seinen, die nu zu zwaien malen geschlagen*⁵²⁰. Le duc doit quant à lui agir bien plus conformément envers Dieu, car c'est un prince chrétien. Mais, tel un joueur, il a préféré ignorer les mauvais présages (*unfall*) et, malgré deux défaites, il se dirige maintenant vers un troisième échec. C'est l'objet du chapitre suivant, où l'auteur présente la mort de Charles le Téméraire. Ici, Dieu envoie des signes à Charles. Les défaites successives doivent lui montrer que la divine providence s'est détournée de lui. Mais il choisit d'ignorer ces signes.

Parfois, ce ne sont pas les signes de Dieu que Charles ignore, mais Dieu lui-même. Son impiété devient la cause de sa mort⁵²¹. Charles était un prince très puissant. Mais *dye machtigkait und grosser reichthumb auff ertreich nicht ewig ist [...]. Darumb soldten die machtigen fursten und herrn fridt und gerechtigkait lieb haben und bedenckhen, das noch ein machtiger ist, dann all mechtigkait auff erden*⁵²². La puissance terrestre n'est pas éternelle. Les plus puissants des princes doivent travailler à la paix et au droit. Il existe un seigneur qui est plus puissant que tous les autres seigneurs, il s'agit de Dieu.

519 VON EYB Ludwig, *op. cit.*, p. 31-32.

520 *Ibid.*, p. 32.

521 *Er wolt got nit vor ougen han / Darumb straft in got zû der zit / Dutch ein volk, das er schatzet nit*, LILIENCRON B., *op. cit.*, n°145, p. 107.

522 UNREST Jakob, *op. cit.*, p. 70.

Le comportement de Charles le Téméraire explique parfois son *üngluck*. Chez Pfettisheim, le duc fait pendre les soldats qui tenaient Grandson, après leur avoir promis la vie sauve s'ils se rendaient. *Syt das* (depuis lors) *er semlich schand beging / Gelschein im nie kein glücke / Als er die frummen lütt erhing / Sin vnglück ward gar dicke*⁵²³. Plus tard, il expliquera à propos de la mort de Charles : *Es ging im do noch allen wunsch / Von gott fügt sich das glücke / Sie rantent vnder die burgunsch / Vnd stoquent sie zûrücke*⁵²⁴. Charles le Téméraire ne se comporte pas en prince chrétien et Dieu ne peut le tolérer⁵²⁵. Pour rappel, selon Brennwald, Dieu le punit pour ses méfaits et son orgueil⁵²⁶. Chez Bonstetten également, c'est la superbe de Charles qui est punie. L'auteur commence par insister sur la bonne fortune initiale du duc de Bourgogne : *Erat fortuna secunda, et fortunacior Karolo nemo*⁵²⁷. Mais il ajoute : *O infelix Karole nimium labenti fortune confisus !*⁵²⁸ Dès le début du texte, l'auteur indique que la trop grande confiance de Charles en la fortune lui coûtera cher. *superbus, suo de infortunio nequitiam contentus*. Il tombe alors dans un plus grand malheur⁵²⁹. Knebel est le plus explicite. *Fatuit sunt principes, qui tyrannide et sevicia volunt regnare et non justicia et pietate*⁵³⁰. Les princes qui rejettent la justice et gouvernent en tyran sont condamnés. Il exprime ici clairement une idée qui transparaît dans un certain nombre de textes.

Les textes présentaient le déshonneur de Charles en contraste avec l'attitude chevaleresque des Suisses. Si Dieu abandonne Charles, c'est également parce que celui-ci a choisi leur camp. Non seulement leur guerre est légitime, mais ils sont soutenus par Dieu. Les Suisses vont se définir comme le peuple élu de Dieu, comme un nouvel Israël. C'est également, au Moyen Âge, une façon d'affirmer que notre guerre est « juste »⁵³¹. Celui-ci leur offre ainsi la victoire, les fait gagner face au duc irrévérent⁵³². Une anecdote illustre bien cette idée. Avant la bataille de Grandson, les Suisses décident de s'agenouiller et de prier Dieu avant le combat. Charles le Téméraire, lui, décide de

523 DE PFETTISHEIM Conrad, *op. cit.*, p. 76.

524 *Ibid.*, p. 83.

525 [Er hat] *kainer fürstlichen gnaden mit gedencken / Vnd hat gerechtikeit gar zû rücke geslagen / Das wolt got nit lenger vertragen*, « Légende Bourguignonne. Strasbourg », *op. cit.*, p. 42 ; *Got den großen fürsten ner* (sauve) / *Und verzihe im der ewig gott / Hatt er nit gehalten sein gebott* (commandement) / *Also nam do sin leben ein endt*, « Breisacher Reimchronik », *op. cit.* p. 414 ; *Dann der hertzog von Burgund sin fürstlich eere da selbs an ynen verwirckt / Da er darnach ouch eins schantlichen todes starb vnd erschlagen ward*, PETERMANN Etterlin, *op. cit.*, p. 90 ; *Got geb aber morn / Müße er verliesen leib und gûtt / Die weil er wider cristen plût / Mit seiner er und leuten waget / Und die hailigen [Empire] also verschmahet / Als er zû Neuß hat getan*, LILIENCRON B., *op. cit.*, n°134, p. 54 ; *Got wolts nit mer vertragen / Sin straf tet got zû hand*, LILIENCRON B., *op. cit.*, n°144, p. 99.

526 *Loc. cit.*, p. 80

527 DE BONSTETTEN Albert, *op. cit.*, p. 286.

528 *Ibid.*, p. 286.

529 *Ibid.*, p. 294.

530 KNEBEL Johannes, *op. cit.*, t. III, p. 104.

531 SPRANDEL Rolf, *op. cit.*, p. 190-91.

532 MICHAEL Jucker, « Ereignisbildung, Rechtfertigung und Öffentlichkeiten [...] », *op. cit.*, p. 319-23.

lancer directement l'attaque. Cet épisode repris dans la plupart des textes explique la victoire suisse à Grandson⁵³³.

Notons finalement que certaines chroniques présentent des prédictions de la mort du duc. En 1472, l'on aperçoit dans le ciel une comète. Elle est mentionnée dans plusieurs textes. Pour Edlibach, cette comète, *glich einner rotten jn der form wie da oben gemallet ist [...], stand alle zit gegen dem land bruguny vnd schatz man dz es ein zeichen sin sölt, dass der hertzog von brugun gestraft werden sölt von eignossen als es demnach beschach*⁵³⁴. Chez Knebel, c'est une éclipse lunaire qui annonce, en 1476, la mort du duc⁵³⁵. Ces phénomènes extraordinaires étaient compris comme annonciateurs des événements à venir. Là où les désordres climatiques représentent de façon immédiate la colère de Dieu, les événements « astronomiques » revêtent plutôt un caractère prédicatif. On y associe les guerres ou les morts des grands princes⁵³⁶. Avec la mort annoncée de Charles le Téméraire, nous nous trouvons dans ce cas de figure. Dans la *Breisacher Chronik*, on retrouve une étrange prédiction, sortie de la bouche du duc. Celui-ci, apprenant la mort de Hagenbach, annonça : « *Mir ist vor geweßen diße not / Das Per von Hagenbach / Kum zu Brisach in ungemach / Und do muß verderben / Und ich vor Nansee sterben* »⁵³⁷.

Dieu ou la fortune ne sont pas mentionnés dans ces anecdotes. La mort de Charles s'y trouve quand même prédite, parfois par le duc lui-même. La comète annonce toutefois que le duc doit être puni. C'est un message de Dieu. Les dimensions morales ne sont cependant pas mises explicitement en avant. Mais l'on devine la volonté divine. Le verbe *gestraft* sous-entend qu'il y a dû y avoir une faute du duc. De plus, ces signes se produisent plusieurs années avant la bataille de Nancy. Dans ces exemples, la mort de Charles n'est pas qu'un simple revers de la fortune. Elle fait partie du plan divin.

Les chroniques s'accordent pour présenter Charles le Téméraire comme déshonoré et abandonné par la fortune. Du côté des villes du Rhin-Supérieur et de Suisse, on retrouve l'idée de légitimité les guerres de Bourgogne. Si Charles est déshonoré, c'est en contraste avec l'attitude chevaleresque des Suisses. Si Charles est abandonné par la fortune, c'est parce que Dieu a choisi le

533 DE PFETTISHEIM Conrad, *op. cit.*, p. 77 ; TUSCH Hans Erhart, *op. cit.*, p. 124 ; SCHILLING Diebold, *op. cit.*, t. I, p. 377 ; « Breisacher Reimchronik » *op. cit.*, p. 399-400 ; EDLIBACH Gerold, *op. cit.*, p. 150 ; BRENNWALD Henri, *op. cit.*, p. 245 ; chez Dringenberg, VON KNONAU Gerold Meyer, « Zwei lateinische Gedichte [...] », *op. cit.*, p. 319.

534 EDLIBACH Gerold, *op. cit.*, p. 135. L'extrait est repris presque mot pour mot chez Brennwald quelques années plus tard. BRENNWALD Henri, *op. cit.*, p. 209

535 *Die tercia septembris sero hora duodecima eclipsata est luna, et significat secundum astrologos mortem magni principis. Utinam dux Burgundie absolveretur et iret in celum !*, KNEBEL Johannes, *op. cit.*, t. II, p. 46, 23.

536 DRAELANTS Isabelle, « Le temps dans les textes historiographiques du Moyen Âge », dans THOMASSET Claude et DUCOS Joëlle (dir.), *Le temps qu'il fait au Moyen Âge. Phénomènes atmosphériques dans la littérature, la pensée scientifique et religieuse*, Paris, PUPS, 1998, p. 122-24 (Cultures et civilisations médiévales. 15).

537 « Breisacher Reimchronik », *op. cit.*, p. 388.

camp des Confédérés et de leurs alliés. Hors de ce cadre géographique, la mise en valeur des Suisses apparaît moins. Demeurent toutefois le déshonneur du duc, sa mort misérable et son infortune.

8. Conclusion

Au cours de ce travail, nous nous sommes efforcés de rendre compte de la façon dont était perçu Charles le Téméraire dans l'Empire. Nous avons pu esquisser les grands traits qui le caractérisent dans les sources, en particulier dans les chroniques. Ces conclusions doivent toutefois être relativisées. Toutes les chroniques ne présentent pas la même image du duc de Bourgogne. Prenons le cas de l'*Histori des bellegs van Nuis* de Christian Wierstraet. Nous y découvrons un duc fort différent de celui que nous avons décrit au cours de ce travail.

Charles est très vite mentionné dans le texte. *Up fridaygh na sent Iacobs dach / Dorch eynen fursten van brabant / Hartzongh karll wa hye genant / Syn naem was hoegh ind wydt bekant / Vur nuysz eyn groysz belech geschach*⁵³⁸. L'auteur note simplement qu'il s'agit d'un célèbre prince. Lors de sa deuxième apparition, il est désigné comme le prince *van braebant / Der strenghe furst ind wyysz*⁵³⁹. En plus d'être célèbre, il se révèle fort et sage. Souvent, il est qualifié de *stoultze herzongh*, de fier duc⁵⁴⁰. Il ne faut pas y voir la description d'un prince orgueilleux, mais plutôt une qualité, s'apparentant à une certaine dignité. Les soldats de Cologne sont également décrits plus loin comme *stoultz*⁵⁴¹.

La description de la confrontation avec l'empereur mérite également que nous nous y arrêtions. *Hayt van burgonijen ind braebant / Seer mechtlych myt sym volck zo hant / Der dorchluchtige edell furst / Steultzlych geruympt syns legershurst / Ind reydt tgaen den rijchen keyser*. Le puissant et noble prince s'avance fièrement vers l'empereur. Il se présente *Koenlych lies ouch der furste rijch / Sych syen zo veld gar moedentlijch*. Le riche prince est courageux et audacieux. Et à propos du combat, il ajoute : *Vur wairde wart dem fursten hoe / Zor groysse eer gewant alsoe / Ind hadt manchen groys wonder das / Der furst rijch so moedich was*. Le courage du riche prince provoque l'étonnement⁵⁴². On évoque certes une effusion de sang (*bloytstortzongh*), mais on ne semble pas en faire porter la responsabilité au duc de Bourgogne⁵⁴³. De manière générale, le texte s'apparente davantage à une célébration du courage de Neuss qu'à un réquisitoire contre Charles le Téméraire. Sa place dans l'œuvre est mineure.

Nous ne retrouvons pas dans le texte de Wierstraet les principaux traits caractéristiques de la figure du duc de Bourgogne étudiés au cours de ce travail. Notons malgré tout l'insistance sur la

⁵³⁸ WIERSTRAET Christian, *op. cit.*, p. 41.

⁵³⁹ *Ibid.*, p. 82.

⁵⁴⁰ *Ibid.*, p. 96 ; p. 118 ; p. 290.

⁵⁴¹ *Ibid.*, p. 130.

⁵⁴² *Ibid.*, p. 272.

⁵⁴³ *Ibid.*, p. 280.

richesse du duc, ce *furst rijch*. On ne peut pourtant pas dire qu'en 1475, date à laquelle l'œuvre fut imprimée pour la première fois à Cologne, ces traits n'apparaissaient pas encore dans les sources. Plusieurs *lieder* circulaient déjà. Le *Kalendergedicht* fut écrit à la fin de l'année 1474. Sieber-Lehmann a montré sa diffusion et son impact. Johannes Knebel, écrivant au fur et à mesure des événements, se montre très tôt hostile au duc de Bourgogne. Après avoir intégré le *Kalendergedicht* dans son texte, il entend montrer que le duc de Bourgogne peut effectivement être désigné comme le « Turc d'Occident ». Wierstraet vivait à Neuss. Nous pouvons nous attendre à une certaine hostilité de la ville envers le duc de Bourgogne. Pourtant, dans cette chronique, il n'en est rien. Cela nous amène à relativiser nos conclusions. La perception du duc de Bourgogne dans l'Empire n'était certainement pas homogène. Il nous faut également nous interroger sur la formation de la figure du duc de Bourgogne dans la littérature allemande du XV^e siècle.

Il semble que, dès les premiers mois qui suivirent la mort du duc de Bourgogne, les principaux éléments le caractérisant furent fixés. Sans bien sûr que cela fasse office de preuve, le fait que Wierstraet ne reprenne aucun de ces éléments va dans ce sens. Très tôt après la bataille de Nancy, la légende bourguignonne parut à Bâle. L'œuvre anonyme fut alors réimprimée deux fois la même année à Strasbourg, dont une fois chez Knoblochzer, ainsi qu'à Augsbourg. Elle servit également de base de travail à Hans Erhart Tüsch pour sa *Burgundische Historie*. Ce travail parut à son tour à deux reprises à Strasbourg en 1477, dont encore une fois chez Knoblochtzer. Toujours à Strasbourg, Knoblochtzer fit imprimer la *Geschichte Peter Hagenbachs und der Burgunderkriege* de Pfettisheim⁵⁴⁴.

Parmi ces textes, la légende bourguignonne joua un rôle particulier. Son impact s'est révélé considérable. Elle fut imprimée pour la première fois à Bâle, ville de Knebel, auteur farouchement hostile au duc de Bourgogne. Il utilise comme sources de nombreux documents officiels et il n'est pas impossible qu'il ait connu la légende bourguignonne. Elle est également recopiée dans son intégralité par Stolle à Erfurt. Le simple fait qu'elle ait été réimprimée quatre fois en moins d'un an est un indice suffisamment convaincant de son rayonnement. Nous avons constaté l'influence de ce texte dans des travaux tels que celui de Bollstatter. Les différentes villes sont connectées. Il semble que Tüsch, à Strasbourg, emploie des sources semblables à celles de Knebel. Il semble également qu'il soit en correspondance avec plusieurs auteurs à Augsbourg. Il est avéré que sa *Burgundische Historie* eut un impact allant bien au-delà de la ville de Strasbourg, où elle fut imprimée deux fois la même année⁵⁴⁵. Par ailleurs, Strasbourg et Augsbourg se présentent comme des centres régionaux en

544 Nous renvoyons le lecteur à l'introduction pour les informations concernant les différents textes.

545 WARKEN Norbert, *op. cit.*, p. 384.

matière d'imprimerie, rayonnant dans le sud de l'Empire⁵⁴⁶. Les villes telles que Bâle, où paraît la légende bourguignonne, ou Strasbourg, où l'historiographie anti-bourguignonne se développe rapidement en 1477, ont joué un rôle majeur dans la formation de la figure de Charles le Téméraire. L'on estime d'ailleurs que le *Kalendergedicht* serait issu de l'une de ses deux villes.

Nous constatons que, dans les trois œuvres imprimées à Strasbourg, auxquelles nous pourrions rajouter le travail de Nicolaus, tous les éléments caractérisant Charles le Téméraire sont déjà présents⁵⁴⁷. Évidemment, ce n'est pas à Strasbourg que l'on invente tout. La légende bourguignonne paraît d'abord à Bâle et Tüsch utilise des sources issues d'autre ville, comme, semble-t-il, de Bâle ou d'Augsbourg. Ces textes s'appuient eux-mêmes sur une série de documents strasbourgeois et de *lieder* qui circulaient au temps des guerres de Bourgogne. Ces *lieder* ont par ailleurs continué à circuler après la mort du duc et on les retrouve dans un certain nombre de chroniques. Citons par exemple Diebold Schilling ou Konrad Stolle. Le *Kalendergedicht* a également pu influencer les auteurs strasbourgeois et les autres. Sa diffusion est attestée par Sieber-Lehmann. Notre enquête n'a pas pour objet d'étudier en détail l'influence des différentes œuvres, cela demanderait une enquête approfondie. Nous noterons simplement le rôle essentiel que semblent avoir joué Strasbourg et, dans une certaine mesure, Bâle dans la formation de la figure de Charles le Téméraire dans les chroniques allemandes.

Nous pouvons enfin nous demander pourquoi Strasbourg a connu un tel développement. Il faut d'abord souligner le rôle des imprimeurs, tels Heinrich Knobloch, qui saisirent dès 1477 l'intérêt d'imprimer sur la « matière bourguignonne ». Ce dernier n'aurait pu le faire si Strasbourg n'avait pas été, à cette époque, un pôle régional de développement de l'imprimerie et d'humanisme. Nous noterons également que, à côté de Strasbourg, ce sont bien les villes qui participèrent à la formation de l'image de Charles le Téméraire. Nous avons cité Bâle et Augsbourg. À Berne et à Zürich, de grandes œuvres manuscrites sur les guerres de Bourgogne furent commandées par les autorités. La plus importante fut sans doute la *Burgunder Chronik* de Diebold Schilling. Notons finalement que la Suisse connut un développement particulier. L'apparition des *Schweizer-Chronik* offrit une pérennité aux travaux de Schilling et par la même à sa conception de Charles le Téméraire. Etterlin, Edlibach ou Brennwald semblent tous connaître et utiliser Schilling pour leurs chroniques.

⁵⁴⁶ *Ibid.*, p. 350-67.

⁵⁴⁷ Nicolaus utilise Tüsch comme source principale de son œuvre. Celle-ci est d'ailleurs également imprimée chez Knobloch.

Ces éléments laissent entrevoir comment s'est formée l'image de Charles le Téméraire dans l'Empire. Dans le cadre de ce travail, nous n'irons pas plus loin. Il nous faut maintenant faire le point sur les résultats obtenus.

L'objectif de ce travail était d'esquisser les principaux traits de la figure de Charles le Téméraire dans l'Empire. Nous avons présenté quatre grandes caractéristiques, qui semblent synthétiser la perception du duc de Bourgogne dans les sources consultées. Il laissa le souvenir d'un prince immensément riche. Cette richesse fut perçue à l'occasion de l'entrevue de Trèves, mais également lors de la prise des butins à la suite des défaites du duc face aux Suisses. Le butin de Grandson a particulièrement marqué les esprits et de nombreux chroniqueurs jugent utile de faire la liste, documents officiels à l'appui, des objets récupérés à Grandson. Cette richesse a stupéfait les Allemands. Ce prince, aussi riche que puissant, représentait cependant une menace pour l'Empire ou la *teutsche nation*. Les auteurs divergent sans doute dans leur conception de *teutsche nation*. Ils s'accordent cependant sur le fait qu'elle était mise en péril par le duc de Bourgogne. Ce nouvel Alexandre, passionné par la guerre, souhaitait égaler, voire surpasser, l'antique roi de Macédoine. Pour ce faire, il escomptait soumettre l'Empire et la Chrétienté. Cette menace a semblé si forte que certains vont jusqu'à faire de Charles le « Turc d'Occident ».

Le danger semble d'autant plus grand qu'à l'instar du sultan Mehmet II, le duc se présente comme un prince tyrannique. Sieber-Lehmann montre les similitudes entre leurs *Feindbild*. Si son enquête vaut principalement pour la Suisse et le Rhin-Supérieur, tout l'Empire s'accorde pour faire du duc un tyran. La façon de gouverner de Charles ou sa légitimité ne sont pas nécessairement remises en cause. Il faut dire que Charles est un prince étranger. On le présente plutôt en proie au péché, généralement à l'orgueil et à la colère. Sa tyrannie se révèle également dans son action, lorsque par exemple, il attaque Liège ou Grandson. Il fait là preuve de cruauté et de sornioiserie. Enfin, les qualificatifs *tyrann* ou *wütrich* lui sont régulièrement attribués. Finalement, le duc de Bourgogne a échoué dans son entreprise. Les textes insistent sur cet échec. On le présente en fuite à plusieurs reprises. Le contraste est souligné entre ses ambitions et son destin. Lui qui entendait devenir le nouvel Alexandre finit nu, misérable et dévoré par les chiens. Cet échec est la volonté de Dieu. Qu'il punisse le duc pour son impiété ou que le duc s'obstine dans son entreprise malgré les mauvais présages, sa mort est conçue comme un revers de la fortune. C'est un tyran déchu. Nous pouvons, il nous semble, résumer ainsi la perception de Charles le Téméraire dans l'espace allemand.

Nous avons tenté au cours de ce travail d'éviter un certain nombre de travers. Il nous fallait d'abord nous abstenir d'une structure chronologique, qui aurait consisté à étudier la perception du

duc au cours des divers événements l'ayant impliqué dans les affaires de l'Empire. En d'autres termes, notre travail ne s'apparente pas à une étude de la perception du duc à Trèves, à Neuss et ensuite durant les guerres de Bourgogne. Il s'agit d'une analyse générale de son image et, si plusieurs éléments apparaissent de son vivant, le choix de mettre l'accent sur les chroniques nous permet de présenter le souvenir qu'il laissa après sa mort. Une certaine logique se distingue pourtant dans l'articulation des différents chapitres. Nous présentons le duc, un prince puissant, le plus riche de la Chrétienté. Ce prince assoiffé de conquêtes se tourne vers l'Empire et devient une menace. La menace est d'autant plus grande qu'il est un tyran, comme on le constate au cours de ses guerres contre Neuss ou les Suisses. Finalement, son entreprise est un échec et, abandonné par la fortune, il finit misérablement. Cette articulation reste artificielle et facilite seulement la cohérence de l'exposé. Il s'avère d'ailleurs que, si les différentes chroniques traitent globalement des mêmes événements en respectant la chronologie, les différents thèmes s'entremêlent. Nous pouvons le constater à l'aide des multiples exemples cités. Nous avons vu comment Ludwig von Eyb rappelle, au moment de la fin misérable du duc, la richesse qu'il a pu déployer par le passé, richesse encore jamais observée dans l'Empire⁵⁴⁸. Certains auteurs ironisent, au moment de la mort de Charles, en rappelant ses prétentions à égaler Alexandre. Ce prince jadis si puissant meurt misérablement, *wie ein ander*. Pour certains auteurs, la figure d'Alexandre elle-même peut par ailleurs être apparentée à celle d'un tyran. Enfin, lorsque l'on présente sa richesse lors du butin de Grandson, n'anticipe-t-on pas sur sa misérable fin ? Le duc perdit son bien à Grandson, mais il finit par perdre la vie à Nancy. Force est de constater que, si la séparation en grandes thématiques est nécessaire à la lisibilité de notre travail, elle n'en demeure pas moins artificielle. Les auteurs qui écrivent sur Charles le Téméraire lui associent *a priori* toute une série de caractéristiques. Une figure globale émerge grâce à l'étude précise de leurs textes, mais ils n'articulaient leurs écrits ni autour d'une structure convenue commune à l'espace allemand ni autour des grandes thématiques que nous avons évoquées.

Il semble également prudent de relativiser la portée de notre travail. Nous ferons à ce propos deux remarques. La première concerne la limite de nos sources, déjà évoquée dans l'introduction. Les chroniques sont principalement issues de milieux urbains et du sud-ouest de l'Empire. Nous avons noté plusieurs exceptions. Parmi elles se trouve Ludwig von Eyb le Jeune, qui écrit une biographie de Wilwolt von Schaumberg. Ce chevalier s'est notamment battu aux côtés de Charles le Téméraire. La richesse et la puissance du duc sont exaltées. Il lui est cependant reproché de ne pas avoir su reconnaître les signes de la fortune et de s'être obstiné dans entreprise jusqu'à sa mort. Sa

548 *Loc. cit.*, p. 45

tyrannie transparaît, mais de façon moins évidente que dans d'autres textes⁵⁴⁹. En dehors du sud-ouest de l'Empire, Jakob Unrest Conrad Bollstatter ou la chronique de Lübeck reprennent dans leurs travaux les grands thèmes que nous avons étudiés. Il est d'ailleurs frappant de constater que si loin dans l'Empire, le personnage de Charles le Téméraire soit considéré comme digne d'intérêt. La connaissance dont il fait l'objet, sans doute facilitée par l'imprimerie, peut également étonner. Unrest en Autriche nous fait ainsi part en détail de la destruction de Liège. À Lübeck et partout dans l'Empire, l'on sait que le duc est mort nu. Force est de constater que, dans l'ensemble de l'espace allemand, le duc suscita au minimum la curiosité, généralement la crainte et la stupéfaction. Si les chroniques urbaines de Suisse et du Rhin-Supérieur occupent une place prépondérante dans notre corpus, nos constats ne se limitent certainement pas à cette région.

La seconde remarque semble évidente. Nous croyons toutefois utile de le rappeler. Aucun texte, aucune chronique ne reprend l'ensemble des thématiques que nous avons étudié au cours de ce travail. Aucune ne décline non plus les caractéristiques du duc de cette façon, nous l'avons dit. Chaque auteur écrit son texte dans un contexte différent, avec des objectifs différents. L'impact de chaque œuvre varie également. Nous avons vu l'importance des trois chroniques imprimées à Strasbourg en 1477 dans la formation de l'image du duc en Allemagne. À Bâle, Johannes Knebel se montre fort critique envers le duc de Bourgogne, probablement plus que tous les autres auteurs. Manuscrit et inachevé, ce travail fut sans doute très peu lu et son impact dut être minime. La chronique d'Etterlin, imprimée à Bâle en 1507, plus modérée et diffusée, représente sans doute mieux le souvenir laissé par Charles le Téméraire⁵⁵⁰. Le duc demeure un tyran qui perdit son honneur dans la fuite, la défaite et finalement dans la mort. Il est toutefois loin d'être « Turc d'Occident »⁵⁵¹. Notre travail montre plutôt une série de thèmes, de traits de caractère, que l'on peut s'attendre à retrouver lorsqu'on lit une chronique allemande du XV^e siècle évoquant Charles le Téméraire.

Cette conception du duc de Bourgogne semble encore perceptible chez les historiens du XIX^e siècle. En 1837, Friedrich Rehm publie un manuel d'histoire médiévale. Il y consacre quelques pages au duc de Bourgogne. Celui-ci aurait fondé un puissant état entre la France et l'Empire et représentait une véritable menace pour ce dernier⁵⁵². Il insiste surtout sur sa richesse, en

549 Quelques rares exemples s'intègrent dans la description de la tyrannie du duc. L'auteur explique ainsi comment Charles fait pendre les soldats des villes lorraines qu'il vient de capturer. Il entend, par l'effroi créé, prendre les autres villes sans résistance. On découvre également un duc se laissant aller à la colère lorsqu'il apprend la mort de Hagenbach. VON EYB Ludwig, *op. cit.*, p. 29-30.

550 Il ne faut pas voir ici une modération causée par le passage du temps. Des travaux écrits à la même époque, comme celui de Brennwald conservent le même ton que les premiers écrits strasbourgeois.

551 PETERMANN Etterlin, *op. cit.*, p. 90.

552 REHM Friedrich, *Handbuch der Geschichte des Mittelalters*, vol. 4 : *Geschichte der deutschen und italienischen Staaten bis zum Ende des Mittelalters*, Kassel, Krieger, 1837, p. 304.

décrivant longuement l'entrevue de Trèves. Le parallèle avec Mehmet II apparaît également. Le duc ne serait égalé dans sa richesse que par le sultan ottoman⁵⁵³. Schlosser rédige quant à lui une *Weltgeschichte* en 1849. Il dresse le portrait de Charles, qu'il considère comme belliqueux, pétulant et imprudent. Contre lui, les différentes parties de l'Empire doivent s'unir⁵⁵⁴. Il déploie en diverses occasions des splendeurs dignes d'un roi, mais ce faisant il dilapide la fortune que son père mit tant de temps à accumuler⁵⁵⁵. Par son orgueil, il offense les princes allemands et se fait haïr des Suisses⁵⁵⁶. Dans les années 1940, Hermann Heimpel porte sa réflexion sur la nature des relations entre Charles le Téméraire et l'Allemagne. Il y présente le duc de Bourgogne comme un prince avide de gloire. Il ne veut pas se contenter d'être le plus puissant prince de la chrétienté, mais aspire à devenir empereur⁵⁵⁷. Il prend toutefois une certaine distance avec les sources médiévales. Considérant la haine des Suisses pour le duc de Bourgogne, il se défie notamment de Diebold Schilling⁵⁵⁸. Il faut attendre encore quelques années des historiens tels que Werner Paravicini pour voir paraître en Allemagne des travaux historiques prenant le recul nécessaire à l'étude du duc de Bourgogne⁵⁵⁹.

Il ne s'agit ici que d'un très bref aperçu de ce que contient l'historiographie moderne allemande à propos de Charles le Téméraire. Une étude approfondie reste à faire. Comment l'abondante historiographie médiévale allemande a-t-elle influencé la perception des historiens de ces deux derniers siècles ? Quelles sources ont-ils privilégiées ? Même lorsqu'ils ont une approche critique, le *Feindbild* du duc de Bourgogne reste-t-il perceptible ? Plus généralement, il reste à esquisser l'évolution de la figure de Charles le Téméraire dans les sources narratives allemandes entre le XVI^e et le XXI^e siècle.

553 *Ibid.*, p. 106 ; 109.

554 SCHLOSSER Friedrich Christoph, *Weltgeschichte für das deutsche Volk*, vol. 10, Francfort, 1849, p. 171-72.

555 *Ibid.*, p. 173.

556 *Ibid.*, p. 242.

557 HEIMPEL Hermann, « Karl der Kühne und Deutschland », dans *Elsaß-Lothringen Jahrbuch*, t. XXI, 1943, p. 7-8.

558 *Ibid.*, p. 46.

559 PARAVICINI Werner, *Karl der Kühne. Das Ende des Hauses Burgund*, Göttingen, Muster-Schmidt, 1976.

9. Table des abréviations

- INHA : *Institut national d'histoire de l'art*
- MGH : *Monumenta Germaniae Historica.*
- PCEEB : *Publications du Centre Européen d'Etudes Bourguignonnes.*
- PUF : *Presses universitaires de France*
- PUPS : *Presses de l'université Paris-Sorbonne.*
- VL : *Die deutsche Literatur des Mittelalters. Verfasserlexikon.*

10. Bibliographie

1. Source inédite

München, Staatsbibl., Cgm 213.

2. Répertoires de sources d'archives

Acten zum Neusser Kriege. 1472-1475, ULRICH Adolf (éd.), Cologne, Boisserée, 1889 (Annalen des Historischen Vereins für den Niederrhein. 49).

« Aktenstücke zur Geschichte der Burgunderkriege », BELL Friedrich et SCHNELLER Joseph (éd.), dans *Der Geschichtsfreund : Mitteilungen des Historischen Vereins Zentralschweiz*, n° 23, 1868, p. 54-106.

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit. Organ des Germanischen Museums, vol. 11, Nuremberg, Artistisch-literarischen Anstalt des Germanischen Museums, 1864.

« Ein neuer Bericht über die Zusammenkunft Friedrichs III. und Karls des Kühnen zu Trier 1473 », BERTALOT L. (éd.), dans *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, t. XXX, 1911, p. 419-30.

Politische Correspondenz des Kurfürsten Albrecht Achilles, PRIEBATSCH Felix (éd.), 2 vol., Leipzig, von Hirzel, 1894-97.

« Urkunden und Acten betreffend die Belagerung der Stadt Neuss am Rhein (1474-75) », WÜLCKER Ernst (éd.), Francfort, Verein für Geschichte und Alterthumskunde zu Frankfurt-am-Main, 1877.

Urkundliche Nachträge zur Österreichisch-Deutschen Geschichte im Zeitalter Kaiser Friedrich III., BACHMANN Adolf (éd.), Vienne, 1892 (Fontes Rerum Austriacarum. 2,46).

3. Sources narratives

« Breisacher Reimchronik », dans MONE Franz Josef (éd.), *Quellen zur Badischen Landesgeschichte*, vol. 3, Karlsruhe, 1863, p. 257-417.

BRENNWALD Henri, *Schweizer Chronik*, VON LUGINBÜHL Rudolf (éd.), 2 vol., Bâle, Adolf Geering, 1908-10.

BRUNS F. (éd.), *Die Chroniken der niedersächsischen Städte. Lübeck*, t. V, Leipzig, von Hirzel, 1911, p. 1-285 (Die Chroniken der deutschen Städte vom 14. bis ins 16. Jahrhundert. 31).

CHASTELLAIN Georges, « Déclaration de tous les hauts faits et glorieuses aventures du duc Philippe de Bourgogne, celui qui se nomme le Grand Duc et le Grand Lion », dans Régnier-Bohler Danielle

(dir.), *Splendeurs de la cour de Bourgogne : récits et chroniques*, Paris, Robert Laffont, 1995, p. 749-63.

DE BONSTETTEN Albert, *Germania in prelia Karolis quondam Burgundiae ducis et in finem ejus / Die tütschen stritt Karoli, Ettwann Hertzogen zu Burgund und in sin ende*, dans *Archiv für schweizerische Geschichte*, t. XIII, 1862, p. 283-324.

DE COMMYNES Philippe, *Mémoires*, t. I, BLANCHARD Joël (éd.), Genève, Droz, 2007 (Textes littéraires français).

DE LA MARCHE Olivier, *Mémoires*, BEAUNE Henri et D'ARBAUMONT J. (éd.), t. I, Paris, Renouard, 1883.

« Die Cronica van der hilliger Stat van Coellen », CARDAUNS Hermann (éd.), dans *Die Chroniken der niederrheinischen Städte. Cöln*, vol. 3, Leipzig, von Hirzel, 1877, p. 641-1007 (Die Chroniken der deutschen Städte vom 14. bis ins 16. Jahrhundert. 14).

« Gerold Edlibach's Chronik mit Sorgfalt nach dem Original copirt und mit einer gleichzeitig verfertigten Abschrift genau verglichen und aus derselben vermehrt und ergänzt », USTERJ J. Martin (éd.), dans *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, t. IV, 1846.

MOLINET Jean, *Chroniques*, DOUTREPONT Georges (éd.), t. I, Bruxelles, Palais des académies, 1935.

MÜLICH Hector, « Chronik », Lexer M. (éd.), dans *Die Chroniken der schwäbischen Städte. Augsburg*, t. III, Leipzig, von Hirzel, 1892, p. 1-444 (Die Chroniken der deutschen Städte vom 14. bis ins 16. Jahrhundert. 22).

OHLY Kurt, « Nicolaus : *De preliis et occasu ducis Burgundie historia*, und drei andere Straßburger Flugschriften gegen Karl von Burgund aus den Jahren 1477/1478 », dans *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, t. CVI, 1958, p. 56-72.

PICOT Émile et STEIN Henri, *Recueil de pièces historiques imprimées sous le règne de Louis XI*, Paris, Francisque Lefrançois, 1923.

RÜSCH Niclaus, « Beschreibung der Burgunderkriege », BERNOULLI Carl Christoph (éd.), dans *Basler Chroniken*, t. III, Leipzig, S. Hirzel, 1887, p. 293-332.

SCHILLING Diebold, *Berner-Chronik*, TOBLER Gustav (éd.), 2 vol., Berne, K. J. Wyss, 1897.

SIEBER-LEHMANN Claudius, « Eine Neue Version eines Mondtraktates/Kalendergedichtes auf das Jahr 1475 », dans *Daphnis. Zeitschrift für Mittlere Deutsche Literatur*, t. XXII, 1993, p. 706-10.

« Speierische Chronik », dans MONE Franz Josef (éd.), *Quellen zur Badischen Landesgeschichte*, vol. 1, Karlsruhe, Macklot, 1848, p. 367-520.

STOLLE Konrad, *Memoriale. Thüringisch-erfurtische Chronik*, THIELE Richard (éd.), Halle, Otto Hendel, 1900 (Geschichtsquellen der Provinz Sachsen. 39).

UNREST Jakob, *Österreichische Chronik*, GROSSMANN Karl (éd.), Weimar, Böhlau, 1957, p. 1-238 (MGH. Scriptores rerum Germanicum. 11).

VISCHER Wilhelm et BOOS Heinrich (éd.), *Basler Chroniken*, t. II, Leipzig, von Hirzel, 1880.

VISCHER Wilhelm (éd.), *Basler Chroniken*, t. III, Leipzig, von Hirzel, 1887.

VON EYB Ludwig, *die Geschichten und Taten Wilwolts von Schaumberg*, VON KELLER Adelbert (éd.), Stuttgart, Litterarischer Verein, 1859 (Bibliothek des litterarischen Vereins in Stuttgart. 50).

VON KNONAU Gerold Meyer, « Zwei lateinische Gedichte auf die Kämpfe gegen Karl den Kühnen », dans *Anzeiger für Schweizerische Geschichte*, vol. 1, 1873, p. 315-21.

VON LILIENCRON Rochus, *Die historischen Volkslieder der Deutschen. Von 13. bis 16. Jahrhundert*, vol. 2, Leipzig, Vogel, 1866.

WIESTRAET Christian, *Die Geschichte der Belagerung von Neuss*, fac-similé de la première édition par Arnold ther Hoernen. Cologne 1476, Neuss, Küpers, 1974.

4. Instruments de travail

BOSL Karl (dir.), *Bosls bayerische Biographie*, 2 vol., Regensbourg, Pustet, 1983-88.

Die deutsche Literatur des Mittelalters. Verfasserlexikon, 11 vol., Berlin, de Gruyter, 1978-2004.

DINZELBACHER Peter (dir.), *Sachwörterbuch der Mediävistik*, Stuttgart, Kröner, 1992

Lexikon des Mittelalters, 10 vol., Munich, Artemis, 1980-1999.

NIERMEYER J.F. et VAN DE KIEFT C., *Mediae latinitatis lexicon minus*, édition remaniée par BURGERS J.W.J., 2 vol., Leiden, Brill, 2002.

SCHMIDT Paul Gerhard (dir.), *Humanismus im deutschen Südwesten. Biographische Profile*, Sigmaringen, Thorbecke, 2000.

UEDING Gert (dir.), *Historisches Wörterbuch der Rhetorik*, 11 vol., Tübingen, Niemeyer, 1992-2015.

6. Monographies et contributions à des ouvrages collectifs

ADRIAN Dominique, *Augsbourg à la fin du Moyen Âge. La politique et l'espace*, Ostfildern, Thorbecke, 2013.

ALTHOFF G., « *Ira regis : A History of Royal Anger* », dans ROSENWEIN Barbara H. (dir.), *Anger's past : the social uses of an emotion in the Middle Ages*, Ithaca, Cornell University Press, 1998, p. 59-74.

- BAASTEN Matthew, *Pride according to Gregory the Great. A Study of the « Moralia »*, Lewiston, E. Mellen, 1986.
- BARTIER John, *Charles le Téméraire*, Bruxelles, Dessart, 1944.
- BASCHET Jérôme, « Satan ou la Majesté maléfique dans les miniatures à la fin du Moyen Âge », dans NABERT Nathalie (dir.), *Figures du Mal aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Beauchesne, 1995, p. 187-210.
- BAUMELER Ernst, *Die Herren von Bonstetten. Geschichte eines Zürcher Hochadelsgeschlechts im Spätmittelalter*, Zurich, Chronos, 2010.
- BEHRENS Katharina, *Scham – Zur sozialen Bedeutung eines Gefühls im spätmittelalterlichen England*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2014.
- BJAI Denis et MENEGALDO Silvère (dir.), *Figures du tyran antique au Moyen Âge et à la Renaissance. Caligula, Néron et les autres*, Paris, Klincksieck, 2009.
- BLANC Odile, « Charles en ses parures », dans KLAUS Oschema et RAINER C. Schwinges (dir.), *Karl der Kühne von Burgund. Fürst zwischen europäischem Adel und der Eidgenossenschaft*, Zurich, NZZ Libro, 2010, p. 235-47.
- BLONDEAU Chrystèle, *Un conquérant pour quatre ducs. Alexandre le Grand à la cour de Bourgogne*, Paris, INHA, 2009.
- BONENFANT Paul, *Du meurtre de Montereau au traité de Troyes*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1958.
- BOONE Marc, « Charles le Téméraire face au monde urbain : ennemis jurés et fatals ? », dans OSHEMA Klaus et SCHWINGES C. Rainer (dir.), *op. cit.*, p. 185-202.
- BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de « Trois études d'ethnologie kabyle »*, Genève, Droz, 1972.
- BOVE Boris, « Violence extrême, rumeur et crise de l'ordre public : la tyrannie du bâtard de Vaurus (1422) », dans FORONDA François, BARRALIS Christine et SÈRE Bénédicte (dir.), *Violences souveraines au Moyen Âge. Travaux d'une école historique*, Paris, PUF, 2015, p. 123-32.
- BRAND Hanno, MONNET Pierre et STAUB Martial (dir.), *Memoria, Communitas, Civitas. Mémoire et conscience urbaines en Occident à la fin du Moyen Âge*, Ostfildern, Thorbecke, 2003.
- BUTTAY-JUTIER Florence, *Fortuna : usages politiques d'une allégorie morale à la Renaissance*, Paris, PUPS, 2008.
- CANTO-SPERBER Monique, *L'idée de guerre juste*, Paris, PUF, 2010.
- CASAGRANDE Carla et VECCHIO Silvana, *I sette vizi capitali. Storia dei peccati nel Medioevo*, Turin, Giulio Einaudi, 2000.

CAUCHIES Jean-Marie (dir.), *À la cour de Bourgogne. Le duc, son entourage, son train*, Turnhout, Brepols, 1998 (Burgundica. I).

–, « État bourguignon ou États bourguignons? De la singularité d'un pluriel », dans JANSE Antheun et STEIN Robert (dir.), *Power and Persuasion, Essays on the Art of State Building in Honour of W.P. Blockmans*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 49-58.

–, *Louis XI et Charles le Hardi. De Péronne à Nancy (1468-1477) : le conflit*, Bruxelles, De Boeck, 1996.

CLAUSS Martin, *Kriegsniederlagen im Mittelalter. Darstellung, Deutung, Bewältigung*, Schöningh, Paderborn, 2010.

COTTRET Monique, *Tuer le tyran ? Le tyrannicide dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, 2009.

CURRY Anne, « Two Kingdoms, One King: The Treaty of Troyes (1420) and the Creation of a Double Monarchy of England and France », dans RICHARDSON Glenn (dir.), *'The Contending Kingdoms': France and England 1420–1700*, Aldershot, Ashgate, 2008, p. 26-40.

« Demonstration und Inzenierung. Spielregeln der Kommunikation in mittelalterlicher Öffentlichkeit », dans ALTHOFF Gerd, *Spielregeln der Politik im Mittelalter. Kommunikation in Frieden und Fehde*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1997, p. 229-57.

DEPRETER Michael, *De Grave à Nancy (1453-1477). L'artillerie bourguignonne sur la voie de la « modernité »*, Turnhout, Brepols, 2011 (Burgundica. XVII).

DEUHLER Florens, *Die Burgunderbeute. Inventar der Beutestücke aus den Schlachten von Grandson, Murten und Nancy. 1476/1477*, Berne, Stämpfli, 1963.

DINZELBACHER Peter, *Das fremde Mittelalter. Gottesurteil und Tierprozess*, Essen, Magnus, 2006.

DIRSCH-WEIGAND Andrea, *Stadt und Fürst in der Chronistik des Spätmittelalters*, Cologne, Böhlau, 1991.

DRAELANTS Isabelle, « Le temps dans les textes historiographiques du Moyen Âge », dans THOMASSET Claude et DUCOS Joëlle (dir.), *Le temps qu'il fait au Moyen Âge. Phénomènes atmosphériques dans la littérature, la pensée scientifique et religieuse*, Paris, PUPS, 1998, p. 91-138 (Cultures et civilisations médiévales. 15).

DUERR Hans Peter, *Der Mythos vom Zivilisationsprozess*, vol. 1 : *Nacktheit und Scham*, Francfort, Suhrkamp, 1988.

EHM Petra, *Burgund und das Reich. Spätmittelalterliche Außenpolitik am Beispiel der Regierung Karls des Kühnen (1465-1477)*, Munich, Oldenbourg, 2002.

–, « L'empereur ne doit pas être un non-allemand. Charles le Téméraire, Frédéric III et l'Empire », dans WEISS Stefan (dir.), *Regnum et Imperium. Die französisch-deutschen Beziehungen im 14. und 15. Jahrhundert / Les relations franco-allemandes au XIV^e et au XV^e siècle*, Munich, Oldenbourg, 2008, p. 235-48 (Pariser historische Studien. 83).

- ELLIOT W. Mark, *Providence Perceived. Divine Action from a Human Point of view*, Berlin, De Gruyter, 2015, (Arbeiten zur Kirchengeschichte. 124).
- FELLER Richard et BONJOUR Edgar, *Geschichtsschreibung der Schweiz. Vom Spätmittelalter zur Neuzeit*, vol. 1, Bâle, Benno Schwabe, 1960.
- FRANKE Birgit, *Assuerus und Esther am Burgunderhof. Zur Rezeption des Buches Esther in den Niederlanden (1450 bis 1530)*, Berlin, Mann, 1998.
- FRANKE Birgit, « Tapisserie - 'portable grandeur' und Medium der Erzählkunst », dans FRANKE Birgit et WELZEL Barbara (dir.), *Die Kunst der burgundischen Niederlande : eine Einführung*, Berlin, Reimer, 1997, p. 121-39.
- FRUGONI Chiara, *A Distant City. Images of Urban Experience in the Medieval World*, traduit de l'italien par MCCUAIG William, Princeton, University Press, 1991.
- GATHERCOLE M. Patricia, « Lydgates 'Fall of Princes' and the french Version of Boccaccio's 'Decasibus' », dans FRANCO Simone (dir.), *Miscellanea di studi e ricerche sul quattrocento francese*, Turin, Giappichelli, 2008, p. 165-78.
- GAULLIER-BOUGASSAS (dir.), *La fascination pour Alexandre le Grand dans les littératures européennes (X^e-XVI^e siècle) : réinventions d'un mythe*, 4 vol., Turnhout, Brepols, 2014 (Alexander Redivivus. 5).
- GAUVARD Claude, « Rumeur et gens de guerre dans le royaume de France au milieu du XV^e siècle », dans *Hypothèses 2000. Travaux de l'école doctorale d'Histoire*, Paris, La Sorbonne, 2001, p. 281-292.
- GILLI Patrick, « Conclusions. Des mots et des maux : le pouvoir à travers l'énonciation de ses excès. Quelques remarques en forme de conclusion », dans GILLI Patrick (dir.), *La pathologie du pouvoir : vices, crimes et délits des gouvernants. Antiquité, Moyen Âge, époque moderne*, Boston, Brill, 2016, p. 548-53 (Studies in Medieval and Reformation Traditions. 198).
- GONZALEZ Julie, *Étude iconographique de la Gueule d'Enfer au Moyen Âge. Origines et symboliques*, t. 1, Pau, Université de Pau et des pays de l'Adour, 2015.
- GUENÉE Bernard, *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles : les États*, 5^e éd., Paris, PUF, 1993 (Nouvelle Clio).
- GREENBERG F. David, *The Construction of Homosexuality*, Chicago, Presses universitaires de Chicago, 1988.
- GUTMANN Andre, *Die Schwabenkriegskronik des Kaspar Frey und ihre Stellung in der eindgenössischen Historiographie des 16. Jahrhunderts*, vol. 1, Stuttgart, 2010, (Veröffentlichungen der Kommission für Geschichte Landskunde in Baden-Württemberg. Série B. 176).
- GUITTON Laurent, « Les vices des princes de Caligula à Louis XI: la construction d'un anti-modèle de souverain par les lettrés de la cour de Bretagne à la fin du Moyen Âge », dans GILLI Patrick (dir.), *op. cit.*, p. 450-84.

HANS-WERNER Goetz, « Fortuna in der hochmittelalterlichen Geschichtsschreibung », dans FICHTE O. (dir.), *Das Mittelalter : Perspektiven mediävistischer Forschung. Zeitschrift des Mediävistenverbandes*, t. I : *Providentia-Fatum-Fortuna*, Berlin, Akademie Verlag, 1996, p. 75-89.

HIMMELSBASCH Gerrit, *Die Renaissance des Krieges. Kriegsmonographien und das Bild des Krieges in der spätmittelalterlichen Chronistik am Beispiel der Burgunderkriege*, Zurich, Chronos, 1999.

HOLENSTEIN André, « Heldensieg und Sündenfall. Der Sieg Karl den Kühnen in der kollektiven Erinnerung der Eidgenossen », dans OSCEMA Klaus et SCHWINGES Rainer C. (dir.), *op. cit.*, p. 327-42.

HUIZINGA Johan, *Verspreide opstellen over de geschiedenis van Nederland*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2007.

JÄCKEL Dirk, *Der Herrscher als Löwe. Ursprung und Gebrauch eines politischen Symbols im Früh- und Hochmittelalter*, Cologne, GmbH & Cie, 2006.

JOLIVET Sophie, « La construction d'une image : Philippe le Bon et le noir (1419-1467) », dans PARESYS Isabelle et COQUERY Natacha (dir.), *Se vêtir à la cour en Europe (1400-1815)*, Lille, Institut de Recherches Historiques du Septentrion, 2011, p. 27-42.

JOSTKLEIGREWE George, « Alexandre der wunderliche, héros fondateur, monarque universel, païen dangereux ! Les fonctions du mythe d'Alexandre dans l'historiographie allemande », dans GAULLIER-BOUGASSAS Catherine (dir.), *L'historiographie médiévale d'Alexandre le Grand*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 293-300.

JUCKER Michael, « Ereignisbildung, Rechtfertigung und Öffentlichkeiten im hoch- und spätmittelalterlichen Kriegswesen. Kommunikationshistorische Beobachtungen und vergleichende Überlegungen am Beispiel des 4. Kreuzzugs und der Burgunderkriege », dans KINTZINGER Martin et SCHNEIDMÜLLER Bernd (dir.), *Politische Öffentlichkeit im Spätmittelalter*, Sigmaringen, 2011, p. 287-327.

KELLER Anton, *Zur Sprache des Chronisten Gerold Edlibach 1454-1530*, Zurich, Thèse de doctorat, 1965.

KUNZLE David, *From Criminal to Courtier. The Soldier in Netherlandish Art. 1550-1672*, Leiden, Brill, 2002 (History of Warfare. 10).

LANGE Joseph, « *Pulchra Nussia*. Die Belagerung der Stadt Neuss 1474/75 », dans *Neuss, Burgund und das Reich*, Neuss, Neuss Stadtarchiv, 1975, p. 9-190 (Schriftenreihe des Stadtarchivs Neuss. 6).

LASSALMONIE Jean François, « Le plus riche prince d'Occident ? », PARAVICINI Werner (dir.), *La cour de Bourgogne et l'Europe. Le rayonnement et les limites d'un modèle culturel*, Ostfildern, Thorbecke, 2013 p. 63-82.

LECUPPRE-DESJARDIN Élodie, *Le Royaume inachevé des ducs de Bourgogne (XIV^e-XV^e siècles)*, Paris, Bellin 2016 (Histoire).

MENÈS-REDORAT Valérie, « Faire la guerre pour faire la paix ? La guerre juste au bas Moyen Âge », dans SOT Michel (dir.), *Médiation, paix et guerre au Moyen Âge*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques. Édition électronique, 2012, p. 119-29.

METZDORF Jeans, « *Bedrängnis, Angst und große Mühsal*. Die Belagerung von Neuss durch Karl den Kühnen 1474/75 », dans WAGENER Olaf (dir.), '*... wurfen hin in steine / grôze und niht kleine ...*'. *Belagerungen und Belagerungsanlagen im Mittelalter*, Francfort, Lang, 2006, p. 167-88 (Beihefte zur Mediaevistik. 7).

MÖCKEL Sebastian, « Metamorphosen des Zorns. Ovids Racheerzählungen in Mittelalter und früher Neuzeit », dans BAISCH Martin, FREIENHOFER Evamaria et LIEBERICH Eva (dir.), *Rache – Zorn – Neid. Zur Faszination negativer Emotionen in der Kultur und Literatur des Mittelalters*, Göttingen, Unipress, 2014, p. 101-32.

MOEGLIN Jean-Marie, « Du gouvernement par lettres. Conclusions », dans DUMÉZIL Bruno et VISSIÈRE Laurent (dir.), *Épistolaire politique I. Gouverner par les lettres*, Paris, PUPS, 2014, p. 253-264.

–, « L'historiographie urbaine dans l'Empire », dans Chazan Mireille et Nauroy Gérard (dir.), *Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge*, Berne, Peter Lang, 2011, p. 373-406.

MORAW Peter, « Das Reich im mittelalterlichen Europa », dans SCHNEIDMÜLLER Bernd et WEINFURTER Stefan (dir.), *Heilig – Römisch – Deutsch. Das Reich im mittelalterlichen Europa*, Dresde, Sandstein, 2006, p. 440-50.

MOULINIER-BROGI Laurence, « La noyade au Moyen Âge : questions soulevées par certains 'corps flottants' », dans CHAUVAUD Frédéric (dir.), *Corps submergés, corps engloutis. Une histoire des noyés et de la noyade de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Creaphis, 2007, p. 35-54.

MÜLLER Mario (dir.), *Kurfürst Albrecht Achilles (1414-1486). Kurfürst von Brandenburg, Burggraf von Nürnberg*, Ansbach, Historischer Verein, 2014.

NÄRÄ Katariina, « 'I make þe als master and merour of my mighte' Medieval Representations of the Devil », dans BLEACH Lorna, e.a. (dir.), *In Search of the Medieval Voice : Expression of Identity in the Middle Ages*, Cambridge, Scholars Publishing, 2009, p. 127-146.

NEUMANN Wilhelm, « Jakob Unrest.Leben, Werk und Wirkung », dans PATZE Hans (dir.), *Geschichtsschreibung und Geschichtsbewusstsein im späten Mittelalter*, Sigmaringen, Thorbecke, 1987, p. 681-94.

OFFENSTADT Nicolas, *Faire la paix au Moyen Âge : discours et gestes de paix pendant la guerre de Cent ans*, Paris, Odile Jacob, 2007 (Histoire).

OHLER Norbert, *Krieg und Frieden im Mittelalter*, Munich, C. H. Beck'sche, 1997.

PARAVICINI Werner, *Karl der Kühne. Das Ende des Hauses Burgund*, Göttingen, Muster-Schmidt, 1976.

–, « The Courts of the Dukes of Burgundy. A Model for Europe ? », dans BIRKE M. Adolf et ASCH G. Ronald (dir.), *Princes, patronage and the nobility : the court at the begining of the modern*

age c. 1450-1650, Londres, Oxford University Press, 1991, p. 69-102 (Studies of the German historical institute London).

–, « Die zwölf 'Magnificenses' Karls des Kühnen », dans ALTHOFF Gerd (dir.), *Formen und Funktionen öffentlicher Kommunikation im Mittelalter*, Stuttgart, Thorbecke, 2001, p. 319-95 (Vorträge und Forschungen. 51).

–, « Schlichtheit und Pracht. Über König Ludwig. XI. von Frankreich und Herzog Karl den Kühnen von Burgund », dans NOLTE Cordula et SPIESS Karl-Heinz (dir.), *Principes. Dynastien und Höfe im späten Mittelalter*, Sigmaringen, Thorbecke, 2002, p. 63-86.

–, « Le temps retrouvé ? Philippe le Bon à Paris en 1461 », dans PARAVICINI Werner et SCHNERB Bertrand (dir.), *Paris, capitale des ducs de Bourgogne*, Ostfildern, Thorbecke, 2007, p. 400-69.

–, « 'Mon souverain seigneur' », dans JANSE Antheun et STEIN Robert (dir.), *op. cit.*, p. 27-48.

PASTOUREAU Michel, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, Seuil, 2004.

–, *L'ours. Histoire d'un roi déchu*, Paris, Seuil, 2007.

PAVIOT Jacques, *Les ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient (fin XIV^e siècle – XV^e siècle)*, Paris, PUPS, 2003.

QUERUEL Danielle, « Le personnage de Jason : de la mythologie au roman », dans CARON Marie-Thérèse et CLAUZEL Denis (dir.), *Le banquet du faisan*, Arras, Artois Presses Université, 1997, p. 145-62 (Histoire).

RABELER Sven, *Niederadlige Lebensformen im späten Mittelalter. Wilwolt von Schaumberg (um 1450-1510) und Ludwig von Eyb d.J. (1450-1521)*, Wurtzburg, Gesellschaft für fränkische Geschichte, 2006.

REHM Friedrich, *Handbuch der Geschichte des Mittelalters*, vol. 4 : *Geschichte der deutschen und italienischen Staaten bis zum Ende des Mittelalters*, Kassel, Krieger, 1837

RUPRICH Hans, *Die deutsche Literatur vom späten Mittelalter bis zum Barock*, vol. 1, Munich, Beck, 1970.

RUSSEL H. Frederick, *The just War in the Middle Ages*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975.

SALISBURY E. Joyce, *The beast within : animals in the Middle Ages*, New-York, Routledge, 2011.

SCHLOSSER Friedrich Christoph, *Weltgeschichte für das deutsche Volk*, vol. 10, Francfort, 1849.

SCHMIDT Heinrich, *Die deutschen Städtechroniken als Spiegel des bürgerlichen Selbstverständnisses im Spätmittelalter*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1958.

SCHMIDT Paul Gerhard, « Seid klug wie die Schlangen : Strategeme im lateinis Mittelalter », dans VON SENGER Harro (dir.), *Die List*, Francfort, Suhrkamp, 1999, p. 196-211.

SCHNERB Bertrand, SCHNERB Bertrand, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*, Paris, Perrin, 2001.

–, *L'État bourguignon*, 2^e éd., Paris, Perrin, 2005.

SCHMID Regula, *Geschichte im Dienst der Stadt. Amtliche Historie und Politik im Spätmittelalter*, Zurich, Chronos, 2009.

SCHWEERS Regine, *Albrecht von Bonstetten und die vorländische Historiographie zwischen Burgunder- und Schwabenkriegen*, Münster, Waxmann, 2005.

SCORDIA Lydwine, « Louis XI au miroir du *Livre des trois aages* de Pierre Choinet », dans LACHAUD Frédérique et SCORDIA Lydwine (dir.), *Le Prince au miroir de la littérature politique de l'Antiquité aux Lumières*, Mont-Saint-Aignan, Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 2007, p. 297-317.

SIEBER-LEHMANN Claudius, *Spätmittelalterlicher Nationalismus. Die Burgunderkriege am Oberrhein und in der Eidgenossenschaft*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1995.

SPIESS Karl-Heinz, « Höfische Feste im Europa des 15. Jahrhunderts », dans BORGOLTE Michael (dir.), *Das europäische Mittelalter im Spannungsbogen des Vergleichs. Zwanzig internationale Beiträge zu Praxis, Problemen und Perspektiven der historischen Komparatistik*, Berlin, Akademie, 2001, p.339-58 (Europa im Mittelalter. 1).

SPITZBARTH Anne-Brigitte, *Ambassades et ambassadeurs de Philippe le Bon, troisième duc Valois de Bourgogne (1419-1467)*, Turnhout, Brepols, 2013 (Burgundica. XXI).

STETTLER Bernhard, *Die Eidgenossenschaft im 15. Jahrhundert. Die Suche nach einem gemeinsamen Nenner*, Zurich, Widmer-Dean, 2004.

TURCHETTI Mario, *Tyrannie et tyrannicide de l'Antiquité à nos jours*, 2^e éd., Paris, Classiques Garnier, 2013,

VAN DE VELDEN Hugo, *The donor's image : Gerard Loyet and the votive portraits of Charles the Bold*, Turnhout, Brepols, 2000.

VAN DER HEIJDEN H.A.M., *Leo Belgicus. An illustrated and annotated carto-bibliography*, 2^e éd., Utrecht, Van Wijk, 2006.

VAN HOUTS Elisabeth, *Local and Regional Chronicles*, Turnhout, Brepols, 1995 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental. 74).

VAUGHAN Richard, *Philip the Bold. The Formation of the Burgundian State*, Londres, Longman, 1962.

–, *John the Fearless. The Growth of Burgundian Power*, Londres, Longman, 1966.

–, *Philip de Good. The Apogee of Burgundy*, Londres, Longman, 1970.

–, *Charles the Bold. The Last Valois Duke of Burgundy*, Londres, Longman, 1972.

–, *Valois Burgundy*, Londres, Lane, 1975.

VEGETTI M., « Passioni antiche : l'io collerico », dans VEGETTI FINZI S. (dir.), *Storia delle passioni*, Rome, Laterza, 1995, p. 39-73.

VILTART Franck, « La garde et les ordonnances militaires de Charles le Téméraire, des modèles militaires ? », dans PARAVICINI Werner (dir.), *La cour de Bourgogne et l'Europe*, op. cit., p. 157-81.

VOGT Ludgera, *Zur Logik der Ehre in der Gegenwartsgesellschaft. Differenzierung, Macht, Integration*, Francfort, Suhrkamp, 1997.

VON DEN BRICKEN Anna-Dorothee, « Der universalhistorische Rahmen der 'Koelhoffischen Chronik' und die bis 1499 im Druck zugängliche Chronistik », dans MÖGLICH Georg, NEDDERMEYER Uwe et SCHMITZ Wolfgang (dir.), *Spätmittelalterliche städtische Geschichtsschreibung in Köln und im Reich. Die « Koelhoffische » Chronik und ihr historisches Umfeld*, Cologne, 2001, p. 79-89 (Veröffentlichungen des Kölnischen Geschichtsvereins. 43).

WARKEN Norbert, *Mittelalterliche Geschichtsschreibung in Strasburg. Studien zu ihrer Funktion und Rezeption bis zur frühen Neuzeit*, Saarbrücken, Thèse de doctorat, 1995.

WEGMANN Milène, *Naturwahrnehmung im Mittelalter im Spiegel der lateinischen Historiographie des 12. und 13. Jahrhunderts*, Berne, Peter Lang, 2005 (Lateinische Sprache und Literatur des Mittelalters. 40).

WITTNER Frédéric, *L'idéal chevaleresque face à la guerre. Fuite et déshonneur à la fin du Moyen Âge*, Paris, Astrolabe, 2008.

ZAHND Urs Martin, « Stadtchroniken und autobiographische Mitteilungen. Studien zur Selbstdarstellung spätmittelalterlicher Bürger », dans KLAUS Arnold, SCHMOLINSKY Sabine et ZAHND Urs Martin (dir.), *Das dargestellte Ich. Studien zu Selbstzeugnissen des späteren Mittelalters und der frühen Neuzeit*, Bochum, Winkler, 1999, p. 29-51.

–, « Burgund und die Eidgenossen : Nachbarn werden Gegner. Alltag und zeitgenössische Chronistik », dans PARAVICINI Werner (dir.), *La cour de Bourgogne et l'Europe*, op. cit., p. 697-719.

ZOTZ Thomas, « Odysseus im Mittelalter ? Zum Stellenwert von List und Listigkeit in der Kultur des Adels », dans VON SENGER Harro (dir.), op. cit., p. 212-40.

6. Actes de colloques

BUSCHINGER Danielle, « Le 'nu' dans quelques textes médiévaux allemands », dans *Le Nu et le Vêtu au Moyen Âge (XII^e – XIII^e siècles). Actes du 25^e colloque du CUER MA. 2-3-4 mars 2000*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 2001, p. 75-86 (Senefiance. 47).

DÜNNEBEIL Sonka, « Schatz, Repräsentation und Propaganda am Beispiel Burgunds », dans VAVRA Elisabeth, HOLZNER-TOBISCH Kornelia et KÜHTREIBER Thomas (dir.), *Vom Umgang mit Schätzen. Internationaler Kongress. Krems an der Donau, 28. bis 30. Oktober 2004*, Vienne, Österreichische Akademie der Wissenschaften, 2007, p. 327-44.

MARCHANDISSE Alain, VRANCKEN-PIRSON Irène et KUPPER Jean-Louis, « La destruction de la ville de Liège (1468) et sa reconstruction », dans *Destruction et reconstruction de villes, du Moyen Âge à nos jours. Actes du 18^e colloque international de Spa. 10-12 septembre 1996*, Bruxelles, Crédit communal, 1999, p. 69-96.

MILLAND-BOVE Bénédicte, « Figures bibliques et fabrique du personnage dans quelques récits de fiction des XII^e et XIII^e siècles », dans *Façonner son personnage au Moyen Âge. Actes du 31^e colloque du CUER MA. 9-10-11 mars 2006*, Aix-en-Provence, université de Provence, 2007, p. 243-54 (Senefiance. 53).

MONNET Pierre, « La ville et la guerre dans quelques cités de l'Empire aux XIV^e et XV^e siècles : de l'urgence immédiate à la mémoire identitaire », dans RAYNAUD Christiane (dir.), *Villes en guerre. XIV^e-XV^e siècles. Actes du colloque tenu à l'Université de Provence (8-9 juin 2006)*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 2008, p. 185-224.

PAVIOT Jacques et CHAUNEY-BOILLOT Martine (dir.), *Annales de Bourgogne*, t. 68 : *Actes du colloque international « Nicopolis, 1396-1996 »*, Dijon, 1996.

SPRANDEL Rolf, « Legitimation und Delegitimation handgreiflicher Gewaltanwendung in Chroniken des spätmittelalterlichen Deutschlands », dans MENSCHING Günther (dir.), *Gewalt und ihre Legitimation im Mittelalter. Symposium des Philosophischen Seminars der Universität Hannover vom 26. - 28. Februar 2002*, Wurtzbourg, Königshausen & Neumann GmbH, 2003, p. 184-203.

7. Articles de périodique

BLONDEAU Chrystèle, « Les intentions d'une œuvre (*Faits et gestes d'Alexandre le Grand* de Vasque de Lucène) et sa réception par Charles le Téméraire », dans *Revue du Nord*, n°342, 2001, p. 731-52.

BONENFANT Paul, « Les projets d'érection des Pays-Bas en royaume du XV^e au XVIII^e siècle. Aperçu sur l'évolution de ce concept politique », dans *Revue de l'université de Bruxelles*, t. XLI, 1935-1936, p. 151-169.

BÜCHI Albert, « Albrecht von Bonstetten. Briefe und ausgewählte Schriften, dans *Quellen zur schweizer Geschichte*, t. XIII, Bâle, 1893, p. III-IV.

BÜNZ Enno, « Neues zur Biographie des Chronisten Konrad Stolle (1436-1501) », dans *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, n°56, 2000, p. 201-211.

CAUCHIES Jean-Marie, « Charles le Hardi à Neuss (1474/75). Folie militaire ou contrainte politique ? », dans *PCEEB*, n°36 1996, p. 105-16.

CHIPPS SMITH Jeffrey, « Portable Propaganda – Tapestries as Princely Metaphors at the Courts of Philip the Good and Charles the Bold », dans *Art Journal*, vol. 48, 1989, p. 123-29.

CLASSEN Albrecht, « Krieg im Mittelalter und seine Kritik in literarischen Werken des deutschsprachigen Raumes », dans *Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik*, t. XXVIII, n°1, 1998, p. 7-37.

DINZELBACHER Peter, « 'strîtes êre' - über die Verflechtung von Ehre, Schande, Scham und Agressivität in der mittelalterlichen Mentalität », dans *Mediaevistik*, 28, 2015, 99-140.

ECKEHARD Simon, *The Türkenkalendar (1454). Attributed to Gutenberg and the Strasbourg Lunation Tracts*, Cambridge, 1988, p. 17-24 (Speculum Anniversary Monographs. 14).

HEIMPEL Hermann, « Karl der Kühne und Deutschland », dans *Elsaß-Lothringen Jahrbuch*, t. XXI, 1943, p. 1-54.

LACAZE YVON, « Philippe le Bon et l'Empire : bilan d'un règne (Première partie) », dans *Francia*, n°9, 1981, p. 133-75.

–, « Philippe le Bon et l'Empire : bilan d'un règne (Deuxième partie) », dans *Francia*, n°10, 1982, p. 167-227.

MÉGIER Elisabeth, « *Fortuna* als Kategorie der Geschichtsschreibung im 12. Jahrhundert am Beispiel Ordericus' Vitalis und Ottos von Freising », dans *Mittelalterliches Jahrbuch*, t. XXXII, 1997, p. 49-70.

MOEGLIN Jean-Marie, « Portrait politique de l'Empire à la fin du Moyen Âge à la lumière de quelques travaux récents », dans HAMESSE Jacqueline (dir.), *Bilan et perspectives des études médiévales (1993-1998). Euroconférence (Barcelone, 8-12 juin 1999). Actes du II^e Congrès Européen d'Études Médiévales*, Turnhout, Brepols, 2004, p. 105-158.

–, « 'Welsches' et 'Allemands' dans l'espace bourguignon, germanique et suisse du XIII^e au XV^e siècle », dans *PCEEB*, n° 46, 2006, p. 45-75.

MÜHLETHALER Jean-Claude, « De ira et avaritia ou les faiblesses des grands à l'épreuve de l'actualité. Des miroirs des princes à l'engagement politique sous Charles VI », dans *Cahier de recherches médiévales*, 2002, p. 215-35.

RADDING M. Charles, « Fortune and her Wheel : The Meaning of Medieval Symbol », dans *Mediaevistik*, n°5, 1992, p. 127-38.

SALET Francis, « Le tombeau de Charles le Téméraire à Nancy », dans *Bulletin Monumental*, t. CXXVI, n°2, 1968, p. 195-97.

SIEBER-LEHMANN Claudius, « Der türkische sultan Mehmed II. Und Karl der Kühne, der 'Türk im Occident' », dans ERKENS Franz-Reiner (dir.), *Europa und die osmanische Expansion*, Berlin, 1997, p. 13-38 (*Zeitschrift für historische Forschung*. 20).

VAN DEN ABEELE BAUDOIN, « L'exemplum et le monde animal : le cas des oiseaux chez Nicolas Bozon », dans *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, t. XCIV, 1988, p.51-72.

VINCENT-CASSY Mireille, « L'envie au Moyen Âge », dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisation*, t. XXXV, n°2, 1980, p. 253-71.

WALSCH J. Richard, « Charles the Bold and the crusade : politics and propaganda », dans *Journal of Medieval History*, t. III, 1977, p. 53-86.

WEBER Dieter, « Karl der Kühne in der Meisterlin-Fortsetzung des Konrad Bollstatter (aus Cgm 213) », dans PARIGGER Harald (dir.), *Porta Ottoniana. Beiträge zur fränkischen und bayerischen Landesgeschichte. Otto Meyer zum achtzigsten Geburtstag gewidmet*, Bayreuth, Bücher GmbH, 1986, p. 138-59.

WOLF Jürgen, « Konrad Bollstatter und die Augsburger Geschichtsschreibung », dans *Zeitschrift für deutsches Altertum und deutsche Literatur*, t. CXXV, 1996, p. 51-86.

Annexe 1. Le banquet du 7 octobre 1473 organisé par Charles le Téméraire à Trèves⁵⁶⁰



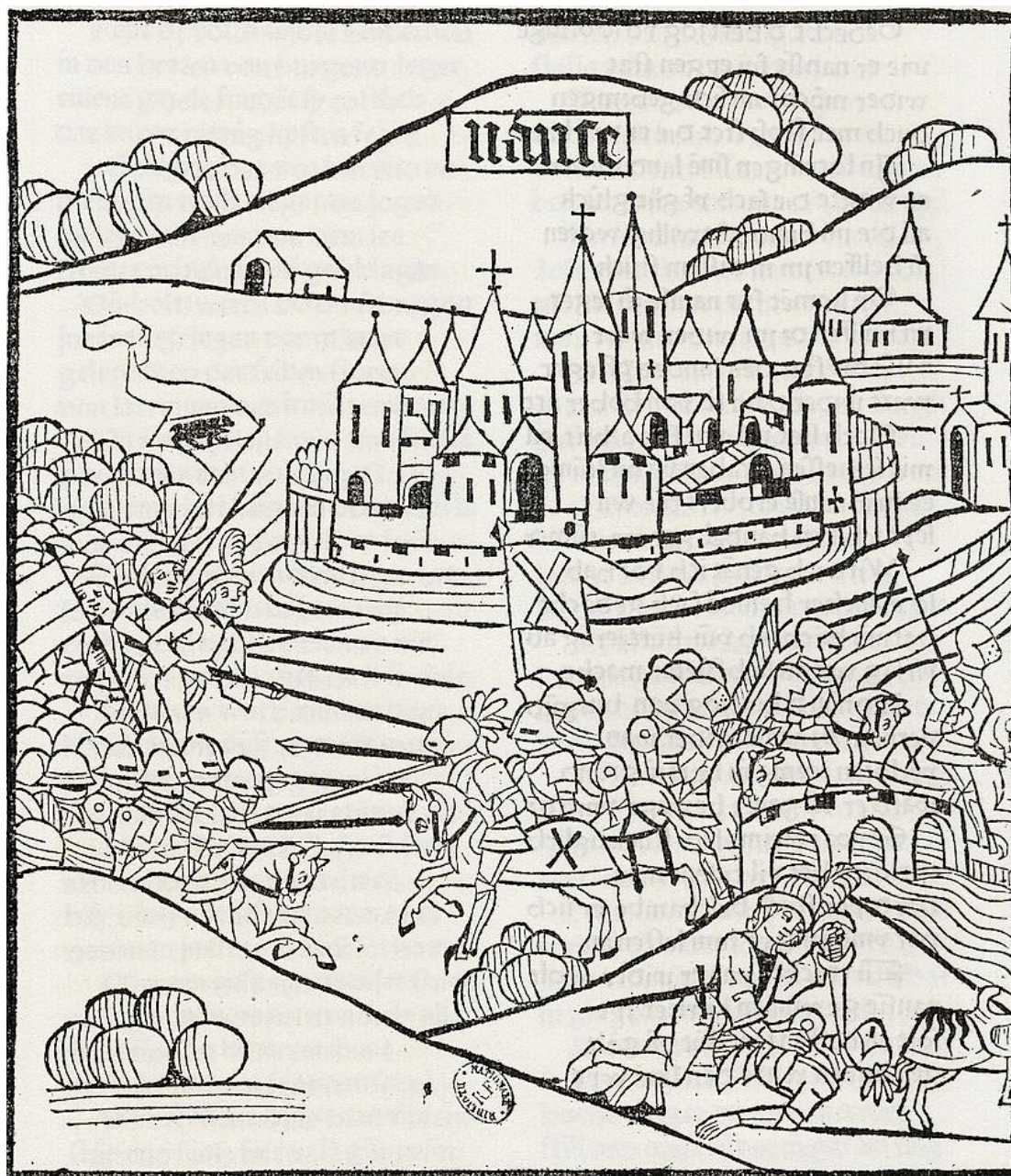
560 Zürich, Zentralbibliothek, Ms. A5, p. 121. Au-dessus de la miniature : Von dem grossen köstlichen mal, das der hertzog von Burgunnen dem keiser und anndern fustern gab, und wie das mit ordnung und grossem richtum züging.

Annexe 2. Charles le Téméraire siégeant à Nancy après la prise la ville en 1475⁵⁶¹



561 Paris, BnF, Rés. M-YH-3, f. 1^v.

Annexe 3. La bataille de Nancy⁵⁶²



562 Paris, BnF, Rés. M-YH-3, f. 23^v.



563 Zürich, Zentralbibliothek, Ms. A 75, p. 316. En rubrique : Als der brugunsch hertzog kam gan granssen vnd dz gewan vnd demnach die eignossen erhanckt an böum vnd jren uil in se liess ertrencken.

